SALLE DE LECTURE
CONSEIL LEGISLATIF
HOTEL DU GOUVERNEMENT

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 5 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.) ET LES JOURS DE FETE
Rédacteur en chef 3-5947
Chef de nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

85e année — No 127 | QUEBEC, JEUDI 11 OCTOBRE 1951 | 5 CENTS LE NUMERO

Les Yankees remportent leur quatorzième championnat mondial

L'EGYPTE POSE SES CONDITIONS AUX PAYS OCCIDENTAUX

Mohammed Pacha et une organisation défensive du Moyen-Orient. — La question du canal de Suez et de la politique de l'ouest envers Israël. — Pied d'égalité réclamé par l'Egypte.

(par l'agence France-Presse)

Deux personnalités égyptiennes ont exposé hier aux journalistes les conditions de la participation de leur pays à l'organisation de la défense commune de l'Occident.

Dans une entrevue qu'il a accordée au Caire au journaliste américain Charles Foltz, Mohammed Salah el Dine Pacha, ministre des Affaires étrangères d'Egypte, a dit qu'il serait "disposé à envisager" la participation de son pays à une organisation défensive du Moyen-Orient "à condition que les Britanniques retirent toutes leurs forces de la zone du canal de Suez et du Soudan". Il a aussi déclaré que "nous ne serons prêts à collaborer avec les Occidentaux que si l'Occident modifie sa politique envers l'Israël".

De son côté, l'ambassadeur d'Egypte aux Etats-Unis, Mohamed Kamil Bey Abdul Rahim, a déclaré au cours d'une conférence de presse à Washington que "la décision du gouvernement égyptien de demander au parlement d'abroger l'accord anglo-égyptien de 1936 est destinée à créer une atmosphère plus favorable à la réception par l'Egypte de nouvelles propositions destinées à lui assurer, sur un pied d'égalité, un rôle qui lui convient dans la défense de la Méditerranée orientale."

La récente décision du gouvernement égyptien, a déclaré ensuite Kamil Bey, "n'est pas née de son désir de séparer l'Egypte de ses amis". Le but recherché est de concevoir et de conclure des accords qui permettraient mieux à l'Egypte de jouer son rôle, compte tenu des "circonstances qui ont évolué depuis plusieurs années dans le Moyen-Orient."

Il s'agit en somme, a poursuivi le diplomate égyptien, de préparer le terrain pour les nouvelles propositions que les puissances occidentales — sans doute les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Turquie — vont présenter à l'Egypte pour sa participation à l'organisation de la défense commune.

L'ambassadeur a indiqué que le gouvernement égyptien avait eu connaissance de la substance de ces propositions depuis la conférence d'Ottawa de fin septembre dernier. Ces propositions, a-t-il en outre indiqué, seront soumises au gouvernement du Caire dans les 48 ou 72 heures. "Mon gouvernement les examinera avec la plus grande attention et dans un esprit de coopération totale", a ajouté Kamil Bey.

L'ambassadeur, interrogé sur les capacités de l'Egypte à assurer la garde du canal de Suez, a déclaré que l'Egypte disposait d'"un excellent noyau d'armée" qui, nanti du matériel suffisant, pourrait constituer une excellente armée. En temps de paix, a-t-il souligné en réponse à d'autres questions, "l'armée égyp-

(Suite à la page 8, 6e col.)

Le couple princier à Ottawa

Ottawa, 11. (PC) La capitale du Canada a accueilli la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg dans un enthousiasme délirant hier.

Cette ville qui a reçu de nombreux dignitaires depuis de nombreuses années sans s'émouvoir a donné libre cours à sa joie et à la bienvenue qu'elle accorde à l'héritière présomptive du trône britannique et à son époux, l'officier naval Philip d'Edimbourg; la capitale n'a point vu pareille réception depuis la tournée du roi et de la reine en 1939.

Le soleil s'est mis de la partie et a réchauffé de ses rayons cette mémorable journée d'automne. 100,000 personnes ont vu passer rapidement devant eux la souriante princesse et le séduisant Philip.

Le couple royal a vaillamment rempli sa tâche écrasante de paraître en public à plusieurs reprises depuis son arrivée dans la capitale canadienne à 10 h. du matin. Il est venu de Québec où la tournée princière a commencé officiellement mardi.

Après avoir entrevu la princesse et son duc à la taille athlétique, la population d'Ottawa est heureuse de savoir qu'un jour ce couple montera sur le trône de l'empire britannique. Le sourire radieux de ce couple a gagné tous les coeurs.

L'élément féminin a dévoré des yeux les toilettes de la princesse: la mode des mois qui suivent en sera certainement inspirée. La charmante visiteuse à l'arrivée, hier matin, portait une robe de pure soie bleu ardoise. Ses accessoires étaient noirs. Pour les cérémonies de l'après-midi, elle portait un tailleur à revers simple, selon toute apparence, en laine bleu aviateur, ou peut-être la teinte connue maintenant sous le nom de bleu Edimbourg. Ses cheveux bruns étaient emprisonnés sous un chapeau ajusté et orné de plumes d'un vert foncé et brillant.

Hier soir, elle portait le diadème pour la deuxième soirée consécutive alors qu'elle assistait à un dîner d'Etat; elle l'a portée pour la première fois en terre canadienne mardi soir à Québec. Sa robe était de dentelles blanches, émaillées de motifs dorés; à son cou pendait un collier de diamants; au corsage de sa robe étaient épinglés l'étoile et le ruban de l'Ordre de la Jarretière.

Mais, plus que leurs vêtements, la princesse et le duc ont capté l'attention des milliers de gens massés tout au long du parcours qu'ils ont suivi depuis leur arrivée dans la capitale canadienne.

Tout comme ils ont conquis les Québécois par leur charme, ils n'ont eu aucune difficulté à gagner l'affection de la population d'Ottawa.

La princesse souriait sans cesse et, dans un geste qui rappelle celui de sa mère, sahuait la population enthousiaste.

Les observateurs disent que la foule était répartie comme suit à Ottawa: 20,000 personnes dans le voisinage du parlement; 14,000 à la cérémonie qui s'est déroulée au centre sportif du parc Lansdowne où les écoliers de la capitale ont chanté en l'honneur du couple royal et 100,000 le long du parcours principal de la tournée des princes dans Ottawa.

De plus, beaucoup de citoyens ont vu les visiteurs dans leurs déplacements pour se rendre d'un endroit

(Suite a la page 4, 5e col.)

Allocution de la princesse Elisabeth au diner d'Etat offert à la résidence vice-royale

Ottawa, 11 (PC) La princesse Elizabeth a dit hier soir au peuple canadien que "l'accueil que vous m'avez fait me donne l'agréable impression d'être chez moi, ou si je peux m'exprimer ainsi, de me trouver au coeur du cercle de famille."

Elle a dit se réjouir d'avoir pu faire cette première visite "en compagnie de mon mari, qui, comme moi, est très heureux de se trouver parmi vous."

La princesse parlait alors à un brillant diner d'Etat à la résidence du gouverneur général en réponse au vicomte Alexander qui avait proposé sa santé. Son allocution de 800 mots a été radiodiffusée par les réseaux de Radio-Canada.

La princesse a avoué que cette visite au Canada est la réalisation d'un rêve qui la fascinait depuis longtemps. Elle a dit qu'elle et le duc avaient eu bien hâte de faire ce voyage d'un océan à l'autre. Elle a dit aussi qu'elle sait que les Canadiens seront toujours à l'avantgarde pour la défense de la liberté.

Elizabeth a parlé brièvement en français pour dire qu'elle est très heureuse d'être arrivée en premier lieu dans le Québec," ce berceau d'un peuple industrieux et loyal qui est resté fidèle à sa langue et à sa culture, fidèle à sa religion, fidèle à la couronne du Canada."

Le vicomte Alexander, en proposant une santé en qualité de représentant personnel du roi au Canada, a souhaité "une très cordiale bienvenue au Canada, au couple royal, en ajoutant que le peuple canadien considerait comme un grand honneur "de vous avoir tous deux parmi nous". Il a parlé en français et en anglais.

Il assura la princesse et le duc qu'ils trouveraient "un coin bien chaud dans le coeur et l'affection du peuple canadien."

Le diner avait lieu dans la grande salle de bal de la résidence vice-royale.

La liste des 89 invités comprenait le premier ministre et Mme St-Laurent, les membres du cabinet fédéral et leurs femmes, ainsi que d'autres hauts

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Violence aux Philippines

Manille, 11. (AFP) — La campagne électorale aux Philippines a été marquée au cours des dernières 24 heures par de nouvelles violences, principalement dans la province de Luçon. Six personnes ont été kidnappées, une poignardée et une autre tuée.

A San Manuel, dans la province de Pangasinan, un candidat du parti libéral a été poignardé et sérieusement blessé à la suite d'une violente discussion avec des adversaires politiques.

A Candaba, province de Pampanga, le lieutenant Barrioa a été battu à mort par des partisans Huks.

Un marchand de Coprah de San Pablo, province de Laguna a été kidnappé. On suppose qu'il a été enlevé par les partisans Huks, auxquels il avait refusé de fournir de l'aide.

A Mexico, province de Pamganga cinq candidats du parti nationaliste et un agent électoral du parti libéral ont été kidnappés par des personnes non identifiées, tandis qu'à San Fernando la police est arrivée juste à temps pour empêcher l'enlèvement du maire de la localité.

Une même conviction

A la suite de plusieurs agences d'information et d'associations de presse étrangères, la Presse Canadienne proteste formellement contre l'emprisonnement du correspondant William N. Oatis par la Tchécoslovaquie, emprisonnement qu'elle qualifie dans une résolution d'"empiètement flagrant sur le principe et la pratique de la liberté d'information". Après avoir condamné sans réserve "le geste tyrannique des autorités tchécoslovaques", les directeurs de l'agence coopérative d'information du Canada réunis à Québec en congrès semestriel recommandent que l'on continue de tenter d'obtenir la mise en liberté et la réintégration d'un "journaliste dont la seule faute a été de montrer à la recherche d'informations le zèle que les journaux épris de liberté sont en droit d'attendre de leurs représentants". Cet exposé de principes nous fait entrevoir l'abime qui existe entre les deux conceptions de la liberté de l'information, en deça et au delà du rideau de fer Cet été, à la session du Conseil économique et social des Nations Unies on a déployé les plus grands efforts en vue de concilier ces points de vue si opposés. De multiples projets de convention ont été rédigés et présentés. A la fin, les représentants des pays libres — dont le Canada — ont dû les rejeter en bloc, constatant qu'ils serviraient d'outils aux gouvernements autoritaires pour restreindre encore, sinon étouffer complètement, cette liberté si précieuse. Le chef de la délégation canadienne à Genève, M. Jean Lesage, député de Montmagny aux Communes a brillamment exposé le point de vue canadien sur cette délicate question. Si le refus formel du Canada a paru étrange à plusieurs, il s'explique et s'éclaire complètement par la volonté de notre pays de ne pas souscrire à des conventions dont le résultat ultime serait de réduire de quelque façon les échanges d'idées et d'informations entre les peuples ou à l'intérieur même des Etats. La protestation contre l'emprisonnement d'Oatis et le rejet du projet de convention internationale apparaissent donc comme deux expressions différentes d'une même conviction.

Fléau permanent

Par temps clair, le firmament de Québec n'est jamais dégagé du halo de fumée et de suie que le soleil parvient à peine à dissiper; l'atmosphère reste chargée de particules volatiles qui planent entre deux altitudes avant de se poser sur le sol et d'envelopper la ville comme d'un linceul. Pourquoi s'en étonner quand on voit les cheminées cracher en d'épaisses volutes les miasmes qui polluent l'air que l'on respire? Le matin, des hauteurs de la falaise qui domine la basse-ville et la vallée de la Saint-Charles, c'est un nuage de matières vaporeuses, à peine transparent, qui s'élève de tous les côtés et qui brunit l'horizon; il suffit d'une dizaine de cheminées d'usines pour l'entretenir jusqu'à ce qu'un vent le pourchasse et que le soleil puisse le percer. Et c'est cet "air pur" que les gens respirent en ouvrant leurs fenêtres à la fraicheur du matin. Depuis cinq ans, on fait campagne contre le fléau de la fumée; les médecins ont démontré jusqu'à quel point les particules de suie et de poussière que l'on respire attaquent les poumons et provoquent des affections graves qui souvent dégénèrent en tumeurs cancéreuses; les ménagères ont joint leurs protestations aux autres devant les dégâts que la fumée cause à leur lessive, aux tapis de leur salon, aux rideaux et aux tentures de leurs demeures; la fumée qui laisse sa marque grisâtre sur les murs, sur les façades, sur les toits, désagrège à la longue les constructions les plus solides, disjoint les pierres et entraine avec le temps des dommages incalculables; les monuments se couvrent sous leur action d'une couche qui les déguise, et même les jardins souffrent de ses effets pernicieux sur les plantes et les fleurs. Des comités se sont formés pour libérer la ville du fléau qui est établi en permanence depuis des générations; des inspecteurs ont dénoncé les violateurs du règlement municipal que les conseillers des quartiers ont adopté comme une panacée. Tous ces efforts sont restés vains et ils seront vains tant que l'action ne suivra pas la parole, tant qu'un plan d'action ne sera pas mis à exécution.

Mairesse et princesse

Ottawa, 11. (PC) Pour quelques minutes, la princesse Elizabeth a retrouvé une ambiance familière à Ottawa.

La mairesse Charlotte Whitton lui a présenté la clef de la ville, le premier don symbolique du genre depuis son arrivée au Canada lundi.

"Oh! c'est tellement comme chez nous!" s'exclama la princesse devant ce cadeau.

Cette clef dorée de six pouces, renfermée dans un écrin de cuir, est la réplique de la clef du premier palais de justice de la capitale.

$30,000 d'amende

Montréal, 11. (PC) Joseph Claivaz ancien sujet canadien d'origine suisse qui habite maintenant New-York, a été condamné à $30,000 d'amende pour avoir violé les règlements de la commission du change étranger dans des transactions impliquant des sommes au montant de $282,064.

Graves accrocs à la liberté de la presse

Montevideo, Uruguay, 11. (PA) — L'Inter-American Press Association a fait rapport de "graves et tragiques accrocs" à la liberté de la presse dans les deux Amériques et cite la fermeture de deux grands quotidiens indépendants en Argentine comme les exemples "les plus flagrants".

L'Association, fondée en vue de la préservation de la liberté de la presse, a refusé mardi 33 des 44 demandes d'admission présentées par des Argentins. Ceux-ci quittèrent la réunion à la suite de ce refus.

A Buenos-Aires, l'union des journalistes argentins, qui appuie le président Juan Peron, a qualifié hier le congrès de "farce ridicule" et ajouté qu'il ne servait qu'à mousser les buts de "l'impérialisme et des propriétaires des grandes chaînes de journaux nord-américains".

Le rapport de l'association sur la liberté de la presse, présenté par M. Jules Dubois, du Chicago Tribune, cite la saisie par le gouvernement argentin de "La Prensa" de Buenos-Aires, et de L'"Intransigente", de Salta, et déclare que le seul journal argentin qui a protesté ouvertement a été le grand quotidien "La Nacion".

Le rapport recommande à l'association d'expulser tout membre recommandant ouvertement "des restrictions ou la destruction de la liberté de la presse".

Ailleurs, le rapport souligne qu'il existe aux Etats-Unis "une pratique croissante de la part de fonctionnaires locaux, régionaux et nationaux qui conduisent les affaires de leurs fonctions en secret" et à étendre la sécurité militaire "à des domaines de l'information qui n'ont rien du tout à voir avec la sécurité de la nation".

L'aide à l'étranger

Washington, 11 (AFP) Le président Truman a signé hier soir le projet de loi portant autorisation d'ouverture de crédits de $7,482,527,790 destinés au programme d'aide militaire et économique à l'étranger pendant l'année fiscale qui a commencé le 1er juillet dernier et prendra fin le 30 juin prochain.

Ce projet de loi, d'après la procédure parlementaire américaine, n'est qu'une simple autorisation donnée par les chambres d'instituer ce programme. Les fonds proprement dits, destinés à le financer, devant être votés par la chambre et le sénat.

Au cours de la courte cérémonie de signature du texte législatif, le président a qualifié ce programme d'aide "de partie des efforts entrepris par le monde libre pour libérer les forces constructives de la liberté humaine."

La déclaration présidentielle ajoute qu'il est inexact de dire que le monde libre ne s'est lancé dans rien d'autre qu'une course aux armements "avec l'empire soviétique." M. Truman dit encore: "Nous serions insensés de ne pas fabriquer d'armement, mais que "nous faisons beaucoup plus que cela."

Lignes ennemies enfoncées sur une profondeur de huit milles, en Corée

Quartier général de la 8e armée américaine, 11. (PA) — Une colonne blindée de 50 chars d'assaut américains et des milliers de soldats de la 2e division ont enfoncé les lignes communistes sur une profondeur de 8 milles sur le front oriental de Corée hier, semant la panique dans les rangs ennemis, avant de se retirer.

Cette brillante manoeuvre a incité le général James-A. Van Fleet, commandant de la 8e armée, à exprimer l'espoir que cette poussée hâterait la fin du combat qui se déroule depuis un mois autour de la crête "Crèvecoeur".

Dans l'ouest, la 1ère division de cavalerie est toujours engagée dans une sanglante bataille au nord de Yonchon, à 35 milles au nord de Séoul.

Une autre force spéciale de chars d'assaut américains a lancé une attaque contre le "triangle de fer" au sud-est de Pyonggang, sur le front central. L'engagement fut de courte durée.

La division du Commonwealth a mis fin à sa première offensive faite en qualité de division sur le front de la rivière Imjin, au sud-ouest de Yonchon. Les faits d'armes de cette division lui ont valu les chaleureuses félicitations du général Van Fleet.

Munsan, Corée, 11. (PA) — Les officiers de liaison alliés et communistes se sont rencontrés aujourd'hui à Panmunjom dans une tentative pour faire disparaître le dernier obstacle à la reprise des pourparlers d'armistice dans un nouvel endroit comme siège des discussions.

On croit comprendre que la seule question en suspens est celle de savoir comment et quand on résoudra les divergences de vue au sujet de l'élargissement de la zone de neutralité.

A Munsan, les cinq délégués des Nations-Unies aux pourparlers d'armistice attendent dans des tentes, au milieu d'un verger, le signal de la reprise des négociations.

La radio de Pékin, dans une émission captée à Tokyo, a déclaré que les officiers de liaison ont convenu "en principe" hier d'une date pour la reprise des pourparlers de paix. Ils se seraient entendus également sur d'autres questions telles que l'endroit des pourparlers, la sécurité de la zone neutre, les aménagements et "préparations nécessaires pour les pourparlers de trêve".

Mais la radio communiste ajoutait que la seule question à résoudre qui nécessite la tenue d'une autre réunion des officiers de liaison était celle de l'élargissement de la zone de neutralité.

Accusé d'homicide involontaire

Sherbrooke, 11. (PC) Adrien Veilleux, 44 ans, de St-Georges de Beauce, a été formellement accusé mardi, à Sherbrooke, devant le juge Edouard Boisvert, magistrat de district, d'homicide involontaire, à la suite de la mort de Raymond Lamoureux, 20 ans, de Richmond, dont le cadavre a été découvert non loin de la résidence de ses parents, le soir du 21 septembre dernier.

Réunion de la Croix-Rouge

Paris, 11. (AFP)— Au cours d'une réunion à Paris de la Commission permanente de la Conférence de la Croix-Rouge internationale, tenue au siège de la Croix-Rouge française, sous la présidence de M. André François-Poncet, ambassadeur de France, il a été décidé de tenir la 18e conference internationale de la Croix-Rouge à Toronto, Canada, au mois de juillet 1952.

Le bill sur la canalisation

Washington, 11—(PA)— Le comité des travaux publics de la Chambre des représentants des Etats-Unis n'a pas réussi à entendre tous les témoins dans l'étude d'un nouveau bill pour autoriser la canalisation tant discutée du St-Laurent et le programme connexe de développement hydro-électrique. A cause de ce retard, les observateurs croient que le vote sur ce bill ne sera pas que la semaine prochaine. Partisans de l'aménagement du St-Laurent, le général Pick a déclaré aux membres du comité que l'indice du coût de construction a monté de 3 pour cent depuis qu'il a évalué l'aménagement à $818,000,000 au mois de décembre 1950, mais que cette augmentation ne modifie pas nécessairement l'évaluation initiale.

Le différend anglo-iranien, vital pour les Etats-Unis, dit le président Truman

La défense des valeurs spirituelles

Cité du Vatican, 11. (AFP) — D'Ores et déjà le congrès mondial de l'apostolat laïque se révèle comme une manifestation débordant le cadre d'une action purement catholique.

Il semble bien, en effet, que le congrès s'oriente vers l'idée de lancer un appel non seulement aux catholiques, mais à tous les chrétiens et même à tous les hommes de bonne volonté, quelle que soit leur foi religieuse, pour assurer la défense des valeurs spirituelles dans le monde.

Cet appel ne devra en aucune façon être interprété comme une invite à la constitution d'une "croisade" contre qui que ce soit, mais comme un "message d'amour" pour une humanité meilleure et affranchie de tout matérialisme quel qu'il soit.

Le congrès, dans une résolution finale, définira la place des laïques et le leur mission aux côtés des clercs pour compléter l'apostolat ecclésiastique là où les prêtres ne peuvent pénétrer où là où le clergé est insuffisant.

Sur le plan international la résolution soutiendra la nécessité d'un renforcement des organisations internationales catholiques ainsi que la formation de militants compétents dans tous les problèmes internationaux.

Des questions plus techniques traitées au cours de la réunion des "carrefours" feront l'objet de conclusions à part et d'autre voeux touchant certains assouplissements à apporter à certaines prescriptions de l'Eglise pourraient être formulés en vue de faciliter certaines formes d'apostolat dans la société moderne et plus particulièrement dans le monde du travail.

Washington, 11 (AFP) Le conflit anglo-iranien des pétroles a fait l'objet hier de deux entretiens du président Truman, l'un avec le juge de la cour suprême des Etats-Unis, M. William Douglas, de retour d'un récent voyage dans le Moyen-Orient, et l'autre avec M. Henry Grady, ancien ambassadeur à Téhéran.

A sa sortie de la Maison-Blanche, M. Grady a déclaré que le président avait qualifié le différend anglo-iranien de "très sérieux et vital pour les Etats-Unis."

Appuyant sur le fait que le docteur Mossadegh s'était rendu aux Etats-Unis accompagné de nombreux techniciens, l'ambassadeur a souligné qu'un accord entre la Grande-Bretagne et Téhéran pourrait être conclu à New-York. Il a ajouté qu'il y avait un espoir de voir des personnalités américaines, y compris le président Truman lui-même, proposer de servir d'intermédiaire pour trouver une solution au conflit.

Nations-Unies, N.Y. 11 (AFP) Le Dr Mohammed Mossadegh, premier ministre d'Iran, compte se rendre à l'invitation du président Truman de venir à Washington, mais pas avant que les négociations autour du conseil de sécurité concernant le conflit anglo-iranien n'aient pris fin, a déclaré M. Hussein Fatemi, porte-parole de la délégation iranienne.

M. Fatemi n'a pas voulu préciser la durée envisagée pour ces négociations, ni s'il s'agissait de conversations préliminaires à une reprise des pourparlers entre les Iraniens et les Anglais, ou de ces pourparlers eux-mêmes.

C'est lundi après-midi que le Dr Mossadegh, exposera le cas de son pays dans le conflit anglo-iranien devant le conseil de sécurité. Le premier ministre iranien prononcera quelques remarques peu après l'ouverture de la séance, mais son discours, long d'une quarantaine de pages, sera lu ensuite par l'ambassadeur Ali Gholi Ardalan, repré-

(Suite à la page 7, 7e col.)

Projet mis de côté pour le moment

Washington, 11. (PA) On annonçait hier que les chefs militaires américains ont sérieusement étudié la possibilité de l'usage d'armes atomiques en Corée, mais que le projet a été mis de côté pour le moment.

Des renseignements de sources gouvernementales bien informées veulent que la question de l'usage de ces armes ait été l'une des raisons du récent voyage à Tokyo du général Omar Bradley.

Le général Bradley n'aurait pas été en faveur de l'usage de bombes atomiques à ce moment, parce qu'il était d'avis que les perspectives d'une trêve en Corée seraient meilleures.

Bradley, qui est président des chefs d'état-majors combinés, est en même temps conseiller principal du président des Etats-Unis.

Dans l'intervalle, le Congrès étudie une nouvelle proposition visant à renforcer la défense atomique de l'Amérique en fournissant aux nations "amies" les renseignements atomiques disponibles, mais ne comprenant pas les armements.

La proposition qui a été soumise par le comité atomique du sénat et de la Chambre des représentants exclut tous renseignements importants sur les plans et la fabrication d'armes atomiques, mais rendrait disponibles certains renseignements toujours secrets relativement à la production de matériaux fusionnables.

L'Allemagne orientale et l'unification allemande

Berlin, 11. (PA) — Poussée par les Russes, l'Allemagne de l'Est s'est dit prête à accepter presque toutes les conditions posées par l'Allemagne de l'Ouest pour la tenue des élections en vue de l'unification du pays.

Dans une session spéciale, le parlement de la zone soviétique a adopté une résolution acceptant la "majeure partie" des conditions de la république de Bonn.

La résolution renferme toutefois une réserve: La proposition des puissances occidentales exigeant une surveillance internationale des élections devra être "étudiée en commun".

Dans ce but, l'Est propose la nomination d'une délégation qui rencontrera des représentants du gouvernement de Bonn.

L'Allemagne de l'Ouest étudie la nouvelle offre avec beaucoup de scepticisme.

Cette offre est la plus intéressante faite jusqu'à maintenant par l'Allemagne orientale qui tente d'entamer des pourparlers d'unification avant que l'Allemagne de l'Ouest n'entre définitivement dans le pacte de défense de l'Ouest de l'Europe.

Plus tard, cependant, les alliés occidentaux et le chancelier Konrad Adenauer ont annoncé à Bonn un accord sur le rôle futur de l'Allemagne dans la défense de l'Europe. Ils ont ordonné à leurs spécialistes respectifs de préparer "un contrat de paix" pour remplacer le statut d'occupation de l'Allemagne de l'Ouest.

Otto Grotewohl, premier ministre de l'Allemagne orientale a déclaré au parlement que son gouvernement veut étudier les conditions occidentales mais non pas avec Adenauer. Il a accusé ce dernier de "rechercher la guerre et la vengeance" plutôt que l'unification de l'Allemagne.

Adenauer a affirmé qu'une Allemagne unifiée doit comprendre la Silésie, la Poméranie et la Prusse occidentale, territoire tombés aux mains de la Pologne et de la Russie en 1945. Pour les communistes de l'Est, cette attitude est une hérésie.

Les conditions occidentales pour la tenue des élections d'unification sont les suivantes:

La suppression de toutes les barrières de zone pour permettre à tous les partis de voyager dans toute l'Allemagne pour livrer leur lutte électorale pendant trois mois.

La liberté d'action pour tous les groupes et les individus au cours de la campagne et lors des élections.

Le scrutin secret surveillé par une commission internationale.

Le peuple russe désire une vie pacifique, dit Alan Kirk

New-York, 11. (AFP) — L'amiral Alan Kirk, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a déclaré hier à so narrivée par avion qu'il n'avait "pas été plus surpris que le reste du monde" d'apprendre que les Russes avaient récemment procédé à l'explosion d'une bombe atomique.

L'amiral a souligné qu'il était possible qu'il ne retourne pas à Moscou mais il a affirmé qu'il continuerait à servir comme ambassadeur jusqu'à ce que son successeur soit désigné.

Répondant aux questions des journalistes, l'amiral Kirk a dit qu'il n'avait pas d'informations au sujet de la santé de M. Staline mais qu'on avait pu constater que ce dernier, au cours de ses plus récentes apparitions en public, montait les escaliers d'une manière "vigoureuse". L'ambassadeur a ajouté qu'il n'avait pas vu M. Staline, sauf en public, depuis le mois d'août 1949.

Les journalistes lui demandant si à son avis le peuple russe avait l'esprit tourné vers la guerre où la paix, l'amiral Kirk a répondu: "La presse, la radio et le cinéma russes se livrent à une forte campagne contre le monde occidental et les Etats-Unis en particulier, mais le peuple russe désire, comme le peuple de toutes les nations du monde, une vie pacifique".

A une autre question, l'ambassadeur a répondu: "Dans les rapports avec l'Union soviétique, il ne faut pas être faible, il faut avoir de la force".

En reponse à d'autres questions l'amiral a déclare:

1.—Que sa mission à Moscou n'a pas été un échec.

2.—Que l'ambassade des Etats-Unis n'est pas en mesure de savoir quelles sont les activités soviétiques dans le domaine du réarmement. Les mouvements du personnel de l'ambassade, a-t-il ajouté, sont limités à un rayon de 30 mille du centre de Moscou, sauf autorisation spéciale du ministre soviétique des Affaires étrangères.

3.—Les commentaires faits par les organes du parti communiste en Russie, sur la crise anglo-iranienne des pétroles "ont été très réservés jusqu'à présent".

L'amiral a enfin déclaré qu'il s'entretiendrait à une date encore indéterminée avec le président Truman à Washington et qu'il occuperait le poste de conseiller de la délégation américaine à l'assemblée générale des Nations-Unies qui s'ouvrira à Paris le 6 novembre.

Le Canada fera sa part, dit Abbott

Paris, 11 —(PC)— L'hon. D.C. Abbott, a déclaré hier que le Canada entend faire toute sa part pour la défense de l'Ouest de l'Europe. M. Abbott représente le Canada à une réunion du Comité de coordination des armements des puissances du Pacte Atlantique, tenue au quartier général des alliés en Europe. Comme on lui demandait si le monde occidental serait en mesure en 1952 de résister à une première attaque, le ministre a ajouté : "Je suis optimiste par tempérament. Chaque nation devra naturellement faire sa part. Les nations de l'Europe sont maintenant plus en mesure de consacrer une part plus considérable de leur production aux fins de défense.

Les journalistes et le diner d'Etat offert à Rideau Hall

Ottawa, 11. (PC) Les Canadiens n'en apprendront peut-être pas beaucoup sur ce qui s'est passé au juste lors du chic diner d'état que le gouvernement a offert hier soir à la princesse Elizabeth et au prince Philip.

Au nombre des 102 invités de marque admis à la résidence du gouverneur-général, il n'y avait aucun représentant de la presse, et même le menu a été gardé secret.

Après avoir passé toute la journée à chercher à savoir ce qu'on allait servir au couple royal, les correspondants ont finalement appris hier soir, quelques instants avant que les invités commencent à se servir de leur couteau et de leur fourchette, que les autorités de la résidence du gouverneur avaient décrété que le menu ne serait pas rendu public.

"Government House" est la résidence du vicomte Alexander, gouverneur général, qui agissait comme hôte officiel à ce diner d'état.

Aucun reporter n'était présent à cause d'une situation qu'ils jugeaient inadéquate pour rapporter les événements de la soirée.

Tandis que le train des journalistes précédant le train royal roulait de Québec à Ottawa mardi soir les organisateurs officiels de la visite ont offert trois billets pour l'admission d'"observateurs" de la presse et de la radio à la condition que ceux-ci portent l'habit de soirée et la cravate blanche et qu'ils s'assoient sans rien à manger, dans un antichambre de la grande salle à diner.

A la suite d'une réunion de tous les correspondants, un porte-parole fut chargé de dire à un agent de relations extérieures qu'il pouvait renvoyer les billets au gouvernement accompagnés d'une "note de protestation rédigée en termes non équivoques".

Les reporters, au nombre de 50 et représentant quatre pays, se sont réunis peu après le départ de Québec où 15 d'entre eux avaient obtenu des billets pour faire le compte-rendu d'un banquet officiel du gouvernement provincial. Ils y avaient assisté en tenue de ville.

Courrier de Lévis

Officiers des Artisans de Lévis.

Dernièrement, au local de l'avenue Mont-Marie, à Lévis, eut lieu une soirée en l'honneur du renouvellement du Conseil de la Société des Artisans, de la locale No 1, de Lévis. Les officiers élus furent :

Président, M. Benoit Lemieux; vice-président, M. Roger Couture; aumônier, M. le curé Joseph Gingras; secrétaire, Mlle Madeleine Paradis; trésorier, M. René Couture; conseillères, Mme Honoré Perreault, Mme Joseph Langlais; conseillers, MM. Jean Picard et Marcel Gosselin; censeur, Mme Georges Perreault; cérémoniaires, Mme Albert Morin et M. Jean-Marie Maranda; porte-drapeau, M. Ls de Gonzague Thibault. Après la cérémonie d'installation des officiers élus, un programme récréatif fut donné par Mme Labrie et la soirée se termina par un goûter. Nos félicitations aux officiers élus.

Un accident d'automobile hier à Lauzon.

Hier matin, vers 8 heures 30, sur la rue St-Joseph, à Lauzon, en face de l'entrée du chantier maritime de la Davie Shipbuilding, s'est produit un accident d'automobile. M. Luc Beaumont, de l'Islet, se dirigeait en motocyclette vers Lévis, lorsque rendu à l'endroit mentionné plus haut, une automobile conduite par M. Léopold Béland, de St-Lambert, arriva en sens contraire et tourna la rue St-Joseph pour entrer sur le terrain Davie. M. Beaumont ne put arrêter sa bicyclette assez vite et vint donner sur la voiture. Il fut projeté violemment sur la chaussée et se blessa à une jambe, à la figure et aux mains. M. le Dr L.-P. Guay dut lui faire plusieurs points de suture. La motocyclette ainsi que l'automobile furent endommagées. Le constable Paul Bouchard, de la police de Lauzon, se rendit sur les lieux pour faire enquête.

Séance de comité général à Lévis.

Le conseil municipal de Lévis aura une réunion de comité général lundi soir prochain, à 8 heures, à l'hôtel de ville de Lévis, sous la présidence de M. le maire J.-Adélard Bégin. La séance régulière du conseil sera tenue mercredi soir prochain.

Semaine de prévention des incendies.

La présente semaine est consacrée à la prévention des incendies. A cette occasion, les autorités municipales de Lévis et de Lauzon ont autorisé la parade annuelle dans les principales rues de ces deux villes avec les voitures à incendie portant des inscriptions pour attirer l'attention des résidents sur les dangers d'incendie qui causent tant de dommages dans le pays et causent de nombreuses pertes de vies. La plupart de ces incendies désastreux sont causés faute de précautions et de prudence. On a distribué dans les familles par les enfants des écoles des feuillets contenant les moyens à prendre pour prévenir ces commencements de feux qui peuvent parfois dégénérer en conflagrations. Parmi les moyens à prendre, on suggère de ne pas laisser d'allumettes à la portée des enfants de s'assurer que les cigarettes que l'on jette sont bien éteintes, de ne pas laisser de rebuts et déchets près des fournaises, de cendres chaudes dans les caves, voir à ce que les cheminées soient ramonées, etc. Nous sommes à la période où il faut chauffer continuellement et il faut redoubler de prudence.

Le deuxième cours de l'Ecole des Parents.

Mardi soir dernier, en la salle du collège de Lévis, a eu lieu le deuxième cours de l'Ecole des Parents de Lévis. L'assistance était nombreuse, malgré les fêtes qui eurent lieu à Québec, à l'occasion de la visite de Leurs Altesses Royales. Le conférencier, M. Richard Joly, de Québec, psychologue, fut présenté par Mme Jacques Roy, conseillère de l'Ecole des Parents. M. Joly parla de la psychologie masculine de l'amour. On remarquait aux premiers rangs de l'assistance, M. l'abbé Joseph Gingras, curé de Lévis, Mme Richard Joly, épouse du conférencier, M. et Mme François Joly, Lt-col Joseph Matte, M. et Mme Georges Daigneault, de Québec, M. et Mme Arthur Fréchette de Lévis. Le troisième cours sera donné mardi soir prochain, en la même salle, par Mme Guy Boulizon, de Montréal qui parlera de la psychologie féminine de l'amour.

Les prières du Rosaire ce mois-ci.

Tous les soirs, dans les églises de la rive sud, on récite le Rosaire, tel que demandé par le Souverain Pontife, pour demander à la Ste-Vierge, que la paix soit rétablie. A Lévis, les personnes qui ne peuvent assister à la prière du Rosaire, le soir, pourront se rendre en l'église Notre-Dame, à 3 heures de l'après-midi, où l'on fait également la récitation du Rosaire.

Mariage Côté-Aubert.

Samedi matin dernier, à 9 heures, en l'église de Christ-Roi, a été célébré le mariage de M. Nérée Côté, fils de M. Joseph Côté, de St-Romuald, avec Mlle Colette Aubert, fille de M. Jean Aubert, de Christ-Roi.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Maurice Boutin, vicaire de la paroisse.

M. Joseph Côté servait de témoin à sa fille et M. Jean Aubert accompagnait sa fille. Pendant la messe, un beau programme de chant fut rendu.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut réception puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Clinique à Lévis.

Demain matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, il y aura clinique de B.C.G., vaccin contre la tuberculose.

Demain, à Pintendre, il y aura inspection médicale scolaire.

Ligue petites quilles de Chez J.-L. Demers Ltée.

Vendredi soir dernier, au Quille-O-Drôme de Lévis, eut lieu l'ouverture officielle de la ligue mixte de petites quilles de la maison J.-L. Demers Ltée. Des photos furent prises et le traditionnel ruban fut coupé par M. Armand Noreau, président du comité sportif et gérant des ventes de la maison Demers. Voici le résultat de cette première rencontre :

Sur allées 1 et 2, les Achats ont défait les Ventes par 3 à 1. Se distinguèrent pour les Achats, J.-P. Laliberté, avec un triple de 396 et G. Boulanger, un triple de 378; pour les perdants, M. Fortin roula un triple de 415 et R. Bourget 399. Allées 3 et 4, la Ferronnerie triompha des Camions par 3 à 1. Pour les vainqueurs, E. Boucher roula un triple de 408 et pour les Camions, G. Garneau roula un simple de 178. Allées 5 et 6, la Plomberie eut raison du Chauffage par 4 à 0. Pour les vainqueurs, R. Drapeau roula un triple de 398 et J. Samson, 397; pour les perdants, P.-E. Bourget se distingua avec un triple de 382. Le plus gros simple individuel de la soirée fut roulé par G. Garneau, 178; le plus gros triple, par M. Fortin, 415; le plus gros simple d'équipe fut roulé par la Plomberie, 685 et le plus gros triple d'équipe, par la Plomberie, avec 1832. Les équipes de cette ligue jouent tous les vendredis soirs, à 9 heures.

Ligue Sacré-Coeur de Lévis.

Mardi soir dernier, à 8 heures, dans la sacristie inférieure de l'église Notre-Dame de Lévis, fut tenue une assemblée des ligueurs du Sacré-Coeur de la paroisse, sous la présidence de M. J.-G. Couture. Tous les directeurs étaient présents.

M. le curé Joseph Gingras félicita les membres d'être aussi nombreux et recommanda, durant ce mois, de réciter le Rosaire dans les familles afin d'attirer les bénédictions du Ciel et pour obtenir le rétablissement de la paix dans le monde.

Sept nouveaux membres furent admis comme directeurs de la ligue du Sacré-Coeur.

Il fut décidé de former un comité qui portera le nom de comité social et sera ajouté aux comités de piété et de moralités déjà existant. M. Lorenzo Hallé en a été nommé prsident et M. A. Lamontagne, secrétaire.

La boite aux questions fut ouverte par M. l'abbé L.-P. Lemay. On les étudia et la discussion faite fut très intéressante.

La direction demande à ce que tous les membres assistent régulièrement à chaque réunion des ligueurs, le mardi soir.

Mort de Mme Vve Napoléon Gosselin.

On apprendra avec regret la mort de dame Emma Boisvert, épouse de feu M. Napoléon Gosselin, survenue hier, à sa résidence, à Québec. La défunte, âgée de 86 ans et 4 mois, était la mère adoptive de Mme Alphonse Hébert, née Alphonsine Lemay, de Thetford, de Mme Wilfrid Lord, née Lucienne Lemay, de Québec; la belle-soeur de M. et Mme Zéphirin Gosselin, de Charny, M. et Mme Ubald Boisvert, de Québec; la grand'mère de MM. Maurice, Lucien et Laurent Lord, de Québec. Elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousin et cousines. Les funérailles auront lieu samedi matin, en l'église Ste-Croix de Lotbinière. Les restes mortels sont exposésé No 206 rue Aqueduc, à Québec. Nous présentons aux parents de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Récitation du Rosaire samedi soir.

Le Service Marial de Christ-Roi demande à tous les amis de la Vierge du Sourire de se rendre samedi soir prochain, à la prière du Rosaire demandée avec tant d'instance par le Souverain Pontife. Comme d'habitude, toutes les intentions déposées seront recommandées durant cet office. On aura donc avantage de venir prier les uns pour les autres.

Funérailles à Ste-Bernadette. et à Beaumont.

Ce matin, en l'église de Ste-Bernadette, auront lieu les funérailles M. Joseph-Emile Bégin, époux de feu dame Eva Godbout, décédé accidentellement lundi dernier, à l'âge de 73 ans. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière de Lauzon et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, en l'église de Beaumont, auront lieu les funérailles de M. Paul-Emile Langlais, époux de dame Alphonsine Brochu, décédé lundi dernier, à l'âge de 34 ans. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits aux cimetière paroissial et inhumés dans le terrain de la famille.

Enquête du coroner.

M. le Dr Jean-Paul Fortin, de Lévis, coroner du district, tiendra une enquête ce matin, à 10 heures 15, à la morgue Thibault, à Lévis, sur la mort de M. Jean-Luc Duval, de St-Jean-Port-Joli, qui s'est blessé mortellement dimanche dernier, près du rond-point, à Lévis, en tombant d'un autobus.

Le service des signaux

St-Jean, 14—Clair, léger nord ouest. Descendant 9.45 a.m. Mont Notre-Dame, 9.55 a.m. Queenston, 10.55 a.m. Imperial Lachine, 10.25 a.m. Mont-Royal.
Pointe au Père, 158—Clair, ouest. Montant 12.30 p.m., Bomplate 100 est, dû 9. p.m.
Cap Madeleine, 299—Montant 7.30 a.m. Linda Dan.
Pointe Renommée, 330—Montant 9.30 a.m. Silversandal, 63 sud est. 11.45 a.m. Bulkarier 40 est. Descendant 9. a.m. North Pioneer, arrivé Rivière St-Paul.
CAP DES ROSIERS, 354—Clair, nord.
POINTE MAQUEREAU, 409—Clair, ouest.
Baie Comeau, 195—Arrivé hier 7.30 p.m. Frank H. Brown.
Pointe des Monts, 220—Clair, fort ouest.
Pointe de l'ouest, 332—Clair, nord ouest.
Pointe de l'Est, 444—Clair ouest.
Point Tupper, 581—Nuageux, nord. Descendant 12.40 a.m. Imperial Welland.
North Sydney, 575—Descendant 9.50 a.m. Fernwood.
Pointe Amour, 678—Clair, fort ouest.
Belle Isle, 739—Nuageux, fort nord ouest, Montant 8.30 a.m. Samaria 135 est. Descendant hier 9.30 p. m. Egton, 9.40 p.m. Beavercove.
Cap Race, 835—Clair, nord ouest. Montant 11.27 a.m. Capo Miseno 160 sud, midi Scherpendrecht 240 est. Descendant 8. a.m. Novaport 45 ouest.

Montréal à Québec

Longue Pointe, 134—Clair, nord est. Montant 9.35 a.m. London City, 10.05 a.m. Imperial London, 11.40 a.m. Cairnavon, 11.20 a.m. Ternefjell.
Cap St-Michel, 125—Clair, nord est. Montant 1.15 p.m. Bayshell. Descendant 12.40 p.m. New York News, 1.10 p.m. Consuelo.
Sorel, 100—Clair, calme. Montant 11.25 a.m. St-Léon C, 12.25 p.m. E. P. Murphy, 11. a.m. Driade. Descendant 11.35 a.m. Maud, 11.35 a.m. John S. Pillsbury, 12.20 p.m. Sarah B. 1.05 p.m. Ascania.
Trois-Rivières, 68— Clair, calme. Montant 9.30 a.m. Athens, 9.35 a.m. G. T. D. Parti montant 10.40 a.m. Keyshey.
Batiscan, 51—Clair, ouest. Montant 12.40 p.m. Lismoria. Descendant 1.30 p.m. Imperial Collingwood, 1.25 p.m. Shageray, 1.20 p.m. H. M.C.S. Ontario. 1.25 p.m. Casion.
Grondines, 41—Clair, ouest. Descendant 12.40 p.m. Goelette.
ST-Nicolas, 13—Clair, nord ouest. Montant 12.05 p.m. V. J. 11.25 a.m. Caspiana, 11.10 a.m. Lady Grey, 11.45 Detector, 1.25 p.m. Western Rancher.
Québec,— Clair, nord. Arrivé ouelle,. 1.45 p.m. F. Mary, 1.45 p.m. Quinnette, 2.10 p.m. Jean Guy, 2.10 p.m. J.E.D. Arrivé descendant 10.15 a.m. St-Siméon C. Parti descendant 12.50 p.m. Laurentide Trader, 1. p.m. Rivière Portneuf, 1.45 p.m. St-Marcelin, 2. p.m. Guy Bartholomew.

Dernière heure

Ile aux Grues, 31—Clair, ouest.
Cap Saumon, 82—Clair, léger Northcliffe Hall.
Pointe Renommée, 330—Clair, léger nord ouest. Montant 11.30 a.m. Ameriki, 1.05 p.m. Anguslake 200, sud est. Descendant 1.55 p.m. Mont Joli, pour New Carlisle.

Aux funérailles de Mme Georges Parent

Une nombreuse assistance composée de plusieurs personnalités, d'universitaires, de professionnels, de représentants des autorités militaires du district de Québec et d'un fort groupe de citoyens, a rendu hier matin un ultime hommage à la mémoire de Mme Georges Parent, née Katleen Grenier, veuve de feu le sénateur Georges Parent, décédée à l'âge de 71 ans, dont les funérailles se sont déroulées en l'église St-Dominique.

Le R. P. Marc Labonté, o.p., curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par Monseigneur J.-O. McNicoll, P.D., assisté de MM. les abbés Benoit Fortier et Henri Gingras.

Dans les stalles du sanctuaire on voyait le R. P. Lefaivre, P.B., M. l'abbé Jacques Garneau et M. l'abbé Horace Gagnon.

Dans le défilé, à la suite du corbillard que précédaient trois landaus de fleurs, le deuil était conduit par les fils de la défunte : le lieutenant-colonel S.-G. Parent et Jacques Parent; ses petits-fils, Georges, Louis et Claude Parent; son frère, M. Gustave Grenier; ses beaux-frères, MM. Guy Vanier, c.r., A.-J. Major, Robert Laurier, Chs Parent, m.p., Clinton Soucy, Paul-E. Parent.

Dans l'imposant défilé, on voyait : l'honorable juge Noël Belleau, l'honorable juge Aimé Marchand, l'honorable Hector Laferté, c.l., M. le juge Alphonse Garon, M. le juge Hugues Fortier, S. H. le recorder R. DeBlois, Me J.-P.-A. Gravel, c.r., M. Jean Lesage, m.p., M. Jacques Galipault, avocat, Claude Pratte, avocat, Raymond Belleau, n.p., Lavery Sirois, n.p., Edouard Hamel, i.c., le lt-col Henri Gagnon, président du "Soleil", le lt-col Oscar Gilbert, président de l'"Evénement-Journal", Gérard Corriveau, c.r., le docteur Massue Fortier.

On remarquait aussi le brigadier Fleury, commandant du district militaire de Québec ; le brigadier M.-G. Archer, le major G. de Grandpré, le major G. Grenier, le lt-col Pouliot, le lieutenant Leduc, le capitaine J.-C. Bouffard, les sous-lieutenants, M. Fillion, P. Caron, Jean Côté, les cadets-officiers Guy Leclerc et J. Vézina.

MM. le docteur P.-H. Rainville, le docteur Chs Laflamme, Paul Chartrain, avocat, Jean Champoux, J.-L. Richard, Dan. Dussault, G. McNicoll, H. Coulombe, Paul Gendron, Léonce Veilleux, Georges Bray, Come Simard, Etienne Simard, M. Simard, Hector Routier, Paul Richard, Robert Samson, Bernard Hamel, Georges Deschenes, D. O'Gallagher, E.-A. Tremblay, J.-A. Valin, le major Ls Lacerte, Jean Dolbec, Paul-H. Giguère, Cliff O'Dowd, Léo Légaré, Marcel Bédard, Ignace Bilodeau, G. Chouinard, Ant. Beaulieu, le docteur J.-E. Perron, Paul Audet, le docteur Jacques Audet, Hébert Chrétien, A.-A. Almeras, F. Gauvin, Jules Frémont, Georges Guimont, Lucien Paquet, Geo. Belley, B. Picher, Artheme Belley, J. Turcot, L.-O. Morency, E.-G. Brousseau, L.-O. Morency, P.-H. DeRome, Taschereau Fortier, V. Marceau, Ernest Madden, Noël Belleau, Raymond Laflamme, Paul Gendron, L.-P. Turgeon, J.-B. Pelletier, J.-P. Jacques, Chs Marchand, Lucien Carette, Roger Méthot, C.-E. Angers, A. Longpré, i.c., Guy Fortier, Alexandre Amyot, Georges Falardeau, Guy Geoffrion, Chs Bédard.

M. Germain Lépine, de la maison Adélard & Gustave Lépine, dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

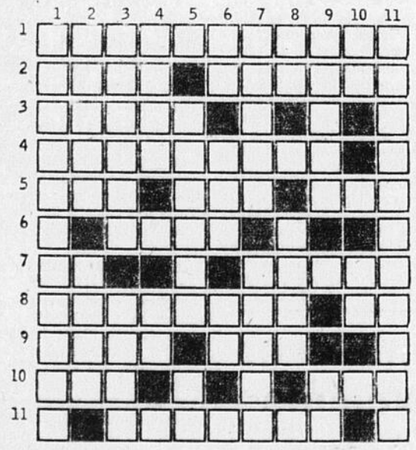
Régiment anglais

Le Royal Scots régiment, formé en 1633, est considéré comme le plus ancien des régiments d'infanterie de l'armée britannique de cette classe.

GRANDE VENTE
Commençant vendredi le 12 octobre. Robes de lainage et crêpe de très belle valeur pour $5.00, $10.00 et $15.00. Camisoles .50, Bas $1.00, Slips $2.00, Robes de nuit $3.95 (valeur de $8.00), Gilet de lit $1.00.
Comme nous abandonnons la vente des sacoches nous sacrifierons celles qui nous restent pour $1.00, $2.00, $5.00 et $10.00.
Nous accorderons aussi un escompte de 10% sur toute la marchandise non réduite durant cette vente.
L'ELEGANCE
(Mme H. Dixon) prop.
84 Côte du Passage, Lévis, Tél. : 1228



Mots croisés



HORIZONTALEMENT
1 — Chose ridicule.
2 — Instrument qui sert à attaquer — Variété de chou-rave.
3 — Genre de poissons.
4 — Genre d'anthozoaires.
5 — Epoque — Colère — Partie de la charrue.
6 — Souverain.
7 — Carte à jouer — Raide.
8 — Roi d'un très petit Etat — Conjonction.
9 — Enoncer — Recueil de bons mots.
10 — Epoque — Partie intérieure du pain.
11 — Qui n'est plus d'usage.

VERTICALEMENT
1 — Protéger.
2 — Lever des troupes — Dernière partie du jour.
3 — Genre de poissons téléostéens — Colères.
4 — Administre — Equerre.
5 — Allonger — Ville de Chaldée.
6 — Conjonction — Colère — Note.
7 — Sans valeur — Ecrivain français.
8 — Ville de Chaldée — Lettre grecque.
9 — Qu'on apporte en naissant (pl.) — Pronom personnel.
10 — Equerre — Cube à jouer.
11 — Petits pics.

SOLUTION DU PROBLEME D'HIER

R	E	S	I	L	I	A	T	I	O	N
E	T	E	■	I	I	I	■	R	O	I
S	I	■	R	O	■	M	I	■	F	A
I	R	L	A	N	D	A	I	S	■	I
N	E	E	■	C	E	T	T	E	■	S
I	R	■	S	E	S	■	E	■	T	E
F	I	■	A	■	R	■	S	A	M	■
E	R	■	R	U	G	O	S	I	T	E
R	A	M	E	■	A	M	E	■	O	N
E	M	P	I	E	T	E	M	E	N	T
S	E	■	N	U	E	■	E	T	E	■



★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

par

Laura Wheeler

No C740

Un petit tablier pour la grande fillette qui veut imiter sa maman dans les besognes domestiques. Merveilleux appliqués zoologiques complétés de ric-rac. Une création qui fera l'enchantement de votre entourage.

Ce patron vous est offert pour trois grandeurs différentes : 4, 6, 8 ans, et contient toutes les instructions nécessaires.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B —Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.



Votre famille épelle-t-elle
RÉGULARITÉ
avec 3 lettres seulement?



ENO

Un mot familier pour régularité depuis plus de 80 ans

Pour les meilleures raisons, des millions de familles comptent sur ENO pour les aider à rester bien portantes.

Le "Sel de Fruit" d'ENO leur fournit ce qu'elles veulent pour jeunes et vieux . . . un laxatif *doux, efficace, sûr,* et un antiacide *doux.*

Votre famille aussi peut compter sur ENO . . . une bonne chose à avoir toujours chez soi, pour emploi lorsque nécessaire.

Achetez le grand format famille aujourd'hui — à votre magasin préféré.



"SEL DE FRUIT"
ENO'S
Laxatif et Antiacide Doux

Le *F.P. fait "marcher" les affaires!



Le Télétype par F.P. peut aider la marche de vos affaires . . . tout comme il aide les compagnies de camionnage et les autres entreprises pour lesquelles le problème des communications est important, en leur permettant de mettre les commandes en marche plus rapidement et de simplifier les écritures.

Téléphonez à votre bureau de télégraphe local . . . un technicien vous fera donner une démonstration . . . et vous prouvera que le F.P. peut activer vos affaires.



SERVICE DE Télétype PAR Fil Privé

PACIFIQUE CANADIEN — CANADIEN NATIONAL

Nos deux compagnies assurent plus de 75% du service canadien de télétype

$2.40 GRATIS



ARGENT ou Cadeaux

Gagnez de L'Argent 30% ou de magnifiques primes en vendant les plus belles cartes de Noël et de Bonne Année. C'est facile c'est payant. Tous, dans vos loisirs, vous pouvez travailler avec nous. Vous n'avez RIEN A DEBOURSER. Faites votre demande en lisant notre annonce et vous recevrez un BEL ASSORTIMENT DE $8.00 DE CARTES DE NOEL ET BONNE ANNEE et notre Catalogue de jolies primes. Vous payez lorsque la vente est terminée. Alors nous vous envoyons votre prime.

ECRIVEZ-NOUS ! DEMANDEZ UNE BOITE DE $8.00 ET LE CATALOGUE GRATIS A.

ALLEN NOUVEAUTÉS ENR.
ST-ZACHARIE, QUÉ.

AU BORD DE LA RIVIÈRE

Roman-feuilleton de
JANE ABBOTT

Traduction de L'Evénement-Journal

No 17

Au chantier de construction, dans ce qui reste de la lumière printanière du jour, Honoré et les deux Canadiens français travaillent aux mâts du navire de Jules. "Vienne la semaine prochaine et il sera prêt à être lancé", lui a dit Daniel. "Bons travailleurs", a-t-il dit aussi en parlant des deux étrangers. Ce sont des jeunes hommes bruns, robustes et vaillants. "Ils savent comment construire un navire résistant", a dit Daniel. Cela, Jules le sait, c'est tout ce qu'il a fallu pour gagner l'approbation de Daniel.

Daniel apporte les pipes et ils s'assoient ensemble sur la marche de la cabane; ils allument et fument. Les yeux de Jules passent des jeunes gens à l'ouvrage à la large embouchure de la crique.

— Cela va faire un bon havre, dit-il. Un havre de chargement, l'autre côté de la crique. Je le croyais plus près de la Roche, mais ce sera plus pratique ici, où le courant n'est pas aussi rapide.

— J'ai calculé que vous alliez organiser quelque chose comme cela.

— Pensez-vous que nous ayons de la misère à lever un équipage?

— A cette époque de l'année il y en a beaucoup qui cherchent à courir l'aventure. Moi-même je brûle de l'envie de m'embarquer. Voyez quelle attirance ont sur vous ces grands lacs. Oui, cela ferait bien mon affaire et mon plaisir en même temps que de servir comme matelot à bord — si j'avais vingt ans de moins.

— Je pense que votre besogne est ici, Daniel. Mais plus tard, un bon jour, nous nous embarquerons — comme passagers à bord de notre propre navire. Oui, nous irons sur l'eau.

— Honoré en a l'idée depuis que nous avons posé la quille. Cependant que tout dernièrement, j'y pense, il a cessé d'en parler. Daniel risque un clin d'oeil dans la direction de Jules. "Je devine que c'est votre jeune parente qui lui a mis d'autres idées en tête."

— Ma nièce ? demande Jules avec surprise. "Honoré ne l'a rencontrée qu'une couple de fois — et ils n'ont pas longtemps parlé ensemble."

Daniel pouffe de rire. "Il n'est pas besoin de regarder un joli visage ni de parler à une gentille jeune fille comme cela plus d'une fois pour avoir de ces idées. J'ai tout compris — il prend maintenant grand soin de sa personne, ce qui veut dire qu'il espère avoir une seconde occasion de sortir avec elle, comme il l'a fait l'autre jour. Je vous dis qu'il fait le beau comme il ne l'a jamais fait auparavant. Et il s'est mis à lire le soir — il a emprunté un livre de la fille de la veuve Toussaint. Je ne sache pas qu'il ait lu depuis qu'il a quitté l'école."

Régine, Berthe — maintenant Honoré. Jules sourit.

Plus sobrement, Daniel ajoute : "Il est peu probable que la jeune fille le regarde favorablement, fine jeune dame comme elle l'est. Mais cela ne lui fera pas tort, à lui, de penser à elle — ce sera comme prendre du soufre et de la mélasse pour le sang."

Jules reprend : "Elle ne doit pas rester ici longtemps — son père ou son frère vont bientôt venir la chercher. Honoré peut retourner à son idée de monter à bord du Brick pour le premier voyage qu'il fera. Cette expérience lui fera grand bien.

La noirceur tombe. Les jeunes hommes cessent de travailler, les deux Canadiens français disparaissant derrière la cabane. Honoré se rendant sur le bord de l'eau.

— Il cherche le meilleur endroit où lancer le brick, dit Daniel. Il le trouvera bien aussi. Dans la voix de Daniel perce une grande fierté. "On dirait que le gars a dans le sang tout le savoir-faire voulu pour ce qui est de la construction des navires."

Avec chaleur dans la voix, Jules reprend : "C'est un type à qui nous pourrons confier notre entreprise, quand il nous faudra la quitter."

— Vous n'avez pas peur des chasseurs de corneilles dans les environs ? demande Daniel au moment où Jules s'apprête à retourner chez lui.

Jules ne pense plus guère à cet épisode. "Non, je n'en ai pas peur. Allons-nous dire lundi prochain pour le lancement ?" Si la date en était aussi rapprochée que cela, Jeannette ne serait pas déçue pour le rôle qu'elle est destinée à jouer dans la cérémonie.

Daniel fait oui de la tête. "Nous allons voir à ce que le brick soit prêt pour ce jour-là."

— o —

Une fois les chemins secs, un plus grand nombre de conducteurs d'animaux et de trafiquants viennent à la taverne; il y en a qui passent la nuit. Il faut les nourrir; aussi la besogne de Régine et de Berthe s'en trouve-t-elle doublée. Mais Jeannette travaille à quelque besogne secrète dans sa chambre.

Lorsqu'elle va rejoindre Jules pour se rendre au lancement du navire elle a un petit paquet à la main. Jules a fait préparer leurs chevaux et il tend la main à sa nièce pour l'aider à monter en selle. Elle dit alors : "Attendez, et elle développe le paquet. Oncle Jules, j'ai fait cela pour le navire nouveau."

Elle déploie une banderole de soie bleue sur laquelle est brodé un trèfle à quatre feuilles. "Elle n'est pas aussi belle que je l'aurais voulue, mais elle n'en va pas moins porter bonne chance."

Le bleu de la banderole est vaguement familier à Jules. Soudain il se rappelle d'où vient la soie. "Jeannette, vous l'avez taillée dans cette robe."

— Pourquoi pas ? Je ne suis pas pour la porter à la frontière.

Sa sensation de trahison le frappe de nouveau. Il palpe la pièce de soie, étudie la broderie, pour qu'elle ne laisse pas cete sensation sur son visage.

— Très jolie, ma chère. Je vais donner des ordres pour qu'à chaque voyage elle flotte à la tête d'un mât.

A l'arrivée de Jules et de Jeannette au chantier, ils s'aperçoivent que les constructeurs ont glissé la coque jusqu'au bord de l'eau, où elle attend la cérémonie du baptême. Honoré est en frais d'en peinturer le nom sur l'étrave. Jos et Jean, les Canadiens français, installent sous la coque d'autre pièces de bois graissées. Daniel se tient d'un côté, surveillant la besogne; il a dans les yeux un éclat brillant inaccoutumé.

Jeannette s'approche immédiatement d'Honoré. "Oh, laissez-moi peinturer une lettre, s'il vous plait", demande-t-elle suppliante.

— Assurément. Honoré lui passe son pinceau.

Avec grand soin elle forme un T. A Jules, qui les regarde, ils paraissent tout deux très jeunes, debout là, l'une près de l'autre, le soleil brillant sur leur tête nue, leur visage tendu par l'importance du moment. Pour eux il semble à Jules que c'est une promesse.

— Avez-vous aporté la bouteille ? demande Daniel, soudainement solennel lui-même.

Jules le produit.

Honoré a monté une plateforme grossière sur laquelle peut se tenir Jeannette. Il se tient à son côté prêt à l'aider. Jos et Jean s'approchent des amarres qui retiennent la coque à la grève en pente. Voici que Daniel prend charge de la besogne de surveillance. Il inspecte les pièces de bois, la situation de la coque, crie à Jos et à Jean de se tenir les yeux ouverts. A Jeannette : "Quand j'aurai compté trois, mademoiselle, vous casserez la bouteille. Et toi, Honoré, tu la laisseras glisser au plus vite, de peur que la coque ne chavire. "Sur son visage la sueur perle à grosses gouttes.

Jules se sent lui-même perspirer.

— Un. La voix de Daniel est rude. "Deux". Il y a une pause, puis il hurle : "Trois" !

Les haches de Jos et de Jean décrivent de grands arcs. Dégagée, la coque frissonne, s'élance vers l'eau. Le bras de Jeannette se lève, la bouteille se casse sur l'avant du brick. Au même moment, presque, Honoré la saisit par en arrière et la dépose à terre.

Elle s'appuie contre lui, étourdie, le visage contre la rude étoffe de sa manche. "Est-ce que — j'ai été effrayée — a-t-elle cassé ?"

Elle est là tremblante et le bras d'Honoré, la supportant, resserre son emprise. Il a de la voix maintenant. Il lui dit : "Très joliment réussi, madame, le liquide s'est répandu partout. Et regardez le navire".

Jeanne s'éloigne un peu de lui, et regarde la coque, qui se balance gracieusement sur l'eau, mais elle flotte à merveille. "Elle est magnifique", s'crie-t-elle.

— Attendez que ses mâts soient montés et que le brick ait reçu ses agrès !

— J'ai fait une banderole porte-bonheur. Mon oncle Jules dit qu'elle devra toujours flotter à la tête d'un mât.

D'une profonde poche de sa jupe, elle tira le paquet qu'elle donne à Honoré pour l'ouvrir.

Dans ses mains rugueuses il tient la fine soie : il la regarde avec une sorte de révérence. Puis il la regarde et dans ses yeux il y a quelque chose de cete même révérence avec laquelle il a regardé la banderole. Cela confond Jeannette et pour cacher sa confusion elle affecte un air d'amusement. "Quoi, elle n'est pas belle du tout, monsieur Riou ! Je l'ai faite avec la soie d'une vielle robe — elle est réellement très grossièrement faite ! Et veuillez ne pas m'appeler madame".

Elle voit rougir profondément le visage d'Honoré et elle sait tout de suite qu'elle l'a blessé, chose qu'elle n'a pas eu l'intention de faire. Mais à ce moment Jules les invite de monter à la cabane ; elle n'a pas le temps de lui présenter des excuses.

Dans la cabane, Daniel sort le cognac. Il faut boire à la santé du brick. "Que mademoiselle propose elle-même la santé, à la façon dont cela lui plaira", suggère Daniel.

(à suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

85e année — No 127 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, JEUDI 11 OCTOBRE 1951 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

Pose de la pierre angulaire du nouveau pavillon de l'Ecole de Commerce

S. E. Mgr Roy ira rendre visite à nos armées en Extrême-Orient

A titre d'Ordinaire des armées canadiennes, S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, s'apprête à se rendre au Japon et en Corée. Il prendra l'avion lundi prochain pour aller faire sa visite pastorale auprès des troupes canadiennes en service dans ces deux pays d'Extrême-Orient.

S. Exc. Mgr l'Archevêque sera accompagné de ses vicaires délégués, le colonel (Monseigneur) C.-E. Beaudry, M.B.E., P.D., directeur des Services de l'aumônerie catholique pour l'armée, du R. P. M.-P. Mac-Isaac, C.SS.R., aumônier en chef catholique de la marine royale canadienne, et du capitaine de groupe L.-A. Costello, directeur de l'administration religieuse (CR) pour le corps de l'aviation royal canadien.

Le voyage durera une couple de semaines. Pour le retour comme pour l'aller, S. Exc. Mgr Roy et ses compagnons emprunteront la voie des airs.

Ottawa, 11. (PC) On a appris que l'armée a invité des hauts dignitaires des clergés catholique, presbytérien, anglican et de l'Eglise Unie du Canada à visiter la Corée le mois prochain. On s'attend que tous acceptent l'invitation de l'armée.

Le voyage durera environ deux semaines.

Ont été invités par l'armée, S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; le Rév. Norman Kennedy, de Régina, modérateur de l'Eglise presbytérienne; le Très Rév C. M. Nicholson, d'Halifax, modérateur de l'Eglise Unie du Canada, et le Très Rév. Walter Barfoot, d'Edmonton, primat de l'Eglise anglicane au Canada.

Déjeuner offert au congrès de la presse par les journaux locaux

Les membres de la Presse Canadienne et de l'Association canadienne des quotidiens (C.D.N.A.), ainsi que leurs dames, ont été reçus hier midi à un déjeuner offert sous les auspices conjointes des journaux de la ville de Québec. Les directeurs de la Presse Canadienne et de la C. N.N.A. tiennent actuellement leur réunion semi-annuelle en notre ville.

Ce déjeuner, qui fut offert à la salle Jacques-Cartier du Château Frontenac, a été tenu sous la présidence conjointe du lieutenant-colonel Henri Gagnon, président du "Soleil", vice-président de l'"Evénement-Journal" et ancien président des deux associations; du lieutenant Oscar Gilbert, président de l'"Evénement-Journal" et vice-président du "Soleil"; M. Ernest Moreau, administrateur de l'"Action-Catholique"; et du major A.-G. Dunn, président du "Chronicle-Telegraph".

M. A.-F. Mercier, gérant-général du "Soleil" et de l'"Evénement-Journal", a souhaité à l'issue du déjeuner la bienvenue, au nom des journaux québecois, au directeurs et officiers des deux associations qui sont actuellement en nos murs pour des séances d'étude régulières.

Monsieur E.-C. Whitehead, président de l'Association canadienne des quotidiens; M. F.-I. Ker, président de la section canadienne du Commonwealth Press Union; et M. R.-H. Thomson, premier vice-président de la Presse Canadienne, ont remercié tour à tour, au nom de l'association qu'ils représentaient, les journaux de Québec pour le déjeuner.

M. Louis Paré, directeur de l'Office Municipal du Tourisme, a invité les épouses des membres des diverses organisations de presse siégeant au Château Frontenac, à un thé qui sera offert cet après-midi, à quatre heures, au Manoir St-Castin, au Lac Beauport. Ce thé est offert par l'Office du Tourisme.

Outre les personnalités ci-dessus mentionnées, avaient également pris place à la table d'honneur: Mme A.-F. Mercier, Mme E.-C. Whitehead, M. Allan Holmes, premier vice-président de la C. D. N. A. et Mme Holmes, Mme Louis Paré, Mme Irma Elliott, M. Victor Sifton, ex-président de la Presse Canadienne; et M. Emile Castonguay, gérant de "l'Action Catholique".

Hier soir, entre cinq et sept heures, avait lieu une réception offerte par le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, à sa résidence, en l'honneur des directeurs de ces diverses organisations et de leurs épouses.

Gratis Pour L'Asthme

Pour vous prouver combien vous pouvez obtenir un soulagement rapide et agréable de la toux, de la respiration difficile, des sifflements et de l'insomnie que cause l'asthme, envoyez simplement vos nom et adresse pour obtenir un paquet de $1 de Azmo-Tabs absolument gratis. Sans frais ni obligation. Dites simplement à vos amis combien cela vous a aidé. Envoyez une carte postale.

The Knox Company, Department 245
Knox Bldg., Fort Erie, Ontario, Canada.

$100,000 pour l'enfance

Nations-Unies, N. Y., 11. (AFP) Le gouvernement d'Indonésie a informé l'O.N.U. qu'il a mis l'équivalant de $100,000 à la disposition du Fonds international de secours à l'enfance pour l'année 1951.

REMY BEAULIEU B.A., O.O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE POUR LA VUE
34 de la Couronne (Ch. 2) Telephone : 2-3592
TRAITEMENTS DE DEVIATIONS DES YEUX

Chacun d'eux paiera une amende de $100

Deux chauffeurs de taxi de Grand'Mère, accusés d'avoir conduits leurs véhicules alors qu'ils étaient en état d'ivresse, le 3 janvier dernier, à Charlesbourg, s'en sont tirés avec une amende de $100 chacun et le paiement des frais, après qu'ils eurent avoué leur culpabilité à une accusation de conduite dangereuse.

M. le juge Thomas Tremblay, juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix, a accepté une recommandation du bureau du procureur-général de réduire l'accusation dans les deux cas de Gilbert Ferron et de Roland Laforme. Leurs permis de conduire ont cependant été suspendus pour une période de trois mois

Mme Pierre Dumas élue présidente

Madame Pierre Dumas a été élue présidente des Dames de la Ste-Famille de la paroisse St-Roch, hier soir, au cours d'une réunion de cette confrérie tenue sous la présidence de son directeur, M. l'abbé J.S. Paradis. Madame Dumas devient donc la huitième présidente de la confrérie dont la fondation remonte au 26 avril 1896; Mgr Antoine Gauvreau était alors curé de St-Roch. On remarque le nom de Madame Zéphirin Paquet, épouse du fondateur de la Compagnie Paquet, au nombre des officières élues lors de la première élection. La confrérie compte présentement plus de 600 membres.

Pour le prochain terme d'office, Mme Dumas sera assistée dans ses fonctions de Mmes Lucien Cantin, 1ère vice-présidente; Gabriel Bélanger, 2ème vice-présidente; Maurice Drouin, secrétaire; O. Chabot, assistante secrétaire; A. Asselin, trésorière. Les conseillères: Mmes R. Asselin, J.O. Loiselle et A. Lachance, Aumonières: Mmes S. Marier et Jos. Turcotte. L'organiste sera Mme L.J. St-Cyr cependant que la chorale sera dirigée par Mme Camille Rhéaume.

Lunch privé offert au couple princier

Ottawa, 11. (PC) Le premier ministre St-Laurent a reçu privément à un lunch, hier, la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg. Au nombre des invités à la résidence officielle du premier ministre se trouvaient : le gouverneur général et la vicomtesse Alexander ; le ministre du Commerce, le très hon. C.-D. Howe, et Mme Howe ; le chef du parti progressif-conservateur, M. Georges Drew, et Mme Drew ; les présidents de la Chambre des Communes et du Sénat et leurs épouses ; sir Alexander Clutterbuck, haut-commissaire du Royaume-Uni, et Mme Clutterbuck.

Feu de cheminée

Le seul incendie signalé au cours de la soirée d'hier n'était qu'un simple feu de cheminée à 269 rue Morin, au logis de M. Paul-André Simard. Les pompiers, sous la direction du lt. Lemoine et du chef de district D. Guay furent appelés vers 10 hres 45 et restèrent une trentaine de minutes sur les lieux.

Remise de trois doctorats d'honneur en Sciences commerciales. — Allocution du premier ministre de la province. — Le recteur de l'université, bénit la pierre angulaire.

Les sommités du milieu universitaire, du monde des affaires et de l'industrie, ont entendu hier l'hon. Maurice-L. Duplessis, premier ministre de la province, dire aux étudiants en Commerce de Québec : "Nous sommes en droit d'attendre plus de vous que des générations passées."

C'est à la cité universitaire de Sainte-Foy, après avoir présidé à la pose de la pierre angulaire du nouveau pavillon de l'Ecole de Commerce de Laval — magnifique et spacieux immeuble — que M. Duplessis s'est ainsi exprimé. Après son allocution et celles d'autres hauts dignitaires; toutes les personnalités présentes, au nombre de quelques centaines, se sont transportées au pavillon Mgr Vachon où s'effectua la remise officielle de trois doctorats d'honneur en Sciences commerciales. Les récipiendaires étaient l'hon. J.-Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce; M. J.-Edouard Simard, grand industriel de Sorel; et le R. F. Palasis, é.c., fondateur en 1925 de l'Ecole de Commerce. Un vin d'honneur termina la double manifestation universitaire.

Un troisième événement s'ajouta aussi : la fondation d'un bulletin trimestriel de l'Ecole de Commerce de l'université Laval, sous la direction du R. F. Clément, é.c., bien connu comme écrivain et, notamment, comme auteur du roman "Les élus que vous êtes". Le premier numéro de la nouvelle revue, qui porte le titre "Hermès", est paru hier. Toutes les personnes présentes à la double manifestation en ont reçu un exemplaire. Au point de vue technique, la revue est une réalisation des Presses Universitaires Laval.

A la cité universitaire de Sainte-Foy, Mgr Ferdinand Vandry, recteur de Laval, a béni à 3 heures 30, la pierre angulaire du nouveau pavillon de Commerce. Il était entouré sur une estrade d'occasion de M. Duplessis et de plusieurs ministres provinciaux. Les invités de marque et les personnalités se sont ensuite rendus dans la vaste Salle de lecture du nouvel immeuble où des allocutions ont été prononcées par le R. F. Marc-André, é.c., directeur actuel de l'Ecole de Commerce; M. Lucien-H. Borne, maire de Québec; Mgr Vandry et l'hon. Duplessis.

Par autobus ou automobiles, tous ont quitté ensuite la cité universitaire pour se rendre au pavillon Mgr Vachon, boulevard de l'Entente. Les professeurs de Laval ont revêtu leurs toges, avec bandes d'hermine, puis s'est déroulée la remise des doctorats d'honneur selon les traditions universitaires. Au nom de M. Simard et du R. F. Palasis, comme en son nom personnel, l'hon. Beaulieu a remercié l'université Laval des distinctions accordées.

Le souvenir de la journée d'hier est conservé dans un tube métallique que l'on a déposé à l'intérieur de la pierre angulaire du nouveau pavillon de Commerce.

Copie de la charte

L'on a mis notamment dans le tube une copie d'un document désormais historique, dont on trouvera le texte ci-après :

"En l'An du Seigneur mil neuf cent cinquante et un, le treizième de l'élection de Notre Saint-Père le Pape Pie XII, glorieusement régnant, le quinzième de l'accession au trône de Sa Très Gracieuse Majesté George VI, le deuxième de la nomination de Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, l'Honorable Gaspard Fauteux, le cinquième de la consécration épiscopale de Son Excellence Maurice Roy, archevêque de Québec, le troisième de la vingt-troisième Législature de la Province de Québec dirigée par l'Honorable Maurice-L. Duplessis, Premier ministre, a été posée solennellement la pierre angulaire du pavillon de l'Ecole de Commerce de l'Université Laval, édifié grâce à la munificence du Gouvernement de la dite Province et de la Cité de Québec, et à la générosité des hommes d'affaires et du public."

Vingt-deux signatures

Le document se termine par la mention : "A Québec, ce dixième jour d'octobre mil neuf cent cinquante et un", puis suivent les signatures des 22 personnalités suivantes :

Son Excellence Mgr Maurice Maurice Roy, Archevêque de Québec; l'hon. Maurice-L. Duplessis, premier ministre; Mgr Ferdinand Vandry, recteur; Rév. Frère Marc-André, directeur; Rév. Frère Palasis, l'hon. Onésime Gagnon, l'hon. Antoine Rivard, l'hon. Gérald Martineau, S. H. le maire Lucien Borne, M. Paul-Henri Guimont, M. Ludger-Paul Duchaine, M. Paul Bruneau, Rév. Frère Marc-Marie, provincial; M. J.-Ulysse Ste-Marie, M. J.-C.-D. Rochette, lt-col. Hervé Baribeau, M. Guy-A. Paquet, M. Lucien Mainguy, architecte, M. Charles Demers, entrepreneur, M. Léo Dufresne, ingénieur, M. Gilles Sarault, ingénieur, Rév. Frère Irénée.

L'hon. M. Duplessis

"On n'a pas attaché assez d'importance aux carrières professionnelles, mais pas toujours considérées comme professionnelles, des affaires et de l'industrie", a dit M. Duplessis en rappelant les progrès de l'enseignement des sciences commerciales dans la province de Québec.

Souvent des jeunes gens très talentueux, continua-t-il, se sont tournés vers les professions reconnues du droit, de la médecine ou du notariat et, bien qu'ils réussissent leur vie, auraient fait des succès beaucoup plus grands s'ils s'étaient dirigés vers les sciences commerciales.

Le premier ministre a fait allusion aux mérites de l'entreprise privée : "L'Ecole de Commerce ne servirait à rien, dit-il, si tout appartenait à l'Etat, car où seraient les débouchés que pourraient espérer les étudiants ? La bureaucratie dans l'industrie ou les affaires offrirait-elle beaucoup d'intérêt ? Le monopole d'Etat n'est pas meilleur que le monopole privé."

Au sujet de l'Ecole de Commerce, M. Duplessis a dit aussi qu'il fallait recourir aux lumières des "trois piliers de la vie" pour la juger et apprécier son oeuvre. Ces piliers sont le bon sens, la logique et la justice — même, précisa-t-il, on pourrait mentionner le bon sens seulement, car il renferme les deux autres.

Le bon sens dit qu'il existe un Dieu, et il faut apprécier que la formation religieuse n'est pas négligée à l'Ecole de Commerce de Laval, continua le premier ministre. Le bon sens dit aussi qu'il faut être juste, accorder à chacun ce qui lui est dû — et l'assurance des droits vient de l'accomplissement intégral des devoirs.

M. Duplessis a félicité les FF. des Ecoles chrétiennes : "Vous avez fait beau et grand parce que l'oeuvre que vous poursuivez est belle et grande."

Puis s'adressant aux étudiants en Commerce, l'orateur s'écria : "Aujourd'hui, vous avez des facilités que nos aïeux ne possédaient pas, et des moyens d'action qui n'existaient pas autrefois. Nous sommes en droit d'attendre plus de vous que des générations passées."

Mgr Ferdinand Vandry

Le recteur de l'université a résumé son allocution en disant que "les heures que nous vivons actuellement sont des heures de gloire et de gratitude". Il s'est attardé surtout à rendre hommage à l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, au chef du gouvernement provincial et au monde des affaires.

"Le monde industriel et commercial", a-t-il dit, "constitue un monde professionnel. Jusqu'à ces dernières années, on ne se rendait pas parfaitement compte de la valeur professionnelle, universitaire et sociale de ce monde des affaires et de l'industrie."

Mgr Vandry a dit que lorsque lui-même fréquentait les classes de l'Académie de Québec, rue Cook, les Frères avaient la réputation d'être uniquement aptes à l'enseignement primaire. On ne pouvait croire qu'ils puissent atteindre aux paliers secondaire et universitaire, dans l'enseignement. La Providence a voulu qu'ils soient appelés à collaborer au développement universitaire, et je crois que saint Jean-Baptiste de La Salle (fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes) doit être heureux maintenant de voir que ses religieux ont suivi les développements modernes et s'y sont adaptés.

Puis à l'endroit de l'un des récipiendaires de doctorats d'honneur, Mgr Vandry a ajouté : "L'Ecole elle-même n'existerait que sur le papier si le Frre Palasis n'avait pas existé avant elle". C'est une gloire pour l'université d'avoir ajouté ce fleuron à sa couronne.

Le recteur a aussi rendu hommage à l'architecte de l'immeuble nouveau, M. Lucien Mainguy, puis il a remercié tous ceux qui ont participé à rendre possible la constructon et, d'une manière spéciale, le premier ministre de la province, "qui a tant fait pour l'université et beaucoup fait pour l'Ecole de Commerce".

Des travaux rapides

Au nom des Gouverneurs, des professeurs et des étudiants de l'Ecole de Commerce de Laval, comme en son nom personnel, le R. F. Marc-André a souhaité aux personnalités présentes la plus cordiale bienvenue.

"Nous vous accueillons aujourd'hui, dit-il, dans un cadre qui est la réalisation presque achevée de projets longuement élaborés. Cependant, onze mois à peine nous séparent du jour où fut levée la première pelletée de terre qui donnait le signal des travaux dont vous constatez les progrès."

Dans la partie du nouvel immeuble où la manifestation d'hier eut lieu, on pouvait juger de l'allure qu'aurait le pavillon très vaste une fois terminé. Cette partie était une aile de deux étages, entièrement destinée à la bibliothèque de l'Ecole Les dimensions de l'aile sont de 128 par 80 pieds, et la bibliothèque, outre les deux étages mentionnés, jouira d'une section notable du sous-sol.

L'hon. Paul Beaulieu

Au milieu de tout l'appat universitaire, Laval a décerné au pavillon Mgr Vachon trois doctorats d'honneur en Sciences commerciales. Mgr le recteur a lui-même retracé la biographie de chacun des récipiendaires, puis les a invités à "revêtir les insignes du Doctorat et à inscrire leur nom au livre d'or de l'université".

L'hon. Paul Beaulieu a remercié

(Suite à la page 4, 5e col.)

BIRKS
avant de décider

$10 d'amende pour vol à l'étalage

Pour un vol à l'étalage, une jeune fille de 28 ans a été condamnée hier à payer une amende de $10 et les frais. M. le juge Acrile Pettigrew, de la Cour les Sessions de la Paix, a voulu se montrer clément parce que la prévenue en était à son premier dossier.

L'inculpée avait volé deux pendants d'oreilles, d'une valeur de $4, dans un magasin de la haute-ville. Les objets volés ont été retrouvés.

Enquête municipale sur un accident

Le service municipal de la circulation, par l'entremise du détective Maurice Bruneau, poursuit une enquête minutieuse sur un grave accident qui s'est produit hier matin près du cimetière St-Charles et dans lequel au moins cinq personnes ont été blessées, trois hommes et deux filles. Ces blessés étaient: M. Olivier Guérard, 359 rue du Roi: nombreuses fractures; Gilles Linteau, 336 de la Salle, conducteur du véhicule; Gilles Boulet, 552 de la Canardière; Mlle Doris Demers-Thibeaudeau, 215 rue St-Jean; et Mlle Thérèse Capella-Demers, 215 rue St-Jean.

L'accident s'est produit vers 6 hres 45 hier matin. L'automobile conduite par M. Linteau percuta contre un poteau du Quebec Power, qui se cassa, pour s'arrêter ensuite sur la clôture de fer près de la chapelle funéraire du cimetière St-Charles au moment de l'accident, la voiture revenait d'un restaurant situé en dehors de la ville.

Les constables Tremblay, Marceau et Langlois, du poste no "4", ont fait les constatations d'usage et transporté les blessés à l'Hôtel-Dieu avec la collaboration des ambulanciers de la maison Germain Lépine Ltée. Le détective Bruneau a ensuite commencé son enquête.

Me Georges Delisle est réélu président

Me Georges Delisle, greffier de la Cour du Recorder, a été réélu par acclamation, hier soir, président de l'Association professionnelle des fonctionnaires municipaux, Inc., lors d'élections tenues à l'hôtel de ville sous la présidence de M. René Vincent aidé de M. Jean-Baptiste Dufresne, comme secrétaire d'élection.

Tous les autres officiers et directeurs ont également été réélus par acclamation. Ce sont MM. Arthur Piché, vice-président; J.-T. Coulombe, secrétaire; et Marcel Poulin, trésorier.

Les directeurs maintenu en fonction pour le prochain exercice sont Mlle Adrienne Bernier et MM. Maurice Hawey; Emile Racine; Rosaire Belleau; Eugène Bertrand; René Trudel; Maurice Samson; Arthur Verreault; Roland Galibois et Louis Talbot.

L'Association, qui groupe 184 fonctionnaires municipaux, publie également une revue professionnelle fort goûtée de ses membres et de tous les employés de la cité. Il s'agit de "Concorde", dont M. Joliette Lemieux est le rédacteur en chef.

M. G. Lapalme à l'inauguration du nouveau club libéral de Québec-Est

M. Georges-Emile Lapalme a défié hier soir M. Maurice Duplessis de reprendre le pouvoir aux prochaines élections; et il a déclaré que, pour dévoiler le programme électoral de son parti, il attendra le temps où il ne sera plus à craindre que ce programme soit "volé" par le chef de l'Union Nationale.

M. Georges-Emile Lapalme, chef du parti libéral de la province, prononçait un discours à l'occasion de l'inauguration du nouveau local du Club libéral de Québec-Est qu'ont illustré Laurier, Lapointe et St-Laurent. Le nouveau local se trouve au No 280 Douzième Rue.

L'enquête Gallup

"Je défi Duplessis de sortir victorieux de l'épreuve des élections provinciales, a déclaré M. Lapalme. A l'avance, Duplessis est battu. "Il y a quelques jours, les résultats de la dernière enquête Gallup — (une de ces enquêtes dont, autrefois, le Montreal-Matin lui-même a dit qu'elles étaient sérieuses) — montrent que 48% des électeurs qui se sont prononcés, favorisent le parti libéral et que 42% des électeurs qui se sont prononcés, optent pour l'Union Nationale".

Mais 24% de tous les électeurs qui ont été interrogés sur leurs opinions politiques, n'ont pas voulu se prononcer.

— "S'ils n'ont pas voulu se prononcer, c'est qu'ils ont été retenus par la crainte de représailles de la part de l'Union Nationale", affirme M. Lapalme. C'est dire combien forte est la majorité sur laquelle s'appuiera le parti libéral aux prochaines élections provinciales, et combien certaine est la victoire du parti libéral. M. Lapalme note qu'il a suffi du vote de 41% des électeurs ontariens pour porter Frost au pouvoir.

Caisse électorale

— "La caisse électorale de l'Union Nationale ne lui assurera pas la victoire, déclare le chef du parti libéral du Québec. Une caisse électorale ne vaut pas cinq sous devant l'opinion publique".

Et M. Lapalme donne pour exemple les élections municipales de Trois-Rivières. "Dans les rangs des partisans de l'Union Nationale, on était convaincu que rien ne résisterait à la caisse électorale"; ces espoirs ont été déçus; et pourtant dans le territoire limité de la circonscription électorale, la caisse aurait dû rendre au maximum.

— "La caisse électorale de l'Union Nationale n'a pas été capable de tenir tête au courant de l'opinion publique; nous devons en féliciter l'électorat de Trois-Rivières", dit M. Lapalme. "Ce qui s'est passé à Trois-Rivières, peut se faire partout ailleurs dans la province. Il n'y a pas d'argent à l'heure actuelle pour sauver Duplessis. Aux prochaines élections, ce sera la lutte du peuple contre la caisse électorale".

Le programme libéral

Quelques minutes plus tard, M. Georges-Emile Lapalme allait annoncer: — "Pour exposer le programme du parti libéral de la province — (car nous avons un programme) —, j'attendrai l'instant où nous ne craindrons plus de nous le faire voler par le chef de l'Union Nationale.

"Opportuniste par excellence, Duplessis a toujours vécu des idées des autres. Ce qu'il est dans la politique, il le doit à Paul Gouin".

Le chef du parti libéral a déclaré ensuite que M. Duplessis avait été la Cinquième Colonne de l'Action Libérale Nationale.

— "Et actuellement, à la suite de sa déception après l'élection de Trois-Rivières, Duplessis est à la recherche d'idées dans l'espoir de pouvoir se faire réélire", a-t-il dit encore.

La femme

M. Georges-Emile Lapalme qui présidait, a souligné la place de plus en plus grande que prend la femme dans la politique. Il prévoit que d'ici une quinzaine d'années l'effectif des associations politiques de femme sera aussi important que l'effectif des clubs d'hommes.

C'est que la femme est directement intéressée à ce que les législateur dotent le pays d'excellentes lois sociales; car la majorité des lois sociales tendent à assurer le bonheur des foyers.

Ouvrant une parenthèse, M. Lapalme note que c'est "surtout grâce au parti libéral" qu'il y a des "essais de législation sociale" dans la province de Québec.

M. Lapointe exhorte ensuite les Canadiennes à entrer dans les rangs de ses partisans qui préconisent une législation sociale plus poussée.

Le chef du parti libéral provincial a également lancé un appel à la jeunesse, intéressée à la politique d'aujourd'hui qui décide son sort de demain.

Nos richesses

Puis M. Lapalme a protesté contre le fait que, dans une province immensément riche, "les fonctionnaires sont si mal payés", "les salaires des institutrices sont si bas", la situation de l'enseignement soit telle que "le gouvernement d'Ottawa se penche sur elle".

"Nous avons des richesse, continue-t-il, mais en serons maîtres toujours? Le gouvernement donne tout aux étrangers".

Enfin M. Lapalme s'élève contre la loi interdisant aux syndicats d'interjeter appel d'un arrêt de la Commission des relations du travail. "MM. les syndiqués, a-t-il dit, vous êtes des parias devant la Justice de la province de Québec à cause de M. Duplessis. Quand nous serons au pouvoir, nous nous proposons de corriger cette injustice sociale".

Les orateurs

Au cours de la soirée, des discours ont été prononcés par: M. Gérard Duquet; M. J.-L.-A. Godbout, président du Club Libéral de Québec-Est; M. Ernest Moisan, président de la Fédération de la jeunesse libérale de la province; M. Alexandre Larue qui représentait M. George Marler, chef de l'Opposition; M. Paul Roy, président du Club de Réforme de Québec; M. Horace Philippon; l'hon. Wilfrid Hamel, chef de l'organisaton libérale du district de Québec.

On remarquait dans l'assistance des délégués de Trois-Rivières, Joliette, Chicoutimi, Rivière du Loup et de la Beauce.

TOUT — TOUT — TOUT
... de la plus fine dentelle jusqu'à l'intérieur de votre automobile
Perland
157 du Pont. Tél.: 4-3531

Remington Remington Remington Remington Remington

MACHINE A ADDITIONNER Remington PORTATIVE MANUELLE



Une machine à additionner économique d'achat et assurant un rendement supérieur, cette machine additionne, multiplie et enregistre les opérations. Portative elle est facile à transporter d'un endroit à l'autre, partout où il y a du travail de comptabilité à exécuter.

RAPIDE — SIMPLE — ROBUSTE
PRECISE — EFFICACE — LEGERE
ECONOMIQUE — LIGNE MODERNE

Gérald Martineau
93, rue St-Pierre - Tél.: 5-5158 - QUEBEC - 402 boul. CHAREST - Tél.: 4-9612
1547, Notre-Dame — TROIS-RIVIERES — Tél.: 6624

MIMEOGRAPH Remington DICTAPHONE

Remington Remington Remington Remington Remington

Le supplément d'automne DE L'ÉVÉNEMENT JOURNAL sera publié DEMAIN

(Distribué avec le journal régulier)

Retenez votre exemplaire chez votre dépositaire, si vous n'êtes pas abonné à L'EVENEMENT-JOURNAL

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE MAL IMPRIMÉ

Les puissances impériales sont alarmées par le geste égyptien

Londres, 11 (PC) Le geste posé hier par l'Egypte dans le but de secouer l'influence britannique, a causé une vague de malaise dans les pays qui ont des colonies sous leur dépendance.

Des journaux français ont exprimé la crainte que la rupture du traité de défense mutuelle entre l'Egypte et la Grande-Bretagne, suivant de si près l'expropriation des raffineries appartenant aux Britanniques en Iran, pourrait bien entraîner des gestes semblables de la part des musulmans contre des intérêts français en Afrique et dans le Moyen-Orient.

Les journaux européens ont généralement accordé leurs manchettes au projet de l'Egypte de renoncer au traité selon lequel la Grande-Bretagne peut poster des troupes dans la zone du Canal de Suez et partager l'administration du Soudan.

Le journal parisien l'"Aurore,", de l'aile droite radicale du gouvernement, a commenté la situation disant : "Notre tour, nous le savons, viendra demain. Sous l'impulsion du premier ministre égyptien Nahas Pasha, la Ligue Arabe s'apprête à réclamer l'indépendance du Maroc aux Nations-Unies et l'on doit s'attendre, il ne faut pas se faire d'illusions, à ce que quelques semaines plus tard, l'indépendance de la Tunisie sera exigée à son tour".

Le journal a ajouté que si la France accédait à des demandes, elles seraient éventuellement étendues à l'Algérie et "bientôt toute l'Afrique du Nord glisserait entre les mains d'agittateurs qui y préparent l'avènement du communisme."

Les soucis de la Grande-Bretagne ne semblent pas finis. Des journaux grecs, citant l'exemple de l'Iran et de l'Egypte, conseillent au gouvernement d'Athènes d'adopter une attitude identique envers la Grande-Bretagne dans la question de l'Ile de Chypre.

Cette île est une colonie britannique qui a déjà appartenue à la Grèce. Un mouvement nationaliste grec tente de la reprendre à la Grande-Bretagne.

Londres, 11 (AFP) L'annonce de la dénonciation unilatérale par l'Egypte du traité anglo-égyptien de 1936 et de la fusion du Soudan avec l'Egypte sous le sceptre du roi Farouk a causé une grande inquiétude dans les milieux cotonniers du Lancashire, où l'on appréhende une interruption des importantes expéditions vers la Grande-Bretagne de coton but provenant d'Egypte et du Soudan.

Marcel Lafrance, élu président des Artisans

M. Marcel Lafrance a été élu, hier soir, président de la Société des Artisans, local no 2 , section St-Roch, au cours d'une assemblée régulière de cet organisme. Les autres officiers élus pour le prochain terme d'office sont : M. Lucien Cantin, vice-président ; Mlle Gisèle Morneau, secrétaire ; MM. Maurice Lavoie, trésorier ; Adjutor Brousseau, censeur ; et Rolland Gobeil, premier cérémoniaire ; Mlle Pierrette Cantin, deuxième cérémoniaire; MM. Jean-Paul Tardif, porte-drapeau ; et Roger Lafrance, conseiller ; Mles Cécile Morneau et Bernadette Cantin, conseillères.

"Je vous l'avais bien dit", clame Philip

Ottawa, 11 (PC) Une lampe-éclair de photographe a éclaté comme un coup de feu à quelques pieds seulement de la princesse Elizabeth et du prince Philip, alors que le couple visitait les archives publiques du Canada.

La princesse, surprise, releva la tête, puis sourit.

Le duc, qui se trouvait à côté d'elle, regarda le photographe et lui dit :

"Je vous l'avais pourtant dit !"

Mais il sourit à son tour.

Puis, la princesse et le duc continuèrent leur visite.

Le photographe, R. J. Hendley, du Hamilton-Spectator, s'approcha de la princesse et présenta ses excuses comme elle allait quitter la salle. Il expliqua que son appareil était doté qu'une glace transparente de sureté devant son réflecteur et qu'il n'y avait réellement pas de danger que des éclats de verre volent au hasard.

Puis, comme si elle tenait à prouver sa sincérité, elle sourit de nouveau au photographe.

Quant à la remarque du prince, elle faisait suite à une conversation antérieure à la visite. Le prince avait fait remarquer que la plupart des photographes semblaient s'approcher très près de leurs sujets pour prendre leurs photos. C'est pour celà que le duc lui a déclaré après l'éclatement de la lampe-éclair :

"Je vous l'avais pourtant dit !"

La grève s'étend à l'enseignement supérieur

Paris, 11. (AFP) La grève des examens décidée par le Comité d'action universitaire, qui avait affecté jusqu'à présent les épreuves du baccalauréat, s'est étendue hier à l'enseignement supérieur.

Le T. R. Père Levesque à l'Ecole des Parents

L'Ecole des parents de Québec commencera lundi soir prochain, le 15 octobre, la série de ses réunions hebdomadaires pour l'année 1951-52. Son premier ralliement de la nouvelle session de cours aura lieu à 8 h. 30, à l'amphithéâtre de Médecine de l'université Laval.

Le conférencier à cette occasion sera le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, o.p., doyen de la faculté des sciences sociales de Laval. Ce dernier traitera le sujet suivant: "Qu'est-ce que le citoyen? Qu'est-ce que la citoyenneté?".

Referendum accepté à Chicoutimi

Chicoutimi, 11. (DNC) Lors d'un referendum tenu hier, les propriétaires de la cité de Chicoutimi ont accepté les deux règlements présentés par le conseil municipal et portant sur la rémunération du maire et des échevins et sur la municipalisation de la distribution de l'électricité.

C'est par une majorité de 240 voix que les propriétaires se sont prononcés en faveur de la municipalisation de la distribution de l'électricité. Dans leur campagne, les membres du conseil ont demandé à la population d'approuver un principe. Le règlement les autorise à municipaliser le service de l'électricité en achetant ou expropriant les poteaux et fils, enfin tout le système électrique dans les limites de la cité pour en faire elle-même la distribution aux contribuables.

Le deuxième règlement qui a été adopté par une majorité de 45 voix a trait à la rémunération des membres du conseil.

Son Honneur le maire touchera donc un salaire annuel de $3,000 alors que chaque membre du conseil recevra $1,000. La rémunération sera payable trimestriellement à compter du 1er janvier 1952.

Les agents provinciaux poursuivent l'enquête

La Sûreté provinciale poursuit une enquête sur la découverte du corps d'un bébé d'environ sept mois trouvé mardi après-midi dans des broussailles près de la prison de Québec, sur le parc des Champs de Bataille. Quatre enfants firent la macabre découverte et s'empressèrent d'alerter les limiers. Le lt A. Pettigrew et le lt Maurice Deschênes se rendirent sur les lieux et firent enquête. Le cadavre a été transporté à Montréal où le Dr Rosario Fontaine procédera à une autopsie avant l'enquête du coroner tenue par le Dr Paul-V. Marceau.

Pose . . .

(Suite de la page 3)

l'université en son nom et au nom des deux autres personnalités honorées, M. Simard et le Frère Palasis.

Je sais, dit-il, que les autorités universitaires ont voulu souligner le rôle de premier plan que M. Simard a joué dans l'économie, non seulement du Québec, mais du pays tout entier, et les qualités de clairvoyance et de force qui expliquent le succès de sa vie. Elles ont sans doute aussi voulu le remercier de la sympathie qu'il a toujours témoignée à l'Ecole de Commerce de Québec, et du prestige qu'il y a donné en attachant aux différentes entreprises qu'il dirige un nombre imposant de diplômés de cette institution.

L'Ecole de Commerce de Québec existe depuis 26 ans, ajouta M. Beaulieu. L'année dernière, à la même époque, j'avais le plaisir et l'honneur de participer aux fêtes marquèrent ses noces d'argent. Cette Ecole, nous la devons particulièrement à l'un des membres les plus éminents de la communauté méritoire des Frères des Ecoles chrétiennes, un religieux dont l'université Laval souligne les grandes qualités d'éducateur qu'il a mises avec tant de compétence et de générosité au service de multiples générations d'étudiants, un homme au patriotisme éclairé et agissant, qui a enrichi notre vie intellectuelle et notre vie économique — la haute figure du R. F. Palasis.

Dans le cas de celui qui vous parle, a dit M. Beaulieu, je n'ignore pas que l'université Laval a voulu honorer le gouvernement de la province de Québec et son chef distingué, l'hon. Maurice Duplessis, qui a su donner au problème de l'éducation dans le Québec l'importance primordiale et vitale qu'il requiert.

Parmi les personnalités si nombreuses qui participèrent à la double manifestation universitaire, on remarquait Me André Taschereau, représentant le t. h. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada; les honorables Onésime Gagnon, trésorier provincial, Antoine Rivard, solliciteur général, John Bourque, ministre des mines, Gérald Martineau, conseiller législatif, et nombre d'autres sommités du monde politique.

On remarquait aussi MM. Paul-Henri Guimond, Paul Bruneau, J.-Ulysse Sainte-Marie, Guy Paquet, Gilles Sarault, Lucien Mainguy, les lieutenants-colonels Hervé Baribeau et Oscar Gilbert, MM. Joseph Matte, Jean Saucier, René Chaloult, Gérard Tremblay, Andr-J. Dolbec, Armand Viau, Paul-Henri Plamondon, Evariste Rochette, Philippe Méthé, M. le juge Thomas Tremblay, l'hon. Cyrille Vaillancourt, le commandeur Joseph Racine, et un grand nombre d'autres sommités du monde industriel, commercial, universitaire ou social, la plupart accompagnés de leurs épouses.

Le couple . . .

(Suite de la 1ère page)

à l'autre dans la ville notamment à la résidence du gouverneur général, le vicomte Alexander, où ils ont pris le lunch avec le premier ministre et où ils assistèrent hier soir à un dîner d'Etat.

A peine 15 minutes après son arrivée, le couple royal a été transporté en auto vers le parc Lansdowne, centre sportif où de nombreux écoliers furent présentés à la princesse. Après quoi une couronne de fleurs fut placée au cénotaphe de la capitale par Son Altesse. Finalement, le couple royal visita les édifices du parlement où eut lieu la réception de la presse.

A sa descente du train, la princesse Elizabeth avait serré la main au vicomte et à la vicomtesse Alexander, à M. et Mme St-Laurent ainsi qu'à la mairesse Whitton, s'arrêtant quelques moments pour causer avec elle.

La fanfare a joué le God Save the King tandis que les foules qui longeaient les rues et les voies ferrées ont vivement acclamé le couple royal.

Plusieurs spectateurs ont été fort ennuyés quand les photographes leur ont obstrué la vue de l'estrade où les dignitaires étaient présentés à Leurs Altesses Royales. Répétant un incident qui s'est produit à l'arrivée à Dorval, la foule s'est écriée "Assoyez-vous!; Laissez-nous voir!"

Précédés d'une escorte de motocyclistes de la gendarmerie royale du Canada les voitures sont parties très lentement transportant le couple royal à travers la campagne magnifique qui entoure la ferme expérimentale fédérale pour se rendre au parc Lansdowne y rencontrer les écoliers qui les attendaient.

La bienvenue de la capitale fédérale prenait de l'ampleur à mesure que la visite progressait. Des dizaines de milliers de personnes étaient massées le long du parcours, agitant des drapeaux, prenant des photos et poussant de vives acclamations. Des enfants étaient perchés dans les arbres pour avoir un meilleur coup d'oeil du défilé magnifique.

Des embarcations remplies de spectateurs circulaient sur le canal Rideau.

Des agents de la gendarmerie royale du Canada, des scouts, des cadets et des militaires étaient alignés à deux pieds de distance tout le long de la route retenant la masse de spectateurs.

Dîner du club Kiwanis de Sillery

Une belle assistance, évaluée à plusieurs centaines de convives, se pressait hier soir dans la grande salle du rez-de-chaussée, à la Porte St-Jean, pour le dîner organisé par le club Kiwanis de Sillery. Ce fut, à vrai dire, un dîner interclubs puisque y assistaient, outre les Kiwaniens de Québec et leur président, M. Jean Royer, de nombreux représentants de clubs sociaux de notre ville : Rotary, Richelieu, Kinsmen, Lions, etc. Ces agapes, que présidait M. Henri Martineau, président du Kiwanis de Sillery, se déroulèrent durant trois heures dans la plus franche gaieté, et, pour la circonstance, un programme artistique de choix avait été élaboré. Il est vrai qu'il était en grande partie assuré par la belle et talentueuse chanteuse française Léo Marjane, qui contribua grandement au succès de ce dîner.

Léo Marjane, qui nous revient à Québec après une absence de quelques mois, est, comme le savent déjà tous ceux qui ont eu l'occasion de l'entendre à ses récitals précédents, douée d'une fort belle voix, apte à être tour à tour émouvante, gaie et vibrante, tout cela allié à un grand naturel qui émane d'elle comme un fluide communicatif qui a vite fait de lui conquérir l'auditoire. Elle excelle dans tous les genres du répertoire de la chanson française, notamment dans les complaintes d'un puissant effet évocateur, comme ce chant du Corsaire qu'elle interpréta si magnifiquement hier soir.

La charmante artiste blonde, aux yeux bleus mutins qui lancent les feux de l'esprit parisien, a eu au piano un accompagnateur hors pair en la personne de Walter Eager. Le trio des Martin la secondent aussi intelligemment.

M. St-Georges Côté, un membre de fraîche date du Kiwanis de Sillery, agissait comme animateur et présenta la vedette, Léo Marjane.

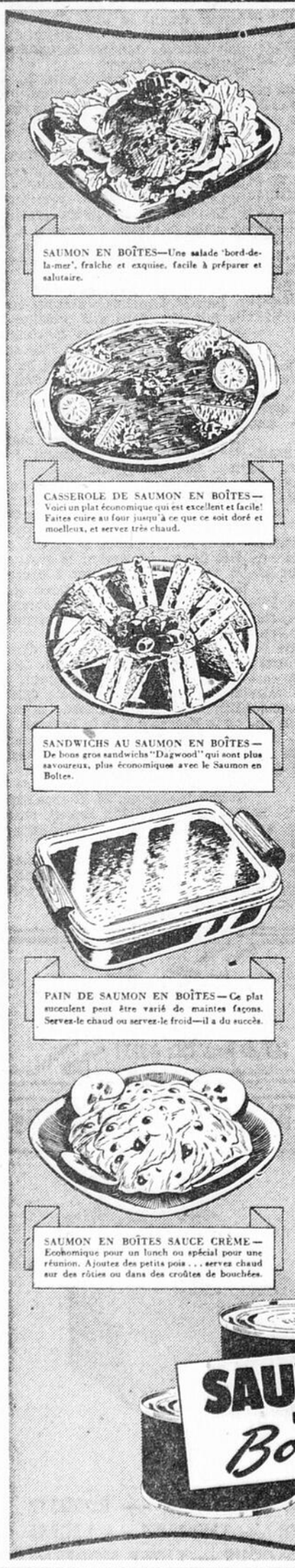
A l'issue de ce dîner, furent intronisés trois nouveaux membres du club Kiwanis de Sillery : MM. le Dr Jean-Louis Larochelle, le Dr Maurice Turcotte et Gérard Thibault, le nouveau propriétaire de la Porte St-Jean. Ces Kiwaniens furent présentés respectivement par MM. P.-A. Savard, le Dr Ernest Verge et Henri Turcotte.

Le "HMCS Ontario" arrive à Québec

Le croiseur "Ontario", de la Marine Royale canadienne, est entré dans le port de Québec un peu avant cinq heures hier après-midi. On sait que le navire, qui arrive de Montréal, doit transporter en deux occasions, la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg, au cours de leur visite au pays. En effet, les époux princiers traverseront de Sydney en Nouvelle-Ecosse à Charlottetown, sur l'Ile-du-Prince-Edouard, pour de là se rendre à St-Jean, Terre-Neuve.

Le navire commandé par le capitaine E.-P. Tisdall, mesure plus de 500 pieds et jauge 8,000 tonneaux. Son équipage se compose de 800 hommes.

Plusieurs réceptions officielles, offertes en particulier par le "H.M.C.S. Montcalm", les autorités militaires et civiles, marqueront le passage de l'unité dans notre ville. De plus amples détails concernant les allées et venues de l'équipage et des officiers du croiseur seront communiqués plus tard.

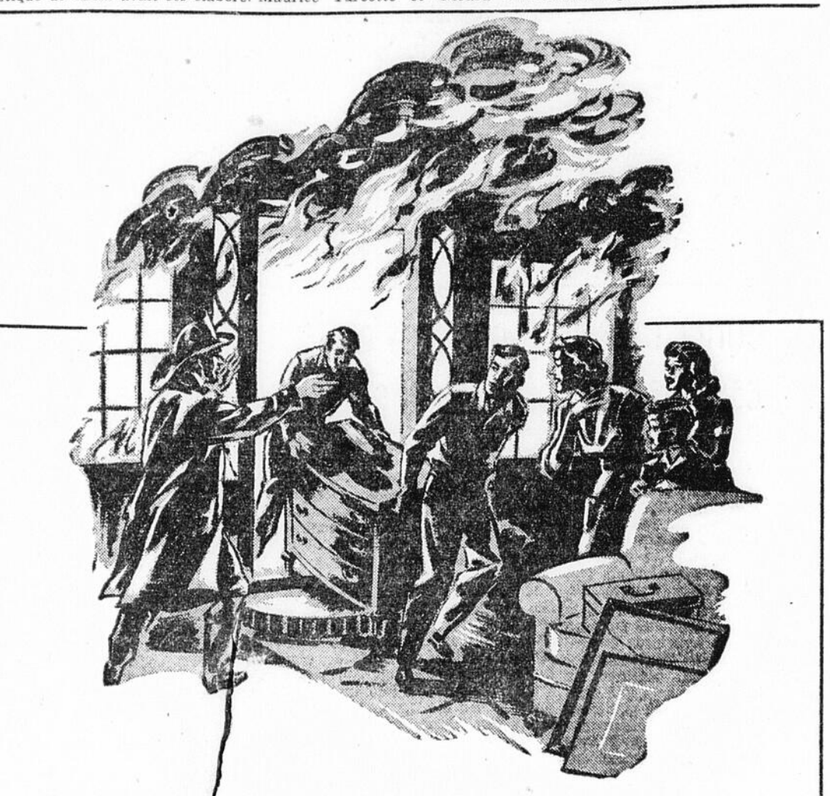


Tout Poisson, Pas de Perte...

Le SAUMON en BOÎTES

est l'un des aliments les plus Economiques que Vous puissiez Acheter !

ASSOCIATED SALMON CANNERS OF BRITISH COLUMBIA



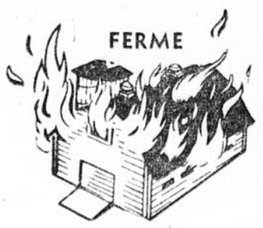
TROP TARD !

C'est Hier qu'il aurait fallu agir !



Ne provoquez pas un incendie par votre négligence – vous pourriez le regretter amèrement toute votre vie !

LE FEU SURVIENT! Des parents et des voisins accourent par pitié pour sauver quelques effets, mais trop tard! C'est hier qu'il aurait fallu prendre les précautions contre l'incendie !



Un poêle défectueux, un mauvais tuyau de fumée, une cheminée en mauvais état; ou encore un allumage à l'essence, des cendres exposées à l'air, des allumettes à la portée des enfants . . . un brûleur à l'huile encrassé, etc., etc., sont autant de causes d'incendies quotidiens. Souvent lorsque le malheur frappe, causant des pertes irréparables, la mort même, on peut y déceler la plupart du temps de ces cas de **NEGLIGENCE CRIMINELLE !**



Publiée à l'occasion de la

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

DU 7 AU 13 OCTOBRE

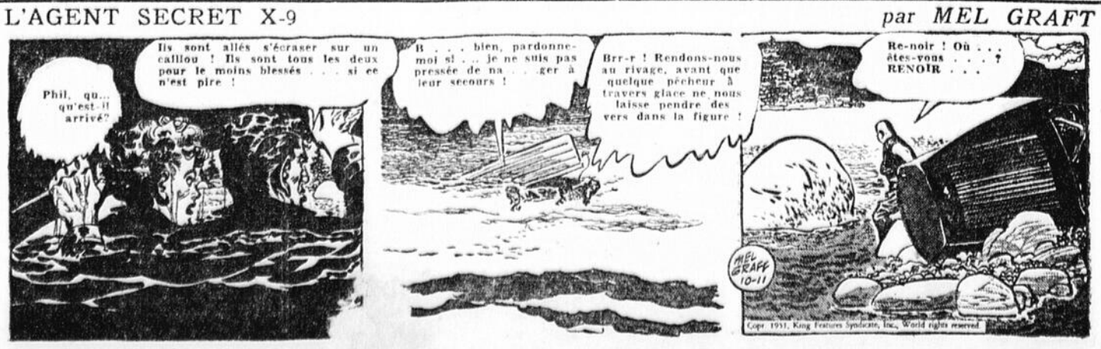
LA VILLE DE QUÉBEC

SERVICE DES INCENDIES

DICK TRACY



L'AGENT SECRET X-9 par MEL GRAFT



Carnet Mondain

Samedi le six octobre, en l'église Sainte-Thérèse de Champel, de Genève, a été célébré le mariage de mademoiselle Claire de Niverville, de Hull avec le docteur Benoit Bundock, attaché à l'ambassade canadienne de la Haye, Hollande, fils de M. Evey Bundock, de Québec, et de madame Bundock, décédée. M. Victor Doré, ministre plénipotentiaire du Canada à la Légation de Berne accompagnait la mariée et Son Excellence M. Pierre Dupuis, ambassadeur du Canada à la Haye servait de témoin au marié. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a été donnée dans les salons de l'hôtel de la Paix, puis les nouveaux époux sont partis en avion pour Rome et Capri. A leur retour, ils demeureront à la Haye Hollande. Parmi les invités, on remarquait les membres du corps diplomatique de Genève, et de la Haye, des représentants de l'organisme mondial de Santé et parmi les invités de l'extérieur, mesdemoiselles Germaine Bundock et Renaude Lapointe, de Québec, mademoiselle Jeannine Dupont et mademoiselle I. Trudeau, d'Ottawa.

Mesdemoiselles Nicole Saint-Germain, Juliette Rainville et Louise Giguère, débutantes de la saison, Hélène Vien et Ghislaine Elie, toutes de Montréal, étaient de passage à Québec où elles ont assisté mardi à la réception offerte par le lieutenant-gouverneur et madame Fauteux.



12, de la Fabrique

Ordre historique

L'Ordre du Bain a été institué en 1399 par Henry IV. Il a été remis en vigueur par George 1er en 1725.

HR

C'est très prudent de donner à vos fourrures la protection contre les mites, le vol et l'incendie en les entreposant dans les voûtes réfrigérées de Holt Renfrew . . mais ce n'est seulement qu'un pas dans l'entretien des fourrures . . mais afin que vos fourrures vous soient retournées pour l'hiver . . sans tache, sans un brin de sable ou de poussière, rajeunies et souples avec les huiles qui leur donnent du lustre, Holt Renfrew recommandent que vous les soumettiez à présent au procédé

HOLLANDERIZING

par la méthode ingénieuse Hollander réputée dans le monde entier, qui est aussi employée dans le traitement originel de la pelleterie.

Le prix de ce service spécial est modéré . . les résultats sont merveilleux . . demandez nous une évaluation.

Téléphonez s.v.p. . . 2-5221

HOLT RENFREW



Chics Costumes de Velours Côtelé pour l'automne

En vedette chez H.R..... **$25**

Les chaudes couleurs d'automne semblent encore plus brillantes dans la texture côtelée du corduroy. *Gauche* . . la nouvelle jaquette courte et arquée sur une jupe droite.....en rose, vert feuille et gris papier; Grandeurs 9 à 17. *Droite* . . jaquette plus longue en canelle, orange, canneberge et pris papier; grandeurs 10 à 18.

HOLT RENFREW

35, rue Buade

Sur les trottoirs

Sur les trottoirs du vieux Québec,
Bientôt il fera bon flâner,
D'élégante filles avec
A leurs bras, de gentils paniers.

Elle vendront pour un denier,
Car leurs finances sont à sec,
Sûrement pas leur joli bec,
Mais les fruits tendres du pommier.

Et quand elles tendront la main,
Au nom de leur précieuse Ecole,
Donnez, sans compter, votre obole.

En songeant qu'un jour de demain,
L'infirme et le déshérité
Proclameront votre bonté.

M. et madame Eugène Larochelle ont reçu au Cercle Universitaire ces jours derners, en l'honneur de mademoiselle Denyse Marcotte, de Thetford-Mines et de son fiançé, le docteur Maurice Jacques, de Sainte-Marie de Beauce, à l'occasion de son prochain mariage.

M. et madame Philip Mowat, de New-York, qui ont passé quelque temps en notre ville les invités de lady Langelier font un court séjour à Montréal.

M. et madame Jacques La Roche, de Québec, assistaient au mariage Roy-Laverdure célébré lundi dans la métropole.

Madame André Bernier et mademoiselle Monique Babin ont reçu à un shower de verres ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Yolande Gagnon, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Fernande Chalifour a reçu au Club de la Garnison récemment en l'honneur de mademoiselle Denyse Marcotte, de Thetford-Mines, à l'occasion de son prochain mariage.

Madame J.-E. Perrault, de Québec, passe quelque temps à Washington, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame C.-A. Orantes.

M. et madame Dieudonné Bernier, de Forestville, Côte Nord, étaient de passage chez M. L.-G. Saucier, de la rue de la Vérendrye, Saint-Pascal Baylon.

M. et madame J.-Hervé Bédard, de Lachine, ainsi que M. et madame Yves Trudeau, de Sainte-Anne de Bellevue ont passé la fin de semaine à Québec.

M. et madame Louis Monnier, de Québec, ont passé quelque temps au Lac Magog.

Mademoiselle Florence Godbout ainsi que M. et madame Léonard Corriveau et leurs enfants ont fait un bref séjour aux Etats-nis ces jours derniers.

Le docteur Claude Boutet et madame Boutet (Pierrette Gauthier, g.m.g.) de Sainte-Anne de Restigouche, annoncent la naissance d'un fils baptisé, le 5 octobre sous les prenoms de Joseph-Antoine-Charles-Auguste-Louis. Parrain monsieur Jean-Louis Boutet, oncle marraine madame J.-A. Boutet, grand'mère.

M. et madame Clarence Boudreau, madame Dominique Renault, et M. Fernand Pinette, de Campbellton, N.-B., sont partis pour Bangor, Maine; ils se rendront également à Madawaska et à Edmundston, N.-B. Ils font le trajet en auto.

M. et madame J.-H. Lessard sont retournés à Chicoutimi après un bref séjour à Québec.

M. et madame A. Varin, et leur fils Jean, de Québec, ont fait un bref séjour aux Trois-Rivières récemment, les invités de M. et de madame L. Dumont.

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Le major Poulin promu lt-colonel

Le major J.-G. Poulin, présentement attaché au quartiers généraux du secteur de l'Est du Québec comme sous-adjudant général adjoint, vient d'être promu au rang de lieutenant-colonel et en même temps il est nommé commandant du 3ième bataillon du Royal 22e Régiment, en remplacement du lieutenant-colonel Henri Tellier, D.S.O.

Une fois de plus, les autorités militaires sont allées puiser dans les cadres du Royal 22e un nouveau lieutenant-colonel, ce qui rend hommage à son efficacité traditionnelle.

Le nouveau commandant est né à Québec en 1918; il est le fils de M. Louis Poulin, à l'emploi des Douanes canadiennes. Il a fait ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Il est marié et a un enfant.

Il fut membre du Contingent Laval C.E.O.C., de 1933 à 1937; commissioné lieutenant en 1937, il fut ensuite attaché au 7ème 11ème Hussard de Cavallerie, de 1937 à 1939.

Le 31 août 1939, il s'enrôla dans la force permanente et joignit le Royal 22e Régiment, comme lieutenant. Le 15 novembre de la même année, il se rendit outre-mer pour y suivre un cours d'armes portatives.

De 1943 à 1944, il servit avec les Fusiliers Mont-Royal. En 1944, il rejoignit son régiment, le Royal 22ième, en Italie, et prit part aux batailles de la Ligue "Gothique", de la Vallée du Pô, etc., et passa ensuite en Allemagne et en Hollande jusqu'à la fin de la guerre.

De retour au Canada, en juin 1945, il fut affecté à différentes positions et suivit le cours d'état-major supérieur à Kingston, en 1946-47. Il fut officier d'état-major du Contingent de l'Université Laval, C.E.O.C., de 1948 à 1950.

Cadeau à M. Raoul Vézina

Une brève cérémonie s'est déroulée mardi soir au Capitol, au spectacle de gala qui marquait le cinquantenaire de l'Orchestre Symphonique de Québec, alors que l'on a remis à M. Raoul Vézina une montre en or, en reconnaissance de ses longs et précieux services auprès de la symphonie de Québec. C'est Mc Donat Demers, N.P., président de l'Orchestre Symphonique, qui a remis à M. Vézina le cadeau des membres de la Symphonie. M. Raoul Vézina, fils du fondateur de l'Orchestre Josef [illegible] fut l'un des premiers à en faire partie, et reste le seul survivant de ce vaillant groupe de [illegible] qui ont contribué à la [illegible] du corps musical dont la [illegible] tire aujourd'hui tant [illegible]

La grève de la fourrure

Dans le cadre de la grève de la fourrure qui se poursuit à Québec, l'Association des Marchands Détaillants du district de Québec, section de la fourrure, vient de nous adresser les communiqués suivants:

L'Association des Marchands Détaillants du Canada, Québec, Inc., Section de Fourrure, a appris par les journaux de lundi, le 8 octobre, que la maison Jos. Lachance, Fils, Inc., 189 rue St-Olivier, Québec, avait fait des arrangements avec l'Union Nationale Catholique des Travailleurs en Fourrure, en vue de faire cesser la grève dans son atelier.

L'Association des Marchands Détaillants du Canada, Québec, Inc., Section de Fourrure, n'est pas exactement au courant des arrangements qui ont été faits, mais tient à noter que les dits arrangements conclus, entre M. Jos. Lachance et l'Union des Ouvriers, ne lient aucunement l'Association des Employeurs, puisque la Maison Jos. Lachance ne fait pas partie de l'Association des Marchands Détaillants, Section de Fourrure.

Le geste posé par cet atelier de fourrure n'affecte donc aucunement la solidarité des marchands de fourrure de l'Association, dans le litige actuel.

Monsieur Albert Trudel, marchand de fourrure, à 29½ rue St-Stanislas, Québec, déclare que sans égard aux rumeurs qui ont circulé à son sujet, aucune augmentation de salaire n'a été payée à ses employés depuis le début du litige qui existe entre l'Association des Marchands Détaillants du Canada, Section de Fourrure, et l'Union Nationale Catholique des Travailleurs en Fourrure.

Il ajoute, de plus, qu'il n'a pas accepté, dans son ensemble, les termes de la sentence arbitrale.

Tout règlement que Monsieur Albert Trudel est disposé à consentir ne deviendra exécutoire qu'au moment de la signature de la convention collective que l'Association des Marchands Détaillants du Canada, Section de Fourrure, signera avec l'Union Nationale Catholique des Travailleurs en Fourrure.

Déclaration de M. Harmégnies

A l'issue d'une assemblée des grévistes de l'industrie de la fourrure de notre ville, tenue hier matin à la centrale des Syndicats catholiques, M. René Harmégnies a déclaré ce qui suit relativement à un communiqué de l'Association des Marchands détaillants concernant la grève.

"L'Association des Marchands détaillants dit que nous prétendons qu'il y a eu des négociations entre patrons et ouvriers et cela est faux. Nous n'avons jamais affirmé qu'il y a eu des pourparlers entre l'association patronale et le syndicat. Il n'y en a pas eu. Mais il y a eu des pourparlers entre des employeurs pris individuellement et le syndicat, et l'un de ces patrons ayant accepté la sentence arbitrale et payé la rétroactivité de salaire, ses employés sont retournés au travail. Voilà la vérité sur le sujet."

"Nous n'avons pas non plus fait part à l'assemblée ni aux journaux que l'Association des marchands détaillants avait fait de nouvelles offres et nous ne savons pas où le secrétaire de l'association patronale a découvert cette déclaration. Quant à la prétention de M. Turcotte que la grève n'affecte qu'une partie des ouvriers, elle vaut ce qu'elle vaut, et nous sommes en mesure de contrôler que lse employés des ateliers considérables comme la maison Nadeau, la maison Paquet, Holt-Renfrew, Laliberté, Prémont et plusieurs autres sont bel et bien en grève et qu'ils le demeureront jusqu'à ce que l'association patronale ait accepté la sentence arbitrale rendue dans l'industrie de la fourrure à Québec. La grève est tellement efficace que les employés d'un autre atelier, la maison P.-L. Turcotte ont rejoint les grévistes ce matin."

Trop tard

Regina, (PC). Le bulletin mensuel de la Chambre de Commerce de Regina avait demandé à ses firmes membres qu'elle accordent à leur personnel le temps nécessaire pour qu'il puisse aider à la moisson. Mais, quand le bulletin a atteint les membres une tempête de neige avait recouvert les récoltes.

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que les notes pour le Carnet Mondain doivent être communiquées avant 4 hres 30 de l'après-midi à

L'Evénemeni-Journal

Signalez:

5-7116

Le matin, le samedi et le dimanche, signalez:

7-7632

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le Carnet Mondain coûtent $1.50 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant et adressée à:

SERVICE DES ANNONCES.

Cinq jeunes gens trouvés coupables

Une bande de cinq jeunes gens, âgés de 19 à 25 ans, ont avoué hier leur culpabilité, en Cour des Sessions de la Paix, à l'accusation de s'être introduits par effraction, dans la nuit du 2 au 3 octobre, dans le magasin de M. J.-Alfred Nadeau, de Neuville, dans l'intention d'y commettre un vol.

Un sixième comparaitra sous peu, dès qu'il pourra être libéré de l'hôpital où il a été conduit après avoir reçu une balle dans le bras au cours de la chasse à l'homme qui a suivi la tentative de vol.

Les bandits sont tous de la région de Montréal, sauf Gérald Potvin, 23 ans, qui est de Drummondville. Ce sont: Roméo Primeau, 25 ans, de Montréal; Daniel Beaucage, 25 ans, de Ste-Dorothée; Armand Migneault, 24 ans, de Montréal, et Roland Rose, 19 ans, de Montréal.

Les bandits ont été pourchassés par les deux fils du propriétaire du garage qui ont tiré sur leur automobile, une Pontiac 1946. Une balle a transpercé la voiture, effleuré la poitrine du conducteur, Potvin, au point de couper un carton d'allumettes qui se trouvait dans sa poche de chemise, et atteint au bras son voisin, Maurice Lapointe. Ce dernier est actuellement à l'hôpital général de Montréal.

Un seul du groupe n'avait pas de dossier antérieur, Roland Rose.

Le juge a ajourné à demain, le prononcé de la sentence dans tous les cas, sauf pour Roméo Primeau, dont la sentence a été ajournée à samedi.

Roses volées à la mairie

M. le maire Lucien Borne a eu une surprise désagréable hier matin lorsqu'en entrant à son bureau, à l'hôtel de ville, il s'aperçut qu'il ne lui restait plus que les épines et les "cotons" d'une superbe gerbe de roses qui ornait son pupitre. Toutes les roses étaient disparues, arrachées de leurs tiges. Une investigation rapide a indiqué que rien d'autre n'a été avarié ou volé dans la pièce. L'enquête n'a pas été poussée plus loin. On a de fortes présomptions que le coupable aura profité de l'absence du premier magistrat pour se montrer galant à peu de frais.

Au club Optimiste

Le club Optimiste a tenu, hier midi, au Château Frontenac, son diner hebdomadaire. En remplacement de Me Raymond Maher, le président du club, M. Robert Tanguay présidait à la table d'honneur. On sait que la semaine du club Optimiste aura lieu du 11 au 17 novembre et qu'elle donnera lieu à une grande campagne de recrutement de membres. La semaine "Optimiste" sera officiellement ouverte, au cours d'un diner de gala par M. Horace Boivin, maire et industriel de Granby, qui adressera la parole.

Toux du matin et asthme

Est-ce que vous toussez et toussez le matin et le soir? Est-ce que vous étouffez ou courez après votre souffle, respirez bruyamment et souvent êtes empêché de dormir? La cause de ces symptômes affaiblissants peut être des attaques répétées d'asthme ou de bronchite. Dans de tels cas, la toute première dose de MENDACO commence à agir immédiatement, en agissant sur le sang pour rejoindre les poumons et les tubes bronchiaux, et ainsi aider à réduire cette sensation d'oppression dans la poitrine. Il aide la nature à détacher et à se nettoyer des phlegmes épais qui étranglent. Ce qui vous aide à aspirer du bon air frais dans vos poumons et promouvoir un meilleur sommeil. Demandez MENDACO à votre pharmacien. Satisfaction ou argent remboursé. (a)

BONNE NOUVELLE POUR LES COUPLES DE DANSEURS

LES TAUX DU **2** POUR **1**

Venez maintenant et

COMMENÇANT AUJOURD'HUI CHEZ ARTHUR MURRAY



EPARGNEZ 50%

Vous pouvez maintenant, vous et votre partenaire favori, apprendre à danser ensemble chez Arthur Murray et avoir 2 leçons pour le prix d'une. Voici votre chance d'être le couple le plus envié du parquet et épargner en même temps. L'apprentissage est plus rapide, aussi, chez Arthur Murray, grâce à cette étonnante découverte: "Le pas magique vers la popularité", la clé de toutes les danses. Alors, n'attendez plus. Venez ou téléphonez dès maintenant.

Les studios sont entièrement climatisés.

ARTHUR MURRAY

565 RUE SAINT-JEAN, angle Turnbull

Téléphone : 5-8193

Votre horoscope

Jeudi le 11 octobre 1951

21 mars au 20 avril (Bélier) — Surveillez votre santé; éviter la fatigue et sachez vous reposer. Réussite dans les spéculations où les entreprises qui demandent de l'audace. Sentimentalement, une nouvelle intéressante.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Excellente journée. N'accordez pas votre confiance aux gens que vous ne connaissez pas assez. Modérez votre imagination trop vive et sachez voir les choses telles qu'elles sont.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Evitez le surmenage intellectuel et soyez prudent dans vos relations. Difficultés pécuniaires pouvant nuire à la réalisation de certains de vos projets.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Succès dans vos initiatives. Il est possible que certaines discussions ou même certaines querelles surgissent au sein de la famille, sachez reconnaitre vos torts et soyez compréhensif.

24 juillet au 22 août (Lion) — Cultivez vos relations, elles vous seront utiles et vous aideront à atteindre votre but. Méfiez-vous de certaines critiques et ne confiez pas vos projets.

23 août au 22 septembre (Vierge) Réfléchissez longuement avant de vous engager dans une aventure, risque d'être désillusionné. Suivez votre intuition et votre inspiration sur le plan artistique ou intellectuel.

23 septembre au 23 octobre (Balance) — Profitez des circonstances favorables pour affirmer votre personnalité, succès à votre travail; un imprévu heureux vous est réservé dans le domaine sentimental.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Bonne dispotition d'autrui en votre faveur, faites certaines démarches qui s'imposent. D'après les astres vous obtiendrez du succès. Surprise agréable sur le plan sentimental.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Réussite dans vos entreprises et redressement dans vos affaires. Vous aurez certains ennuis causés par une lettre. Evitez les imprévus nuisibles à vos sentiments.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Succès dû à votre mérite personnel, satisfaction ou récompense à votre travail. Soyez prudent dans le domaine du coeur, évitez les discussions énervantes, il semble y avoir une certaine incompréhension.

22 janvier au 20 février (Verseau) Limitation de vos moyens et difficultés à redouter dans le monde des affaires. Evitez l'aventure sentimentale, qui peut être décevante.

21 février au 20 mars (Poissons) Amélioration progressive de votre position sociale, gain d'argent en perspective. Dans le domaine du coeur, l'amitié semble plus favorisée que l'amour.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent, sensible et tendre. Doué pour les arts, il sera bohème et son manque de volonté nuira parfois à sa réussite. Inconstant et volage, il connaitra quelques aventures sentimentales. Bon et généreux, compréhensif, il aura cependant des accès de brusque colère mais il pardonnera facilement.

Tributs Floraux

Présentation artistique
Livraison très soignée

H.W. Mc Kenna

Fleuriste

Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m.

11 rue St-Jean

TEL. : 2-6868



MLLE LUCETTE RACINE

représentante spéciale de Richard Hudnut, sera à notre magasin, 85 Cartier

les 11 - 12 et 13 octobre

pour vous parler des

TRAITEMENTS DE BEAUTÉ
À DOMICILE DU BARRY DES PRODUITS CAPILLAIRES
HUDNUT ET DE CHEN YU

Elle vous expliquera de façon détaillée en quoi consistent le traitement de beauté Du Barry, le traitement Hudnut pour les cheveux et le soin des ongles par Chen Yu, afin que vous puissiez suivre ces traitements chez vous. Ces soins de beauté professionnels seront ainsi à la portée de votre main sur votre table de toilette.

MADEMOISELLE RACINE vous donnera aussi d'excellents conseils de maquillage et vous indiquera comment porter une nouvelle variété de couleurs qui vous communiqueront plus de chic et qui sont en harmonie avec les tendances de la mode, exceptionnellement élégante cette saison.

NE MANQUEZ PAS DE PROFITER DE CETTE OCCASION EXCEPTIONNELLE

59F

Prenez rendez-vous par téléphone

LES PHARMACIES **Soucy**

85 avenue Cartier *téléphone : 2-1235*



Grand spécial !

PERMANENTE TIEDE $3.50

Val. de $12.50 pour

4 COIFFEUSES EXPERTES pour vous servir

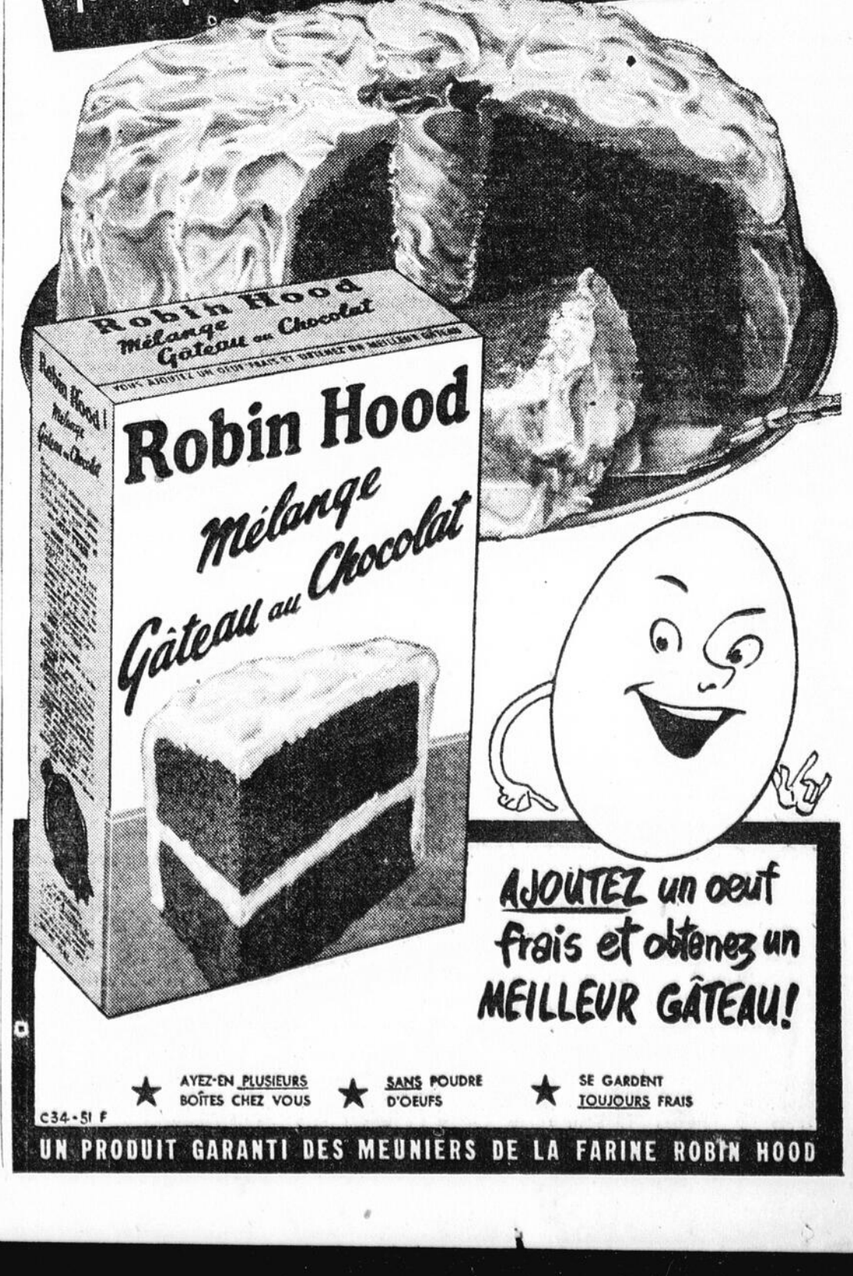
SALON GONTHIER

COIFFURE DE PARIS

278 du Roi Tél. : 3-4061

2ème étage, Place Jac.-Cartier

Mélanges à gateaux les plus populaires au Canada



★ AYEZ-EN PLUSIEURS BOÎTES CHEZ VOUS ★ SANS POUDRE D'OEUFS ★ SE GARDENT TOUJOURS FRAIS

C34-51 F

UN PRODUIT GARANTI DES MEUNIERS DE LA FARINE ROBIN HOOD

Carnet Mondain

Mesdemoiselles Julie Laporte, Odette Aubry et Jacqueline Guay, de Montréal, ont passé quelques jours à Québec, les invités de mesdames André Laporte et Maurice Ménard; elels ont également visité Rimouski, Rivière-du-Loup, La Malbaie et Baie Saint-Paul.

Mademoiselle Louise Bachand, des Trois-Rivières, passe quelque temps en notre ville.

M. et madame Léonard Corriveau ainsi que mademoiselle Florence Godbout ont passé quelque temps dans les Laurentides récemment.

M. et madame J.-I. Massé, de Baie des Sables, Matane, de passage à Québec étaient inscrits à l'Hôtel Saint-Louis.

A l'extérieur

Madame Ninette de Valois, de passage à Ottawa, était l'invitée du haut commissaire du Royaume-Uni et de lady Clutterbuck, à Earnscliffe.

A neuf heures, samedi, en l'église Sainte-Cécile, M. l'abbé Guillaume-R. Chevrier, de Hammond, Ont., a béni le mariage de sa nièce mademoiselle Thérèse Chevrier, fille de M. et de madame Charles-Auguste Chevrier, avec M. Raymond Trudeau, fils de M. et de madame Léopold Trudeau. Pendant la messe un programme musical fut exécuté par mademoiselle Emilienne Lemieux; M. A. Pellerin touchait l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée, portait une robe de satin broché neige, un voile semi-long de tulle illusion orné de dentelle Chantilly et maintenu sous un béguin assorti; elle tenait un bouquet de roses rouges. La petite Claudette Chevrier, cousine de la mariée, portait une robe de soie pétale de rose rehaussée de ruches de tulle de nylon un bonnet de même ton garni de plumes et une gerbe miniature composée de roses roses et de pompons jaunes. Madame Chevrier, mère de la mariée, portait une robe de velours chiffon vert émeraude, un chapeau de velours noir garni de plumes de même couleur, des accessoires noirs, une jaquette de taupe et des roses Talisman à l'épaule. Madame Trudeau, mère du marié, portait une robe de crêpe romain marine agrémentée de dentelle Chantilly chartreuse, un chapeau de plumes chartreuse, des accesoires marine, un jaquette de taupe et des roses Talisman au corsage. A l'issue de la réception qui suivit la cérémonie religieuse, M. et madame Trudeau partirent en automobile pour Springfield, Boston et New-York. La mariée portait alors un costume gingembre, un chapeau de plumes de même ton garni de plumes vert feuille, des accessoires de reptile vert, une jaquette de phoque et un bouquet de roses Johanna Hill et de pompons jaunes au corsage.

Pourf sa fille, Janet, débutante de la saison, madame W.-H. Aird, de la métropole, recevra à l'heure du thé le vendredi 26 octobre.

Madame W.-J. Goyeau et madame V.-A. Pilon, de Montréal, sont actuellement à Cohoes, N.-Y., les invitées de M. et de madame Frank Dussault.

Mademoiselle Marguerite Perrault et mademoiselle Carmen Secunza, de Washington, se sont embarquées à bord de l'Ile de France, pour un séjour de quelques mois en Europe.

DR M. RICHARD
MALADIES DES ENFANTS
Bureau et résidence : 10 Des Erables, Tel.: 3-5642
Consultations: 2 à 4 h. p.m.

Robes de lainage et de jersey
Spécial $11.00
Valeur régulière $24.00
M. A. Gobin
Salon de la mode française
423 St-Jean — Tél. : 4-3817

Moteur à réaction pour les avions

New-York, 11 (AFP) Un moteur à réaction de la taille d'une machine à écrire mais développant 380 chevaux vient d'être terminé par les ingénieurs de la société, "Bendix Aviation" et présenté hier à des experts anglais en visite aux Etats-Unis.

Il permettra la mise en marche par le pilote lui-même des moteurs à réactions d'avions qui jusqu'ici ne pouvaient démarrer qu'avec l'aide d'installations et de personnel indépendant de l'avion.

Le nouveau démarreur pourra mettre un moteur normal en marche en 3 secondes 5 dixièmes.

Toutes les régions du Canada sont représentées dans la 27e brigade

Le 4 mai 1951, l'honorable Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, a annoncé à la Chambre des communes la formation du 27e groupe de brigade d'infanterie canadienne. Cette nouvelle formation militaire vise primordialement à renforcer les défenses des alliés de l'Atlantique-Nord en Europe. Cependant, la 27e brigade peut être employée partout où les intérêts du Canada et de ses alliés seront en jeu.

Afin que la brigade soit bien représentative de l'ensemble du Canada, le recrutement s'est effectué autour d'une charpente composée de certaines des fameuses unités de la Réserve. Sur une base géographique étendue, quinze bataillons d'infanterie de la Réserve ont été choisis, chacun devant recruter une ou deux compagnies destinées à la nouvelle formation. Ainsi, cinq bataillons Highland, cinq bataillons de fusiliers et cinq bataillons de ligne constituent le 1st Canadian Highland Battalion, le 1st Canadian Rifle Battalion et le 1st Infantry Battalion. Les compagnies de ces bataillons conservent leur propre identité; leurs officiers et leurs hommes continuent de porter l'insigne de leurs régiments apparentés de la Réserve.

De la même façon, la Réserve de l'artillerie royale canadienne s'est unie pour former le 79th Field Regiment. D'autres armes et services de la brigade sont représentés sur une base semblable.

Le 25 mai 1951, le brigadier Jeoffrey Walsh, CBE, DSO, âgé de 41 ans, anciennement de St. Catharines et de Kingston, a été nommé commandant du 27e groupe de brigade d'infanterie canadienne.

Le brigadier Walsh est un diplômé du Collège militaire royal en 1930. Durant le second conflit mondial, il a traversé outre-mer en 1940 au grade de major avec le 1st Battalion, corps de Génie. En avril 1942, il a été nommé commandant du corps de Génie de l'Armée canadienne, 1ère division d'infanterie canadienne. Il a servi en cette qualité durant les campagnes de Sicile et d'Italie. En 1944, il est devenu brigadier et ingénieur en chef de la 1ère armée canadienne. Il a servi dans ce rôle jusqu'à son retour à l'automne de 1945. Au Canada, une de ses tâches les plus ardues a été d'organiser le réseau des routes du nord-ouest, afin que le Canada puisse assumer la direction de cette très importante route de ravitaillement qui était alors sous la régie des Etats-Unis.

Le 25 mai, le ministre de la Défense nationale a également annoncé la nomination des commandants des quatre principales unités du 25e groupe de brigade d'infanterie canadienne. Le lieutenant-colonel Edward William Cutbill, DSO, ED, âgé de 38 ans, anciennement de Niagara-Falls et de Hamilton, commande le 1st Canadian Rifle Battalion; le lieutenant-colonel Richard Lewis Rutherford, OBE, âgé de 35 ans, anciennement de Vancouver et de Kingston, commande le 1st Canadian Highland Battalion; le lieutenant-colonel Marcellin-Louis Lahaie, DSO, âgé de 37 ans, anciennement de Buckingham, commande le 29th Field Regiment, artillerie royale canadienne. Le lieutenant-colonel John Keefer Mahony, VC, a été nommé commandant du 1st Canadian Infantry Battalion, mais en raison de mauvaise santé, il a dû résigner ses fonctions le 1er juillet. Il a été succédé par le lieutenant-colonel J.-E.-L. Castonguay, âgé de 37 ans, de Montréal.

Ces quatre jeunes commandants d'unité apportent à la 27e brigade toute une richesse d'expérience militaire. Le lieutenant-colonel Cutbill a traversé outre-mer avec le Royal Hamilton Light Infantry en 1940. Plus tard, il a été détaché à l'armée britannique pour combattre avec nos alliés en Afrique du nord et en Sicile. En Italie, il a servi avec le PPCLI en qualité de commandant de compagnie. En janvier 1945, il est devenu major de brigade de la 3e brigade d'infanterie canadienne. A la fin de la guerre, il était commandant en second de son ancien régiment, le RHLI.

Au début des hostilités en septembre 1939, le lieutenant-colonel Rutherford a été mobilisé à titre de commandant de peloton avec le Queen's Own Cameron Highlander of Canada (Winnipeg). Durant les débuts de la campagne de l'Europe du nord-ouest, il a été commandant de compagnie du régiment. En octobre 1944, il a été nommé major de brigade à la 6e brigade d'infanterie canadienne. Il a été nommé commandant des Camerons au printemps de 1945 et plus tard durant l'année, a ramené l'unité à Winnipeg.

Le lieutenant-colonel Lahaie a servi outre-mer avec le 4th Medium Regiment, artillerie royale canadienne en Europe du nord-ouest durant toutes les campagnes de France, de Hollande et d'Allemagne. A la fin de la guerre, il détenait le grade de major.

Le lieutenant-colonel Castonguay s'est rendu outre-mer en décembre 1939 avec la 1ère division d'infanterie canadienne. Après avoir servi à divers postes d'état-major, il a été posté au Régiment de la Chaudière. Il a commandé ce régiment durant toute la campagne de l'Europe du nord-ouest.

Les citoyens canadiens, de l'Atlantique au Pacifique, ont répondu avec enthousiasme à l'appel du gouvernement pour des troupes destinées à la 27e brigade. A la fin de juillet, les volontaires comptaient plus de 10,000 hommes, un grand nombre des anciens combattants du récent conflit, soit amplement de soldats pour répondre aux besoins initiaux de la 27e brigade. Cependant, le recrutement se poursuit afin que l'armée puisse disposer de renforts pour la 27e brigade et d'autres formations militaires.

Voici les unités du 27e groupe de brigade d'infanterie canadienne :

1st Canadian Highland Battalion

Le Black Watch (Royal Highland Regiment) of Canada, Montréal, P.Q.

Le North Nova Scotia Highlanders, Amherst, N.-E.

48th Highlanders of Canada, Toronto, Ont.

Le Seaforth Highlanders of Canada, Vancouver, C.-B.

Le Canadian Scottish Regiment (Princess Mary's) Victoria, C.-B.

1st Canadian Rifle Battalion

Le Queen's Own Rifles of Canada, Toronto, Ont.

Le Victoria Rifles of Canada, Montréal, P. Q.

Le Royal Hamilton Light Infantry (Wentworth Regiment) Hamilton, Ont.

Le Royal Winnipeg Rifles, Winnipeg, Man.

Le Regina Rifle Regiment, Régina, Sask.

1st Canadian Infantry Battalion

Le Hasting and Prince Edward Regiment, Belleville, Ont.

Les Fusiliers Mont-Royal, Montréal, P.Q.

Le Carleton and York Regiment, Fredericton, Ont.

Le Algonquin Regiment, Kirkland Lake, Ont.

Le Loyal Edmonton Regiment, Edmonton, Alb.

Blindés

Le Governor-General's Horse Guards, Toronto, Ont.

Le Halifax Rifles, Halifax, N.-E.

8th Princess Louise's (Nouveau-Brunswick) Hussars, Sussex, N.-B

Le Regiment de Trois-Rivières, Trois-Rivières, P.Q.

Le Prince Edwards Island Regiment, Charlottetown, I.-P.-E.

Le British Columbia Regiment (Duke of Connaught's Own), Vancouver, C.-B.

Le King's Own Calgary Regiment, Calgary, Alb.

Le British Columbia Dragoons, Kelowna, C.-B.

Le Fort Garry Horse, Winnipeg, Man.

Le Régiment de Hull, Hull, P.Q.

Artillerie

6th Field Regiment, Lévis, P.Q.

11th Field Regiment, Guelph, Ont.

14th Field Regiment, Yarmouth, N.-E.

29th Field Regiment, Toronto, Ont.

34th Field Regiment, Montréal, P.Q.

39th Field Regiment, Winnipeg, Man.

Génie

56th Independent Field Squadron, Saint-Jean, Terre-Neuve.

6th Field Engineer Regiment, Winnipeg, Man.

33rd Field Park Squadron, Lethbridge, Alb.

Santé

7th Canadian Field Ambulance, Toronto, Ont.

9th Canadian Field Ambulance, Montréal, P.Q.

Magasins militaires

7th Infantry Division Field Park, Halifax, N.-E.

Prévauté

1st Canadian Provost Company, London, Ont.

Services des renseignements

1st Intelligence Training Company, Montréal, P.Q.

Le personnel des communications provient des régiments de formation et des escadres de tous les commandements. Des hommes des unités de l'Intendance de l'Armée canadienne de tous les commandements constitue le personnel de l'Intendance du 27e groupe de brigade. Le personnel du Corps de Génie électrique et mécanique est formé d'hommes tirés des régiments techniques dans tous les commandements.



Un citoyen du Texas a découvert du pétrole, H. E. Walter extrait de la gazoline d'un mur de sa maison. Il s'était aperçu que du pétrole suintait dans sa cave. Se servant au mieux de cette situation désagréable, il s'organisa pour récupérer le liquide. Il amasse maintenant une bonne quantité de gazoline qui a intrigué les pompiers. Ceux-ci ont opéré des creusages un peu partout, et n'ont rien découvert.

La répartition du nickel et du cobalt

Washington, 11. (PA) Le comité des matières premières composé de représentants de 28 nations, a décidé hier de répartir entre 32 pays et régions anticommunistes le nickel et le cobalt dont les approvisionnements deviennent de plus en plus rares.

Les Etats-Unis ont obtenu un contingent de 62 pour cent du nickel disponible et 59 pour cent des stocks de cobalt pour les besoins de ses industries militaires et civiles.

Le contingentement, le premier établi pour ces deux métaux stratégiques, sera en vigueur pour la période de trois mois qui a commencé le premier octobre. Il a été fixé par un comité formé de représentants de 12 pays après une étude des perspectives de la production et de la consommation à travers le Monde dans l'avenir.

Le succès du programme dépendra de la coopération volontaire des pays qui participent à son exécution. On n'a pas édicté de sanction contre les pays violateurs de l'entente.


Crème Orientale
GOURAUD
Donne un teint de fleur pour toute cérémonie importante. Ne dessappointe pas.
Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

Studio
HEITSHU
Photographe
Portraitiste
Par rendez-vous
Tél. : 2-5755

Berthe Brillant L'ACHETEUSE AVISÉE
NOUS SUGGÈRE CETTE SEMAINE



MONTRÉAL, 11 oct.— Prendre de l'exercice est excellent pour tous... une soirée de quilles, de ballet ou de badmington. Mais la plupart d'entre nous n'en faisons pas suffisamment pour éviter les douleurs musculaires qui s'en suivent. C'est pourquoi j'aime avoir une bouteille de LINIMENT SLOAN à la maison. Il soulage la douleur causée par les courbatures, les foulures, les contusions. Il amoindrit les douleurs de la névralgie et du rhumatisme. Pas besoin de frottage avec le Sloan. Sa bonne chaleur pénètre et soulage en même temps. Le prix du Liniment Sloan est des plus raisonnable — 50c la petite bouteille — 90c la grosse bouteille. Procurez-vous-en une bouteille la prochaine fois que vous irez à la pharmacie.



Quand je vois des gens qui semblent souffrir des pieds, j'ai envie de leur parler de ce nouveau remède merveilleux contre les cors et les durillons... le *Phenylium*! C'est l'ingrédient "magique" des emplâtres BLUE JAY contre les cors et les durillons qui fait disparaître ces deux afflictions en un temps record! Il a fallu dix ans à la compagnie Blue Jay pour mettre au point le *Phenylium*. Les épreuves cliniques démontrent qu'il agit 33% plus vite et qu'il est efficace dans 95% des cas traités. Aussi, pour mettre fin à vos cors et durillons douloureux, procurez-vous des emplâtres Blue-Jay au *Phenylium*!

C'est la plus grande vente de l'année... et elle commence lundi soir prochain à votre succursale de la B de M. C'est la nouvelle émission des *Obligations d'épargne du Canada*... et croyez-m'en, avec leur nouveau taux d'intérêt, ces obligations sont plus avantageuses que jamais. Ainsi que me l'expliquait mon gérant de la BANQUE DE MONTRÉAL, en conservant ces obligations jusqu'à maturité, vous retirez un intérêt très intéressant de 3.21%... et le mode de paiement à terme facilite leur achat. Pensez donc, 5% seulement est exigé et le solde payable en un an. Avec un premier paiement de $2.50 seulement vous faites un placement intéressant et vous contribuez à mettre un frein à l'inflation. Inutile d'ajouter que l'argent mis de côté par mon système des Plans personnels sera versé dans des *Obligations d'épargne du Canada*. Lundi prochain, aidez-vous et aidez votre pays... achetez des *Obligations d'épargne du Canada* à "Ma Banque".



Ce n'est pas étonnant qu'on l'appelle "la peinture la plus extraordinaire au Canada"! Moi-même, je peux obtenir une surface lisse comme un satin avec le SPRED SATIN GLIDDEN! C'est que le Spred Satin est à base de caoutchouc émulsionné qui lui donne un fini lisse et velouté quelle que soit la façon dont vous l'étendiez... et il est parfaitement lavable (ce qui est très pratique pour une peinture d'intérieur!) De plus, le Spred Satin sèche en 20 minutes et dégage une odeur *agréable* en séchant! Les couleurs sont magnifiques et vous trouverez *celle* que vous désirez! *Commandez-en de bonne heure* chez votre dépositaire Glidden!



Je n'ai pas besoin de vous dire l'économie que vous réalisez sur les comptes de dégraissage quand vous faites usage du ENERGINE CLEANING FLUID pour enlever les taches de graisse des vêtements. Mais saviez-vous que Energine ne fait pas qu'entretenir les vêtements? C'est une aide précieuse dans la maison! Il enlève les taches de graisse des tissus d'ameublement comme par *magie* sans laisser de cerne révélateur! Energine est doux pour *tous* les tissus — il ne contient ni acides ni caustiques. Et ce n'est pas tout... Energine fait disparaître la gomme à mâcher sur les planchers... fait *reluire* baignoire, évier, tuiles et réfrigérateur! Procurez-vous une bouteille d'Energine — à la pharmacie ou au grand magasin — 25c seulement — il est vraiment "indispensable" au foyer!



Maintenant que la Fête de l'Action de Grâces est chose du passé, je peux vous dire à quel point j'étais heureuse d'avoir mon POÊLE ÉLECTRIQUE FRIGIDAIRE pour la circonstance. Son merveilleux "Wonder Oven" m'a permis de cuire presque tout mon repas, *à la fois*! Je n'ai eu qu'à régler le Cadran "Cook-Master" et j'ai passé la plus grande partie de l'après-midi auprès de mes invités jusqu'au moment de servir. Que vos exigences culinaires soient, ou non, aussi considérables que les miennes... même en temps normal... vous pouvez cuire automatiquement avec presque tous les merveilleux Poêles Électriques Frigidaire, indépendamment des dimensions. *Tous* les Poêles Électriques Frigidaire sont munis des éléments Randiantube, source de cuisson plus rapide... tous sont completement finis de porcelaine, plus faciles à nettoyer, à l'intérieur et à l'extérieur; ils apportent aussi une foule d'autres commodités. Choisissez le poêle de vos rêves parmi les nombreux modèles et formats chez votre concessionnaire Frigidaire.



Il y a des denrées qui sont associées à la qualité — aux noms fameux, tel "Red Rose" qui signifie ce qu'il y a de meilleur! Le THÉ RED ROSE et le CAFÉ RED ROSE ont toujours signifié la perfection en fait de saveur dans des milliers de foyers canadiens... et ils signifient la même chose dans des milliers d'autres foyers chaque jour! Goûtez au Thé Red Rose! Je suis sûre que vous partagerez l'avis des adeptes du "Thé Red Rose" que c'est un *bon* thé de qualité. Et cela ne s'applique pas seulement à son bon goût, mais à son économie également! Le Thé Red Rose étant du bon thé, il donne plus de tasses à la livre! Le Café Red Rose est digne de la renommée de son nom! Toujours frais — toujours *à point*... vous pouvez *compter* sur le Café Red Rose parce que le Café Red Rose est aussi bon que le Thé Red Rose!



Suzanne me rejoint dans la cuisine quand il y a une délicieuse SOUPE HEINZ en préparation pour le dîner. Elle a tellement hâte d'en manger qu'elle veut en surveiller la cuisson! Il est si *facile* de préparer les Soupes condensées Heinz! — vous y ajoutez de l'eau ou du lait et vous les faites chauffer. Mais ne servez pas ces régals comme premier plat *seulement*. Servez-les en cocotte— dans les pâtés à la viande — les sauces et les fondus. Vous avez l'embarras du choix! Je me suis rendu compte maintes et maintes fois que les Soupes condensées Heinz sont idéales comme base à de nombreux mets succulents! Elles sont bonnes puisque ce sont des Heinz!



Ce n'est pas étonnant que tout le monde parle de ce mets de résistance exquis — le DINER KRAFT. C'est une combinaison nourrissante de macaroni et fromage qui cuit en 7 *minutes seulement*! Il est vraiment facile à préparer — idéal pour les repas impromptu. Mais ce que j'aime *surtout*, c'est son économie. Un paquet de "Diner Kraft" suffit à préparer le plat de résistance pour quatre... et à quelques sous la portion. Vous trouverez plusieurs suggestions quant à la manière de préparer ce plat succulent sur le paquet de "Diner Kraft"— et *moi* je vous suggère d'acheter du "Diner Kraft" lors de vos prochaines emplettes!



On ne réussit pas une bonne sauce "par hasard". Et de bonnes cuisinières partagent mon avis qu'il y a *une* méthode sûre de réussir les sauces — à chaque fois. C'est en les préparant avec du BOVRIL. Le Bovril ajoute un bon goût de viande vraiment exquis. Je m'en sers dans mes bouillons, pour relever le goût du fromage, comme garniture de sandwiches, dans les ragoûts et les plats en cocotte. C'est un moyen *succulent* d'allonger la sauce — d'économiser — car il faut *peu* de Bovril pour donner du goût. *Jamais* vous n'obtiendrez la saveur du bœuf aussi bon marché qu'avec Bovril. Procurez-vous du Bovril chez votre épicier — sous trois formes commodes — Cordial, Cubes et Concentré. Vous en serez contente — car Bovril bonifie tout ce que vous faites!



Êtes-vous toujours prête à recevoir . . . votre maison est-elle toujours propre et coquette — pour l'arrivée des visiteurs inattendus? Vous ne serez jamais prise à l'improviste, avec une maison négligée si vous faites votre ménage avec les *merveilleuses* ÉPONGES C-I-L! Les éponges cellulosiques C-I-L sont commodes pour tout... pour laver les murs, les vitres et les boiseries — ou cirer les planchers et polir le mobilier. Douces comme du velours une fois humides, les éponges C-I-L sont douces à vos mains et vos meubles précieux. Elles durent longtemps et sont *faciles* à nettoyer. Les éponges C-I-L sont en vente aux épiceries, pharmacies, bazars, quincailleries et grands magasins. L'étiquette C-I-L vous en garantit la qualité!



Il y a vingt-quatre années de différence entre Mme Harold D. Baker et sa fille Betty. Mais vous les prendriez facilement pour deux sœurs! Quel est le secret de Mme Baker? Elle vous dira que ce n'est pas un secret... que son adjuvant de beauté le plus précieux est le SAVON DE TOILETTE WOODBURY. Car le Woodbury ne fait pas que nettoyer. Il est préparé par des dermatologistes qui ajoutent à chaque pain de savon Woodbury un ingrédient émollient des crèmes de beauté. Le Woodbury adoucit les peaux délicates. Son riche ingrédient a pour but de remplacer les huiles naturelles perdues au lavage! Suivez l'exemple de Mme Baker et de sa fille... faites usage du savon Woodbury! Procurez-vous aussi un gros pain de savon pour le bain!



Demain matin au petit déjeuner il ne vous faudra pas une *seconde* de plus pour faire cuire *deux fois* plus de "Cream of Wheat" que vous n'en préparez habituellement — puis, mettez-en la moitié de côté pour vous en régaler au lunch. Il semble qu'on n'*a jamais assez* de cet exquis "CREAM OF WHEAT" 5 Minutes — et il est si bon *pour vous*!



Vous serez fière à bon droit de ce succulent *gâteau au chocolat* richement *aromatisé* avec du CHOCOLAT BAKER'S NON SUCRÉ! Le chocolat Baker possède cette saveur merveilleuse parce que c'est du chocolat pur auquel on a rien enlevé ni rien ajouté.

GATEAU AU CHOCOLAT
(1 œuf)

- 1 ¾ tasse de farine à pâtisserie Swans Down
- 1 ¼ c. à thé poudre à pâte Calumet
- ½ c. à thé de sel
- ½ tasse de beurre ou autre shortening
- 1 tasse de sucre
- 1 œuf, bien battu
- 2 carrés de chocolat Baker non sucré, fondu
- ⅔ tasse de lait
- 1 c. à thé de vanille

Tamisez la farine une fois, mesurez-la, ajoutez la poudre à pâte, le sel et tamisez ensemble trois fois. Défaites le beurre en crème, ajoutez le sucre graduellement, et crémez bien jusqu'à léger et duveteux. Ajoutez l'œuf et battez bien; puis, ajoutez le chocolat et mélanger. Ajoutez la farine alternativement avec le lait, par petites quantités à la fois, battant bien après chaque addition pour que le mélange soit lisse. Ajoutez la vanille. Faites cuire dans un moule graissé de 8x8x2 pouces, dans un four lent (325 degrés) 1 heure ou jusqu'à ce que le gâteau soit cuit.

"Cream of Wheat" frit

Coupez en tranches d'un demi-pouce du "Cream of Wheat" cuit, refroidi et ferme. Trempez-les, si vous voulez, dans de l'œuf battu. Mettez 2 c. à soupe d'huile à salade dans une poêle chaude ou sur une plaque et faites-les frire jusqu'à ce qu'elles soient dorées des deux côtés. Servez immédiatement avec du sirop d'érable ou de blé d'inde.



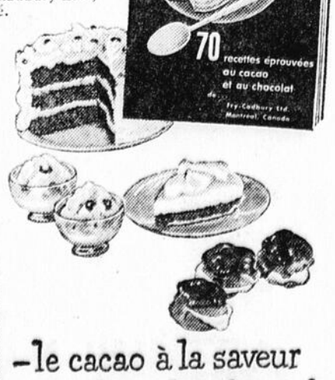
du Fry fumant c'est fortifiant!

— livre de recettes gratuit

Employez le cacao Fry pour tartes, gâteaux, biscuits, glaces et desserts. Pour obtenir votre livre de recettes, envoyez vos nom et adresse à Fry-Cadbury Ltd., Dépt. N-3, Montréal, Qué.







—le cacao à la saveur de chocolat plus riche

Utilisez CAMAY pour faire

"Sortir de l'ombre"

l'éclat naturel de votre teint!



Comme cette jolie mariée, obtenez un teint plus clair, plus éclatant avec votre *Premier Pain* de Camay!

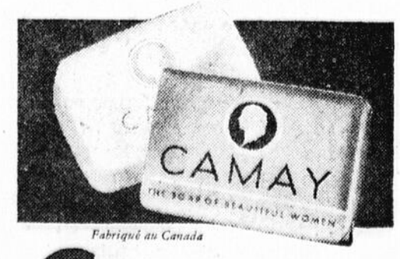
LES JEUNES FILLES QUI ONT DE LA VOGUE et possèdent le charme qui attire la romance et conduit au mariage ne laissent jamais un masque terne assombrir leur teint!

Avec Camay, vous pouvez faire "sortir de l'ombre" l'éclat de votre teint pour refléter la lumière d'une beauté nouvelle!

Cette jolie mariée Camay, Mme Victor Dowd, dit: "J'adoptai les soins réguliers au Camay, et très rapidement, mon teint devint plus clair et plus frais. L'éclat de mon épiderme est 'sorti de l'ombre!'"

Camay peut vous aider à acquérir une beauté nouvelle! Adoptez les soins réguliers avec Camay. Vous serez plus belle avec votre *premier pain!*

Pour le teint ou pour le bain, Camay est un des plus doux savons de toilette; il donne un mousse si riche et abondante! Alors, faites "sortir de l'ombre" l'éclat de votre épiderme pour refléter la lumière d'une romantique beauté nouvelle, avec Camay, le Savon des Jolies Femmes.



Fabriqué au Canada

Camay

le savon des jolies femmes

La princesse et le duc reçoivent familièrement les journalistes

Ottawa, 11. (PC) — La princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg ont rencontré les représentants de la presse hier et se sont bien amusés.

La princesse a causé avec plusieurs journalistes et a montré un vif intérêt à leur travail. Et le prince Philip, souriant et de bonne humeur, a glissé quelques mots pleins de malice dans sa conversation avec les reporters.

La conférence de presse, amicale, a été tenue à la résidence du gouverneur-général du Canada où se retirent les visiteurs royaux au cours de leur séjour dans la capitale.

Les journalistes et leurs femmes ont été présentés individuellement aux visiteurs par Paul Paradis, du Soleil de Québec, président de la Galerie de la presse au parlement; la princesse a échangé quelques mots avec chacun, s'informant des journaux pour lesquels ils travaillent et ce qu'ils font à Ottawa.

Quand Dillon O'Leary, correspondant du Vancouver Sun à Ottawa fit connaissance avec le prince Philip, il déclina son nom et celui de son journal. Le prince, jeta un regard malin sur la cravate... pittoresque du journaliste et glissa finement: "Vous portez sans aucun doute le Soleil de Vancouver!"

Robert Taylor, du "Toronto Star" déclara au prince que d'immenses photographies de ce dernier ornaient les murs d'un immeuble de la Ville-Reine. Le prince rétorqua immédiatement qu'il n'avait point hâte de les voir car ces photos, dit-il "sont déjà mauvaises grandeur naturelle".

Quand le duc aperçut Corey Thompson, gérant du poste de radio CKVL, de Verdun, sa figure s'épanouit, car il se rappela avoir vu Thompson qui tenait un microphone dans sa main, mais ne prononçait pas une seule parole. Cela avait intrigué le duc.

Distraction du duc

Ottawa, 11 (PC) Le duc d'Edimbourg a eu une légère distraction hier, lors d'une cérémonie devant le monument aux morts de la guerre, mais la princesse Elizabeth a eu vite fait de le remettre dans la bonne voie.

Le couple royal venait de déposer une couronne de fleurs au pied du cénotaphe, quand le duc parut vouloir redescendre les marches pour aller rejoindre leur escorte.

Comme il allait descendre la première marche, la princesse lui murmura : "Turn around."

Le duc, vêtu de son uniforme d'officier de Marine, exécuta une rapide volte-face et fit le salut, tandis que la princesse inclinait la tête pour se recueillir.

Une parade du club Richelieu

L'activité philanthropique du Club Richelieu de Québec a été reprise hier matin, à l'occasion d'une parade qui a parcouru les rues de notre ville, dans le cadre de sa grande campagne annuelle de la semaine, qui avait été interrompue pendant quelques jours à la suite de la tenue à Québec du 4e congrès national des Clubs Richelieu.

Cette parade s'est terminée par une visite à l'Hôtel de Ville dans le bureau de Son Honneur le maire où M. Lucien Borne a remis aux délégués du club québecois une souscription au montant de deux cents dollars.

La semaine Richelieu qui se poursuit jusqu'à samedi, se terminera par la vente du papillon. Les vendeurs se partageront aujourd'hui les rues de la municipalité de Sillery tandis qu'ils seront à Québec, demain et samedi.

La vente du pain, commencée la semaine dernière, connait un beau succès et M. André Dorion, directeur de ce comité, annonçait, au cours du déjeuner qui avait lieu hier midi au Château Frontenac, qu'il manquait seulement deux mille dollars pour atteindre l'objectif de la vente du pain, fixé à douze mille dollars. Il en a profité pour faire un pressant appel aux membres qui devront compléter le montant d'ici la fin de semaine.

Quelques directeurs de la semaine Richelieu ont également adressé la parole, dont M. Paul Delisle, le président de la campagne annuelle, M. Emilien Rochette ainsi que M. Victorin Gagnon, directeur de la vente du papillon, qui a fixé son objectif à six mille dollars.

En marge du congrès national des clubs Richelieu, le Dr Pierre Jobin a exprimé à ses collaborateurs des remerciements chaleureux pour la coopération qu'il a obtenue de ses collègues à l'occasion de cette manifestation qui a duré trois jours.

Au cours de ce déjeuner d'affaires, sous la présidence de M. Roger Paquet, M. Gaston Chartré a prononcé une courte allocution.

Les clubs 4-H et l'embellissement

Au mois d'août dernier, lors de leur grand congrès provincial, les membres des Clubs 4-H présents à cette importante convention se sont engagés à faire de l'embellissement sur les parterres des propriétés de leurs parents. Il est entendu qu'ils continueront comme par le passé à faire l'embellissement des endroits publics.

On sait que les Clubs 4-H s'occupent d'une façon spéciale de la conservation des ressources naturelles, cependant depuis quatre ans, les 9,000 membres 4-H de la province ont fait tellement pour l'embellissement de leur paroisse que nous pourrions ajouter au but de leur club : l'embellissement de leur patelin. Au début, les clubs s'organisèrent pour faire l'embellissement des terrains environnants les écoles du village et les écoles de la campagne. On a fait appel souvent à leurs services pour l'embellissement du terrain de l'église, du presbytère ou du cimetière. Depuis quelques jours, plusieurs Clubs ont entrepris l'embellissement de la propriété de leurs parents et nul doute que ce travail s'étendra chez tous les propriétaires tant du village que de la campagne.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.



pour des
Desserts plus Lisses
(il se fouette!)

• Les poudings en paquets, faciles à employer, deviennent quelque chose de *très spécial* quand ils sont faits avec du Lait Carnation.

1 paquet de poudre pour pouding
1½ tasse de Lait Carnation, dilué avec ½ tasse d'eau

Suivez les instructions sur le paquet, en remplaçant le lait ordinaire par du Carnation dilué. Utilisez le reste du Carnation non dilué d'une grande boite de Carnation (environ ⅓ tasse) pour la garniture fouettée. Faites refroidir le Carnation jusqu'à ce qu'il soit glacé, et incorporez-y, en remuant, 2c. à thé de jus de citron et 2c. à thé de sucre. Fouettez.

GRATIS: "Le Livre de Cuisine Carnation" qui donne des recettes merveilleuses. Ecrivez à Carnation Co. Limited, Toronto.

LAIT Carnation
"de Vaches Contentes"

731-F

VENTE INVENTAIRE DE VAISSELLE

GRATIS! POUR LA FIN DE SEMAINE UN BOL ET UNE SOUCOUPE avec achat de $1.00 et plus



Magnifique **VAISSELLE ANGLAISE** en pierre, à écouler à des prix de débarras..... **.05 et .10 pièce**

Superbes **SETS DE VAISSELLE** 6 - 8 - 10 - 12 COUVERTS à vendre à des prix incroyablement bas

Communautés, marchands, hôteliers, nous pouvons encore vous fournir la vaisselle que vous désirez à des prix que vous ne trouverez pas ailleurs.

GROS ET DETAIL

A. BÉDARD

124 rue Aqueduc Tél.: 3-9759



4804 34—48

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Votre patron, Madame

par *Anne Adams*

No 4804

Vous paraitrez jeune et très jolie dans cette élégante robe d'inspiration classique et tout à fait nouvelle. La garniture de la jupe apporte ce cachet plutôt chic qui la rend convenable pour le thé ou tout autre réception. Corsage semi-chemisier et encolure profonde à larges revers.

Ce patron vous est offert dans les grandeurs suivantes : 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La grandeur 36 requiert 3 7-8 vgs d'un matériel de 39 pouces de largeur.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Dix-huit morts dans un incendie

Calcutta, 11 — (AFP) — Dix-huit personnes, dont neuf enfants, ont péri dans un incendie qui a détruit mercredi matin une maison de trois étages à Calcutta. Huit autres personnes sont gravement brûlées. L'incendie a pris naissance, dans des barils d'essence entreposés au rez-de-chaussée. Aucun habitant de la maison, sauf une femme qui, a sauté par une fenêtre, n'a pu s'échapper, l'unique escalier étant la proie des flammes. C'est l'incendie qui a fait le plus de victimes à Calcutta au cours des dix dernières années.

Des présents aux vétérans invalides

La Succursale No 89 de la Légion Canadienne, L.S.E.B., grâce à la bienveillante autorisation du Col. A. D. Baudin, M.D., officier en charge de l'hôpital des Anciens Combattants, a pu envoyer vendredi 5 octobre dernier une délégation composée de quelques officiers de son Conseil Exécutif, accompagnés de quelques Dames et Demoiselles très dévouées, pour distribuer à chaque patient hospitalisé, différents articles se composant de tubes de savon à barbe, tubes de pâte dentrifice, lames de rasoir, mouchoirs de poches, peignes à cheveux, pipes et tabac, tablettes de chocolat, gomme à macher, oranges, life-savers, allumettes et dans la même circonstance, avec la bienveillante permission des Officiers de la Douane, deux paquets de cigarettes ont été remis par le personnel de la Douane désigné pour en faire la distribution à chaque patient qui se trouvaient être 250.

La délégation n'a pas oublié ceux qui sont hospitalisés à l'Hôpital du Parc Savard et à l'Hôpital des Invalides. Mlle Charlotte Babin du Service Social de l'Hôpital des Anciens Combattants, avec son dévouement habituel a bien voulu conduire et diriger la délégation auprès de chaque patient, qui tous se sont trouvés très satisfaits de ce que la Succursale No 89 de la Légion Canadienne, venait de faire pour eux et ils ont déclaré franchement que la Légion Canadienne n'oublie pas ses Anciens Combattants.

Trois-Rivières désire emprunter

Trois-Rivières, 10 (PC) La ville des Trois-Rivières demandera à la commission municipale de Québec l'autorisation de faire un emprunt de $224,200 pour défrayer le coût de travaux d'aqueduc et d'égoût. Le conseil municipal doit étudier la demande à sa prochaine séance.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Le différend . . .

(Suite de la 1ère page)

sentant permanent de l'Iran aux Nations-Unies.

Plusieurs membres du conseil de sécurité ont rendu visite au Dr Mossadegh, les conversations portant sur les moyens de trouver une solution au conflit anglo-iranien.

"La plupart des membres du conseil, a déclaré M. Fatemi, sont d'avis qu'un débat au conseil de sécurité ne peut pas aboutir à une solution du problème, et que celle-ci doit être trouvée avec la reprise de conversations directes entre le gouvernement iranien et le gouvernement britannique."

De son côté, la délégation britannique declare qu'elle compte présenter lundi, au conseil, la version modifiée de sa résolution originale, version qui met l'accent sur la reprise des négociations entre les parties au conflit.

Les Etats-Unis et la France, ont approuvé le texte de la résolution revisée que la Grande-Bretagne doit soumettre au conseil de sécurité sur la question des pétroles iraniens, apprend-on de source anglaise bien informée.

Comment tenir les
FAUSSES DENTS
plus fermement en place

Est-ce que vos fausses dents vous ennuient et vous embarrassent en tombant, glissant ou branlant quand vous parlez, riez ou mangez? Saupoudrez simplement un peu de FASTEETH sur vos dentiers. Cette poudre alcaline (non acide) tient les fausses dents plus fermement et plus confortablement en place. Aucune sensation ni goût de pâteux, gluant ou gommeux. Ne sûrit pas. Elimine "l'odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui à n'importe quelle pharamacie. (a)



La bonne cuisine

Bifteck à la Suisse

¾ cuil. à thé de sel
Pincée de poivre
½ tasse de farine
2½ livres de bifteck dans la ronde, 1 pouce d'épaisseur
2 cuil. à soupe de graisse
½ oignon
½ piment vert, haché finement.
1½ tasse d'eau
½ tasses de catsup aux tomates

Mélangez le sel et le poivre avec la farine et recouvrez-en la viande. Faites revenir à la poêle, dans la graisse, ensuite ajoutez l'oignon, le pimetn vert, l'eau et le catsup. Couvrez bien et faites mijoter jusqu'à ce que la viande soit tendre environ 1½ heure.. Ce bifteck peut aussi être cuit au four, dans un plat casserolle. Garnissez-le de tomates grillées ou de pommes de terre.

Salade de Laitue Farcie et Roulée

1 paquet de fromage crème
¼ tasse de jambon cuit, haché
2 cuil. à soupe d'India Relish
Mayonnaise
6 grains de feuille de laitue

Ecrasez le fromage et mélangez-le bien avec le jambon et le India Relish. Etendez une couche mince de ce mélange sur chaque feuille de laitue. Roulez en forme de rouleaux et faites refroidir. Coupez en section d'1 pouce et placez trois ou quatre de ces sections sur une feuille le laitue. Servez avec une sauce vinaigrette ou une sauce mayonnaise.

Belgique-Canada invite le recteur de Laval

Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de l'université Laval, sera le conférencier de l'Association Belgique-Canada à une réception qui aura lieu mardi prochain au Cercle universitaire de Montréal. Mgr Vandry est vice-président d'honneur de l'Association, comme les recteurs des universités McGill et de Montréal. Mgr Vandry sera présenté par le président de l'Association, le Dr Eudore Dubeau. M. Ignace Brouillet, directeur de Polytechnique de Montréal, le remerciera.

Des Canadiens invités à enseigner au Pérou

Une congrégation religieuse canadienne recevra l'invitation d'aller fonder une maison d'enseignement au Pérou. S. Exc. Mgr Giovanni Panico, nonce apostolique du Pérou, est arrivé à Québec mardi soir pour entreprendre la visite de quelques familles religieuses canadiennes à cette fin. Il espère intéresser des religieuses de langue anglaise à fonder un couvent au Pérou pour l'enseignement à un groupe de jeunes Péruviennes choisies.

Le distingué prélat, accompagné de S. Exc. Mgr Damase Laberge, O.F.M., préfet apostolique de San Jose de las Amazonas, a visité hier matin Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de l'université Laval. On se souvient que Mgr Vandry avait visité le Pérou l'an dernier. S. Exc. Mgr Panico se rendra à Montréal après un bref séjour à Québec.

Jeux de patience

Quelques-uns des jeux des plus populaires en Chine se jouent sur une période de plusieurs jours.

PROTÉGEONS L'ENFANCE
R
RICHELIEU

Vente du Papillon Richelieu les 12 et 13 octobre.

Donnons généreusement



Dans notre famille... la Soupe aux Tomates Aylmer est le

CHOIX PRÉFÉRÉ
POUR LA VÉRITABLE SAVEUR DE TOMATES!



DIT Mme J. L. DONOGHUE . . . alors qu'elle-même et son mari éprouvent un légitime orgueil à être entourés de leurs 5 enfants, joyeux et en bonne santé: Carole, 10 ans, Thérèse, 15 ans, Gwen, 8 ans, Joseph, 13 ans et Léo, 7 ans.

"AVEC CINQ ENFANTS", j'ai appris à économiser encore plus que la plupart des mamans" dit Mme Donoghue. "Et je sais que la soupe aux tomates Aylmer est insurpassable pour sa *valeur*. Elle est si nourrissante préparée avec du lait — et si délicieuse que toute la famille aime sa *véritable saveur de tomates*. Et un autre point, le prix d'Aylmer est *raisonnable* aussi. Les grandes familles comme la nôtre, économisent encore plus en achetant le format de 20 onces".

Oui, vous avez ce qu'il y a de mieux quand vous insistez pour Aylmer. La soupe aux tomates Aylmer est faite des meilleures tomates canadiennes mûries à point et pleines de saveur — quelques heures seulement après avoir été cueillies. Choisissez Aylmer pour la *véritable saveur de tomates* — et vous économiserez en même temps.

ESSAYEZ : POMMES DE TERRE AU GRATIN AUX TOMATES

2 oignons de bonne grosseur,
4 "wieners",
½ tasse de céleri, haché fin,
½ c. à thé de moutarde,
½ c. à thé de sucre,
½ c. à thé de sel,
Poivre,
Eau (½ tasse),
1 boite de Soupe aux Tomates Aylmer.

Pelez les oignons, tranchez mince et separez en rondelles. Trancher les "Wieners" (cotelettes de veau assaisonnées à la viennoise) au quart de pouce. Ajoutez le céleri et les patates, faites cuire au four dans la graisse, en mélangeant bien. Mélangez dans la poele le sucre, le sel, le poivre et la moutarde, versez-y la soupe Aylmer et l'eau. Chauffez à ebullition. Jetez cette sauce sur le premier mélange et meiez légerement. (Ajoutez de l'eau pour couvrir le melange, si nécessaire). Couvrez et faites cuire à four modérément chaud 350°F jusqu'à ce que les légumes soient cuits, 1½ heure environ. Recette pour six personnes.

95F

CANADIAN CANNERS LIMITED, HAMILTON, CANADA.

VOTRE FAMILLE MÉRITE LA QUALITÉ AYLMER

LE GROS BEN



CÉSAR



Allocution . . .

(Suite de la 1ère page)

fonctionnaires du gouvernement et leurs femmes.

Discours de la princesse

Voici le discours prononcé par la princesse Elizabeth au diner d'Etat à la résidence du gouverneur-général, en réponse au toast proposé par le gouverneur-général:

"Excellence.

"Je sais qu'il vous sera très agréable d'apprendre que la santé de mon père s'améliore grandement et qu'il reprend des forces tous les jours. L'angoisse de ces deux dernières semaines nous a semblé interminable bien que mon père lui-même, ma mère et toute notre famille nous soyons sentis sans cesse admirablement appuyés et réconfortés par les voeux et les prières qui se sont élevés de ce pays, des autres pays du Commonwealth et, c'est un fait, du monde entier. Nous avons été profondément émus de connaitre ainsi toute l'étendue de votre affection et je vous remercie de tout mon coeur.

"Je vous suis reconnaissante aussi d'avoir compris mon grand désir de rester auprès de mon père et de ma mère jusqu'au moment où il me fut permis de venir au Canada le coeur libre de ces angoisses, et plus apte à jouir de cette visite.

"J'avais toujours rêvé de venir au Canada et, depuis que le roi et la reine sont revenus de leur voyage d'il y a douze ans, avec de si belles impressions de la splendeur de ce pays, ce rêve est devenu sans cesse plus pressant.

"J'ai l'impression de ne pas me présenter chez vous comme une étrangère. J'ai en effet rencontré de nombreux Canadiens en Angleterre. Plusieurs de ceux avec qui je me suis entretenue appartenaient aux trois branches de vos forces militaires; la guerre les avait conduits en Europe et ils avaient tant et de si belles choses à me raconter sur leur patrie.

"Je me souviens aussi d'avoir déjà parlé à un auditoire canadien lorsque, lors de mon vingt et unième anniversaire, je m'adressai, depuis Capetown, à tous les peuples qui composent le Commonwealth et l'Empire. J'avais déclaré alors que c'était vraiment un privilège très doux, lié à la position de ma famille dans le Commonwealth qui s'étend à toutes les parties du monde, de pouvoir se rendre partout et sentir en même temps que l'on est près de chez-soi. Ici au Canada, l'accueil que vous m'avez fait et la gentillesse avec laquelle vous avez accepté ce toast me donnent une agréable impression d'être chez-moi, si je peux ainsi dire, de me trouver au coeur du cercle de famille. C'est là une sensation très émouvante.

"Les événements m'ont empêché de venir au Canada plus tôt. Mais, comme je suis heureuse de vous rendre cette première visite en compagnie de mon mari qui, comme moi se sent très heureux chez vous. Je souhaite que nos enfants n'aient pas à attendre aussi longtemps pour réaliser le même rêve.

"Je me compte heureuse d'avoir fait mon premier atterrissage dans la province de Québec, ce berceau d'un peuple industrieux et loyal à qui nous devons l'exploration, la colonisation et la mise en valeur de l'immense bassin du fleuve Saint-Laurent, d'un peuple qui, depuis plus de trois siècles, est demeuré fidèle à sa langue et à sa culture, fidèle à sa foi, fidèle à la Couronne du Canada.

"Je n'ai fait qu'un trop bref séjour dans sa capitale provinciale mais vous m'avez promis quelques jours additionnels parmi eux et je sais bien que j'y trouverai partout encore vivants la belle tradition de l'ancien Canada et de la Nouvelle-France, l'esprit audacieux de Jacques-Cartier, l'esprit constructif de Samuel de Champlain, l'esprit chevaleresque du grand marquis de Montcalm et les vaillants et généreux sentiments d'humanité qui inspiraient vos soldats pendant la guerre et qui inspirent également vos hommes publics.

"Mon mari et moi sommes fascinés par ce voyage que vous nous avez invités à faire dans tout le pays qui nous permettra de prendre contact avec la population de vos dix provinces et de juger par nous-mêmes de la richesse indescriptible d'une nation qui aura un rôle aussi important dans l'avenir du monde.

"Il y eut cette année, en Angleterre un festival pour célébrer le centenaire de notre grande exposition de 1851. Il semblait alors que les ennemis jumeaux du genre humain: la tyrannie et la guerre étaient sur le point de disparaitre. Mais ils se sont manifestés de nouveau en Europe pendant ce dernier siècle avec une puissance terrifiante. Cependant, sur ce continent nord-américain, qui est aussi étendu que l'Europe et qui est peuplé d'un aussi grand nombre de races, ces horribles fléaux n'apparaissent pas. Ici, une monarchie dont le sceptre s'étend très loin et la république la plus puissante vivent l'une à côté de l'autre, en pleine amitié, conscientes toutes deux que la flamme de la liberté peut brûler d'une façon aussi vive sous l'une ou l'autre forme de gouvernement.

"C'est parce que les Canadiens ont su assurer chez-eux une victoire définitive à la liberté et à la paix qu'il vous a été possible de soutenir la cause des autres dans les heures dépreuve, d'appuyer de vos jeunes forces vos nations-mères, d'aider à défendre la liberté de l'Angleterre menacée de l'extérieur et à restaurer la liberté meurtrie de la France. En vous dévouant au loin au redressement des torts et des terreurs vous vous êtes posés comme les chevaliers errants de notre tragique monde d'aujourd'hui.

"Au moment même où je parle, des Canadiens se battent en Asie au service de la liberté et je sais que partout où les faibles peuvent être opprimés et la justice attaquée par une puissance sans loi, les Canadiens seront à l'avant-garde des forces de défense.

"Nous vous sommes reconnaissants, mon époux et moi-même comme nous sommes fiers aussi, d'avoir l'occasion d'exprimer notre admiration à cette galante nation canadienne dont l'avenir et la prospérité au soin du Commonwealth sont très chers à nos coeurs."

Texte du toast royal

Voici le toast royal qui fut porté par le gouverneur-général au diner d'Etat offert à la princesse Elizabeth:—

"Altesses royales, mesdames, messieurs,

"A titre de représentant personnel de Sa Majesté, je me sens tout particulièrement heureux de souhaiter la plus chaleureuse bienvenue au Canada à Votre Altesse royale et à Son Altesse royale, le duc d'Edimbourg.

"J'exprime également les sentiments du peuple canadien en vous disant que nous considérons comme un grand honneur de vous compter tous deux parmi nous.

"Nous apprécions encore davantage votre visite au Canada en ce moment, après les jours de grande anxiété que vous venez de traverser.

"La plupart des personnes présentes ici ce soir se rappellent encore, avec un sentiment d'orgueil et d'affection, la visite que Leurs Majestés, votre père et votre mère, ont rendue au Canada en 1939.

"Je puis vous assurer que les témoignages de loyauté et de dévouement que les Canadiens apportèrent alors au roi et à la reine, durant leur séjour au milieu de nous, il y a 12 ans, retrouveront leur écho dans les chaleureuses manifestations qui accompagneront votre passage à travers le pays. L'affection du peuple canadien vous est acquise et vous verrez qu'il vous garde une place de choix dans son coeur.

"Le lien qui nous unit au trône n'est pas seulement question d'orgueil et de sentiment. Il existe vraiment et sa force tangible constitue l'un des éléments d'unification des peuples du Commonwealth qui forment, sous la Couronne britannique, une véritable fraternité.

"Nous souhaitons de tout coeur que votre séjour au milieu de nous soit agréable autant qu'il sera fructueux, j'en ai la certitude. Nous espérons également que vous conserverez un souvenir heureux de ce grand pays et de ses excellents citoyens.

"Permettez-moi d'exprimer le voeu que Vos Altesses royales reviennent au Canada dans un avenir rapproché.

"Mesdames et messieurs, je vous invite à lever vos verres et à boire à la santé de Son Altesse royale, la princesse Elizabeth, et de son époux, Son Altesse royale, le duc d'Edimbourg.

L'Egypte . . .

(Suite de la 1ère page)

tienne pourrait assurer la gade du canal de Suez et la participation de forces extérieures pourrait se limiter à des missions d'instruction et d'acheminement de matériel. En cas de guerre, l'Egypte coopérerait avec ses alliés, car elle ne saurait être neutre."

Le Caire, 11. (PC) Des émeutiers nationalistes, enthousiasmés par la décision gouvernementale de chasser les Britanniques d'Egypte, ont envahi la basse-ville du Caire hier et se sont lancés à l'assaut des immeubles étrangers à l'aide de bâtons, de pierres et de bouteilles. Ils y ont allumé des incendies.

Les policiers égyptiens, casques d'acier, ont dispersé les manifestants à coups de matraques. La rue Sherif Pasha, sur une longueur de 100 verges, était jonchée de débris provenant des propriétés britanniques, françaises et américaines qui ont été pillées.

Deux personnes seulement ont été blessées légèrement par des éclats de bouteilles.

Un jeune messager égyptien de la Presse Associée a été arrêté par la police qui fait enquête sur l'explosion d'un pétard lancé dans la foule, mais il a été relâché par la suite. L'ambassade française a protesté auprès du gouvernement égyptien contre la destruction de biens français.

(A Washington, le secrétaire d'Etat Dean Acheson a prévenu l'Egypte contre la dénonciation unilatérale de son pacte de défense avec la Grande-Bretagne; il a déclaré aussi qu'il croit que de nouvelles propositions seront soumises sous peu au gouvernement égyptien, propositions acceptables pour une "entente fondamentale" sur la défense du canal de Suez).

(Un porte-parole des Affaires étrangères de France a déclaré à Paris que les Etats-Unis, la Grande Bretagne, la France et la Turquie inviteront dans quelques jours l'Egypte à se joindre à eux dans la création d'une région militaire au Moyen-Orient pour assurer la sécurité du canal de Suez).

Londres, 11 (AFP) Après avoir refusé de parler de l'**affaire persane** portée devant les Nations-Unies, M. Clement Attlee, premier ministre, parlant à Lincoln au cours de sa campagne électorale, a dit: "Nous avons aussi une divergence d'opinion avec l'Egypte. Là encore, je crois que l'on pourra arriver à un règlement par des négociations. Nous entendons maintenir nos droits mais nous ne sommes pas agressifs, car l'on ne peut monter à la fois sur deux chevaux. On ne peut, d'une part, arrêter l'agression en Corée et commettre, d'autre part, une agression ailleurs. Nous espérons tous que la grande épreuve que subissent en ce moment les Nations-Unies en Corée permettra d'arriver à la paix mondiale".

ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE AU CANADA
SOULAGE
DOULEUR ET MALAISE DUS AUX
RHUMES
SENTEZ-VOUS VITE MIEUX!

Nez Bouché? Gorge Enrouée?
SOULAGEMENT EN DEUX SENS


seulement 10¢ Pastilles contre la toux
AU MENTHOL SMITH BROTHERS

C'EST L'AUBAINE DU JOUR :
Pour une bonne alimentation économique
VARIÉTÉ pour tous les menus
ÉCONOMIE pour tous les budgets
CLOVER LEAF
Sockeye rouge, premier choix
Cohoe rouge, premier choix
Saumon rose, premier choix


Clover Leaf . . . Les fruits de mer qui se vendent le plus au Canada
BRITISH COLUMBIA PACKERS LTD.
VANCOUVER, B. C.

Vente de 3 pour 2


OBTENEZ CE PAQUET DE 30 SACS de THÉ Tender Leaf
GRATIS!
VOUS ACHETEZ 2 PAQUETS de 30 SACS de THÉ Tender Leaf au prix régulier — ET VOUS EN OBTENEZ UN TROISIÈME GRATIS!
Voici une excellente occasion de vous faire une provision de sacs de thé tout en réalisant une grosse économie—et de découvrir en même temps la saveur sans pareille des "*petites feuilles du sommet*" dont sont remplis les sacs de Thé Tender Leaf.
Vous payez seulement pour 2 paquets de 30 sacs de Thé Tender Leaf—et vous obtenez gratuitement un troisième paquet de 30 sacs de thé. C'est trois paquets pour le prix de deux!
N'oubliez pas qu'il y a une différence dans les sacs de thé—et vous en avez la preuve avec le Tender Leaf! Procurez-vous dès aujourd'hui chez votre épicier cette valeur de "3 pour 2". Agissez sans tarder car les quantités sont limitées.

Le Tender Leaf vous apporte la saveur délicieuse des "petites feuilles du sommet!"
Dans les sacs de Thé Tender Leaf, vous obtenez seulement les "petites feuilles du sommet" du meilleur Orange Pekoe.
La façon la plus commode et la plus économique de servir le meilleur thé!

Charmante....
Un épiderme si doux . . .
Parfumé par un arôme enchanteur durable.
Un teint clair . . . frais . . . éclatant de beauté grâce à l'usage quotidien du Savon de Beauté Colgate.
Le Savon de Beauté COLGATE assouplit en nettoyant . . . vous assure un teint parfumé . . . doux et velouté.




Savon de Beauté
Colgate
illumine tous les épidermes!
Employez les enveloppes du savon de beauté Colgate pour entrer dans le gigantesque concours d'automobile Colgate. Vous obtiendrez des détails de votre marchand.

JIGGS par Geo. McMANUS

TARZAN Retourné en fumée par EDGAR RICE BURROUGHS

D'un matin . . .

A votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

85e année — No 127 QUEBEC, JEUDI 11 OCTOBRE 1951 PAGE NEUF

Magnifique succès du ralliement annuel à la Maison d'Youville

Un magnifique succès a marqué, dimanche dernier, le ralliement annuel des anciens et anciennes élèves de Nazareth et d'Youville qui a eu lieu à la Maison d'Youville, à Giffard. En effet, des centaines d'amicalistes ont pris part à cette deuxième réunion générale tenue depuis la fondation de leurs Associations, en 1949, à la suite des mémorables fêtes du centenaire de l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec.

Plusieurs membres du clergé et de nombreuses représentantes de cette méritante communauté se sont joints aux anciens et anciennes en cette journée des mieux réussies. Avec le bienveillant concours des SS. de la Charité, l'organisation de cette fête annuelle avait été particulièrement soignée et son succès a largement répondu aux espérances de ses initiateurs et initiatrices. Anciens et anciennes élèves de Nazareth et d'Youville ont profité de l'occasion pour saluer leurs dévouées éducatrices et renouer entre eux des contacts. Tous les participants et participantes ont fait preuve du meilleur esprit confraternel et garderont incontestablement un vivant souvenir de cette journée amicaliste du 7 octobre 1951.

La réunion a débuté à 1 heure de l'après-midi par l'inscription. Puis, il y eut assemblées des deux Associations d'anciens et d'anciennes, sous la présidence de Me Jean-Paul Parent, avocat, de Québec, et madame P.-E. Bergeron, de Giffard. Tous deux avaient à leurs côtés, outre plusieurs invités d'honneur, les membres des exécutifs des deux groupements amicalistes. On a fait la revue des activités au cours de l'année qui vient de s'écouler et pris connaissance des rapports des secrétaires-trésoriers. Il y eut également délibérations et adoption de diverses résolutions.

A l'issue de ces réunions, le programme comportait un goûter pris en commun ainsi qu'une partie récréative. Le tout se déroula dans une atmosphère de franche camaraderie et de saine intimité. Cette belle fête de famille fut marquée par le tirage de magnifiques prix de présence dus à la générosité de la R. S. Ste-Célestine, supérieure de la Maison d'Youville, et de M. Hervé Robert, industriel de Québec et membre de l'exécutif de l'Ass. des anciens de Nazareth et d'Youville.

A 5 h., un Salut du T. S. Sacrement réunissait anciens et anciennes à la chapelle de l'institution. M. l'abbé Robert Turcotte, ancien aumônier de la Maison d'Youville, officiait. La récitation des prières du mois du T. S. Rosaire fut faite par M. l'abbé Edgar Dion, assistant-aumônier.

Parmi les invités d'honneur qui ont pris part à cette magnifique journée, mentionnons, outre ceux et celles dont les noms apparaissent plus haut: la R. S. St-Nazaire, ex-supérieure générale et conseillère générale des SS. de la Charité, la R. S. St-Jean-du-Désert, ex-supérieure générale et conseillère locale (maison-mère), la S. St-Majoric, conseillère provinciale, la R. S. Ste-Aloysia, ex-supérieure provinciale, MM. les abbés Armand Dumont, Lucien Talbot, Raymond Dupuis, et Lucien Noreau.

Le soir, une réunion familiale à laquelle prirent part bon nombre d'anciens en d'anciennes eut lieu dans la salle de réception de la Maison. Le programme improvisé comporta du chant, de la musique, déclamations, etc.

Hôtel Saint-Louis
33 rue St-Louis
Québec
Taux spéciaux d'hiver
par jour, par personne
Annexe $1.50 et plus
Hôtel $2.50 " "
ou au mois

Une assemblée des employés extérieurs

Plus de 250 personnes étaient présentes à l'assemblée tenue hier soir au Palais Montcalm par les organisateurs de l'Union internationale des employés municipaux des services extérieurs.

M. Jos. Matte, député de Québec-est à l'Assemblée législative et échevin de la cité de Québec, était sur l'estrade en qualité d'ancien membre des unions internationales. Il adressa la parole de même que M. J.-B. Hurens, président du Conseil fédéré de Québec (CMTC-FAT), qui expliqua le différend qui existe entre les employés municipaux au sujet de leur allégeance syndicale: un vote doit avoir lieu demain, de 7 heures du matin à 4 heures du soir, pour leur permettre de se prononcer entre l'union internationale et le syndicat catholique.

Les autres orateurs furent MM. Claude Jodoin, vice-président national du Congrès des métiers et du travail du Canada; Victor Trudeau, organisateur du CMTC; Raoul Drolet et J.-L. Paradis, officier de l'Union internationale des employés municipaux de Québec.

ÉCOUTEZ . . .



Dans
"LA CHANSON DE L'ESCADRILLE"
CE SOIR 7h.30 à 7h.45 p.m.

★ AURETTE LEBLANC — ORGUE
★ EMILIA HEYMAN — ACCORDÉON
★ "RUSTY" DAVIS — PIANO
★ MICHEL NOËL — ANNONCEUR

CKAC	CHLT
CHRC	CKCH
CKRS	CKRN
CHLN	CKVD
CJFP	CHAD
CJBR	CKLS

Le CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

Le comte R. de Caix de Saint-Aymour à Québec

Un Français distingué, réputé à la fois dans le monde des lettres et celui des affaires, est de passage à Québec. C'est le comte Robert de Caix de Saint-Aymour, président de la Survivance française à Paris.

Le comte a rencontré M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Comité de la Survivance française en Amérique. Il a pris le déjeuner hier comme hôte de M. François de Vial, consul général de France à Québec, et de Mme de Vial. Le visiteur, qui a parcouru plusieurs fois l'Acadie, prépare présentement un important ouvrage sur ce territoire d'Amérique. Dans le monde des affaires, il siège notamment au conseil d'administration d'une compagnie ferroviaire française.

Hommages et voeux à Me Bernatchez

Montmagny, 11. (Spécial) Me Henri Bernatchez a reçu, mardi matin, au Palais de Justice de Montmagny, les hommages et les voeux d'un groupe de confrères du Barreau, de Québec et de Montmagny. La brève cérémonie soulignant la récente nomination, par les autorités provinciales, de Me Bernatchez aux fonctions de juge de la Cour du Bien-Etre social, a donné lieu à un échange de propos académiques entre les personnalités de la profession légale présentes à l'ouverture de la Cour des Sessions de la Paix, et nommément M. le juge Léo Bérubé, qui était sur le banc, Me Bernardin Blanchet, avocat de Québec et originaire du district judiciaire de l'Islet, et Me Alexandre Chouinard, c.r., de Montmagny.

Tout en déplorant le départ de Me Bernatchez, le juge Léo Bérubé affirma que cet appel à de plus hautes fonctions est dû à son bon jugement et à sagesse. "Il y a également le fait, a-t-il ajouté, que Me Bernatchez possède le sens de l'esprit familial, puisqu'il est père de huit enfants". Le juge Bérubé a également loué la concience professionnelle et la loyauté de Me Bernatchez dans ses anciennes fonctions de procureur de la Couronne.

Me Bernardin Blanchet et Alexandre Chouinard ont également offert leurs félicitations et leurs voeux au nouveau juge de la Cour du Bien-Etre social. Me Chouinard a notamment déclaré que cette nomination est un honneur qui rejaillit sur la population de Montmagny et particulièrement sur la profession légale du district. Il rappela que le nouveau juge est le frère du major-général J.-P.-E. Bernatchez et de M. René Bernatchez, député de Lotbinière à l'Assemblée Législative. C'est également un fils du comté de Montmagny.

Dans ses remerciements, le nouveau juge de la Cour du Bien-Etre social a exprimé ses regrets de quitter la Cour des Sessions de la Paix de Montmagny et remercia tous les savants confrères qui lui ont apporté leur collaboration. Il a signalé la nature des relations légales, eut un mot d'appréciation pour les officiers de la cour et appuya sur l'intelligente et loyale collaboration du personnel de la police provinciale.

Bourse d'un an à M. Pierre Saucier

M. Pierre Saucier, de Montréal, vient d'obtenir la bourse de la Société Royale du Canada pour l'année scolaire 1951-1952. Il est bachelier ès arts (Montréal, licencié ès lettres (Laval), et diplômé de la faculté des Lettres de l'université de Lyon, où il a déjà étudié deux ans. M. Saucier passera la prochaine année scolaire à Paris pour y poursuivre des recherches sur le grand romancier français, Honore de Balzac.

La Société Royale accordera, en 1952, une bourse de $1,200 à un Canadien de langue française qui a déjà poursuivi des travaux de recherches dans le domaine de la littérature, de l'histoire ou des sciences sociales. Cette initiative est rendue possible grâce à la générosité du ministère du Bien-Etre social de la Jeunesse de la province de Québec. Les demandes d'inscription, avec documents à l'appui, devront être transmises, avant le 1er janvier 1952, au président du Comité des bourses, M. Maurice Lebel, secrétaire de la faculté des Lettres, université Laval. Ces demandes et les règlements du Comité des bourses peuvent être obtenus en s'adressant à M. Lebel.

Arrêtés pour ivresse

Trois individus arrêtés pour ivresse ont été les seuls hôtes du local "109" au cours de la soirée d'hier. Dans tous les districts de la ville, le calme complet régnait et les bureaux des détectives ne signalaient aucune plainte d'importance.

La nouvelle Chambre de Commerce de Courville commence son travail

La municipalité de St-Louis de Courville possède maintenant, tout comme de n ombreux centres de la province, sa Chambre de Commerce qui s'occupera de protéger les intérêts de la population et à tenter de développer cette agglomération. En effet, hier soir, à la salle paroissiale de l'endroit, on a procédé à l'inauguration des activités de cet organisme.

Les bases de cet organisme avaient été jetées à la fin du mois d'août dernier par un groupe d'hommes d'affaires de cet endroit qui voulaient le progrès de leur municipalité.

Un conseil de direction "pro tempore" a été formé, qui s'occupera surtout de l'organisation complète et surtout du recrutement des membres de la Chambre. M. Roland Dumais, professeur, qui a été élu à la présidence de ce groupement, a énoncé au cours de la réunion le programme que les directeurs ont tout d'abord fixé, soit de s'intéresser à toutes les classes, dans tous les domaines aux points de vue social, économique et culturel. Dès que l'organisme aura été solidement établi, dit-il, nous traçerons un problème d'action pour améliorer certains facteurs de la vie de la population et si possible, à promouvoir de nouvelles industries dans les limites de la paroisse.

Son Honneur le maire C.-N. Dorion souhaita la bienvenue à tous ses concitoyens présents et félicita les responsables de cete initiative. Il donna son entier appui à la Chambre naissante et promit son entière collaboration à toutes les suggestions de la Chambre de Commerce qui pourraient rehausser le prestige de la ville de Courville. M. Emilien Leboeuf, sénateur de la Chambre de Commerce provinciale et président sortant de charge de la même Chambre, a également adressé la parole.

M. Leboeuf a intéressé les personnes présentes en leur expliquant le fonctionnement de la Chambre de Commerce provinciale et le pourquoi de son existence. M. Aimé Dufour, maire de Ste-Anne de Beaupré et président de la Chambre de Commerce régionale, a parlé de l'organisation et du fonctionnement de la Chambre de Commerce régionale. Ces différentes sections sont établies dans le but d'étudier plus attentivement les problèmes qui touchent toute une région et non pas seulement une localité. Ont également porté la parole, M. Ernest Moreau, président de la Chambre de Commerce de Québec et M. J.-A. St-Pierre, 2ième vice-président de la Chambre de Commerce régionale Québec-Montmorency.

Le bureau de direction se compose de M. Roland Dumais, président; M. J. Samuel Giroux, 1er vice-président; M. Gérard Mathieu, 2ième vice-président; M. J.-Daniel Maheux, secrétaire; M. le capitaine J.-H.-C. Cabana, trésorier. Ce bureau s'occupera en premier lieu de l'établissement complet de tous les rouages administratifs de la Chambre puis du recrutement des membres. Ce conseil siégera régulièrement jusqu'à la mi-décembre alors que les élections seront tenues pour élire un nouveau bureau de direction.

Accueil sobre au couple princier au pied du cénotaphe national

Ottawa, 11. (PC) La princesse Elizabeth et le prince Philip ont été l'objet d'un accueil sobre et paisible de la part des vétérans de la guerre, lors de la cérémonie au cenotaphe national, contrastant avec celui fait au roi et à la reine au même endroit en 1939.

Quand le roi et la reine se sont préparés à quitter le cénotaphe, après avoir rendu hommage aux Canadiens tombés au champ d'honneur, les vétérans ont rompu leurs rangs et entouré le couple royal en poussant de vives acclamations.

Surpris d'abord, le roi et la reine se mêlèrent alors aux vétérans, tandis que les membres de leur escorte assistaient impuissants à la scène.

Hier, la cérémonie s'est déroulée tel que prévu, bien que le couple ait été en avance de 20 minutes sur l'horaire du programme. Les vétérans restèrent en rangs jusqu'après le départ du couple royal. Cette fois, les acclamations venaient des 50,000 personnes massées loin du cénotaphe et retenues par des barrières de bois et les nombreux membres de l'armée, de la marine et de l'aviation, ainsi que par la gendarmerie royale.

La cérémonie même a été aussi impressionnante que celle de 1939. Autour du cénotaphe, érigé à l'ombre des édifices en pierre grise du parlement et du Château Laurier aux tourelles vertes, étaient groupés les vétérans des deux guerres mondiales et de la guerre d'Afrique-Sud. Quelques-uns marchaient péniblement avec des béquilles, d'autres en s'appuyant sur des cannes et d'autres occupaient des chaises roulantes.

A l'arrière-plan, on remarquait des mères décorées de la Croix d'Argent et des veuves de guerre, représentant les femmes canadiennes ayant perdu un mari ou des fils outre-mer.

La princesse passa rapidement en revue la garde d'honneur et, accompagnée du duc, gravit les larges marches de pierre conduisant au monument. Au moment où les dernières notes du "Last Post" se firent entendre, elle accepta une couronne de coquelicots que lui présenta le capitaine de groupe Alfred Watts, président national de la Légion canadienne.

Le duc aida alors la princesse à placer la couronne sur un support de broche.

Après être revenue auprès du capitaine de groupe Watts, la princesse l'accompagna à travers les rangs de vétérans et fut présentée aux dirigeants de diverses associations d'ex-militaires. Souriant en donnant la main à chacun, la princesse causa brièvement avec quelques-uns d'entre eux. Ceux-ci ont déclaré plus tard qu'elle s'était dite heureuse de les rencontrer et leur avait demandé avec quels régiments ils avaient fait la guerre.

Entre temps, le duc se promena seul parmi les vétérans et serra la main de plusieurs auxquels la princesse n'avait pas fait cet honneur. Finalement, Elizabeth se retourna et fit signe à son mari qu'elle était prête à partir. Philip s'éloigna en souriant aux vétérans pour se placer aux côtés de sa femme. Quelques instants plus tard, le couple partait en automobile pour se rendre à la résidence du gouverneur général.

La reine Marie voit avec fierté et intérêt l'évolution du Canada

Ottawa, 11. (PC) — La princesse Elizabeth a dit hier que sa grand'mère, la reine Marie, suit de près l'évolution et le développement du Canada "avec fierté et un intérêt qui ne fléchit pas".

Elle a prononcé ces paroles alors qu'elle remettait au très hon. Vincent Massey, président du comité des fiduciaires de la Galerie nationale, le tapis brodé par la reine-mère et acheté par l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire au prix de $100,000, grâce à une campagne de souscriptions.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle du comité des chemins de fer, au parlement.

Voici le discours prononcé par la princesse Elizabeth lors de la présentation le la tapisserie de la reine Marie au Canada.

Monsieur le premier ministre,

Vous m'avez demandé de remettre à la Galerie nationale la tapisserie que ma grand'mère, la reine Marie, a tissé de ses mains et qui restera comme une preuve durable de son habileté et de son sens artistique. Je suis très fière d'avoir à poser ce geste et je sais que ma grand'mère est très heureuse de voir que c'est à Ottawa que son oeuvre sera conservée en dépôt, car ma grand'mère n'a que de très beaux souvenirs de sa visite ici en 1901. Elle accompagnait alors le roi George V et ils portaient le titre de duc et de duchesse de Cornouailles et de York.

Elle m'a demandé de vous dire que les 50 années qui se sont écoulées depuis ce temps n'ont pas terni l'éclat de ce souvenir dans sa mémoire. Les sentiments d'affection et d'admiration envers le Canada que sa visite lui a inspirés sont aussi forts aujourd'hui qu'autrefois. Et elle suit de très près l'évolution et le développement du Canada avec orgueil et un intérêt qui ne fléchit pas.

C'est grâce à la générosité de l'Imperial Order of the Doughters of the Empire dont le patriotisme et les initiatives sont au service de tant de bonnes causes que cette tapisserie appartient maintenant au Canada.

Il m'est donc d'autant plus agréable de voir que la tapisserie de la reine Marie sera conservée à Ottawa que je sais que vous en reconnaissez non seulement la valeur artistique mais aussi la valeur symbolique. Elle sera en effet un lien personnel entre le Canada et la famille royale dont mon père est le chef.

TEMPÉRATURE



Montréal, 11 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada :

Villes :	Min.	Max.
Vancouver	46	64
Victoria	48	63
Edmonton	41	72
Calgary	39	70
Sault-Ste-Marie	30	55
Saskatoon	40	71
Winnipeg	47	70
Sudbury	29	50
Windsor	34	53
London	32	54
Toronto	35	55
Ottawa	32	55
Montréal	38	52
Québec	32	52
Moncton	31	52
Halifax	45	55
Charlottetown	36	51
Sydney	44	52
Yarmouth	43	56
St-Jean, T.-N.	44	51

Pronostics

Région de Québec: nuageux hier soir. Ensoleillé aujourd'hui et devenant nuageux dans la soirée. Plus chaud, vents légers. Minima hier soir et maxima aujourd'hui à Québec, 35 et 58.

Le solei — Lever, 5 h. 56; coucher, 5 h. 07. Longueur du jour: 11 h. et 11 m.

Lamarée — Haute marée: 3 h. 02 et 3 h. 50; basse marée: 10 h. 44 et 11 h. 02.

Suggestion pour un lac artificiel

La Chambre de Commerce des jeunes de Montmorency vient de soumettre à M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie, un projet suggérant la création d'un lac artificiel près de l'usine de la Dominion Textile Co. Ltd., à Ville-Montmorency.

La réalisation relativement facile de ce projet conférerait un attrait particulier à cet endroit voisin des célèbres chutes et contribuerait à en faire un centre artistique des plus agréables, de l'avis même du Jeune Commerce de Montmorency.

On précise que le sous-ministre a pris la chose en considération et la Chambre attend avec confiance sa réponse à ce sujet.

L'éveil de l'amour chez l'adolescent

"Il faut savoir profiter pour le bien de vos enfants, pour leur éducation amoureuse, qui est primordiale, de toutes leurs tendances naturelles", c'est ce que déclarait hier soir à l'école St-Charles-Garnier de Sillery, M. l'abbé Irénée Lussier, visiteur en chef de la commission des écoles catholiques de Montréal, devant les membres de l'Ecole des Parents de Sillery. Cette conférence est la première d'une série de six présentées au cours de la saison active 1951-1952 de cet organisme fondé il y a deux ans, et dont Mme Cyrille Guay, épouse de son honneur le maire de Sillery, qui a présenté le conférencier, est la présidente.

L'abbé Lussier s'est intéressé particulièrement aux problèmes qui surgissent chez les adolescents qui s'éveillent à l'amour. Sa conférence qui pouvait s'intituler "Les enfants qui vieillissent", avec cette phrase en sous-titre: "Comment guider nos grands enfants à travers les premières crises de l'amour."

"Cette inquiétude qui s'empare à un certain âge de l'esprit des enfants en face des premiers contacts avec l'amour, doit aussi être le problème des parents". Les parents doivent accepter chez leurs enfants cet éveil des choses amoureuses et s'en soucier jusqu'à leur mariage, car cet éveil "quand il n'est pas accepté, compris, et que les mesures absolument répréhensibles de restrictions ne sont pas mises en vigueur, risque fort de provoquer une anomalie dans la vie sexuelle des adolescents; on court le risque de rendre ces enfants anormaux", explique le conférencier. Aussi les parents doivent-ils avoir une attitude soumise en face de cet état de choses "voulu par Dieu" qu'est l'éveil à l'amour chez les enfants.

L'enfant, fille ou garçon, qui se découvre soudain des possibilités d'amour doit cesser de sentir chez ses parents cette espèce d'entrave à la liberté qu'ils lui ont toujours laissée jusque là, à tort ou à raison. C'est la première fois que l'enfant se sent pris par un sentiment qui part de lui et non de ses parents, et ceux-ci ne devront pas y contrevenir, car ils perdront du coup la confiance et l'estime de leur fils ou de leur fille. "Et même, ajoute l'abbé Lussier, ils devront faire en sorte que la première sortie demandée par l'enfant lui soit permise; en un mot, ils devront savoir profiter du processus naturel et ne pas aller contre."

Un forum a suivi cette conférence qui a été fort goûtée par un grand nombre d'auditeurs.

Un bambin de 3 ans erre tout le jour dans les rues de Montréal

Montréal, 11 (PC). Sans se douter de l'inquiétude qu'il allait causer à ses parents, le petit Gilles Drolet, fils de M. et Mme Paul-Emile Drolet, de Montréal, a voulu aller rencontrer sa soeur à l'école. Il partit de sa demeure à 10 h. 30 mardi matin, et ce n'est qu'à 5 h. 30 de l'après-midi que des agents de la police le reconduisirent à la maison.

Depuis l'ouverture des classes, Gilles, âgé de 3 ans, trouve les journées bien longues, car il est le seul enfant à rester à la maison. Sa soeur Pauline, âgée de 9 ans, qui l'a choyé pendant les deux mois de vacances, part maintenant le matin pour l'école et ne revient que le soir et son frère Claude, 6 ans, s'absente également pour aller à la classe.

Mardi matin, Gilles en eut assez et voulut aller rejoindre sa soeur à l'école. Mais il s'égara et erra dans les rues pendant que ses parents, en butte à une inquiétude indicible le recherchaient partout.

C'est à 10 h. 30, mardi matin, que Mme Drolet s'aperçut que le bambin était parti. Elle en avertit immédiatement son époux qui sauta dans sa voiture et se mit à parcourir les rues avoisinantes dans l'espoir de retrouver le petit Gilles. A 1 h., on était toujours sans nouvelles de l'enfant, de sorte que les parents alertèrent la police.

Pendant que des autos de la radio-patrouille se lançaient à la recherche du bambin, M. Drolet ordonna à trois chauffeurs de camion qui travaillent pour lui d'abandonner le traavil pour tenter de retrouver son fils. M. Drolet lui-même repartit dans sa voiture.

Enfin à 5 h. 30, des policiers retrouvèrent le bambin à l'intersection de la 8e avenue et de la rue Masson, soit deux milles de sa demeure.

Au retour, le bambin a confié à sa mère qu'il voulait aller retrouver Pauline à l'école, mais il n'a pas été très loquace et Mme Drolet n'a pu lui faire raconter ce qui s'était passé au cours de son escapade.

OFFRE SPÉCIALE
POUR UN TEMPS LIMITE



PALETOTS D'HIVER
Magnifiques paletots d'hiver de chaude confection et de coupe impeccable en tweed. Très belle valeur en vente à ce bas prix.
Spécial **8.00**

STATION-WAGON
avec collet de fourrure, doubles en soie piquée de confection chaude.
Tailles 14 à 28. **22.50** Tailles 29 à 34 **27.50**

HABITS
en tweed, covercloth, de teintes bleu, brun ou gris, confection solide. Tailles 24 à 28; 2 culottes.
13.50 et 16.50
29 à 34
avec deux pantalons longs :
20.00

TRENCHES *"Hollywood"* toutes les teintes et grandeurs
Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h. p. m.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 ST-VALLIER - Tél.: 5-7730 - (coin St-Anselme)

FRAÎCHE *et* SI DOUCE



Winchester

En vente dès lundi
à votre succursale de
La Banque de Toronto

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

1. On peut toujours les revendre à leur pleine valeur
2. Taux d'intérêt intéressant
3. 12 mois pour payer
4. Vous pouvez en acheter pour jusqu'à $5000

Voilà un placement dont vous serez toujours heureux



LA BANQUE DE TORONTO
Incorporée en 1855

La Bourse de N.-Y. subit des pertes modérées au milieu d'affaires restreintes

Avantage de l'accord commercial anglo-cubain pour le Canada

La Grande-Bretagne et Cuba ont signé une nouvelle entente commerciale qui entrera en vigueur le 9 septembre, annonçait-on récemment à Londres.

Tous les avantages tarifaires que Cuba accorde maintenant au Royaume-Uni en vertu de la nouvelle eentente s'étendront automatiquement au Canada, conformément aux dispositions du régime de la nation la plus favorisée de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

La nouvelle entente anglo-cubaine prévoit l'achat par le Royaume-Uni d'au moins 1 1-2 million de tonnes de sucre cubain durant les trois années 1951-53 et pour un million de dollars de cigares havanes durant 1952-1953. En retour, Cuba s'est engagée à abolir 80 articles du tarif, la préférence qu'elle accorde aux Etats-Unis. D'après sir Hartley Shawcross, président du Board of Trade, ces concessions auront pour effet de donner au Royaume-Uni "l'occasion de rivaliser à conditions égales avec les Etats-Unis, pour autant que sont concernés les droits d'importation, sur un volume d'affaires de 85 millions de dollars".

Cette entente entre le Royaume-Uni et Cuba peut être comparée à celle conclue entre le Canada et Cuba, annoncée après la conclusion quay, et en vertu de laquelle le des entretiens tarifaires de Tor-Canada s'est engagé à acheter 75,-000 tonnes de sucre dans chacune des trois annnées 1951-1953, en échange de la revalidation par Cuba, jusqu'au 1er janvier 1954, des importants avantages tarifaires accordés originairement au Canada à Genève.

Tous les avantages s'étendront automatiquement au Canada

Parmi les articles sur lesquels doit être abolie, en vertu de l'entente anglo-cubaine, la marge de préférence accordée aux Etats-Unis, figurent plusieurs produits qui intéressent directement les exportateurs canadiens. Toutefois, il y a lieu de remarquer qu'en dépit de l'abolition de la marge de préférence des Etats-Unis sur tous les articles énumérés, là où la surtaxe d'urgence de 20 pour cent du droit est applicable, cette surtaxe n'est pas abolie, de sorte que dans la plupart des cas les produits des Etats-Unis garderont pour autant une légère marge de préférence.

Cuba est devenue le deuxième les exportations canadiennes ayant da en Amérique latine durant 1950, plus important débouché du Canamonté graduellement, de 4 1-2 millions de dollars en 1945 à plus de 18 millions de dollars, l'année dernière. Les exportations canadiennes durant six mois de 1951 ont atteint 9.4 millions de dollars.

Bulletin financier

Fourni par la maison
L.-G. Beaubien & Cie, Ltée

LA VENTE DE L'OR SUR LE MARCHE LIBRE: — La décision du Gouvernement du Canada de permettre la vente de l'or sur le marché libre, fut accueillie favorablement par les producteurs canadiens. Il reste, toutefois, à savoir si les sociétés trouveront sans entraves des débouchés pour leur produit. On sait que les entreprises qui vendront leur or sur le marché libre, n'auront plus droit à l'aide fédérale.

MacMILLAN CO.— Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée le 22 octobre 1951 pour approuver le projet de fusion de la société avec Bloedel, Stewart & Welch Ltd., sur la base de 2-5 d'action "B" de MacMillan pour l'action privilégiée de Bloedel et 4 actions "B" de MacMillan pour 1 action privilégiée "B" de Bloedel. Le capital autorisé de MacMillan sera augmenté de 2,350.000 actions "B".

COCKSHUTT PLOW. — Le 30 octobre 1951, l'assemblée générale extraordinaire se prononcera sur le projet de la division des actions ordinaires (2 actions nouvelles pour 1 ancienne). La société a également l'intention d'émettre des droits de souscription et d'augmenter son capital. Le taux de dividende serait porté à $2.00, ce qui représenterait une augmentation de $0.40 sur le taux actuel de $1.60.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Seance du 10 octobre 1951

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1425	Abitibi	18½	18¼	18¼
150	Do P	25¾	25⅝	25⅝
3590	Acad Uran	.24	.23	.24
9550	Acme	.18	.17½	.18
5980	Ajax	2.05	2.00	2.00
410	Algoma	.53	.51	.51½
130	Aluminium	117	116	116
125	Do P	24¼	24	24
5241	Am Larder	.20	.20	.20
479200	Am Yknife	.60	.47	.60
10000	Anacon	3.85	3.75	3.85
71000	Anchor	.31	.28	.31
7475	Anglo Cdn	7.40	7.20	7.25
19166	Ankeno	.69	.68	.68
41500	Apex	.14	.13	.14
3500	Area	.20½	.19	.20½
4000	Arjon	.20	.18	.18
9550	Ascot	2.90	2.75	2.83
11000	Athona	.10	.09½	.10
450	Atlas Steel	22¾	22½	22½
9500	Aubelle	.12	.10½	.12
200	Bk of Mont	28¼	28¼	28¼
225	Bank of N S	38	37⅞	38
3	Bank of Tor	39	39	39
2400	Barnat	1.15	1.11	1.11
48650	Barvue	7.35	7.10	7.35
9000	Base Metals	.70	.68	.68
110700	Bellekeno	.49	.45	.48¾
2009	Bell Tel	38¾	38½	38½
2600	Berens	.43	.41	.41
5100	Bevcourt	.67	.64	.64
11700	Bobjo	17½	16¾	17
1275	Bralorne	6.75	6.50	6.50
2042	Brazilian	.27	26¾	26⅞
21525	Brewis	.23	.20	.20
1845	BA Oil	22½	22¼	22¾
125	BC Packers A	19¾	19¼	19¼
355	Do B	19¾	19⅛	19¼
229	BC Power A	30	30	30
11200	Broulan ref	1.55	1.49	1.53
70600	Buff Cdn	.33	.28	.30
9500	Bunker Hill	R.10	.09	.10
16900	Callinan	.49	.47	.48
23552	Calmont	1.64	1.55	1.62
11350	Calnorth	.68	.60	.61
18825	Calvan	7.10	6.75	6.95
70	Can Cement	.87	86½	.87
7525	Cdn So Oil	7.35	6.90	7.25
160	Bk of Com	23¾	23⅝	23⅝
355	Cdn Breweries	20¼	20	20¼
401	Cdn Oil	29½	28½	28½
4826	C P R	35⅞	35¼	35⅝
470	C Vickers	18¾	18½	18½
2250	Cent Explor	4.60	4.50	4.55
1840	Cassier	3.60	3.50	3.50
33200	Cent Leduc	2.85	2.70	2.75
6500	Cent Por	.22	.22	.22
10000	Centremaque	.19	.16	.17
5400	Charter Oil	1.15	1.07	1.10
22500	Cheskirk	.07½	.07	.07
8775	Citra Lartic	16½	.16	16½
6950	Cobalt	.94	.90	.90
12000	Con Beattie	.37	.35	.36
8400	Con Cordansun	1.09	1.00	1.03
34555	Con Lebel	.16	.15	.15½
263	Con Smelters	184½	182¾	183
4730	Conwest	4.15	3.95	4.15
100	Corby A	12¾	12¼	12½
15500	Daragon	.18½	.18	.18
34900	Davies Pete	.46	.43	.43
82300	Decalta	.42	.39½	.40
108320	Del Rio	1.78	1.68	1.70
3900	Detta	.13½	.13	.13
28700	DeC Leduc	4.00	3.85	4.00
3300	Discovery	.36½	.36	.36
1675	Dome Ex	12¾	12⅛	12¼
1595	Dom Foundry	14¼	14	14¼
550	Dom Stores	12¼	12	12
110	Dom Tar	47½	47½	47½
6600	Donalda	.45	.43	.43
274700	Duvay	.13¾	.10	.13
46400	East Crest	.26	.24	.25
3400	E Malartic	1.14	1.08	1.08
8050	East Rim	75½	73	74
3275	E Sullivan	9.50	9.40	9.40
9200	Elder	.64	.61	.61
10500	Eldona	.22	.20	.20
57665	El Pen Rey	.29	.28	.29
1800	Estella	1.72	1.68	1.68
10156	Eureka	.88	.83	.83
1025	Falconbridge	11¾	11½	11½
810	Fed Grain	17	16¾	16¾
10100	Fenimore	1.33	1.27	1.33
56450	Flank Pete	.47	.44¾	.46
275	Ford A	52½	52	52½
3625	Frobisher	4.45	4.20	4.20
445	Gatineau Power	18¾	18¾	18¾
4890	Giant	12½	12¼	12¼
12500	Gold Arrow	.18	.15	.16
7935	Gold Manitou	7.70	7.50	7.70
8500	Goldora	.07½	.07	.07
7470	Gl Paper	19¾	19¼	19½
265	Do P	50¼	50¼	50¼
10500	Gunnar	.17½	.17	.17½
703	Gypsum	31¾	30¾	31
13000	Halcrow	.12¾	.11½	.12
37940	Hard Rock	.18	.16	.16
7200	Harrison Hib	.38	.35	.37
7800	H of Lakes	.72	.68	.70
14000	Headway	.09½	.09	.09
8000	Heva Gm	.14½	.13½	.14
6500	Highwood	.28	.27	.27
5845	Hollinger	16¾	16¼	16¾
1624	Home Oil	17¾	17¼	17¾
70	H Smith	25	25	25
75	Hud Bay	66	65½	66
40	Imp Bank	31	31	31
2376	Imp Oil	44¼	43½	43¾
335	Imp Tob	11¼	11	11¼
6700	Int Coal	.70	.68	.70
1920	Int Nickel	44	43½	43¾
619	Int Pete	21¾	21½	21½
4000	Jack Waite	.17	.16¾	.16¾
4200	Joliet	.52	.50	.50
11050	Jupiter	2.60	2.50	2.51
7000	Kayrand	.18¾	.16	.18¾
1145	Kerr Addison	18¾	18¼	18¼
12500	Keyboycon	.21	.17½	.20
11850	Kirk Lake	.85	.81	.81
10700	Kroy Oils	1.72	1.63	1.65
6500	L Dufault	.74	.72	.74
1868	Lake Shore	10½	10⅜	10½
6750	Lapa Cad	.09	.08½	.09
18200	Lavalle	.23	.20	.22
8000	Leduc	.51	.46	.46
5403	Little L	.95	.90	.91
52450	L I Pete	.60	.54	.57
151600	Louvicourt	.54	.42	.53
1950	Macassa	2.05	1.90	1.90
6800	Macdonald	.94	.92	.93
13600	MacFie	14½	.13	.14
14100	Mackeno	1.85	1.65	1.73
10600	Magnet	.43	.39	.42
5000	Mal Gf	2.10	2.02	2.05
11000	Man East	02½	.02	.02
16350	Mayo	.52	.48	.50
650	McColl	42	41¼	41½
2000	Massey	14½	14⅜	14½
20100	McDougald	.35	.34	.35
275	McIntyre	.72	71¾	71¾
150600	Mid Conti	.64	.61	.63
3100	Minda Scotia	.98	.95	.95
1400	Mindamar	3.20	3.15	3.15
274	Mining Corp	20¾	.20	.20
116800	Model	2.70	2.15	2.55
8300	Nat Pete	3.20	3.10	3.10
9899	New Brit Dom	2.43	2.40	2.43
7500	New Goldvue	.40	.39	.40
24000	N Laguerre	24½	22½	22½
41150	New Senn	1.60	1.45	1.60
65900	N Mosher	.70	.60	.62
7000	New Norseman	11½	.11	.11
62100	New Pacalta	17½	16½	.17
6500	Nisto Mines	.16	.16	.16
1777	Noranda	.86	85¼	.86
56300	North Cdn Oil	2.31	2.01	2.20
60550	North Exten	.32	.29	.32
12200	Northland	.07½	.07	.07
15500	Nubar	.24	.21	.23
61200	Obaska	.37	.35	.35
700	O'Brien	1.51	1.45	1.45
148000	Oil Select	.19	17½	17½
5700	Okalta	2.90	2.90	2.90
46000	Omnitrans	.07½	.07	.07½
833	Orange Crush	4.00	3.70	3.75
4445	Pac Pete	11¾	.10¾	.10¾
144500	Pan Western	1.75	1.44	1.60
59050	Penn	.64	.58	.64
5000	Perron	.65	.55	.55
109600	Petrol	.86	.66	.81
2805	Pickle Crow	1.86	1.80	1.62
53000	Porc Pen	.06¾	.06	.06½
2565	Placer Dev	32½	32½	32½
62000	Quebec Copper	2.60	2.50	2.55
7200	Quebec Labrador	.31	.28	.30
4100	Que Manitou	3.60	3.50	3.60
2600	Queenston	.54	.53	.53
525	Quemont	25⅞	23½	25¾
5000	Quesabe	.50	.48	.50
2903	Red Pic	.95	.84	.95
16600	Reef Pete	.51	47½	.50
42000	Richfield	.30	.28	.28
6000	Roche Long	08½	08½	08½
5000	Roxana	.34	.34	.34
5500	Roy Silv	.25	.24	.25
445	Royal Bank	28	27¾	28
333	Royalite	19⅝	19½	19½
4000	Ryan Lake	.16	15½	15½
115	St Law Corp	44	44	44
7500	Sannorm	.07	.06	.06
18300	Sapphire	2.72	2.65	2.80
17100	Sarcee	1.68	1.60	1.62
3200	Securit Freehd	2.83	2.60	2.60
3450	Selburn	4.00	3.75	3.90
2200	Do droits	.95	.90	.90
360	Shawinigan	.38	.38	.38
11190	Sherritt	4.05	3.95	4.00
1500	Silanco	.25	.25	.25
4400	Silv Miller	1.50	1.50	1.50
190	Simpsons B	32	31½	32
130	Simpsons A	33	33	33
45	Do P	93	93	93
2700	Siscoe	73	70	70
4700	Sladen	.80	.78	.78
25500	South Brazeau	.14	.12	.12
13400	Spooner Oil	.50	.45	.47
305	Steel of Can	36¼	.36	36¼
2125	Steep Rock	8.00	7.85	7.95
2650	Sullivan	3.60	3.50	3.55
28225	Superior Oil	1.62	1.55	1.55
1450	Teck Hughes	2.30	2.25	2.25
3000	Thom Lund	.15	.13	.13
24100	Tower Pete	.60	.56	.56½
1982	Trans Empire	4.40	4.30	4.30
2800	Trans Resources	67½	.66½	67½
20601	Trend Pete	.60	.57	.59
6600	Tungsten	1.38	1.33	1.33
5000	Union Mining	12¾	.12	.12
40175	Un Asbestos	5.00	4.85	5.00
1030	Un Keno	.15	14¾	.15
1500	Unit Oil	.90	.88	.88
45100	Upper Canada	1.76	1.67	1.69
8700	Van Roi	.99	.95	.95
1050	Ventures	14¾	.14	.14
20550	Vulcan	1.16	1.00	1.16
750	Waite	13	12¾	12¾
825	Walker	57½	57¼	57½
22190	Wat Ashley	.22	.21	.21½
148487	West Homestead	1.79	1.60	1.70
157	Weston	23½	23	23
105	Wpg El	38¾	38	38
7325	Wright Har	1.94	1.86	1.87
57050	Yale Lead	.90	.85	.89
8340	Yknife Bear	1.98	1.90	1.95
34428	Yukeno	1.80	1.55	1.68
	CURB			
525	Brown Co	14¾	14¾	14¾
240	C & D Sug	20½	20¼	20¼
2000	CW Lumber	11¾	11½	11¾
680	Con Paper	40½	39¾	39¾
14177	Dalhousie	.54	.50	.51
210	Int Paper	55¾	55	55
375	M & O Paper	31½	31¾	31¾
125	Price Bros	32	31¾	31¾
170000	Yukon Con	.83	.78	.83

Ventes totales: 4,992,000 actions.

Le commerce des fruits et légumes

Toronto. (PC) Voici les prix de gros des fruits et légumes tels que cotés ici hier:—

Choux	$1.25
Fèves plates, 11 pintes	1.00-1.25
Pêches Leno, 6 pintes,	
No 1	0.75-0.85
Pêches, No 2	0.30-0.35
Prunes, 6 pintes	0.30-0.35
Pruneaux "plums"	0.50-0.60

x x x

Voici les prix des pommes de terre:—

Ontario, livrées par camions	$1.65-1.70
Ontario, livrées au commerce	1.85
N.-B. en charges de wagons	1.90
N.-B., livrées au commerce	2.00-2.25

Hausse notable des pièces d'or

Paris. (AFP) Le marché de l'or fut actif et très ferme hier. Le lingot a gagné 7,000 francs et les pièces ont enregistré des gains importants.

x x x

Paris. (PC) Le "Napoléon", une ancienne pièce d'or française de 20 francs, était coté hier à 4,420 francs contre 4,390 mardi. L'Aigle américain, une pièce d'or de $10, est passé de 9.920 à 10,040 francs.

Hésitation des producteurs d'acier

Cleveland. (PA) Les producteurs d'acier y vont encore prudemment dans l'acceptation des commandes non seulement pour le reste de l'année, mais aussi pour le premier trimestre de 1951, affirme Steel, une publication de la métallurgie.

x x x

New-York. (PA) — La revue métallurgique Iron Age dit que des changements de base peuvent être apportés bientôt au plan de contrôle des matériaux.

"Il y aura amélioration, si l'autorité de la production pour la déconseil auprès des personnes qui fense analyse ses gestes et prend connaissent le problème de l'acier à fond", dit la publication. "Cela veut dire des décisions plus sévères quant à qui devrait avoir de l'acier et en quelle quantité".

Le périodique dit que le plan de contrôle "ne fonctionne pas aussi bien que les autorités de la défense l'avaient espéré".

"A moins que la distribution de l'acier disponible s'améliore au premeir trimestre (de l'an prochain), une plus grande production de lingots ne signifiera pas une augmentation correspondante d'acier fini pour les besoins urgents", dit Iron Age.

L'hebdomadaire fait remarquer que l'office de stabilisation des prix a décidé qu'une conversion additionnelle au-dessus de celle de la période de base est un coût légitime et peut être ajoutée au prix plafond, mais non à plus que le double du prix régulier à l'aciérie.

Une pénurie de barres roulées à chaud au premier trimestre de l'an prochain peut être attendue parce qu'une grande quantité va actuellement aux finisseurs à froid.

Dans l'affaire de la Beauharnois

Montréal. — Les procédures d'arbitrage entre les représentants des actionnaires minoritaires de Beauharnois Light, Heat & Power Company et la Compagnie Hydroélectrique de Québec ont atteint un stage où une décision peut être rendue sous peu quant à la compensation qui devra être payée au groupe exproprié. Les parties en cause ont terminé leur preuve et attendent le jugement du tribunal présidé par l'hon. juge Thomas Tremblay. Les séances d'arbitrage ont duiré plus de trois ans.

Les biens de la compagnie Beauharnois ont été expropriés par l'Hyro-Québec en 1944; par suite de l'expropriation, la dette consolidée de la compagnie devenait une obligation de l'Hydro. En 1946, la commission offrit $72,260,486 pour les biens de la compagnie, moins que la dette totale de $79,-380,150 de l'entreprise, ne laissant aucune compensation aux actionnaires.

Le cas du principal actionnaire, Montreal Power, fut décidé séparément, cette dernière entreprise étant aussi epxpropriée. Les actionnaires minoritaires de Beauharnois refusèrent l'offre de la commission provinciale et un comité fut formé pour négocier une entente. Les négociations ayant été rompues, les procédures d'arbitrage commencèrent en mars 1948.

Revendications des ouvriers de l'acier

New-York. (PA) The Iron Age, une publication de la métallurgie, a déclaré hier que certains secteurs administratifs "se préparent privément à faciliter une autre ronde d'augmentations de salaires dans la sidérurgie".

"Washington a poussé les choses en 1950 et on s'attend qu'il en fasse autant cette année" ajoute la revue.

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec Tél: 2-7006

Séance du 10 Octobre 1951

	Haut.	Bas.	Ferm.
Allied Chemical	74	74	74
American Can	116¾	116¾	116¾
American Loco	21¾	21½	21½
American Sm	100⅜	100⅜	100⅜
American Tel	158⅜	158⅛	158⅜
Anaconda Cop	50⅞	50½	50⅝
Atchison Rly	80½	80	80½
Bethlehem Steel	54¾	54½	54¾
Can Pacific	33¾	33½	33¾
Chesa & Ohio	34¾	34¾	34¾
Chrysler Corp	72¾	72¾	72¾
Cons Edison	31¾	31¾	31¾
Curtis Wright	11¼	11¼	11¼
Coca-Cola	104½	104½	104⅝
Dupont de Nem	95	95	95
Gen Elec	61¼	60½	60¾
Gen Motors	52⅛	52¼	52¼
Gillette Safety	36¾	36	36¼
Graham Paige	3¼	3¼	3¼
Hudson Motor	14¾	14¼	14¼
Int. Nickel	41¾	41¾	41¾
Inter. Paper	52½	52⅜	52½
Kennecott	87¼	86⅝	86¾
Lockheed	25⅞	25⅜	25⅝
Montgomery Ward	73⅞	73¼	73⅝
Nash Kely	19⅜	19¼	19⅜
N. Y. Central	20⅜	20⅛	20⅛
North Am co	18¼	18¼	18¼
North Pacific	57½	57½	57½
Packard Motor	5	5	5
Radio Corp	24½	24¾	24½
St. Regis Paper	17¼	17¼	17¼
South Rly	55⅞	55⅜	55⅜
Stand Oil N.J.	68	67½	68
Studebaker	29½	29½	29½
Union Carbide	61½	61½	61½
U. S. Rubber	77	77	77
U. S. Steel	43¾	42¾	43¼
Westinghouse Electr	40¾	40¼	40¾

Volume des ventes: 1,320,000 actions.

Curb de New-York

Séance du 10 Octobre 1951

	Haut.	Bas.	Ferm.
Brit Celanese	4¾	4¾	4¾
Cdn Marconi	3¼	3⅛	3⅛
Dosco	20½	20½	20½
El bond & sh	24⅜	24⅜	24⅞
Fairchild	30¾	30¼	30¼
Ford of can A	49	49	49
Hollinger	15⅞	15½	15⅞
Humble oil	127¾	127¼	127¾
Imp oil	42¼	41⅝	41¾
Int petrol	21	20½	20⅝
Lake Shore	10⅝	10⅛	10⅛
Technicolor	25½	25	25⅜

Renseignements financiers

Les developpements survenus en Iran et en Egypte ont causé une reaction modérée hier à la Bourse de New-York. Les principales valeurs ont perdu jusqu'à $2.00 l'action à certains moments, bien que l'ensemble des reculs fusse de maigres proportions. Ce fut une bonne journée pour les valeurs bas cotées, car six des quinze titres les plus actifs se vendaient de $10.00 l'action. D'autres stocks à bas prix ont également suscite de l'intérêt de temps à autre. Les valeurs de chemins de fer et d'acier étaient à la tête du mouvement de baisse, même si un ralliement s'est produit en fin de séance. Le cours moyen de 60 titres calculé par la **Presse Associée** a baissé de $0.20 à $100.70 l'action, soit juste 60 cents en deça du nouveau sommet de 1951 atteint lundi dernier. Le volume d'affaires s'est élevé à 1,320,000 actions, contre 1,750,000 la séance précédente. A la Bourse et au Curb de Montréal, les valeurs ont subi de légers reculs en fin de seance après avoir irrégulierement durant l'avant-midi. Les échanges ont été moderement actifs durant toute la journée. Ce sont les valeurs de papier qui ont battu la marche. A Toronto, un faible ralliement en derniere heure n'a pu renverser une tendance vers la baisse. Les valeurs industrielles, irregulieres à l'ouverture, ont baissé au milieu de la journée par suite des prises de profits. L'activité boursiere a ralenti à comparer au rythme rapide des dernieres séances. Les échanges etaient exceptionnellement calmes sur le marché des obligations, où les cours étaient inchanges. A New-York, les obligations industrielles ont baissé cependant que les échanges tombaient au plus bas niveau depuis le 31 août. Les obligations japonaises ont subi une baisse irréguliere. Les prix du coton pour future livraison ont baissé de $0.40 à $1.45 la balle, alors que la récolte battait son plein aux Etats-Unis.

UNE MENACE FAITE AU SYSTEME D'ASSURANCES

Toronto. — (PC) — La Convention Américaine de l'Assurance-vie, une association qui traite des problèmes juridiques et autres de 300 compagnies d'assurance-vie américaines et de 12 sociétés canadiennes inaugurait avant-hier son congrès annuel à Toronto en présence de mille délégués.

M. Ralph M. Kastner, de Chicago, avocat général de l'association, déclare à la section juridique de celle-ci que l'Organisation internationale du Travail (qui continue le Bureau intenational du Travail fondé en 1919) compromet le système d'assurances américain.

Il rapelle qu'à sa dernière assemblée annuelle, à Genève, l'Organisation internationale du travail a voté à forte majorité un programme minimum de sécurité sociale, destiné à constituer l'an prochain la base d'un accord qui sera soumis à la ratification de tous les membres de l'organisation.

Ce programme exclut expressement les assurances privées, comme partie de la sécurité sociale, à moins qu'elles ne proviennent d'assureurs subventionnés par le gouvernement.

M. Kastner fait remarquer qu'un accord de sécurité sociale conclu sur ce principe compromettrait tout le système d'assurances américain, fondé sur les opérations de compagnies privées. Si le principe faisait l'objet d'une loi, déclare M. Kastner, le Congrès la rejetterait. L'orateur craint seulement que ne soit conclu un accord qui reconnaisse ce principe, contraire au régime actuel de l'assurance-vie aux Etats-Unis.

LE COUT DE LA VIE A TRAVERS LE PAYS

Ottawa, (PC) La hausse du coût de la vie semble se faire sentir surtout dans les grandes villes du centre du Canada.

L'office fédéral de la statistique annonce que les indices régionaux du coût de la vie ont monté au cours du mois d'août à Montréal et à Toronto, deux des neuf villes régionales, objet de l'enquête de l'office.

Quatre villes sur neuf ont enregistré des baisses légères. Ce sont Halifax, St-Jean, Terre-Neuve, Winnipeg et Edmonton. L'indice régional, à l'exception de celui de St-Jean, Terre-Neuve, est fondé sur les prix de 1939 fixés arbitrairement à 100. A Terre-Neuve, le calcul se fait d'après les prix du mois de juin 1951 fixés également à 100.

A Montréal, l'indice a monté de 1.2 points pour s'établir à 196.0 au premier septembre en comparaison de 194.8 au premier août. A Toronto, la hausse a été de 0.9 points à 185.4.

Les autres changements à l'indice sont les suivants (les chiffres du premier août entre parenthèses).

Halifax, 117.5 (177.9); St-Jean, N. B. 184.2 (184.2) Winnipeg 182.2 (182.4); Saskatoon, 186.2 (186.0); Edmonton, 181.5 (181.7); Vancouver, 190.2 (189.8); St-Jean-Terre-Neuve, 102.7 (102.8).

Quoique ces indices représentent les changements des prix de détail et des services dans chacune des villes, ils n'indiquent pas s'il en coûte plus cher de vivre dans une ville plutôt que dans une autre.

LA G.-B. A BESOIN DU COTON DU SOUDAN

Londres, (AFP) M. Geoffrey

(Suite à la page 11, 3e col.)

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-152i Correspondants de L. G. Beaubien & Cie membres de la Bourse et du Curb de Montréal

Seance du 10 Octobre 1951

	Haut.	Bas.	Ferm.
1120 Abitibi	18½	18⅜	18⅜
175 Abitibi pr	25¼	25	25
225 Acadia pr	67⅜	67⅜	67⅜
725 Algoma Steel	53½	52	52
113 Aluminium	116½	116	116½
836 Asbestos	69½	69	69½
55 Bathurst A	54	54	54
1403 Bell	38⅝	38⅜	38⅜
1463 Brazilian	27	26¾	27
1215 B.A. Oil	22½	22	22
650 B.C. Forest	9	9	9
273 B.C. Power A	30	30	30
100 Building prod	33¾	33¾	33¾
220 Canada Cem	88¾	87	88¾
75 Canada Cem pr	27	27	27
445 Canada Iron	20¾	20¾	20¾
30 Canada Steam.	47	47	47
665 Can Brew.	20½	20⅜	20⅜
50 Can Bronze pr	37½	37½	37½
285 Can Car A	17½	17	17
725 Can Celanese	56½	56	56
100 Can Cel pr	35½	35½	35½
100 Can Loco	33½	33	33
225 Can Oil	29	29	29
4272 C.P.R.	35⅞	35¼	35½
260 Cockshutt	40	40	40
450 Cons Smelters	184	183	183½
50 Crown Cork	35¾	35¾	35¾
200 Dome Expl	12½	12½	12½
1335 Distillers Seag	29⅜	29	29¼
175 Dom Bridge	71	71	71
100 Dom Coal pr	21	21	21
200 Dom Found.	14¼	14	14¼
430 Dom Glass	80	80	80
125 Dom Glass pr	33½	33½	33½
1085 Dom Steel B	22½	21	21
498 Dom Tar pr	47¾	47½	47¾
2900 Dom Textile	13¾	13⅝	13¾
25 Donohue	40	40	40
355 Eddy A	25	25	25
225 Famous	16¼	16¼	16¼
325 Foundation	14	13¾	13¾
510 Fraser	62½	62½	62½
12 Fraser pr	102	102	102
370 Gatineau	18½	18⅜	18½
1600 Gen Bakeries	410	400	400
775 Gypsum	31¼	30¾	31
125 Hamilton Bridge	16½	16½	16½
2500 Howard Smith	25⅞	25	25
50 Howard Smith	45	45	45
320 Hudson Bay	66	66	66
1393 Imp oil	44⅛	43⅞	44
150 Imp Tob	11	11	11
220 Ind Acc	36½	36½	36½
25 Ind Acc pr	36½	36½	36½
75 Ind Acc pr	37	37	37
1435 Int Nickel	44	43¼	43½
550 Int paper pr	55½	55	55
533 Int pete	21⅝	21½	21½
130 Inter. Util

Ton maussade du marché du grain

Chicago. — (PA) — Si l'on excepte une vague d'achats au compartiment du maïs, le marché du grain a été incapable d'afficher une grande vigueur hier au Board of Trade. Le prix du blé est demeure assez stable, alors que les prix de l'avoine et des fèves soya baissaient.

Voici les prix des options sur le marché à terme : -

	Haut	Bas	Ferm	Ferm-prec.
BLE				
Déc	2.47½	2.46⅜	2.47-46⅞	2.46⅛-⅜
Mars	2.51¼	2.50¼	2.51	2.50½
Mai	2.51½	2.50¼	2.51-50⅞	2.50⅝-½
Juillet	2.45	2.44	2.44⅝	2.44½-⅝
MAIS				
Déc	1.77⅜	1.76	1.77c-¼	1.76¼-⅜
Mars	1.81¼	1.79⅞	1.81-81⅛	1.80¼
Mai	1.82¼	1.80⅝	1.82	1.81⅛-81
Juillet	1.82¼	1.81	1.82-82⅛	1.81⅛
AVOINE				
Déc	87⅜	87¼	87¾	87⅞-88
Mars	91	90⅜	91	91
Mai	92⅛	91¾	92⅛	92
Juillet	89⅝	89¼	89⅝	90
SEIGLE (nouveau)				
Déc	1.82⅝	1.81¾	1.82-82¼	1.82¼
Mai	1.86¾	1.85½	1.86½	1.86⅝
Juillet	1.86¼	1.85	1.86¼	1.86¼
SEIGLE (Vieux)				
Déc	1.79¾	1.79¾	1.79¾	1.80¾
FEVES SOYA				
Nov	2.87½	2.85¼	2.85¼-½	2.87½-87
Jan	2.89¾	2.87½	2.88-88½	2.89¼-½
Mars	2.91½	2.89¼	2.90¾-90	2.91½-¾
Mai	2.92	2.89¾	2.90¾-½	2.91¼-½
Juillet	2.91½	2.89½	2.89½	2.90¾

GRAINS COMPTANT

Blé, aucun prix disponible	
Maïs, No 3, jaune	$1.83-1.83½
Avoine, aucun prix disponible	
Orge pour le maltage, prix nominal	1.30-1.55
Orge fourragère	1.00-1.30
Fèves soya, No 1 jaune en provenance de l'Illinois et sur rails à des points de la campagne	2.77¾

Tendance des marchés

Séance du 10 octobre 1951
Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang
4,272	C. P. R.	35½	— ¼
3,095	Anglo Nfld	13⅝	— ⅛
2,000	Dom. Textile	13¼	+ ⅛
2,535	Great Lakes	19½	inc
3,500	Howard Smith	25	— ⅜

SECTION MINIERE

Ventes	Titres	Ferm	Chang
114,600	Tor. Amer.	1.18	
83,100	Weedon	0.82	+ 0.12
40,600	Louvicourt	0.53	+ 0.11
32,400	Pan Western	1.60	+ 0.18
25,850	West. Homestead	1.68	— 0.02
22,000	Cons. Candego	0.60	inc.
22,000	Tache	0.83	— 0.07
16,000	Centremaque	0.18	— 0.02

Volume des ventes : 769,300 actions, comprenant 66,600 industrielles et 702,700 minières.

Cours moyens à Montréal

	8 BA	10 UT	20 IN	30 CO	10 PA	15 OR
Mercredi	30.10	86.1	242.1	190.8	821.68	70.90
Sem. der.	29.68	88.2	246.6	193.8	845.78	68.54
Mois der.	29.27	88.3	248.4	195.0	851.20	66.47
1950	31.32	82.3	178.9	146.1	592.41	59.35
Haut 51	33.30	90.6	249.6	196.0	889.49	74.33
Bas 51	28.78	84.2	192.5	156.5	647.11	55.77
Haut 50	32.89	86.4	192.1	156.4	655.09	68.87
Bas 50	29.22	74.5	138.0	117.2	355.89	50.97

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

479,200	Am. Yknife	0.60	+ 0.14
274,700	Duvay	0.13	+ 0.03
220,326	Red Pic	0.95	+ 0.08
151,600	Louvicourt	0.53	+ 0.08
150,600	Mid Continent	0.63	— 0.01
148,487	West. Homestead	1.70	+ 0.05
144,303	Pan Western	1.60	+ 0.18
116,800	Model	2.55	+ 0.45
110,700	Bellekeno	0.48	+ 0.03½
108,330	Del Rio	1.70	+ 0.10

Volume des ventes : 4,922,000 actions.

Cours moyens à Toronto

	20 IN	20 OR	15 MET	15 HUI
Mercredi	357.51	87.52	197.89	124.06
Mardi	359.21	88.88	198.24	124.77
em. dern.	360.00	88.20	198.55	121.71
Mois dern.	357.64	87.48	191.43	118.93
1950	274.49	81.84	147.85	90.04
Haut 1951	360.88	94.81	199.65	124.77
Bas 1951	290.69	74.44	163.37	81.24
Haut 1950	291.31	105.15	164.25	93.44
Bas 1950	203.27	69.57	104.35	58.43

Cours moyens à New-York

	30 IN	15 CF	15 UT	60 TIT
Mercredi	139.6	69.9	50.5	100.7
Mardi	139.3	70.1	50.5	100.9
Sem. dern.	140.0	70.4	50.4	101.2
Mois dern.	139.4	67.9	50.7	99.9
1950	115.1	55.4	45.3	84.1
Haut 1951	140.2	72.2	50.9	101.3
Bas 1951	119.9	58.1	46.4	88.0
Haut 1950	118.4	62.4	47.7	88.4
Bas 1950	97.6	39.6	42.2	70.5

Cours moyens de Dow Jones

30 industries	278.76	—	0.62
20 chemins de fer	86.51	—	0.26
15 services publics	46.41	—	0.03
65 titres	99.29	—	0.19

Volume des ventes : 1,320,000 actions.

A Londres, la moenne des titres ordinaires a monté de 0.7 point à 137.5.

Les obligations à New-York

	20 CF	10 IN	10 UT	10 VE	10 HC
Mercredi	95.0	99.8	99.4	74.1	106.3
Mardi	95.1	99.8	99.5	74.0	106.4
Sem. dern.	95.3	99.6	99.4	73.5	106.5
Mois dern.	95.3	99.7	100.1	73.5	107.1
1950	97.1	101.7	103.6	72.7	110.6
Haut 1951	100.6	101.9	103.6	74.1	110.9
Bas 1951	93.6	97.7	97.6	70.5	103.6
Haut 1950	98.3	102.8	105.4	75.4	113.1
Bas 1950	92.5	101.3	103.1	68.9	109.7

La moyenne des valeurs étrangères a un nouveau sommet

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 10 octobre 1951

	Off.	Dem.
Amal El	12	13
Ang C Tel P	41	x43
Argue P	88	80
Assor Tel P	..	150
Ba Bk Note	..	14
B C El 4 P	79x	80
Do 4¼ P	91x	93½
BC Pow B	5½	57⅞
Brick A	21½x	22
Bul	7 50	..
Burrard A	7	8¼
C Pork A	31½	..
Do P	95	125
C N Pow	..	11
C Safe P	95½x	..
CDN Bronze P	101¾	..
CDN Canin	32⅜	33½
CDN Cel 1 P	..	22
CDN Conv A	7¼	8
Do B	6½	x7½
CDN Cott	83½	85
Do P	..	27
CDN Fairb P	120	..
CDN For Inv	..	160
CDN Oil Cos 5 P	97	100
Coghlin	13½	14
C Glass	..	24½
Cosby B	12	..
Davis B	..	8½
D Corset	10x	11
D Dair P	19x	x19½
D F 4½ pc pfd	..	99½
D Stores	12x	..
Dryd	37	40
E Root	6¼x	7½
Electro	14½	15
En & Heat	8¼	8½
Exta P	19x	x21¾
Gair P	95	..
G S Wares P	103	104
Goodyear P	..	49½
H Renfrew	26½	..
Do P	..	x130
I To 6 P	6	6½
Ind Acc 4¼ PFD	83	..
Do 5 PFD	97	98
Inglis John	15x	15-
I Coal	34	..
Do P	..	125
I Bronze P	21¼x	22
I Nick 7 Pc Pfd	138¼	141
Do $5 PV PFD	6	..
I Pow	70	72½
Jam P S	8	11
Do P	100	..
Lab	..	19½
L Of Woods P	144	..
Lang	12¾x	14
Legare	..	x19½
Lindsay	10x	..
Do P	100	..
LDN Rose	3	..
MacKinnon P	88x	..
Mailman	..	16
Do P	..	90
Mitch J S	106	..
Mitch R	29	32
M Loco	16½	17
M Tele	50⅜	..
Morgan PFD	..	100½
Murphy	26½	..
Ont Sti	79⅛	81
Do P	..	145
Penm	58	58½
Do P	..	138
Do P	..	96
P Trans	13⅜	13⅝
Que Pow	18¼	20
Reg	22½	..
Do P	20	..
Roll	10	x20½
Sag Pow P	98	..
St Law Fl P	..	119
Shaw 4 PC PFD	44	44½
Do 4½ PC PFD	..	49½
Sheraton A	21¼	..
S Will	27	x27¼
Do P	141	142
Sicks VT	19½	20¾
Simon	..	x8½
Do P	89	95
Simp A	33	..
Do P	..	96
Southam	17¾	..
S Chem	..	20
Tooke	..	7
Tuck P	..	140
Viau	40	..
Wab	20½	22
W Groc A	..	34
W Koot P	174	..
Weston P	85	94
Wilsil	20½	x21
Winn El	38¼	38½
Do P	99	100
Zeller 5 P	..	25½
CURB		
Acme	9	x9
Auto Fab B	4 00	..
Beatty	9⅝x	x12¼
Beld Cort	..	18
Do P	..	18½
Bickle-Seag	..	2 00
BC Pack A	18½	22
Do B	19⅛	21
B C P&P PFD	104½	..
Burnett	4 25	4 50
C & D Sug	20⅛	20½
C Floor B	16	..
C Pack A	..	39½
Do B	..	35
C Starch	36	45
C Vin	15½x	..
CDN Fair	68	..
CDN Food	4 00	..
Do A	6	..
CDN Ind P	..	x170
CDN Tuger	..	97
CDN I Inv	11½	14
Do P	85	90
CDN P & P P	43½	46
CDN West	80½	82
Cass	11½	x14
Do P	..	115
Cat A	12	12¾
Do B	19½	21
Celtic	16	17
Chatco Stl	9½x	x10
Chat Gas	8x	9
C Neon A	2 00	2 25
Do B	1.50	..
Do P	..	35
Cons Div Sec A	1 15	1 40
Crain	13½	14½
Dav A	39	40
Do B	32¾	34
D Eng	115	119
D Malt	25	..
D Oil C	39	39½
D Wool	9	9¾
E Koor P	70	..
E Sti	9	9½
F Farm	28	29
Fleet	2 05	2 10
For Pow Sec	.45	60
Do 6 P	12	20
Freiman	15	..
Do P	85	95
Goodyear	100	..
Gt L Pap A PFD	49	..
Hayes	35	..
Hend Pap	11	..
Hol De La S	14	..
Hubb	..	3 75
Hy El	4 75	5 00
I C Bak	15	16
I Paint A	9½	10½
Int Prov Uti	3 60	..
Journ	12x	12½
Lob S	..	33
Do B	31	..
MCF P	95x	96
Melch P	10⅞	12½
Mersey	80½	93
Mico	..	1.90
Mex Land P PFD	7½	8
Mtl I Pow	..	2 00
Mt Roy Met	10⅛	10¼
Mt Roy Rice	..	18½
NS L & P	21½	x21½
Do P	..	107
Nuclear	7½	x9
Orange CR	3.50	4 00
Paton	15	18
Do P	22½	..
Pow Corp Ist P	110	x113
Do 2nd P	54	..
Pressed Met	..	15
Purity	..	x10¾
Do P	52	..
Que Tel	4	..
R&M Bearings A	18	..
Reits	25	..
Do PFD	16½x	21
Sangamo	18	20
Std Clay	7½	x8
Std Pav	13¾	15
Stow B	10	..
Trads Fin A	28	28½
U Amus A	10	x10
Do B	7	x9½
Do VTC A	7	..
U Corp A	28½x	29½
Do B	..	45½
U Dist	24⅞	27
U Fuel B	20	..
West Can Beer	17	x18½
West Grain	1 00	2 00
Wilson JC	8¾	..
MINES		
Arno	2¼	..
Aum	26	..
Band Ore	3½	..
Beat	4	5
Bobs L	3½	4½
Cart Mal	3⅛	4½
Cent Man	10	16
Chesk	7	7½
Cournor	13	..
Donalda	..	53
E Sull	..	9.50
Eldona	20½	..
El Sol	7	..
Falconb	..	$11⅞
Fonc	5	8
G Yel	12⅜	..
Goldora	5	10
Heva	10	..
Hill	5	x10
Kerr Ad	..	$19
Kirk L	84	x86
Lab	..	855
L Shore	$10⅜	..
Lingside	3	4½
Maed	..	95
Moneta Porc	9	10
New Louvre	3	..
New Marlon	3	..
New Norse	9	..
New Thurbois	8	..
Norm	..	5 35
Pand	4⅛	..
Para	3	..
Pioneer	240	265
Pitt	3¼	4
Pore Prime	9	10
Que Lab	30	31
Que Man	..	310
Que Yel	9¼	10
San Ant	250	..
Sladen Mal	75	78
Stand	..	14
Steel	4¾	..
Sull	350	355
Teck Hu	..	240
Tible	5	6½
Vill	..	9
V Mal	2½	3¾
Walte Am	..	$13
West Mal	..	110
W Harg	185	200
HUILES		
Calg & Edm	$15	15⅞
Dalh	50	54
Gen Pet	730	..
Do A	730	..
New Brit Dom	245	250
Selburn	..	400

x lots incomplets.

Renseignements . . .

(Suite de la page 10)

Lloyd, ministre des Combustibles durant la dernière guerre mondiale, prenant hier la parole à Stoke-on-Trent, a indiqué ce que serait pour la balance des paiements de la Grande-Bretagne la perte des approvisionnements de coton du Soudan comparée à celle des raffineries d'Abadan.

M. Lloyd a précisé qu'en 1950, la Grande-Bretagne avait importé pour 18 millions de livres sterling de coton brut du Soudan. Et il a ajouté : "Si nous perdons le Soudan, il nous en coûtera 350 millions par an pour nous approvisionner en coton aux Etats-Unis, tandis que la perte des raffineries d'Abadan représente $350 millions".

Le marché minier

Londres, (Reuters) L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.2 point à 99.8.

Canada Southern Oils fait une transaction

Montréal. — Canada Southern Oils, Ltd. annonce que sa filiale, Albercan Oil Corporation, vient d'acquérir un intérêt de 50 pour cent dans 160,000 acres de terrains situés en Saskatchewan, dans la partie sud-ouest, près de la frontière internationale. Ces terrains avoisinent le permis de la Couronne No 53, déjà détenu par Albercan sur lequel Shell Oil Co. commencera sous peu, du sondage, en vertu des termes de son accord à bail rendu pubic la semaine dernière.

Les prix de gros aux Etats-Unis

New-York. (PA) On trouvera ci-après les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires:

SUCRE, domestique contrat No 6 de novembre, off.	0.0546
SUCRE, mondial, contrat oN 4 demars, off.	0.0512
SUCRE mondial, brut, marché courant, nom.	0.0595
CAOUTCHOUC: brut, contrats No 1 de mars	.....
CAOUTCHOUC feuilles fumées à nervures marché courant, no 1 dem.	0.52
CAFE, marché courant, Santos No 4 dem.	0.5425-50
CAFE, Santos No 4 "S" contrats de dec., nominal	0.5297
CACAO, contrats de décembre prix nominal	0.2870
CACAO, marché courant, "accra", dem.	0.32
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents", à Minneapolis	7.65
TEREBENTHINE, à Savannah en Georgie, le galloh	0.80
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrats d'octobre, off.	0.1678
COTON, contrats d'octobre la balle	37.40
COTON, "middling" marché courant, prix nominal	37.90
PEAUX brutes, la livre, off. contrats d'octobre	0.26
PEAUX, légères de vaches, marché courant	0.32½-0.34
LAINE, contrats de dec., dem.	1.85
LAINE, certif., marché courant prix nominal	1.88
LAINE, "Tops" contrats de décembre, dem.	2.26
LAINE, "Tops", certif, marché courant, nominal	2.2250
ETAIN, contrats d'octobre, off.	1.13
BLE, Northern No 1 Dark du printemps, C. I. F. à N.-Y.	2.79⅞
MAIS, No 2, jaune, C.I.F. à N.-Y.	2.07¾
SEIGLE No 2 américain F.O.B. N.-Y. en charges de wagons	2.16½
HUILE, tirée de la fève soya, brute, au wagon-citerne, la livre	0.1412
LARD, midwest, dem.	0.1762
AVOINE, No 2 blanche C.I.F., à New-York	1.05½
ORGE, No 2 domestique C.I.F. à N.-Y. nominal	1.45
FEVES SOYA, No 2 jaune à Toledo, Ohio	2.70-2.7

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) Voici les prix de gros pour les métaux en fonds canadiens, pour des quantités de livres, F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne:—Etain $128.00; cuivre électrolytique, $31.5; zinc prime western, $20.70; zinc de haute qualité, $21.70; zinc de qualité spéciale, $21.95; plomb, $19.9; antimoine, prix nominal, $56.00.

Lots en charges de wagons: Cuivre électrolytique, $29.00; zinc prime western, $18.45; zinc de haute qualité, $19.45; zinc de qualité spéciale, $19.70; plomb, $17.95.

Lots formant cinq tonnes: — Etain $127.00; antimoine, prix nominal $57.00.

Taux du change

Montreal, (PC). Voici les taux du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture des affaires.

Etats-Unis (dollar)	$1.05½
Royaume-Uni (sterling)	2.95½
Belgique (franc)	0.0211
Tchecoslovaquie (koruna)	0.0213
Danemark (couronne)	0.1536
France (franc)	0.003035
Hollande (florin)	0.2793
Norvège (couronne)	0.1485
Suede (couronne)	0.2050
Suisse (franc)	0.2434

Le dollar, stable

New-York. (PC) Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 5 1-16 pour cent, par rapport à la monnaie américaine, hier, à la fermeture du marché des changes étrangers. La livre sterling a monté de 1-16 de cent au taux de $2.79 15-16.

Le Canada produira davantage de papier

Montreal, (PC) La production canadienne de papier-journal en 1951 atteindra 9,600,000 tonnes, a déclaré M. Murray Savage, secrétaire de l'Association du papier-journal du Canada, dans une allocution prononcée à un dîner ici hier. Cela ajoute-t-il, représente une augmentation de 60 pour cent sur les 6,000,000 de tonnes fabriquées en 1945 et les chiffres les plus récents sur la consommation d'électricité par l'industrie montrent que plus du quart de toute l'energie est empoyé par l'importante industrie forestière.

Une transaction

Montréal, (PC) Mailman Corporation, Ltd a annoncé hier qu'elle avait fait l'acquisition des facilités manufacturières et les biens de Cambridge Rubber, Ltd, à St-Rémi de Napierville, en prenant le contrôle de son capital-actions.

Les obligations émises cette année

Les ventes de nouvelles émissions d'obligations au Canada du 1er janvier au 1er octobre, à l'exclusion des opérations financières à court terme, se sont élevées à $703,333,549, selon une compilation effectuée par A.-E. Ames & Co. Ltd. Cela se compare au chiffre de $1,926,643,632 durant la période correspondante de l'an dernier.

Les spéculateurs plus confiants

Londres. (Reuters) L'espoir du marché de voir le parti conservateur remporter la victoire aux élections du 25 octobre a continué de dicter la tendance hier à la Bourse de Londres. Dans plusieurs compartiments, les prix ont monté alors que les acheteurs reprenaient lentement confiance après les derniers développements en Egypte et en Iran.

Rapport bien fait

New-York. — Electric Boat Company, compagnie-mère de Canadair Ltd, le plus gros constructeur d'avions au Canada, a de nouveau remporté les honneurs du concours international des rapports financiers organisé par le "Financial World". Le bilan de la compagnie Electric Boat a été jugé le meilleur dans la classe de la construction maritime.

Une grosse récolte

Washington. (PA) Le temps sec et l'élévation de la température en septembre ont réduit de 360,000 balles l'estimation de la récolte du coton aux Etats-Unis cette année. Cependant, la récolte s'élèvera encore à 16,931,000 balles et ce sera la quatrième plus abondante dans l'histoire, annonce le Département de l'agriculture.

Amendements aux droits d'exploration

Régina. (PC) La Saskatchewan a annoncé de nouveaux règlements régissant les droits pour la mise en valeur des minéraux sur les terrains de la Couronne.

Selon les nouveaux règlements, lorsque le pétroe et du gaz seront découverts sur les terrains de la Couronne, 40.50 ou 60 pour cent des terres seront réservées par le gouvernement. Précédemment, lorsqu'un permis d'exploration était émis, 25 pour cent des terrains concernés étaient réservés pour la Couronne.

Produits de base

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée a décliné hier à 193.16 contre 193.71 mardi. (L'indice est calculé sur 100 en 1926).





*Mme IRIS NORTH

Comment pratiquez-vous l'épargne, vous et votre époux ?

Nous épargnons un peu sur tout ce que gagne mon mari. Sa théorie est la suivante: économiser 10¢ sur chaque dollar gagné.

Que faites-vous avec l'argent que vous économisez ?

Nous achetons des Obligations du gouvernement.

Pourquoi ?

Parce qu'elles sont garanties par le gouvernement fédéral. Nous aimons bien, si nous payons $100 pour quelque chose, que la valeur en soit de $100. C'est ainsi quand on achète des Obligations d'Épargne du Canada. Elles valent toujours le prix qu'on les paye. Elles peuvent toujours être encaissées à leur pleine valeur.

Comment achetez-vous vos Obligations ?

Nous versons un certain montant à la banque; le solde est payé à même nos épargnes. Les Obligations sont à mon nom mais elles nous appartiennent à tous deux, mon mari et moi

Avez-vous acheté régulièrement des Obligations d'Épargne du Canada ?

Oui, à toutes les émissions.

Avez-vous l'intention d'acheter des Obligations d'Épargne du Canada, cette année ?

Certainement.

Avez-vous encaissé de vos Obligations ?

Oui, afin que mon mari et son frère puissent acheter leur propre commerce.

Pour quelle raison principale épargnez-vous ?

Nous voulons, quand nous serons vieux, n'être pas obligés de travailler aussi fort que présentement. Nous désirons alors pouvoir parer à l'imprévu, comme lorsque notre maison fut inondée pendant l'inondation de Winnipeg en 1950. Notre maison subit alors de sérieux dégats. Nous avons été obligés de la quitter du mois de mai au mois de septembre. Il est vrai que le gouvernement et nos assurances défrayèrent le coût de presque toutes les réparations. Mais, avant de savoir quelle aide nous serait fournie, il était réconfortant de savoir que nous pourrions avoir recours à nos Obligations d'Épargne du Canada.

PLUS AVANTAGEUSES QUE JAMAIS

Telles sont les Obligations d'Épargne du Canada, 6e émission. Echéance: dix ans et neuf mois après leur date d'émission. Dix coupons de 3½% y sont attachés. Le premier coupon couvre une période d'un an et neuf mois. Il est payable le premier août 1953. Les autres coupons sont payables le premier août de chaque année jusqu'à l'échéance des Obligations. Si les Obligations sont encaissées avant le premier août 1953, elles rapporteront 2% d'intérêt par année, calculé sur une base mensuelle. Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, leur taux d'intérêt équivaudra à 3.21% par année. La limite d'achat pour un particulier est de $5,000 d'Obligations de la 6e émission. Elles sont enregistrées aux noms des détenteurs. Elles ne peuvent être cédées ni négociées, mais elles sont encaissables à leur prix d'achat plus les intérêts en tout temps, à n'importe quelle banque au Canada.

Madame Barbara Iris North habite au numéro 242 de la rue Scotia à Winnipeg. Son époux, Herbert, C. North, est agent d'assurances générales. Tous deux sont nés au Manitoba. Avant son mariage en 1940, madame North, née Iris Campbell d'Austin, Manitoba, était institutrice. Elle enseigna à Austin et à Roblin. Elle est la mère d'une fille, Barbara, âgée de 8 ans. Son frère est à l'emploi de la Banque de Montréal à Maple Creek, Sask. La demeure de M. et Mme North a été inondée pendant l'inondation de Winnipeg en 1950. Madame North est au nombre de plus d'un million de Canadiens qui économisent régulièrement au moyen des Obligations d'Épargne du Canada.

LES OBLIGATIONS d'ÉPARGNE DU CANADA bientôt EN VENTE

CHEZ LES COURTIERS DE PLACEMENT, DANS LES BANQUES ET AU MOYEN DE RETENUES SUR LE SALAIRE

ELLES S'ENCAISSENT EN TOUT TEMPS, À LEUR PRIX D'ACHAT PLUS LES INTÉRÊTS

LES YANKEES RESTENT CHAMPIONS

Ils ont défait les Giants 4-3 hier, pour gagner la série 4-2

Hank Bauer fait compter trois points à la sixième manche au moyen d'un puissant triple. — Vic Raschi remporte la victoire tandis que Dave Koslo est tenu responsable de la défaite. — Dangereux ralliement des Giants à la neuvième. — Bauer effectue le dernier retrait sur un coup de Sal Yvars. — Trois doubles-jeux des Yankees. — Onze coups sûrs par les Giants.

New-York, 11 (PA) Grâce à un puissant coup du voltigeur Hank Bauer, les Yankees de New-York ont remporté hier leur trosième championnat mondial consécutif et ont ainsi mis fin à une poussée presqu'incroyable des Giants de New-York, poussée quasi unique dans l'histoire du baseball.

Le coup de Bauer, un triple à la sixième manche alors que les buts étaient tous occupés, a mis fin à un brillant duel de lanceur et a permis aux Bombers de prendre l'avance nécessaire pour survivre à un dangereux ralliement des Giants à la neuvième manche. Les Yankees ont triomphé des Giants par 4-3 dans cette sixième partie de la série disputée au Yankee Stadium.

Le joueur qui aurait pu égaler le compte à 4-4 était posté au deuxième sac, Sal Yvars, qui frappait à la place de Hank Thompson, frappa un dur coup en direction de Bauer, dans le champ-droit, pour le dernier retrait de la partie. Bauer attrapa la balle avec précaution et avec joie et demeura assis sur le gazon pendant quelques secondes avant de se relever pour aller rejoindre ses jubilants coéquipiers.

61,711 amateurs furent témoins de cette rencontre, dont les moments les plus excitants arrivèrent à la dernière manche. Avant le coup de Yvars contre Bob Kuzava, le troisième lanceur utilisé par les Yanks, plusieurs amateurs pensaient bien que les Giants réussiraient un autre sensationnel ralliement, comme ils l'avaient fait contre les Dodgers, à la neuvième manche de la troisième parties des éliminatoires de la ligue Nationale.

Tentative de ralliement

Les trois premiers frappeurs des Giants, à la neuvième manche, Eddie Stanky, Alvin Dark et Whitney Lockman, réussirent des simples contre Johnny Sain, un lanceur de relève, pour placer trois coureurs sur les sentiers et faire sortir Casey Stengel du "dugout" des Yanks.

Bob Kuzava, un gaucher, fut alors appelé à lancer contre Monte Irvin, l'homme le plus dangereux sur l'alignement des Giants. Monte n'avait besoin que d'un seul coup sûr pour égaler le record de 12, mais il ne put faire mieux que frapper une longue "chandelle dans la gauche. Sur ce coup, Stanky croisa le marbre et Dark se rendit au troisième-but.

Bobby Thomson suivit avec un autre "ballon" pour faire compter Dark et soulever à son comble l'enthousiasme des spectateurs. C'est alors que Yvars fut appelé du "bullpen" pour le coup le plus important encore frappé par un joueur des Giants au cours de la saison. Et Yvars n'attendit pas longtemps. Il s'élança contre le premier lancer fait contre lui et la partie prit fin.

Le triple de Bauer

Le coup victorieux de Bauer fut probablement le plus dur réussi dans les six parties de la série. Le compte était de 3-2 contre Bauer, brillant athlète de Kansas-City, quand Dave Koslo, lanceur gaucher des Giants, lui offrit une courbe.

Hank frappa la balle de toutes ses forces. Irvin qui jouait un peu plus près du champ-intérieur que d'ordinaire, à cause du vent qui venait du champ-extérieur, courut désespérément pour attraper le coup, mais il n'eut aucune chance de le faire. Passant au-dessus de sa tête, la balle rebondit sur le mur, à 402 pieds du marbre pour revenir derrière Irvin. Les trois coureurs qui étaient sur les buts n'eurent aucune difficulté à compter. Le gros Johnny Mize eut l'honneur de compter le but victorieux, après avoir bénéficié d'un but sur balles, pour placer trois hommes sur les sentiers.

Koslo vs Raschi

Le triple de Bauer mit fin à un duel contesté entre Koslo et Vic Raschi, lanceur droitier des Yanks. Les Giants venaient à peine de réussir à égaler le compte à 1-1. Koslo était des plus effectifs et une grande confiance régnait chez les Giants, avant cette fatale sixième manche.

Gerry Coleman, le premier frappeur des Yanks, fut retiré sur trois "strikes" pour devenir la troisième victime de Koslo. Yogi Berra suivit avec un coup dans la droite, mais Thompson "joua" avec la balle et sur cette erreur, Berra se rendit au deuxième-sac.

Joe DiMaggio, qui avait auparavant brisé tous les records pour le nombre d'apparitions au bâton dans une série mondiale, fut crédité d'un but sur balles intentionnel. Gil McDougald fut retiré sur un petit "ballon", mais les deux coureurs avancèrent d'un but à la suite d'un mauvais lancer. C'était maintenant au tour du gros Johnny Mize de frapper.

Durocher fit alors une courte visite à Koslo, au monticule et avertit son lanceur de ne pas lancer de belles balles à Mize. Et Koslo suivit à la lettre les ordres de son gérant. Il lança des balles hautes et à côté du marbre, ne réussit qu'une seule "strike" et finalement Mize bénéficia d'un but gratuit. Tous les sacs étaient occupés.

A venir jusqu'à hier, Bauer n'avait pas fait beaucoup de bruit avec son bâton, n'ayant réussi que deux coups sûrs en dix-sept apparitions. Et quand Koslo commença à travailler contre lui, Bauer ne semblait pas vouloir faire de miracle. Mais ce qu'il réussit fit oublier à tout le monde sa faiblesse relative au bâton.

Belle lutte des Giants

Après la rencontre, Durocher déclara qu'il était très malheureux que le coup de Yvars ait été frappé directement à Bauer, et non pas quelques pieds à gauche ou à droite". Dans mon livre, ce sont tous des champions" ajouta Durocher, l'homme qui conduisit son club au championnat de la ligue Nationale, après avoir tiré de l'arrière par 13½ parties. Il faut admettre que les Giants ont livré une lutte beaucoup plus contestée aux Yanks que les Phillies, l'automne dernier.

Après avoir encaissé une défaite de 13-1, mardi, sur leur terrain, les champions de la ligue Nationale sont revenus courageusement dans le "ring", hier. Ils réussirent onze coups sûrs, soit quatre de plus que les Yanks et disposèrent de Vic Raschi, le roi des retraits au bâton de l'Américaine, pour la deuxième fois de la série. Mais la chance les abandonna.

Doubles-jeux effectifs

A trois reprises, au cours des premières manches, les hommes de Durocher semblaient vouloir ne faire qu'une bouchée de Raschi, mais chaque fois, le petit Phil Rizzuto fut le point de départ d'un double-jeu pour sortir Raschi du trouble. Les Yanks réussirent dix doubles-jeux, au cours de la série pour briser le record pour une série de six parties et égaler celui d'une série de sept parties.

Le compte égal 1-1

Les Yanks prirent une avance de 1-0 dès la première manche, grâce aux coups sûrs de Coleman et Berra et un "chandelle".

Mais à la cinquième manche, Willie Mays prépara le but égalisateur en débutant avec un simple dans la droite. Mays un noir de l'Alabama, avança au deuxième-but sur une "balle passée et au troisième sur une "chandelle" de Koslo dans la droite. Stanky permit à Mays de croiser le marbre avec une autre balle "gratte-ciel", dans la gauche.

Raschi est remplacé

Casey Stengel permit à Raschi de mettre fin à cette menace, mais quand Mays et le frappeur de relève Bill Rigney réussirent chacun un simple au début de la septième reprise Raschi prit le chemin des douches. Sain un vétéran de plusieurs campagnes dans la ligue Nationale, remplaça Raschi et fit très bien les choses, mais pas pour longtemps.

A l'aide de sa courbe, il retira les trois frappeurs suivants dans l'ordre pour mettre fin à la manche, retirant Dark à l'aide d'une troisième "strike". Il faiblit un peu à la huitième, quand il donna une couple de buts sur balles et que Wes Westrum frappa un simple pour remplir les sacs. Il y avait deux hommes de retirés.

Ray Noble, deuxième receveur des Giants, frappa alors à la place de Jim Hearns, qui avait remplacé Koslo à la manche précédente. Noble passa dans le vent, contre deux courbes de Sain, et regarda passer une troisième "strike" sur le coin du marbre.

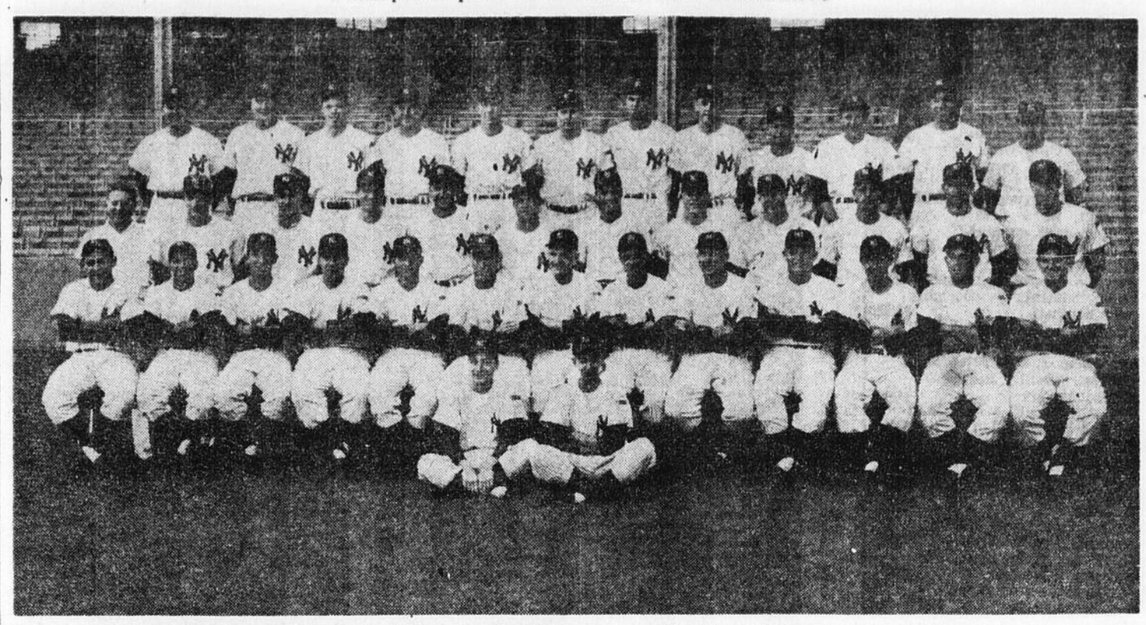
Si Noble avait réussi tout autre chose, un but sur balles par exemple; on ne sait pas ce qui aurait pu se produire. Les trois autres frappeurs suivants des Giants réussirent à atteindre le premier-sac, au début de la neuvième manche.

La neuvième manche

Stanky débuta avec un coup dans la gauche. Dark suivit avec un coup retenu que McDougald fut in-

(Suite à la page 17, 3e col.)

Champions pour la troisième fois consécutive



Voici les nouveaux champions du monde, les Yankees de New-Kork, qui ont triomphé des Giants par 4-2, au cours de la série mondiale. Les Yanks, qui viennent de gagner leur troisième championnat mondial consécutif, ont réussi à vaincre les Giants par 4-3, hier, au Yankee Stadium, dans la sixième partie de la série. Première rangée, de gauche à droite : Larry (Yogi) Berra, Phil Rizzuto, Billy Martin, Ed Lopat, Tommy Henrich, Jim Turner, le gérant Casey Stengel, Frank Crosetti, Bill Dickey, Bob Hogue, Art Shallock, Gene Woodling, Charles Silvera; Deuxième rangée, l'entraineur Gus Mauch, Jim Bridewieser, Archie Wilson, Gerry Coleman, Bobby Brown, Johnny Hopp, Hank Bauer, Mickey Mantle, Jackie Jensen, Joe Ostrowski, Joe Collins, Vic Raschi. Troisième rangée; Allie Reynolds, Johnny Mize, Gil McDougald, Ernie Nevel, Bob Kuzaya, Frank Shea, Johnny Sain, Tom Morgan, Clin Courtney, Ralph Houk, Joe DiMaggio, Frank Overmire. En avant, les mascottes Joseph Carieri et Joseph Cali. (Central Press)

Quelques notes sur la série mondiale

New-York, 11. (PA) A 3 h. 59 p.m. hier, alors que le Yankee Stadium baignait encore dans la lumière du jour, l'horloge sonna minuit pour l'équipe "cendrillon" des Giants de 1951. Leur miracle venait de prendre fin. Une fois de plus, les Yankees étaient champions du monde au baseball.

Il semble dans l'ordre de dire que ce fut une dure et désappointante défaite pour les vaillants protégés de Léo Durocher. C'est peut-être vrai, mais cette équipe 1951 des Giants sera reconnue pour longtemps comme l'une des plus courageuses dans l'histoire de la ligue Nationale.

Elle vint de l'arrière contre les Dodgers quand tout "comeback" semblait insensé, et donna la frousse aux Yankees dans la neuvième manche hier avant de perdre. Les Giants se montrèrent moins opportunistes qu'à l'ordinaire dans cette importante rencontre.

Ce fut un travail bien fait. Après tout, ce n'est jamais une honte que de perdre contre les Yankees.

o—o—o

Pour les Yankees, c'est leur 14ième championnat mondial en 18 tentatives. Ils ont joué 11 fois dans la série mondiale depuis 1936, battant chaque club dans la ligue Nationale à l'exception des Braves et des Pirates, qu'ils n'ont pas rencontrés. Seuls les Cardinals de 1942 furent capables de vaincre les Yanks depuis ce temps et les fiers Yankees sont revenus à la charge dès la saison suivante pour gagner la série de 1943 contre le même club.

o—o—o

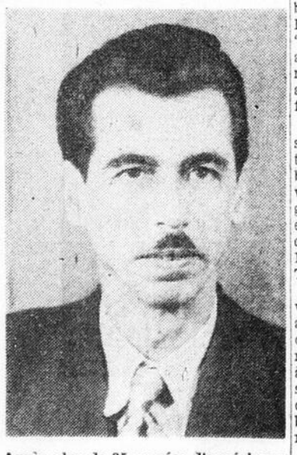
Quand l'ancien fusilier américain Hank Bauer cogna son triple dans la sixième manche, il obtenait son premier point produit de la série. La balle manqua par quelques pouces de devenir le quatrième coup de circuit avec les buts remplis dans l'histoire de la série mondiale.

o—o—o

Avant la partie, un des nombreux journalistes réunis autour de Casey Stengel demanda au gérant des Yankees qui allait lancer pour lui aujour-

M. Lauréat Bédard

Barbier



Après plus de 25 années d'expérience dont dix ans chez Morin, Edifice Guillemette, et 1 an chez Soucy, rue de la Couronne, M. Bédard, expert en "Hollywood Haircut", sollicite sa nombreuse clientèle de lui continuer son distingué patronage, au réputé Salon de Barbier de l'Hôtel Montcalm, carré d'Youville, où, avec courtoisie, la plus grande satisfaction est assurée. (—)



Sabourinades sportives

par

Roland Sabourin

CASEY STENCEL, UN DES GRANDS HEROS

Pour maintenir une coutume déjà vieille dans le baseball, les Yankees de New-York ont remporté un autre championnat mondial. La lutte fut cependant beaucoup plus difficile que l'an dernier, alors qu'ils n'avaient fait qu'une bouchée des Phillies de Philadelphie. Il s'en fallut bien peu pour ces courageux Giants de New-York répètent leur exploit accompli contre Brooklyn, mercredi dernier, et forcent une septième joute dans la série. Mais Bobby Thomson, comme tous ses autres coéquipiers, a réalisé que les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas.

Dans ce splendide triomphe, tout le monde ne parle que des Bauer, Lopat, McDougald, Rizzuto, Dimaggio et autres comme les vedettes de la série. Naturellement, les bons joueurs font un bon gérant. Malgré toute la véracité de ce dicton, nous croyons que Casey Stengel a sa large part de mérite dans le succès remporté par les Yankees depuis trois ans. Il possède cette touche magiqque qui transforme des joueurs souvent médiocres en de véritables merveilles. Casey a aussi le don de se faire aimer et inculquer à ses hommes cet indispensable esprit d'équipe.

Les champions mondiaux de 1951 n'ont plus les étoiles d'autrefois, si l'on fait exception d'un Joe Dimaggio vieilli. Sous l'inspiration de Stengel, ils réussissent tout de même à conserver à ce nom "Yankees" tout le respect qu'il s'est mérité depuis 30 ans. Stengel demeure un des grands responsables de ce prestige. Nos hommages à Stengel.

AUTOUR DES SACS . . .

Ainsi se termine une autre saison de baseball, à travers le continent américain... Il y aura bien de nombreuses exhibitions ici et là, mais il n'y aura rien pour égaler la fièvre que viennent de connaitre les amateurs.... A Québec même, la série a probablement suscité plus d'intérêt que jamais auparavant.. Bien que ce soit la saison de hockey, nous devrions obtenir d'intéressante nouvelles des Braves d'ici quelques jours.....

En toute justice, nous croyons que les Giants auraient mérité un meilleur sort dans la joute d'hier à cause de la pauvre tenue de Vic Raschi au monticule... Mais les "breaks" étaient du côté des Yankees qui ne pouvaient rien faire de mal pendant que la chance refusait de sourire aux hommes de Léo Durocher.. Les Giants ont toutefois succombé comme de véritables champions... D'ailleurs on parlera d'eux très longtemps encore...

Joe DiMaggio prendra-t-il vraiment sa retraite avec ce 14ème championnat mondial des Yankees? ..L'opinion générale est oui, mais nous n'oserions parier sur cette question... Sa brillante tenue dans les trois dernières parties pourraient bien l'encourager à tenter sa chance une autre année... Joe a toujours refusé de se prononcer ouvertement sur la question, mais avait laissé entendre à un ami avant la série que sa tenue contre les Giants aurait une grosse influence sur sa décision...

Les Giants auraient-ils fait mieux avec Don Mueller dans le champ droit?... Chose fort possible, lorsque l'on considère toute l'utilité que Don fut pour ce club dans l'inoubliable "comeback"... D'un autre côté, les Yankees ont joué sans les services du sensationnel Mickey Mantle, blessé à la deuxième partie. Toutefois, Bauer, son remplaçant dans le champ droit, a joué un grand rôle hier... Hank était sur l'alignement tout simplement parce

HOCKEY-NOTES . . .

Maintenant que les joutes d'exhibition sont terminées, nos clubs se préparent pour l'ouverture officielle de leur circuit respectif... Les Citadelles auront la chance de commence sur leur propre terrain puisqu'ils reçoivent le National dimanche après-midi, au Colisée... Durant ce temps, les As du coach Punch Imlach se rendront à Chicoutimi pour une rencontre avec les Saguenéens... Herbie Carnegie s'est disloqué un genou à l'exhibition à Grand'Mère... On ne sait pas quand il reviendra au jeu...

A cause de tout le brouhaha entourant la série mondiale de baseball, l'ouverture de la Ligue Nationale de hockey ce soir, passe quasi inaperçu... A la suite d'un vote conduit chez les rédacteurs de hockey des villes du circuit, le "Hockey News", prédit le classement final suivant pour la N.H.L. Détroit, Toronto, Canadiens, Chicago, Rangers et Boston... C'est un choix très raisonnable, croyons-nous...

S'en trouve-t-il encore qui ont des doutes sur l'utilité que Dick Gamble pourra être pour les Canadiens de Montréal, cette saison... Lors d'une exhibition marquant l'ouverture du nouveau Memorial Auditorium de Kitchener, Ont. Dick a compté trois buts et deux aides lorsque les Habitants disposaient des Dutchman de Kitchener-Waterloo, 8-1... Pour la circonstance, le bleu blanc, rouge avait prêté le trio Richar-Lach-Olmstead au club adversaire....

Earl "Skippy" Frezell de notre ville est de retour avec les Miners de Glace Bay, de la ligue Senior des Maritimes, et son pilote est Bud Poile... "Skippy" joue sur la ligne avec Hub Macey, ancienne étoile professionnelle et Specs Chorley, un intéressant prospect des Leafs de Toronto...

Record des Yanks dans les séries

New-York, 11. (PA) Les Yankees de New-York ont complètement dominé la scène de la série mondiale depuis qu'ils ont gagné le championnat de la ligue Américaine pour la première fois il y a 30 ans.

Voici d'ailleurs comment ils ont fait les choses dans chacune de leur série :

1921 — Giants 5, Yankees 3.
1922 — Giants 4, Yankees 0.
1923 — Yankees 4, Giants 2.
1926 — St-Louis 4, Yankees 3.
1927 — Yankees 4, Pittsburgh 0.
1928 — Yankees 4, St-Louis 0.
1932 — Yankees 4, Chicago 0.
1936 — Yankees 4, Giants 2.
1937 — Yankees 4, Giants 1.
1938 — Yankees 4, Chicago 0.
1939 — Yankees 4, Cincinnati 0.
1941 — Yankees 4, Brooklyn 1.
1942 — St-Louis 4, Yankees 1.
1943 — Yankees 4, St-Louis 1.
1947 — Yankees 4, Brooklyn 3.
1949 — Yankees 4, Brooklyn 1.
1950 — Yankees 4, Philadelphie 0.
1951 — Yankees 4, Giants 2.

La part individuelle chez les Yankees s'éléverait à $6,539.

New-York, 11 (P.A.). Les Yankees de New-York recevront chacun environ $6,539., pour avoir remporté les honneurs de la série mondiale. Les recettes totales pour la part des joueurs constituent un nouveau record.

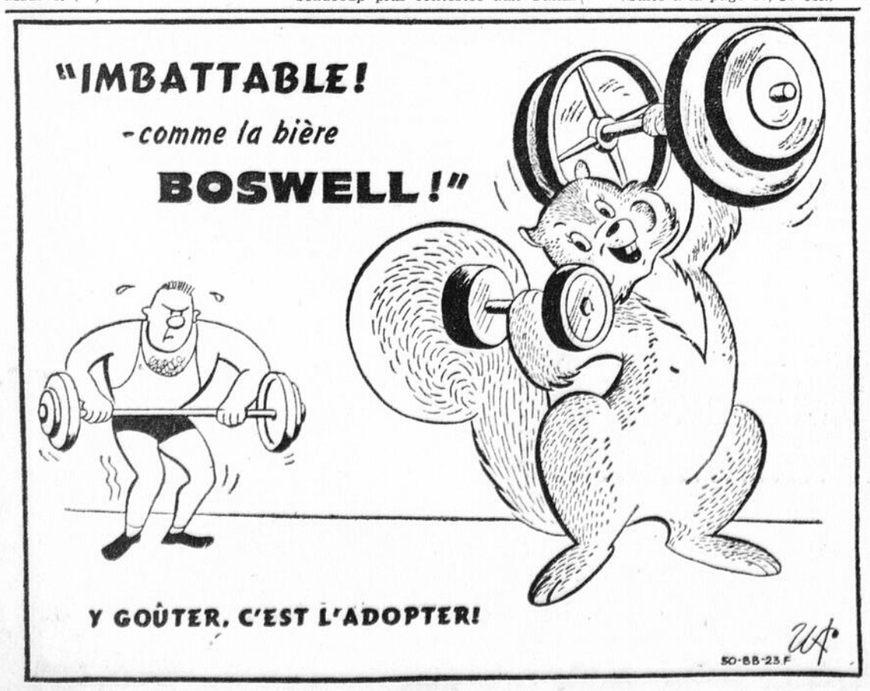
La part totale des joueurs provient des recettes des quatre premières parties, recettes qui se sont élevées à $560,562.37. Les joueurs des deux équipes se partageront 70 pour cent de cette somme dans une proportion de 60-40. Le reste de l'argent va aux clubs qui se sont classés en deuxième, troisième et quatrième positions, dans les deux ligues.

La part de chacun des joueurs des Yanks sera annoncée officiellement plus tard par le commissaire Ford Frick, mais il semble certain que les Yanks ont divisé leurs recettes en 36 parts.

Les Giants, avec 31 parts, recevront un montant record pour un club perdant, soit environ $5,192., chacun.

L'ancien record individuel pour les joueurs fut établi lors de la série de 1948 entre les Braves et les Indiens. Les joueurs se divisèrent alors la somme de $548,214.99., et, chacun des joueurs des Indiens avaient reçu la somme de $6,772.05, un record qui n'a pas encore été abaissé. L'ancien record pour un club perdant fut établi par les Dodgers en 1941, quand les Yankees triomphèrent des Dodgers. Les joueurs des Dodgers avaient alors reçu chacun $4,359.65.





Le coup de Bauer était son troisième coup sûr

New-York, 11 (PA) Hank Bauer, obligé de crier à cause du bruit qu'il y avait dans la chambre des Yankees, a déclaré qu'il sera "très heureux de retourner à Kansas City, avec mon épouse et mon enfant".

Agé de 29, le champ-droit des Yanks ne fut pas trop en vedette aux premiers jours de la série, mais hier, il s'est rapiombé et les Giants ont su ce que cela signifiait. Dans la chambre des douches, où les joueurs des Yanks se reposaient des fatigues de la série, Bauer ne savait plus où se donner la tête. Une minute plus tôt, il avait réussi un arrêt merveilleux sur le coup de Sal Yvars pour le dernier retrait de la joute.

Tout le monde tentait de la photographier, de lui serrer la main d'obtenir son autographe, ou de lui demander quelle sorte de balle il avait frappée à la sixième manche, pour réussir un triple et faire compter trois points.

"C'était une balle juste au milieu, une balle rapide à la hauteur de la ceinture" déclara-t-il. On sait que Bauer frappa alors la balle à 400 pieds du marbre pour donner une avance de 4-1 aux Yanks.

"Hey, Hank, criait-on de partout. Seulement une autre photo. Hey, Hank, tiens-toi debout"

Hank se leva, sourit de nouveau, envoya un baiser à tout ce monde et s'écria: "Non, je ne suis pas satisfait de ma tenue au bâton, au cours de la série. C'était seulement mon troisième coup sûr, mais je crois que ce fut le plus important. Je frappais la balle à plomb, mais toujours dans le gant d'un joueur."

Chez les Giants

Comme des champions battus, on a accepté la défaite avec calme

New-York, 11. (PA) Les traits du visage tirés et d'une voix rauque, Léo Durocher a déclaré hier: "S'il fallait recommencer la série, on la jouerait exactement de la même façon que nous venons de jouer celle-là. Pour moi, ce sont tous des champions — tous les joueurs des Giants".

Quand tout fut fini, Durocher prit une position confortable dans la chaise située dans le bureau du club visiteur au Yankee Stadium. L'équipe qui a effectué un brillant ralliement pour remporter le championnat de la ligue Nationale et qui a livré une lutte de tous les instants aux Yanks au cours de la série, a pris la défaite avec calme, comme les champions battus le font toujours.

Durocher fut charmant durant toute la semaine et il le fut encore hier, seulement, il y avait un peu plus de "sel" dans ses paroles. "Il est impossible de frapper la balle mieux que cela, a-t-il dit. Je savais que Yvars avait bien frappé. Un pied de plus, à gauche ou à droite, et c'était un coup sûr".

Durocher parlait du coup frappé par Yvars, à la neuvième manche, en direction de Bauer, coup que Bauer attrapa pour mettre fin à la partie. Et Durocher continua: "Mes joueurs ont joué comme des lions. Ils n'ont pas abandonné un seul instant. Mais que voulez-vous, quand nous avions besoin d'un coup sûr, nous n'étions pas capables d'en frapper.

"Au début de la neuvième manche (les Yanks étaient en avant 4-1), les joueurs ont tous dit que les Yanks devaient encore effectuer trois retraits. Allons-y et nous les aurons. Ils ont connu une très belle saison, ce sont des champions".

Est-ce que Monte Irvin aurait pu attraper le coup de Bauer, à la sixième manche, s'il avait joué plus loin dans le champ? "Certainement, répondit Durocher, s'il avait eu le dos contre le mur. Cette balle fut frappée à 400 pieds".

Quelle sorte de lancer Kosla a-t-il servi à Bauer?

"Il a été obligé de lancer ce genre de balle, a répondu Léo. Les buts étaient tous occupés et le compte était de 3-2".

Léo releva les épaules. Il n'avait aucun alibi à offrir. Il n'y avait pas eu autre chose à faire.

Quel genre de lancers avait-il ordonné contre Johnny Mize, ex-joueur des Giants qui frappa avant Bauer?

"J'ai dit à Dave de lui lancer des balles difficiles et hautes. Mize est excellent contre les balles basses" (Mize bénéficia d'un but sur balles pour placer trois hommes sur les buts)

Quelqu'un lui demanda s'il pensait à l'an prochain. "J'ai eu assez à penser à 1949, 1950 et 1951" répondit Durocher. Horace Stoneham, propriétaire des Giants, fut un des premiers à pénétrer dans la chambre du club. "Il a félicité tous les joueurs pour la belle saison qu'ils venaient de jouer" a dit Leo.

Monte Irvin, qui frappa onze coups sûrs, soit un de moins que le record pour une série mondiale, prit beaucoup de temps à se changer. Il a cependant égalé le record pour une série de six parties. Il a déclaré: "J'ai fait tout mon possible pour en frapper un autre. J'aurais bien aimé en frapper un au début de la partie. De cette façon je n'aurais pas eu à m'inquiéter".

Don Mueller, champ-droit régulier des Giants, qui se blessa à une cheville au cours de la joute décisive de la série éliminatoire contre les Dodgers, fut l'un des derniers à faire son entrée. Il doit se servir de béquilles et marche très difficilement. Il s'est assis sur une valise et baissa la tête. C'était bien "le genre d'équipe" de Leo Durocher. Après avoir combattu si vaillamment, la défaite était difficile à avaler.

Chez les Yankees

Bauer et Kuzava sont les deux principaux héros de la victoire

New-York, 11 (PA) Hank Bauer, était le "pin-up boy" dcasns la chzsambr e itcvdeoou dans la chtambre des victorieux Yankees, hier, mais le voltigeur de Kansas City a admis qu'il était passé à un cheveu de devenir la "poire" de la série.

"J'ai presque perdu le coup de Yvars, à la neuvième manche" a-t-il ajouté, en parlant de son spectaculaire arrêt qui a mis fin à la partie et qui a donné aux Yanks une victoire de 4-3 sur les Giants et leur quatorzième championnat mondial.

"C'était une balle bien frappée et je voulais être certain de l'attrapée. J'ai commencé à courir par en avant, mais j'ai perdu la balle dans l'ombre. J'ai été certain de l'avoir quand je l'ai vue dans mon gant".

Bauer glissa en arrêtant le coup, pour retirer le frappeur de relève Sal Yvars, pendant que Whitney Lockman, qui aurait pu égaler le compte, se dirigeait vers le marbre du deuxième-sac.

Ce fut la fin gramatique des Giants, qui avaient chassé Johnny Sain du monticule avec trois simples consécutifs et qui passèrent à un cheveu de réussir un miraculeux ralliement.

A la sixième manche, Bauer avait "vidé" les sacs au moyen d'un triple et c'est ce coup qui assura la marge victorieuse aux Yanks.

Les Yankees, qui venaient de remporter leur quatorzième championnat mondial en dix-huit séries, ne furent pas trop exhubérants. Casey Stengel, qui a répété qu'il avait l'intention de continuer de diriger les Yanks l'an prochain (son contrat est encore bon pour un an) se fit un chemin à travers les journalistes et les photographes pour aller féliciter personnellement chacun de ses joueurs.

Il s'arrêta quelques instants dans le coin où était son "Big man" Joe DiMaggio, qui buvait une liqueur douce en silence. Frappant DiMaggio dans le dos, il lui dit: "Nous n'aurions pas pu gagner sans toi".

DiMaggio, qui est supposé prendre sa retraite, ce sont là du moins les rumeurs, a refusé de dévoiler ses plans pour l'avenir. "Je ne prendrai probablement pas de décisions avant le printemps prochain, mais je tiendrai tout le monde au courant.

DiMaggio secoua sa léthargie au bâton au cours des trois dernières parties, et hier, à sa dernière apparition, il réussit un double. Il a participé cette année, à sa 51ième partie d'une série monidale, pour briser le record de 50, détenu par Frankie Frisch.

Bob Kuzava, puissant lanceur gaucher de Wyandotte, Michigan, était aussi en vedette. Il vint lancer en relève, à la neuvième manche, alors qu'il y avait trois homems sur les buts et personne de retiré. Il réussit à mettre fin à ce commencement de ralliement. Monte Irvin, Bobby Thomson et le frappeur de relève Sal Yvars, furent limités à des "ballons" contre lui, pour les trois derniers retraits.

"J'étais nerveux, au début, parce que c'était ma première apparition dans une série mondiale, a déclaré Kuzava, mais après avoir lancé quelques balles, je savais que tout trait bien J'ai lancé une courbe. Toutes les autres balles furent des balles rapides.

Parlant de la série Stengel déclara: "Je crois que ce fut une vrale série. Nous avons été lents au début, et les Giants se sont révélés continuellement dangereux".

Warren Giles, président de la ligue Nationale, alla féliciter les Yankees. Il a commencé par féliciter Stengel puis alla serser la main à chacun des joueurs. Horaceneoma Sth en.t,a joueurs. Horace Stoneham, propriétaire des Giants, se rendit aussi dans la chambre des Yanks. Il rencontra Del Webb et Dan Topping, co-propriétaires des Yankees, et leur dit: "Ce fut une très belle série".

Cette joute manche par manche

PREMIERE MANCHE

Giants : Stanky laisse passer le premier lancer, et cogne un roulant au troisième lancer pour être retiré. McDougald à Mize. Dark est retiré au troisième lancer. Lockman frappe le premier lancer de Raschi dans les premiers gradins du champ droit, bon pour un double. Irvin cogne un roulant à Rizzuto qui lance à Mize pour le retirer.

Aucun point, un coup sûr, aucune erreur, un coureur sur les sentiers.

Yankees : Rizzuto frappe une courte chandelle à Irvin en arrière de l'arrêt-court. Coleman cogne un simple un roulant à travers le monticule. La balle roule au champ centre. Berra frappe un double contre la barrière basse près du champ centre, envoyant Coleman au troisième sac. DiMaggio est passé intentionnellement. C'est la deuxième fois en deux jours que les lanceurs des Giants agissent ainsi, en lançant à McDougald. McDougald frappe une haute chandelle à Mays au champ centre, et Coleman compte après l'arrêt. Le lancer de Mays, qui manquait d'équilibre, est parvenu à côté du marbre et Coleman compte debout. Mize frappe un "liner" à Stanky qui effectue un arrêt spectaculaire.

Un point, deux coups sûrs, aucune erreur, deux coureurs sur les buts.

DEUXIEME MANCHE

Giants : Rizzuto court en arrière du troisième sac et fait un magnifique arrêt du coup rebondissant de Thomson, mais son lancer retardé déplace Mize du premier sac et Thomson est crédité d'un simple à l'intérieur. Thompson frappe un haut ballon à Rizzuto près du deuxième sac. Dertrum obtient un but gratuit. Mays cogne un "liner" en dedans de la ligne du champ droit. Koslo frappe un ballon à Rizzuto en arrière du troisième sac.

Aucun point, un coup sûr, aucune erreur, deux coureurs laissés sur les sentiers.

Yankees : Dark attrape le haut ballon de Bauer en arrière du deuxième sac. Stanky ramasse le dur roulant de WoWodling et le retire. Raschi est retiré au troisième lancer.

Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur, aucun coureur sur les sentiers.

TROISIEME MANCHE

Giants : Stanky frappe une longue chandelle à Woodling qui effectue l'arrêt avec son dos tourné, au fond du champ gauche. Le fort vent du champ au marbre empêcha probablement Stanky de réussir un circuit. Dark obtient un but gratuit. Lockman cogne un coup rebondissant à Rizzuto qui touche au deuxième sac pour retirer Dark, et lance au premier pour effectuer un double-jeu avec Lockman.

Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur, aucun coureur sur les sentiers.

Yankees : Rizzuto frappe une balle en territoire faux mais Lockman s'en empare pour le premier retrait. Irvin frappe un roulant en direction de Coleman. Berra frappe aux mains de Coleman.

Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur, aucun coureur laissé sur les buts.

QUATRIEME MANCHE

Giants : Irvin obtient une passe gratuite au premier sac sur le cinquième lancer. Thomson frappa durement en dedans de la ligne du troisième sac à McDougald qui lance à Coleman, forçant Irvin à se rendre au second. Le lancer est trop lent pour réussir un double-jeu Thompson cogne un dur simple à côté de Coleman, et la balle atteint le champ droit. Thomson se rendant au troisième sac. Le gérant Casey Stengel et plusiurs de ses joueurs réclament que Thomson a négligé de toucher le deuxième sac, en route pour le troisième. Mais l'arbitre du deuxième sac, Barlick, est d'avis contraire. Westrum cogne durement pour produire un rapide double-jeu. Rizzuto à Coleman à Mize.

Aucun point, un coup sûr, aucune erreur, un coureur sur les sentiers.

Yankees : DiMaggio frappe une haute chandelle dans les mains de Westrum. McDougald frappe dans les mains de Lockman au premier but. Mize cogne un coup sûr qui passe par-dessus la tête de Lockman au premier. Bauer est retiré sur trois prises au marbre pour le troisième retrait.

Aucun point, un coup sûr, aucune erreur, un homme laissé sur les buts.

CINQUIEME MANCHE

Giants : Mays frappe un simple au milieu du champ droit. Koslo y va de deux "bunts", de fausses balles, et porte le compte à 3-2. Le troisième lancer à Koslo est bas. Berra échappe la balle Mays atteint le deuxième sac. Koslo frappe une chandelle à Bauer, au champ droit. Mays va au troisième sac après l'arrêt. Les joueurs d'intérieur des Yankees se rapprochent au moment où Stanky apparaît au bâton. Stanky cogne une chandelle à Woodling qui effectue une rapide course pour attraper la balle au-dessus de sa tête. Mays compte facilement pour porter le score à 3-1. Dark obtient un but gratuit. Lockman fait un roulant le long de la ligne du troisième sac et dé-

(Suite à la page 14, 7e col.)

LES RESULTATS CUMULATIFS

New-York, 10 (PA) Voici le box-score composé des six parties de la série mondiale de baseball :

NEW-YORK GIANTS

	PJ	AB	P	C	2b	3b	CC	PP	BB	RR	Moy.	R	A	E	Moy.
Stanky, 2 b.,	6	22	3	3	0	0	0	1	3	2	.136	14	16	1	.968
Dark, a. c.,	6	24	5	10	3	0	1	4	2	3	.417	10	16	0	1.000
Thompson, c. d.,	5	14	3	2	0	0	0	0	3	2	.143	6	0	2	.750
Irvin, c. g.,	6	24	3	11	0	1	0	2	2	1	.458	17	0	1	.944
Lockman, 1 b.,	6	25	1	6	2	0	1	4	1	2	.240	46	5	2	.964
Thomson, 3 b.,	6	21	1	5	1	0	0	2	5	0	.238	11	15	2	.929
Mays, c. c.,	6	22	1	4	0	0	0	1	2	2	.182	16	1	0	1.000
Westrum, rec.,	6	17	1	4	1	0	0	0	5	3	.235	29	2	1	.969
A-Schenz	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
Hartung, r. d.,	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	1	1	1	.667
B-Rigney	4	4	0	1	0	0	0	1	0	1	.250	0	0	0	.000
Noble, rec.,	2	2	0	0	0	0	0	0	0	1	.000	0	1	0	1.000
Koslo, lanc.,	2	5	0	0	0	0	0	0	0	2	.000	2	1	0	1.000
Spencer, lanc.,	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	1	0	1.000
Jansen, lanc.,	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	1	2	0	1.000
Hearn, lanc.,	2	3	0	0	0	0	0	0	0	1	.000	0	2	0	.000
Jones, lanc.,	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	1	0	1.000
Maglie, lanc.,	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	.000	0	0	0	.000
H-Lohrke	2	2	0	0	0	0	0	0	0	1	.000	0	0	0	.000
Kennedy, lanc.,	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	1	0	1.000
Corwin, lanc.,	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	1	0	0	1.000
I-Williams	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
Konikowski, lanc.,	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
J-Yvars	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
Totaux	6	194	18	46	7	1	2	15	25	22	.237	186	65	10	.987

A-Courut pour Westrum à la 7e manche de la 2e partie.
B-Frappa pour Thompson à la 7e manche de la 2e partie; Retire pour Jones à la 8e manche de la 4e partie; Retiré pour Kennedy à la 8e manche de la 5e partie; Un simple pour Koslo à la 7e manche de la 6e partie.
H-Frappa pour Maglie à la 8e manche de la 4e partie; Frappa pour Jansen à la 9e manches de la cinquième partie.
I-Frappa pour Corwin à la 8e manche de la cinquième partie; Courut pour Westrum à la 8e manche de la sixième partie.
J-Frappa pour Thompson à la 9e manche de la sixième partie.

NEW-YORK YANKEES

	PJ	AB	P	C	2b	3b	CC	PP	BB	RR	Moy.	R	A	E	Moy.
Mantle, c. d.,	2	5	1	1	0	0	0	0	2	1	.200	4	0	0	1.000
Rizzuto, a. c.,	6	25	5	8	0	0	1	3	2	3	.320	15	24	1	.975
Bauer, c. g., c. d.,	6	18	0	3	0	1	0	3	1	1	.167	7	0	0	1.000
Berra, rec.,	6	23	4	6	1	0	0	0	2	1	.261	27	3	1	.968
DiMaggio, c. c.,	6	23	3	6	2	0	1	5	2	4	.261	17	0	0	1.000
McDougald, 3 b., 2 b.,	6	23	2	6	1	0	1	7	2	2	.261	10	14	1	.960
Coleman, 2 b.,	6	8	2	2	0	0	0	0	1	2	.250	7	5	0	1.000
Collins, 1 b., c. d.,	6	18	2	4	0	0	1	3	2	1	.222	39	2	0	1.000
C-Mize, 1 b.,	4	7	2	2	1	0	0	1	2	0	.286	12	0	0	1.000
D-Brown, 3 b.,	5	14	1	5	1	0	0	0	2	1	.357	1	8	0	1.000
E-Woodling, c. g.,	6	18	6	3	1	1	1	1	5	3	.167	18	0	3	.947
F. Martin	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
G-Hopp	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	.000	0	0	0	.000
Reynolds, lanc.,	2	6	0	2	0	0	0	1	0	1	.333	0	5	0	1.000
Hogue, lanc.,	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	1	0	1.000
Morgan, lanc.,	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	.000	0	0	0	.000
Lopat, lanc.,	2	8	0	1	0	0	0	1	0	2	.125	2	4	0	1.000
Raschi, lanc.,	2	2	0	0	0	0	0	0	2	1	.000	0	0	0	.000
Ostrowski, lanc.,	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
Sain, lanc.,	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
Kuzava, lanc.,	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
Totaux	6	199	29	49	7	2	5	25	26	23	.246	159	67	4	.983

C-Frappa pour Collins à la 8e manche de la premiere partie; frappa pour Ostrowski à la 8e manche de la troisième partie.
D-Frappa pour Hogue à la 8e manche de la premiere partie.
E-Frappa pour Morgan à la 8e manche de la premiere partie.
F-Courut pour Brown à la 8e manche de la deuxième partie.
G-Frappa pour Hogue à la 7e manche de la troisième partie.

NEW-YORK GIANTS

	PJ	PC	ML		C	P	BB	RR	HP	WP	G	P	Moy.	E	PM
Koslo	2	1	15		12	5	7	6	0	1	1	1	.500	5	3.00
Jansen	3	0	10		8	7	4	6	0	0	0	2	.000	7	6.30
Spencer	2	0	3	1-3	6	7	3	0	0	0	0	0	.000	7	16.75
Hearn	2	0	8	2-3	5	1	8	1	1	0	1	0	1.000	1	1.00
Jones	2	0	4	1-3	5	3	1	2	0	0	0	0	.000	1	2.25
Maglie	1	0	5		8	4	2	3	0	0	0	1	.000	4	7.20
Kennedy	2	0	3		3		1	4	0	0	0	0	.000	2	6.00
Corwin	1	0	1	2-3	1	0	0	1	0	1	0	0	.000	0	0.00
Konikowski	1	0	1		1	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0.00
Totaux	1	52			49	29	26	23	1	2	2	4	.333	27	4.67

NEW-YORK YANKEES

	PJ	PC	ML		C	P	BB	RR	HP	WP	G	P	Moy.	E	PM
Reynolds	2	1	15		16	7	11	8	0	0	1	1	.500	7	4.19
Hogue	2	0	2	2-3	1	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0.00
Morgan	1	0	2		2	0	1	1	0	0	0	0	.000	0	0.00
Lopat	2	2	18		12	7	3	4	0	0	2	0	1.000	1	0.45
Raschi	2	0	10	1-3	12	7	8	4	1	0	1	1	.500	1	0.90
Ostrowski	1	0	2		1	0	0	1	0	0	0	0	.000	0	0.00
Sain	1	0	2		4	2	2	2	0	0	0	0	.000	2	9.00
Kuzava	1	0	1		4	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0.00
Totaux	3	53			46	16	25	22	1	0	4	2	.667	11	1.87

NEW-YORK GIANTS	410	063	103	18
NEW-YORK YANKEES	335	325	621	29

Points produits : Lockman 4, Dark 4, Rigney, Mays, Irvin 2, Thomson 2, Stanky, McDougald 7, Collins 3, Lopat, Woodling, Reynolds, DiMaggio 5, Rizzuto 3, Mize, Bauer 3; Deux-buts : Lockman 2, Mc-Donald, Thomson, Dark 3, Woodling, Brown, Westrum, Mize, DiMaggio 2, Berra; Trois-buts : Irvin, Woodling, Bauer; Circuits : Dark, Lockman, Collins, Woodling, DiMaggio, McDougald, Rizzuto; Buts volés : Irvin 2; Sacrifices : Koslo 2; Doubles-jeux : McDougald, Rizzuto et Collins; Rizzuto et Collins; Rizzuto, McDougald et Collins 2; Reynolds, Rizzuto et Collins 2 Lopat, McDougald [illegible] uto et Mize 2, Rizzuto, Col[illegible] Dark Stanky et Lockman [illegible]rk et Lockman, Hearn, Dar[illegible] Dark; Laissés sur les buts : Giants 43, Yankees 41; Balle passée : Berra; Arbitres : Bill Summers (A); Lee Ballanfant (N); Joe Paparella (A); Al Barlick (N); John Stevens (A); Art Goré (N); Assistance : 65,673 personnes (première partie); 66,018 (deuxième partie); 82,033 (troisième partie); 49,010 (quatrième partie); 47,530 (cinquième partie); 61,711 (sixième partie). Temps : 2.58 (première partie); 2.05 (deuxième partie); 2.42 (troisième partie); 2.57 (quatrième partie); 2.31 (cinquième partie); 2.50 (sixième partie); Recettes : $311,477.06 (première partie); $310,215.92 (deuxième partie); $243,961.10 (troisième partie); $233,887.85 (quatrième partie); $230,389.45 (cinquième partie); $303,926.10 (sixième partie).

Faits et chiffres sur la série

CLASSEMENT

	G	P	Moy.
New-York (LA)	4	2	.667
New-York (LN)	2	4	.333

Première partie au Yankee Stadium, le 4 octobre.

	P	C	E
New-York (LN)	5	10	1
New-York (LA)	1	7	1

Koslo et Westrum; Reynolds, Hogue (7), Morgan (8) et Berra.

Deuxieme partie au Yankee Stadium, le 5 octobre.

	P	C	E
New-York (LN)	1	5	1
New-York (LA)	3	6	0

Jansen, Spencer (7) et Westrum, Noble (7); Lopat et Berra.

Troisième partie au Polo Grounds, le 6 octobre.

	P	C	E
New-York (LA)	2	5	2
New-York (LN)	8	7	2

Hearn, Jones (8) et Westrum; Raschi, Hogue (5); Ostrowski (7).

Quatrième partie au Polo Grounds, le 8 octobre.

	P	C	E
New-York (LA)	6	12	0
New-York (LN)	2	8	2

Reynolds et Berra; Maglie, Jones (6); Kennedy (9) et Westrum.

Cinquième partie au Polo Grounds, le 9 octobre.

	P	C	E
New-York (LA)	13	12	1
New-York	1	5	3

Lopat et Berra; Jansen, Kennedy (4); Spencer (6), Corwin (7) Konikowski (9) et Westrum.

Sixième partie au Yankee Stadium, le 10 octobre.

	P	C	E
New-York (LN)	3	17	1
New-York (LA)	4	7	0

Koslo, Hearn (7), Jansen (8) et Westrum, Noble (9); Raschi, Sain (7), Kuzava (9) et Berra.

CHIFFRES CLES DES SERIES
(Sixième partie)

Assistance : 61,711 personnes.
Recettes : $303,926.10.
Part du commissaire : $45,588.92.
Part des clubs et des ligues : $258,337.18.

TOTAL DE SIX PARTIES

Assistance : 341,977 personnes.
Recettes : $1,633,457.47.
Part des joueurs (quatre premieres parties) : $560,562.37.
Part du commissaire : $245,018.63.
Part des clubs et des ligues : $827,876.47.

COLISÉE
★ PATINAGE ★
8 à 10 hres P.M., CE SOIR
Patineurs, 35c — Patineuses, 25c
Spectateurs:
(Adultes et enfants: 15c)
— FANFARE —

New-York, 11. (PA) Léo Durocher dut difficilement se frayer un chemin à travers la foule pour se rendre au bureau de Casey Stengel pour lui dire "que vous êtes un grand gérant".

Durocher, gérant des Giants, était en habits civils mais Stengel était toujours en train de causer avec les journalistes portant son uniforme de baseball. Léo donna une accolade au vainqueur. Les photographes lui dirent alors de s'approcher.

LE CHAPEAU LE PLUS CONFORTABLE AU MONDE



Biltmore
AVEC CUIR-COUSSINE CARTER GARANTI
Les Plus Grands Manufacturiers De Feutres-Fourrures Au Canada

DEMANDEZ LA Qualité
DEMANDEZ LA Saveur
DEMANDEZ LE Bouquet
DEMANDEZ ADAMS Special

Adams Old Rye
CANADIAN WHISKY
DOUBLE DISTILLED
John Adams & Company Limited
VANCOUVER CANADA GRIMSBY

Seuls des grains de la plus haute qualité entrent dans la fabrication de ce whisky! Il est distillé et vieilli en fût, dans des entrepôts où la température est constante, avant d'être embouteillé.

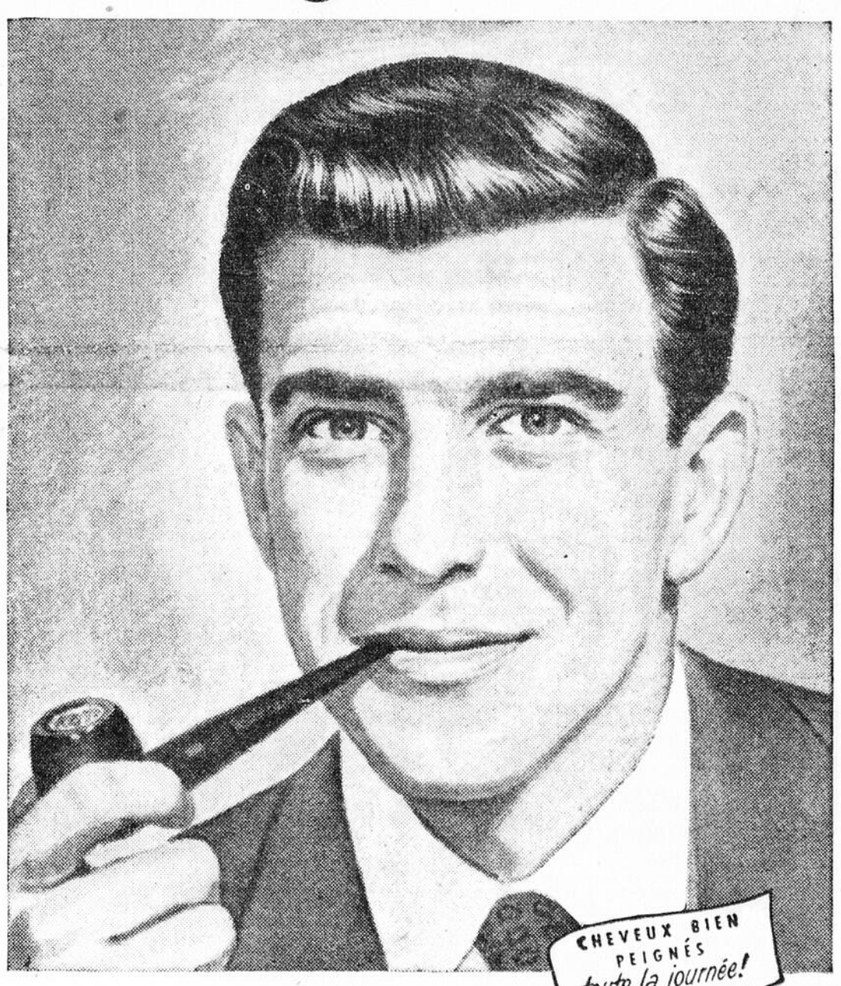
Spécial aussi par son prix

COURSES DE CHEVAUX
CE SOIR à 8 hres sous les étoiles et les réflecteurs



A LA PISTE DE QUÉBEC
LA PLUS MODERNE AU CANADA
PARI-MUTUEL
SIMPLE - PLACE - DOUBLE
BARRIÈRE MOBILE
COURSES 4 FOIS PAR SEMAINE
MARDI-JEUDI-SAMEDI SOIR & DIMANCHE P.M.
10 épreuves
Le Pari double ferme à 7 h. 45
Admission :
Enfants ..... .25
Adultes ..... .75
LE CLUB DE COURSES SOUS HARNAIS DE QUÉBEC ENR
PISTE DE QUÉBEC QUÉ

UN AIR DISTINGUÉ



GRÂCE AU BRYLCREEM

LE SUCCÈS EST PLUS FACILE aux hommes qui ont des cheveux sains et bien peignés grâce au Brylcreem! Car Brylcreem est un fixatif pour cheveux *absolument différent!* Instantanément, il vous donne cette apparence attrayante, soignée, qui est si importante! Ni graisseux, ni gommeux—ce fixatif riche pour cheveux garde vos cheveux doux et intacts toute la journée. Un fixatif pour cheveux qui convient vraiment aux hommes. Achetez-en aujourd'hui chez votre barbier—ou demandez-lui de vous en mettre.

Voici Pourquoi Brylcreem est le Fixatif pour Cheveux le Plus Vendu au Monde!

- *Ultra-concentré* pour vous donner plus pour votre argent—il en faut moins que de *tout autre* fixatif. Essayez-le—voyez vous-même!
- Garde les cheveux *parfaitement* bien peignés *toute la journée.*
- Neutralise les acides de la transpiration—aide à garder vos cheveux propres, frais.
- Enraye la siccité; en massages, fait disparaître les pellicules.
- Ni graisseux, ni gommeux; ne contient pas d'alcool.
- Se liquéfie *rapidement*—s'étend *vite* sur les cheveux—les garde lisses, luisants et sains.
- Plus de 45,000,000 de vendus annuellement!

En tubes ou en pots pratiques

Achetez-en à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques — et demandez à votre barbier une application de Brylcreem!



Garde Vos Cheveux Beaux et Bien Peignés

St-Malo remporte le championnat senior

En blanchissant le Albert Julien par 2-0, hier soir, au parc Iberville. — Les vainqueurs s'assurent la série par 4-2. — Robert Plante limite ses adversaires à cinq coups sûrs. — Simple décisif de Roger Brochu à la huitième manche.

Grâce à la magnifique performance de son as lanceur gaucher qui a tenu ses adversaires à cinq coups sûrs espacés pour les blanchir 2-9 et à un simple opportun de Roger Brochu, alors qu'il y avait deux coureurs sur les coussins à la huitième manche, le Saint-Malo a remporté le championnat de la ligue Interparoisiale Senior de balle-molle en triomphant difficilement du Albert Julien dans la sixième joute d'une série limitée à 4 dans 7.

Les champions remportent donc la série 4-2 et s'emparent ainsi des trophées offerts respectivement par l'Oeuvre des Terrains de Jeux et la maison Dagneault - Rolland.

Les amateurs ont assisté à un excitant duel entre le vétéran John Law et Robert Plante. Le pointage demeura 0-0 jusqu'à la manche fatidique. Law n'avait alors accordé qu'un seul coup sûr, soit un simple à Paul-Emile Côté, à la quatrième manche. Law a de plus retiré dix frappeurs au bâton, tout en accordant quatre buts sur balles.

Les nouveaux champions se montrèrent dangereux à la quatrième reprise, alors que Côté se rendit jusqu'au troisième après avoir reçu un but sur balles, volé le deuxième et filé jusqu'au troisième sur une erreur de Jack Andrews. De son côté Robert Plante tenait les frappeurs du Julien en échec, en leur accordant un simple par Law, à la troisième, un à Loiselle, à la manche suivante, un à Racine, à la sixième. Ce ne fut qu'à la quatrième et à la septième manches qu'il fut réellement en danger, mais chaque fois des lancers précis de Raymond Denis et Guy Bédard le tirèrent d'embarras Les deux autres coups sûrs accordés par Plante furetn frappés à la huitième manche, par Walter Costello et Law

ST-MALO	AB	P	CS	R	A
J.-P. Brochu, rec.,	4	1	1	0	1
R. Brochu, a. c.,	4	0	1	1	1
H. Ferrand, 3 b.,	3	0	0	3	3
P.-E. Côté, 2 b.,	2	0	1	5	1
G. Bédard, c. d.,	4	0	0	0	1
R. Denis, c. g.,	3	0	1	2	1
A. Patry, c. c.,	4	0	0	5	0
R. Gauthier, 1 b.,	4	0	0	6	0
R. Plante, lanc.,	4	1	0	0	2
Totaux	36	2	4	27	10

JULIEN	AB	P	CS	R	A
F. Tremblay, 2 b.,	4	0	0	1	0
L. Racine, 1 b.,	3	0	1	12	0
E. Roy, rec.,	4	0	0	9	1
R. Lussier, c. c.,	3	0	0	0	0
J. Andrews, a. c.	4	0	0	3	1
A. Loiselle, c. g.,	3	0	1	0	0
J. Roy, 3 b.,	3	0	0	1	3
W. Costello, c. d.,	3	0	1	1	0
J. Law, lanc.,	3	0	0	0	4
R. Langevin, x.,	1	0	0	0	0
Totaux	31	0	5	27	9

x-Frappé pour Loiselle à la 9e manche.

St-Malo	000	000	020	2	4	1
Albert Julien	000	000	000	0	5	3

Erreurs : Andrews 2, J. Roy, Patry; Points produits par : R. Brochu 2; But volé : Côté; Laissés sur les buts : St-Malo 7, Albert Julien 6; Buts sur balles de : Plante 2, Law 4; Retirés au bâton : Plante 4, Law 10; Arbitres au marbre : C. Parent; Arbitre sur les buts : A. Godbout.

Dix classes d'une seule épreuve courues ce soir

Pas moins de 80 chevaux différents seront en lice pour ce programme, à la piste locale. — Il y aura un total de $1,700.00, en bourses. — Des chaufferettes seront installées sur le parterre.

Les nombreux amateurs de courses de chevaux qui ne sont pas favorisés par la température en ces derniers temps auront l'occasion de se reprendre ce soir alors que le Club de Courses sous Harnais de Québec, leur présentera le programme qui était à l'affiche pour lundi dernier et qui comprend 10 classes d'une seule épreuve. 80 chevaux différents participeront aux 10 "dashes" de ce soir et chacun des partants tentera le tout pour le tout pour triompher.

La température joue un grand rôle dans le rendement d'un cheval, et celui qui était favori par un temps de l'année, ce qui occasionnera des surprises au pari mutuel. On distribuera encore $1,700 en bourses ce soir et les 5 premiers dans chaque classe se sépareront des montants de $150 et $200.

Comme par les années passées la direction du Club de Courses disposera dans le parterre à partir de ce soir, 20 chaufferettes à l'huile, un tel système ayant donné beaucoup de confort aux amateurs dans le passé.

Le premier départ se fera à 8 heures, et nous conseillons aux amateurs de profiter des derniers programmes pour assister à leur sport favori, car la saison des courses de chevaux tire à sa fin.

CLASSIFIEE AMBLE "A", $150.00 : — Daisy Directly, Indiana Dillard, Bob Corsica, Tiger Hum, Bert E. Lee, Grattan Boy Jr., Sir Royal Dale, G. Rose Lee.

CLASSIFIEE TROT "A", $150.00 : — Brown Tide, Volo Harvester, May Blossom, Walter Henley, Naltygi the 2nd, Guy C. Etawah, Peter Axoff, Weequahic, Eligible : Laurel Theresa.

CLASSIFIEE AMBLE "B", $200.00 : — Touti Brooke, Miss Senator Patch, Louis A. Lee, Redstone the 2nd, Nelson McGregor, Ruth Dillon, Tony C. Brooke, Nottingham Adam, Eligible : Archie Frisco.

CLASSIFIEE AMBLE "C", $200.00 : — Linna Lee, Lady Brading, Jimmy Frisco, Prince Chips, Even Up, Charmante Directly, Sultane, The Heir.

CLASSIFIEE TROT "B", $200.00 : — Hollyrood Lee, Daniel, Major Abbe, Storm Hanover, Josedale Richard, Bud Guy, Jim's Volo, Hallie Hanover.

CLASSIFIEE AMBLE "D", $150.00 : — Smokey, Dan Senator, Royal Spice, Prince Lee, Peter Past, Miss Honors, Peter Bosworth, Star Brooke, Eligible : Waskada Lad.

CLASSIFIEE AMBLE "E", $200.00 : — Miss Brooke, El Verso, My Grattan, Diamond Brooke, Lucinda C, Rita Best, Glencarnock Belwin, Lady Scott 2nd.

CLASSIFIEE TROT "C", $150.00 : — King Atomik, Harold Hanover, Lindy Cegantle, Arva, Huntley, Bobby Hawk, King Sherbrooke, Cavalier Volo, Eligible : Dick Peter.

CLASSIFIEE TROT "D", $150.00 : — Calumet Frisco, P. H. Worthy, Midnight Express, Hollyrood Garnett, Tommy P., King Onward, Ingleside, King Philip, Eligibles Laurel Theresa et Brooke Evans.

CLASSIFIEE AMBLE "G", $150.00 : — Fleeta Volo, Al McKillop 2nd, Bonnie Spruce, Norren Inworthy, Just Pike, Picadilly, Jimmy M.

Ray et Don Lortie contre Antonio et Charles Baillargeon à Lauzon

La nouvelle annoncant que Ray et Don Lortie s'attaqueront aux frères Antonio et Charles Baillargeon dans une grande finale d'équipes de 2 de 3 à finir à la salle des sports à Lauzon demain soir, a grandement fait plaisir aux amateurs d'après les échos qui sont parvenus au promoteur. En effet, Jacques Brulotte a été rejoint par plusieurs supporteurs des Baillargeon qui ne se sont pas cachés pour dire leur façon de penser à Ray Lortie. On sait qu'en combat individuel les Baillargeon ont remporté les honneurs de deux excitants combats contre leurs rudes rivaux. On prétend en plusieurs milieux que si les Lortie ne se sont pas montrés aussi rudes qu'à l'ordinaire c'est tout simplement parce qu'ils n'en furent pas capables devant la force de leurs adversaires.

Maintenant que les Lortie connaissent les Baillargeon, ils prendront les grands moyens pour gagner de nouveau dans l'arène en unissant leur force, car ils sont puissants eux aussi. Une seule condition a été posée par les deux équipes, et il y aura des constables qui surveilleront les entrées de l'arène et si l'un des frères Baillargeon s'amène pour causer du trouble, une amende de $25 sera imposée à chaque fois. Signalons que toute la bourse ira à l'équipe gagnante. Le choix de l'arbitre a été laissé à la Canadian Sport de Montréal.

Le promoteur Brulotte a complété son programme avec une fameuse autre finale entre Tony Raski, un des plus populaires lutteurs, qui revient à Lauzon et qui affrontera le dangereux Bob Marion dans un 2 de 3 limité à 60 minutes.

En spécial, Don Lopez devrait remporter une belle victoire aux dépens du rude Johnny Michaud, bien que ce dernier s'est promis de mériter la victoire par n'importe quel moyen. Encore cette semaine à Lauzon, il y aura de l'action. (—)

VOIR AUTRES NOUVELLES SPORTIVES EN PAGE 17

Rivière-du-Loup lance un défi

Rivière-du-Loup, (DNC) L'équipe de Rivière-du-Loup désireuse de participer à la finale pour le championnat de balle-molle de la province se croit de taille à affronter tout venant pour l'obtention de cette distinction. Elle vient de disposer en deux séries consécutives et au compte identique de 4-1 des redoutables équipes du Bas de St-Laurent ainsi que de celle de Rimouski.

L'équipe de Rivière-du-Loup compte de solides frappeurs et des joueurs d'intérieur aguerris et ne craint pas de se mesurer aux meilleures équipes de la province et tout particulièrement au St-Malo de même qu'à l'équipe qui représentera Montréal dans les éliminatoires du championnat provincial. La direction de l'équipe croit possible que des arrangements ayant pour résultat sa participation pour le titre provincial pourront être conclus bientôt.

L'équipe Rivière-du-Loup ne considère pas qu'une équipe de balle-molle de la province puisse se proclamer championne dans ce domaine avant d'avoir rencontré l'équipe locale. Les clubs intéresses à relever ce défi pourront s'adresser à la direction du club en signalant 2628, Rivière-du-Loup.

Pas de limite de temps pour la finale Rogers-Darnell demain soir

La finale entre Buddy Rogers et Billy Darnell demain soir à la Tour sera sans limite de temps. Voilà l'intéressante nouvelle émise par la Commission de Boxe locale faisant suite ainsi à une demande en ce sens exprimée par le promoteur Roland Ste-Marie. Ceci veut donc dire qu'advenant une égalité entre les deux athlètes à 11 heures et demie le combat pourra se continuer afin de permettre ainsi de connaitre de façon définitive quel est le meilleur homme. Dans tous les milieux sportifs de la ville et la région on opine que Darnell a de réelles chances de l'emporter grâce surtout à son endurance. Rogers doit arriver en nos murs aujourd'hui et il poursuivra son entrainement à la Tour. Il prétend toujours depuis vendredi soir il y a quinze jours que Darnell s'est servi d'un instrument contondant pour le blesser assez sérieusement au front et il affirme à qui veut l'entendre qu'il entend bien cette fois se protéger adéquatement et à sa façon contre ces tactiques nouveau-genre et dignes des hommes préhistoriques du temps des cavernes.

Si Darnell a ses partisans il faut dire que Rogers a également les siens et d'un côté comme de l'autre c'est l'opinion générale qu'il s'agira d'une finale 2 de 3 comme il aura rarement été donné d'en voir depuis fort longtemps dans la vieille capitale.

Mais si on parle beaucoup de la finale il est également question de la semi-finale limitée à 30 minutes ou une chute qui mettra aux prises deux irrédutibles rivaux depuis plusieurs années. En effet Manuel Cortez sera opposé à Jos. "Killer" Christie et le seul fait de nommer ces deux athlètes est suffisant pour convaincre tout réel amateur de lutte et tout sportif en général qu'il s'agit d'un macht digne de figurer comme finale sur n'importe quel programme d'envergure de tout promoteur digne de ce nom. Et que dire de la bataille entre A. Lovelock, l'unique Lovelock dont la spécialité est d'amortir les élans d'adversaires trop bouillants ou trop rudes. Il aura de quoi démontrer une fois de plus ses talents demain soir alors qu'il aura à affronter nul autre que Less Ryan. Cette rencontre "spéciale" porte son nom et on ne pouvait trouver mieux pour servir de "sauce piquante' 'au fameux régal sportif offert à la Tour. En préliminaire le lutteur indien "Golden Hawk' 'tentera de préserver ses plumes et le prestige de ses ancêtres en rencontrant le colosse Mazurki qui n'est pas précisément reconnu comme un protecteur de la race indienne. Et un autre combat complètera ce programme de gala bien digne de figurer au premier rang des célébrations du quinzième anniversaire de la Tour, là où se donnent rendez-vous chaque semaine des milliers et des milliers de sportifs Amateurs de lutte ceci n'est pas une probabilité mais une certitude et c'est que tous les records d'assistance seront brisés demain soir. Déjà la moitié des billets a quitté les filières de la Tour pour aller se serrer précieusement dans les goussets des amateurs prévoyants. Pourquoi ne feriez-vous pas la même chose...? Les prix demeurent les mêmes, c'est-à-dire immensément populaires et à la portée de toutes les fortunes. (—)

Ezzard Charles l'emporte par mise hors de combat technique, hier

Pittsburgh, 11. (PA) L'ancien champion poids-lourd Ezzard Charles a fait un premier grand pas sur le chemin du retour hier soir avec une victoire par mise hors de combat technique contre Rex Layne, l'athlète de 23 ans de Salt Lake City, après 2:32 dans la onzième ronde.

Une puissante droite au menton mit fin au combat. L'arbitre Buck McTiernon arrêta ce qui devait être un combat de 12 rondes comme Layne tentait difficilement de se remettre sur pieds au compte de neuf.

Charles, pesant 188 livres — le poids le plus élevé qu'il ait jamais enregistré pour un combat — servit une extraordinaire raclée à Layne dans les deux dernières rondes après un combat assez partagé jusqu'à ce point. Layne pesait 195½.

Une foule désappointante de 6,257 amateurs fut témoin du combat, et les recettes furent de $59,763.35, y compris les $25,000 pour les droits de télévision. Les promoteurs s'attendaient à 15,000 personnes et des recettes d'environ $100,000.

Quelques notes . . .

(Suite de la page 12)

d'hui. Cette question arrêta Casey pour un moment, puis il dit : "Reynolds sera notre lanceur". Mais vous pouviez savoir que Casey comptait finir la série dès hier.

o—o—o

Il faisait tellement froid hier après-midi que plusieurs pensèrent avant la partie que les arbitres auraient dû tirer "pile ou face" afin de savoir quel club défendrait le côté sud.

o—o—o

Ji mTurner, un coach des Yankees, est un homme surprenant, ou, du moins, un mathématicien ambulant. Turner, qui est en charge du personnel de lanceurs des Yankees. "Vous prenez Raschi et Reynolds", dit-il. "Tous deux lancent plus de fois dans une partie que Lopat. Les frappeurs font toujours des balles fausses contre les lancers rapides de Vic et Allie. Avec Lopat, vous les frappez en droite ligne ou pas du tout. Une fois durant la saison Raschi fit 154 lancers et Reynolds 158, mais tous deux réussirent des blanchissages".

L'hypnotiseur Morton viendrait au Capitol

Le professeur Robert Morton, qui donne des séances d'hypnotisme, est actuellement au Château Frontenac. On sait que le professeur Morton a donné pendant plusieurs semaines des spectacles d'hypnotisme à la salle du Gésu, à Montréal et les succès qu'il a remportés ont convaincu les amateurs de ce genre de divertissement à Québec que les représentations données par le professeur Morton attirent de nombreux spectateurs et ils ont exercé leur influence pour qu'il consente à venir à Québec donner ses représtations. Il est tout probable que le professeur Morton aura un engagement au théâtre Capitol. Si le marché est conclu entre l'impresario de l'artiste et le directeur du théâtre, les annonces expliquant le genre de spectacle de Morton seront publiées dès demain dans notre journal.

Au Pigalle



La belle Isa Miranda, en vedette aux cotés de Jean Gabin dans "AU DELA DES GRILLES", dès samedi, au Cinéma Pigalle.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs. Sujets courts : 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 hrs. **Show Boat** (108 min.) : 1.40, 4.10, 6.40, 9.10 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Actualités Françaises 12.20 hrs; Pas de Week-End pour notre Amour: 12.30 3.40 6.35 9.55 hrs; **Le Crime des Justes**: 1.58 5.08 8.28 hrs. Fin: 11.23 hrs. Continuel tous les jours.

CLASSIC : — Eventail de Talent: 1.00 3.30, 6.00, 8.30 hrs; Pilote Basque: 1.10, 3.40 6.10 8.40 hrs; Cartoon: 1.20 3.50 6.20, 8.50 hrs; **La Chanson du Passé** : 1.30, 4.00, 6.30, 9.00 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — Requins d'Acier : 2.00, 4.30, 7.00, 9.30 hrs; New Look Masculin : 3.45, 6.15, 8.45 hrs; Kee Girls : 4.00, 6.30, 9.05 hrs; Nouvelles : 4.10, 6.40, 9.15 hrs. Squrreel Crazy : 4.20, 6.50, 9.25 hrs. Continuel de 2.00 à 11.20 hrs.

CARTIER : — Johnny Holiday: 1.30 4.55, 8.20 hrs. **Half Angel** : 3.00, 6.34, 9.59 hrs. Nouvelles : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Fin : 11.15 hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE : — Two Lost Worlds : 1.00, 3.35, 6.15, 8.50 hrs; **Meet Me after the Show**: 2.00, 4.35, 7.15, 9.50 hrs; Nouvelles: 3.25, 6.00, 8.40 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.20 hrs.

IMPERIAL : — Représentation continuelle Les Pirates de la Manche : 1.00, 3.56, 6.52, 9.48 hrs. Sujets courts : 2.23, 5.19, 8.15 hrs. **Devant Lui Tremblait tout Rome** : 2.26, 5.22, 8.18 hrs.

LAIRET : — Nouvelles : 1.05, 4.24, 7.43 hrs. Cavalier de Croix Mort : 1.31, 4.50, 8.09 hrs. **L'Inconnu d'un Soir** : 2.54, 6.13, 9.32 hrs. Fin : 11.02 hrs. Continuel tous les jours.

LAURIER : — Summer Holiday: 1.00, 4.25, 7.15 hrs; Comédie et Nouvelles : 2.30, 9.30 hrs. **Singapour**: 3.05, 5.55, 9.55 hrs; St-Georges et ses Amateurs : 8.55 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel tous les jours.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.30 4.12 7.54 hrs; Sombre Dimanche: 12.40 4.22 8.04 hrs; **Les Démons de l'Aube**: 2.05, 5.47, 9.29 hrs. Fin: 11.26 hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE : — Représentation continuelle. **At War with the Army**: 12.30, 4.53, 9.16 hrs. Experiment Alcatraz : 2.24, 6.47 hrs. Sujets courts : 3.22, 7.45 hrs. **The Company She Keeps** : 3.30, 7.53 hrss. Combat de boxe : **Saddler vs Pep** : 2.03, 6.26, 10.49 hrs.

RIALTO : — **La Possédée** : 12.40, 4.20, 8.00 hrs. Nouvelles : 2.25, 7.45 hrs. La Fille et le Garçon : 2.40, 6.05, 9.45 hrs. Fin : 11.30 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — La Danseuse de San Diego: 1.00, 4.35, 8.10 hrs; **Au Pays du Dauphin Vert**: 2.20, 5.50, 9.25 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 hrs à 11.40 hrs.

SILLERY : — A chacun son Destin : 6.05, 9.40 hrs. Mademoiselle S'Amuse : 8.10 hrs. Fin : 11.45 hrs.

BIENVILLE : — Slippy McGee : 7.00 hrs; Vaudeville (Artistes à la Scène) 8.15 hrs ; La Cinquième Colonne. 9.20 hrs. Fin: 11.00 hrs.

CANADA : — Blue Blood: 7.00, 9.00 hrs; Sujets courts: 8.10 hrs; **L'Inconnu no 18**: 8.20 hrs. FOTO-NITE: 9.30 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — **Grands for Marriage**: 6.30, 9.25 hrs; Nouvelles: 7.55 hrs; Le Cavalier Noir: 8.05 hrs.

ETCHEMIN :— Ainsi Finie la Nuit: 7.30 hrs. L'Homme aux Lunettes d'Ecaille 9.10 hrs.

Amusements

Michèle Morgan, au Paris



Un film d'amour . . . un film sur la danse . . . un merveilleux film, tel est "La Belle Que Voilà", dès samedi au Cinéma de Paris. A ses côtés, le plus populaire des jeunes premiers "Henri Vidal."

PARAISSEZ MIEUX ! SENTEZ-VOUS MIEUX! changez pour LES SOUS-VETEMENTS Jockey

Les JOCKEY de Moodies



Les JOCKEY* de MOODIES confectionnés LONGS sans COURTS et Très COURTS, sans boutons — SANS OUVERTURE — SANS CORDON — SANS VOLUME Juste un support confortable.

Le symbole du chic

Il n'y a QU'UN JOCKEY

Jockey par Moodies

création de Cooper brevetée au Canada par MOODIES *Marque déposée

Votre nouvelle amie

BRADING'S ESTD. 1865 CONTENU 22 OZS. BROWN STOUT UNION MADE

BRUNE ET RICHE

des brasseurs de la Gagnante du Grand Prix

La BRADING'S OLD STOCK ALE

Mélangez les deux, moitié moitié, pour un breuvage délicieux

Le tabac qui procure une véritable détente

COMFORT TABAC À PIPE

Supérieur par son arome et sa saveur

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Lairet JUSQU'A VENDREDI SOIR

La plus belle histoire d'amour!

CLAUDE DAUPHIN RAYMOND ROULEAU NADIA GRAY dans L'INCONNU D'UN SOIR

2 films français !

"CAVALIER DE CROIX MORT" Madeleine Robinson — Yves Vincent

PRINCESSE

Comédie: "AT WAR WITH THE ARMY" avec DEAN MARTIN & JERRY LEWIS

La vie n'est plus la même, à la sortie de la prison!

"THE COMPANY SHE KEEPS" avec JANE, GREER, L. SCOTT, DENNIS O'KEEFE

Action: "EXPERIMENT ALCATRAZ" avec JOHN HOWARD & JOAN DIXON

SPECIAL : Voyez le combat de boxe le plus discuté : SANDY SADDLER vs WILLIE PEP

IMPERIAL

EN COULEURS :

Les démons de la mer et leur code sans pardon, défiés par un faible! "LES PIRATES DE LA MANCHE" (The Men Within) avec MICHAEL REDGRAVE JOAN GREENWOOD, JEAN KENT

Film dramatique, introduisant quelques scènes d'opéra "La Tosca". "DEVANT LUI TOUT ROME TREMBLAIT" avec ANNA MAGNANI et TITO GOBBI

DERNIER JOUR 2 versions françaises "LE PAYS DU DAUPHIN" (Green Dauphin St) AUSSI "DANSEUSE DE SAN DIEGO"

VICTORIA

Demain : Charles Laughton dans "QUASIMODO" (The Hunchback of Notre Dame) Aussi ROBERT RYAN AUDREY TROTTER NOUS AVONS GAGNE CE SOIR (The Set Up) Service à dîner DEAUVILLE

CAMBRAI

TYRONE POWER "REQUINS D'ACIER" (Crash Dive) Demain : GREGORY PECK GREER GARSON LIONEL BARRYMORE dans "LA VALLEE DE JUGEMENT" et sujets courts

CLASSIC

IRENE DUNN dans "LA CHANSON DU PASSE" (Penny Serenade) demain en français Arturo DE CORDOVA Zully MORENO dans 'LE MENDIANT DE MINUIT' Gagnant de l'Oscar 1949 pour le "meilleur film étranger". Service à dîner CHARMIAN

DANSE TOUS LES SOIRS Entrée libre HOTEL LAC ST-JOSEPH Ouvert à l'année

THÉATRE CANADA LÉVIS

AUJOURD'HUI ET DEMAIN Meilleur que "LA REVOLTEE" "DERNIER AMOUR" avec GEORGES MARSHALL et ANNABELLA — 2ième attraction — Un film d'action ! "THE REDHEAD AND THE COWBOY" avec GLENN FORD, RHONDA FLEMING JEUDI SOIR : Ne manquez pas FOTO-NITE pour $190.00

AUJ. JUSQU'A VENDREDI 2 BONS FILMS EN FRANÇAIS OLIVIA DE HAVILAND JOHN LUND dans "A CHACUN SON DESTIN" aussi Ray Ventura et son orchestre avec Giselle Pascal Bernard Lancret dans Mademoiselle s'amuse Service à dîner DU-BARRY 6 heu. 40c taxe inc.

SILLERY

PIGALLE A L'AFFICHE

LES DÉMONS DE L'AUBE avec Georges MARCHAL

EN PROGRAMME DOUBLE avec Michèle ALFA Jacques DACOMINE dans SOMBRE DIMANCHE ou LA CHANSON QUI TUE

DALIO - PAUL BERNARD - MARCELLE DERRIEN

CARTIER

Auj. Dernier jour

LORETTA YOUNG JOSEPH COTTEN HALF ANGEL Color by TECHNICOLOR

Second film "JOHNNY HOLIDAY" avec WILLIAM BENDIX

JUSQU'A SAMEDI SOIR

Continu de 1 h. à 11 h. "Show Boat" à 1 h. 40, 4h. 10, 6h.40, 9h. 10.

SUPERBE! M-G-M's Technicolor MUSICAL SHOW BOAT KATHRYN GRAYSON · GARDNER with Howard KEEL JOE E. BROWN · MARGE & GOWER CHAMPION ROBERT STERLING · AGNES MOOREHEAD · WILLIAM WARFIELD

Aussi : Sujets courts

CAPITOL MATINÉE 40c SOIR 50c TAXE INCLUSE UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS

CINÉMA DE PARIS À L'AFFICHE

Luis MARIANO dans PAS DE WEEK-END POUR NOTRE AMOUR avec Maria MAUBAN

EN PROGRAMME DOUBLE avec

'LA FAUTE D'UNE FILLE... LE CRIME D'UN PÈRE...' CLAUDINE DUPUIS JEAN DEBUCOURT dans LE CRIME DES JUSTES avec DANIEL MENDAILLE NANE GERMON

"LA FILLE et le GARÇON" "The Time, The Place & The Girl" TECHNICOLOR DENNIS MORGAN JACK CARSON JANIS PAIGE MARTHA VICKERS

Aussi: Joan Crawford dans "LA POSSEDEE" (Possessed)

RIALTO

EMPIRE

Aujourd'hui : dernier jour un Technicolor à grand déploiement.

BETTY GRABLE - 20th Century-Fox's Meet Me After the Show TECHNICOLOR

Second film "TWO LOST WORLDS"

BIENVILLE ce soir

LAURIER (Demain Soir) En Personne à 8h. 15 p.m.

L'Incomparable DENISE FILIATRAULT populaire chanteuse fantaisiste Montréalaise.

JUNE KANNEDY danseuse de Montréal

CHICK YALE Acrobate et comedien

Marcel GUINDON Baryton et animateur

en l'ensemble de ROMEO BOULANGER (réalisateur) 2 films à l'écran. Adm.: 60c

BIENVILLE (Auj. et Demain) "La Cinquième Colonne", Robert Cummings, Priscilla Lane ; "Slippy McGee", Donald Barry.

LAURIER (Auj. et Demain) "Singapour" Fred MacMurray, Ava Gardner, "Summer Holiday" en couleurs, Mickey Rooney, Gloria DeHaven Ce soir à 9.00 hrs. ST-GEORGES et ses amateurs

IMMENSE SUCCES à la porte ST-JEAN avec le célèbre DON ARRES aussi au programme ALINE GUAY populaire chanteuse sentimentale YVON GOULET, m.c. Orchestre sous la direction de WILL BRODRIQUE SALLE DE RECEPTION — AIR CLIMATISE RES.: 3-2000

Devant les tribunaux

St-Joseph de Beauce

— La loi ne permettant pas une vitesse au-delà de 40 milles à l'heure sur les chemins en gravier, M. le docteur Jacques Langis, de St-Odilon de Cranoburne, qui allait aux malades à une vitesse de 65 milles et frappa l'automobile de M. Auguste Laberge, de Beaupré, a donc dû verser à ce dernier une somme de $1,207.40. Telle est la conclusion du jugement rendu en cette cause par feu l'hon. juge Roméo Langlais.

Il s'agit d'une collision d'autos à l'occasion d'un doublement, survenu le 24 juin 1950, vers huit heures du soir, sur une route conduisant de Cranbourne à Frampton.

Les fautes alléguées sont la vitesse excessive, défaut de claxonner, perte du contrôle et au lieu de passer à gauche, le défendeur vint frapper la voiture du demandeur qui était complètement à droite.

En vertu de l'art. 41, chap. 142 Statuts Refondus, toute vitesse et toute action imprudente mettant en péril la vie ou la propriété sont prohibées. Dans le même article, il est dit qu'on ne doit pas circuler une vitesse excédant 40 milles sur les chemins en gravier et 20 milles sur les chemins sinueux.

Il est défendu d'arrêter et de ralentir ou de tourner sur la route, à moins de placer l'avant-bras horizontalement avant un virage à gauche.

L'article 36 du même Statut traite aussi des doublements. Avant de doubler, il faut avertir de son intention et s'assurer qu'il n'y a pas de risque d'une collision, de même que la personne qui conduit l'auto d'avant doit se ranger à droite et se laisser dépasser "par toute personne conduisant un véhicule-automobile dont la vitesse permise par la loi est plus grande que celle permise par la loi à celui qu'elle conduit".

Par conséquent, malgré la phraséologie ambigue apparemment, ceci veut dire qu'on ne peut doubler une automobile qui marche en avant à la vitesse permise par la loi, et on ne peut le faire que si l'automobile circule plus lentement que cette vitesse ,et il faut de plus que celui qui double n'excède pas la vitesse permise par la loi.

Le demandeur s'en allait sur une route en gravier de 19 pieds de large, en compagnie d'une demoiselle et de son père qui était assis à l'arrière. D'après l'ensemble de la preuve il allait à 40 milles à l'heure.

Le défendeur, médecin était pressé; il allait aux malades. Il admet que voyant l'auto du demandeur en avant de lui, il se mit à claxonner en sortant d'une courbe, plusieurs arpents avant d'atteindre le demandeur qui allait à 30, à 35 milles à l'heure, peut-être 40 milles, et lui allait à 65 milles à l'heure.

L'épouse du défendeur prétend que le demandeur était au milieu du chemin, qu'il prit sa droite et revint à gauche et qu'ils frappèrent l'auto du demandeur. Elle admet que le demandeur ralentit.

La preuve est faite au sujet de l'indication à gauche, démontrant que le demandeur voulait entrer chez Drouin. En allant trop vite, et ne se mettant pas sous contrôle et ne voyant pas le signal parce qu'il ne regardait pas évidemment, le défendeur commit une faute qui le rend responsable.

Il est toujours permis de doubler une auto qui va plus lentement que soi, et la loi dit qu'on ne doit jamais le faire doublant la vitesse légale, dans le cas actuel 40 milles. Le défendeur a violé cette loi. Il a doublé une auto qui allait à 40 milles, vitesse légale et pour ce faire il fallait qu'il aille beaucoup plus que 40 milles, vitesse défendue. Le choc fut très violent d'après les photographies. Il aurait pu tuer quelqu'un des occupants de l'auto du demandeur. Il n'a heureusement qu'endommagé l'automobile. Il doit en payer les dommages.

Appliquant le principe qu'il faut conduire de façon à ne pas endommager la vie des gens et leur propriété, le défendeur aurait dû s'assurer d'abord que le demandeur avait entendu son signal, ensuite que son chemin était libre pour le dépasser.

Donc sur un chemin en gravier, la loi permettant 40 milles de maximum, on ne peut doubler une auto qui va à cette vitesse et il n'y a qu'une chose à faire, c'est de rester en arrière et surtout on ne peut pas doubler à 65 milles à l'heure.

Par ces motifs: maintient l'action et condamne le défendeur à payer au demandeur la somme de $1,207.40, avec intérêt de l'assignation et les dépens.

JUGEMENT RENDU

— Un autre jugement de feu l'honorable juge Roméo Langlais nous apprend que la Peinture Sico Limitée, corporation légale ayant son siège social à Giffard, a eu gain de cause contre M. Ferdinand Labonté de tuteur à son fils, Yves. Quant à l'action intentée par cette même compagnie contre M. Gérard Poulin, en sa qualité de tuteur à son frère, Henri-Paul, de St-Evariste, elle a été renvoyée avec dépens.

Les deux défendeurs au moment de la prise de l'action étaient mineurs. Des tuteurs leur furent nommés. Depuis Yves Labonté est devenu majeur et reprit l'instance.

Voici la base de l'action:

La demanderesse vendit à Yves Labonté, mineur commerçant, des marchandises pour $2,255.01, reçut des acomptes laissant un solde de $1,964.83.

Le 2 septembre 1949 le défendeur Labonté vendit en bloc son commerce de peinture à Henri-Paul Poulin qui s'engagea à payer la dette due à la demanderesse. Cet acte fut envoyé à la demanderesse qui communiqua avec les défendeurs pour leur dire de payer, avec le résultat que le 14 septembre 1949, les deux défendeurs négocièrent un règlement, signèrent une convention, pièce No 6, par laquelle ils reconnaissaient devoir la somme de $1,964.83 et les intérêts à 7 p.c.

Pour exécuter cette convention, les défendeurs réexpédièrent à la demanderesse de la marchandise pour $675.31 qui furent crédités. La demanderesse charge $40.04 d'intérêt à date, laissant un solde de $1,349.58 pour lequel il demande jugement.

A cette action, les défendeurs plaident séparément.

Le défendeur Poulin ignore certains paragraphes, en nie d'autres, attaque l'acte de vente, parce que le consentement donné par Poulin à Labonté par lequel il achetait son commerce en bloc fut fait à la suite des fausses représentations suivantes :

Labonté dit à Poulin qu'il ne devait à la demanderesse que $150.00 environ, montant qui était dû au moment de la signature de l'acte.

Par cette convention, le défendeur ne recevait rien, mais s'endettait seulement. Il était mineur, pas commerçant et il est lésé.

Le défendeur attaque aussi l'exhibit P-6 qui est la conséquence de la convention P-3 qui est nulle.

La pièce P-6 est aussi nulle par erreur. Poulin, mineur se croyait obligé par P-3. La demanderesse et ses procureurs ont contribué à produire cette erreur en lui disant qu'il ne pouvait s'exempter de signer ce document, qu'il était obligé de le faire dans son intérêt et on le menaça de poursuite.

Le présent plaidoyer fut signifié au défendeur Labonté pour qu'il s'y oppose s'il le juge à propos.

L'hon. juge Langlais a commencé par disposer de l'action contre le défendeur Poulin. C'est l'article 1002 C.C. qui expose le principe. La lésion est une cause de nullité en faveur du mineur non émancipé. Cet article doit se lire avec l'article 323 C.C. où il est dit que le mineur qui fait commerce est réputé majeur pour les faits relatifs à ce commerce, et 1005 que le mineur commerçant n'est pas restituable pour cause de lésion, à raison de son commerce, de son art ou métier.

Toute la question qui se pose contre Poulin est de savoir s'il était commerçant lorsqu'il a signé l'acte No 3. Cet acte fut signé le 2 septembre 1949. Le défendeur Poulin avait alors 18 ans. Il gagnait sa vie comme agent à commission, vendant par les maisons des produits pharmaceutiques à la bouteille dont l'usage est fréquent dans les familles, recevant $1.00 de commission par bouteille. Il vendait de plus des matériaux de construction pour un nommé Mathieu et à commission.

En somme, il ressort clairement qu'il était agent à commission.

Ami du défendeur Labonté, il voulait améliorer sa position. Il décida d'ajouter à son agence celle de la peinture et Labonté lui ayant représenté qu'il avait de la marchandise pour un certain montant, qu'il avait des perspectives de réussir, après avoir examiné le stock, prit connaissance des factures de la Sico, — c'était la seule peinture que Labonté vendait — il en vint à la conclusion que Labonté ne devait à la demanderesse que $125.00 à $150. Il décida donc de signer l'écrit par lequel il achetait en bloc tout le commerce de Labonté. Il s'engageait à payer à la demanderesse tous les comptes dûs par Labonté "depuis qu'il fait affaire avec la compagnie de peinture Sico jusqu'à date".

Labonté de bonne foi croyait qu'il ne devait que $150.00 à la demanderesse. Il y eut donc de fausses représentations et erreur. C'est admis par les deux défendeurs.

Au lieu de devoir $150.00 à la demanderesse, le défendeur Poulin découvrit quelques jours après que Labonté devrait d'après la demanderesse $1,964.83.

La demanderesse lui écrivit. Effrayé il se rendit chez elle et au bureau de ses procureurs et le 14 septembre 1949, à la suite de menaces de procédures, en s'informant du nom de sa mère, on le laisse sous l'impression que son père venant de mourir, comme il était mineur, elle serait inquiétée à son sujet et il signa.

Cette reconnaissance admet le renvoi de toute la peinture qu'il avait reçue de Labonté et qu'il avait entre les mains ce qu'il fit. Cette peinture fut créditée.

La demanderesse prend ses précautions dans cet écrit. Elle prévoit des frais de manutention, des frais de transport, etc., de sorte que, à l'heure actuelle, Poulin qui est encore mineur serait obligé de payer $1,349.58 et l'intérêt à 7 p.c. sans avoir rien reçu en retour.

Le défendeur était-il commerçant au moment où il signa ces deux écrits. S'il ne l'était pas, le fait de vouloir le devenir en achetant un commerce en fait certainement un commerçant et il ne tomberait pas sous l'article 1002, mais sous l'article 1005 et 323 C.C., puisqu'il n'est pas restituable pour cause de lésion à raison de son commerce.

Les commentateurs français ne s'appliquent pas à notre Code Civil, puisque l'article du Code Napoléon contient une différence avec le nôtre qui dit 323, le mineur quand le code Napoléon mentionne le mineur émancipé.

Le juge est d'opinion qu'un mineur qui achète un commerce dans les conditions ordinaires, devient commerçant dès l'achat de ce commerce, puisqu'il fait un acte commercial qui contient tous les éléments du commerce énumérés au Traité de Droit Commercial, Perrault, Vol. 1er, p. 314, soit la circulation l'entreprise et la spéculation.

Seulement les autres causes d'annulation des contrats existent quand même.

Il y eut dans le cas actuel fausses représentations qui amenèrent l'erreur sur la substance.

L'écrit No 3 doit être mis de côté et comme le deuxième résulte du premier que le défendeur, après avoir consulté son procureur en date du 16 septembre, soit deux jours après al signature du No 6, averti la demanderesse qu'il considérait le contrat nul en donnant les raisons pour lesquelles il en venait à cette conclusion, la demanderesse était avertie et elle poursuivit quand même.

Les deux contrats sont annulés.

Le plaidoyer du défendeur Poulin fut signifié au défendeur Labonté qui ne prit aucune conclusion contre Poulin, qui ne s'oppose pas à l'annulation et qui dans son témoignage confirme les faits rapportés par le défendeur Poulin.

Par ces motifs : Déclare le contrat du 2 septembre 1949, nul et de nul effet entre Poulin, Labonté et la demanderesse et celui du 14 septembre 1949 entre la demanderesse et Poulin, nul aussi et de nul effet quant à Poulin, et renvoie l'action quant à Poulin, avec dépens.

Il reste maintenant à décider l'action contre le défendeur Labonté.

Labonté était peintre ou industriel. Il s'intitule peintre dans sa première lettre qui est produite comme pièce No 7 et ensuite industriel. Il demande à la demanderesse de lui expédier de la peinture. C'est un marchand ordinaire ou s'il est peintre, il demande de la peinture pour exercer son art, tombant sous l'art. 1005 qui dit clairement que le mineur commerçant ou artisan n'est pas restituable pour cause de lésion contre les engagements qu'il a pris, àraison de son commerce ou de son art ou métier.

Or dans son plaidoyer, le défendeur Labonté qui n'est pas absolument précis ne demande pas l'annulation pour cause de lésion parce qu'il n'est pas commerçant bien qu'il semble le suggérer, mais se plaint qu'il voulait avoir de la peinture en consignation et que la demanderesse n'a pas exécuté les promesses qu'elle lui avait faites. Donc il demande l'annulation pour fausses représentations ou promesses non accomplies.

Ceci est contredit par la correspondance, car la première lettre en date du 10 mai, demande de la peinture purement et simplement. La deuxième en date du 17 mai, suggère une consignation et c'est alors que le demandeur répond par la lettre du 31 mai et suggère une entente. Il y eut discussion évidemment et ce n'est que le 29 juin que la compagnie convient qu'elle donnera à l'avenir un escompte de 10%, excepté sur certains produits et qu'elle paiera le fret pou rune commande de 10 gallons et plus.

Le défendeur Labonté a continué ensuite en date du 246, d'accuser réception d'un état de compte sans protester et le 21 juillet, évidemment à la suite de discussion, la demanderesse lui écrivit qu'elle lui donnerait une marge de $800.00 pour 60 jours seulement. C'était en réponse à une lettre du 19 juillet. Après avoir établi les conditions, le défendeur continua d'acheter tel qu'on le constate aux factures produites avec le proecipe.

S'il n'était pas content des conditions, il était temps de rompre, car il acheta pour un montant assez considérable après cette date.

Il voudrait maintenant faire diminuer 10% sur les premières commandes, prétend qu'on lui fit de fausses représentations, qu'on n'accomplit pas le contrat par lequel il reconnut devoir $1964.83.

La demanderesse s'est conformée exactement à l'entente qu'il y avait entre les deux.

D'ailleurs si l'on examine les factures, le défendeur aurait acheté de la peinture pour $2,315.07. Il n'a à son crédit que $965.49. Là-dessus il remit de la peinture pour $674.00 environ, de sorte qu'il n'aurait pas donné $200. en argent.

Il a évidemment vendu de la peinture ou exercer son métier ou son art avec cette peinture, reçu le paiement et il n'a pas payé les matériaux.

Dans son témoignage le comptable Jean-Paul Lortie admet une erreur de $22.40.

Comme la balance, en tenant compte du crédit donné, et du retour de la marchandise est de $1,288.52, il reste un solde de $1,266.52.

Par ces motifs : condamne le défendeur Labonté à payer à la demanderesse la somme de $1,266.52, avec intérêt x 7%, à compter du 14 septembre 1949, et les dépens.

Dix accusés sous l'effet de mandats d'amener aux Assises criminelles

Dix des 42 accusés dont les noms ont été appelés hier devant les Assises criminelles, à l'ouverture du terme d'automne, étaient. L'hon. juge en chef Albert Sévigny, qui a présidé l'appel des causes, a ordonné que des mandats d'amener soient émis dans chaque cas.

L'une des trois causes de meurtres figurant sur le rôle, celle d'Ovila Boucher, a été remise à lundi prochain, conformément à ce que nous avons déjà annoncé. Le procès du forgeron de St-Henri, qui aurait tué le marchand syrien Georges Jarjour avec une hache, procédera à cette date.

Les deux autres causes de meurtre ,celles de Auguste Vallières et de Maurice Légaré, accusés de l'assassinat de Gérard Beaumont, ont été remises pour la forme au 22 octobre. La Couronne attend la décision de la Cour du Banc du Roi sur l'appel de Roger Lizote, un co-accusé dans cette affaire, avant de procéder dans ces causes.

Huit des accusés ont opté pour des procès expéditifs. Leurs causes sont donc retournés pour audition en Cour des Sessions de la Paix.

La deuxième cause à procéder lors de ce terme sera celle d'un Québecois accusé de fraude. Elle s'instruira à compter du 22. Le 29, ce sera celle de Jean Bouchard, jeune homme de 17 ans qui fut accusé de "manslaughter" à la suite d'un accident de la route qui coûta la vie à M. Odina Dubeau, de Ste-Thérèse de Beauport, le 11 mai dernier.

La femme Marguerite Ruest-Pitre, condamnée à mort pour sa participation au complot qui résultat de l'écrasement d'un avion au Sault-au-Cochon le 29 septembre 1949, a été amenée devant la Cour. Elle doit encore répondre à l'accusation de s'être parjurée au procès de son frère Généreux Ruest, dont la sentence de mort vient d'être confirmée par la Cour d'Appel.

La femme Pitre avait peine à marcher lorsqu'elle se présenta devant la cour. Elle ne peut mouvoir l'une de ses jambes qu'avec très grande peine par suite, dit-on, de rhumatismes. Sa cause a été reportée au 5 novembre.

Peinture offerte à la princesse

Une eau-forte signée par Katherin Hooper, artiste de Québec, a été présentée mardi, au cours d'une cérémonie officielle, à Bois de Coulonge, à Son Altesse Royale la Princesse Elizabeth comme un témoignage d'estime de la part d'un groupe de résidants canadiens et américains de Beaumont.

La princesse a exprimé un vif plaisir en acceptant cette peinture qui représente l'un des coins les plus pittoresques de la vieille capitale, Côte du Palais avec, en arrière plan, le bureau de poste et une partie du quartier de Limoilou s'étendant jusqu'à Charlesbourg. Cete eau-forte a été admirée à maintes reprises dans de nombreuses expositions, notamment à Québec et en Alberta.

Parmi les personnes qui offrirent ce cadeau à notre royale hôtesse, notons, le vice-consul américain à Québec, M. Joseph Gross, Mme Ludy Williams ainsi que M. Leslie Smith.

La gagnante d'une cape

C'est mademoiselle Marguerite Bilodeau, 166 Boulevard Langelier qui a gagné, mardi soir, au gala artistique de l'Orchestre Symphonique de Québec, la cape de vison canadien offerte à l'occasion du 50e anniversaire de ce groupement

AVIS

DAMES LIBERALES DE QUEBEC, INC.

Tous les membres actifs et anciens de cette association, qui fête son 10e anniversaire de fondation, sont priés de communiquer sans délai avec la présidente ou la vice-présidente:

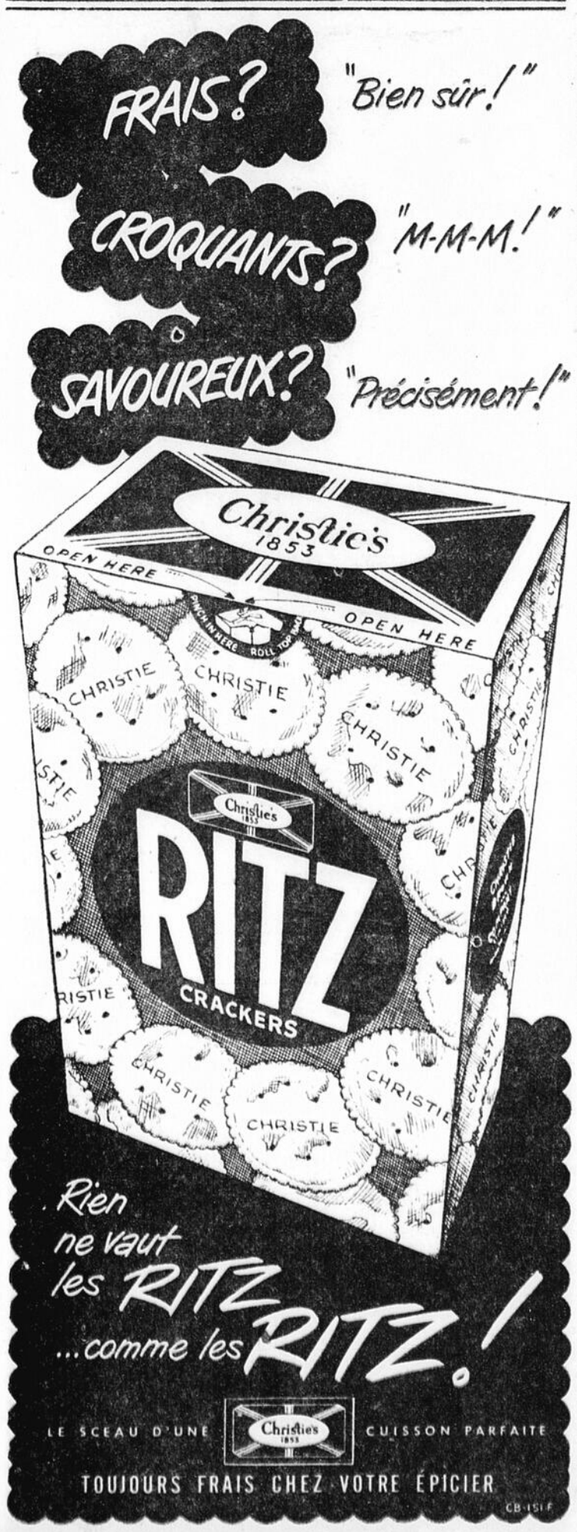
Mme ROMEO SAVARD,
38½ 10e Rue — Tél.: 2-2251
Mme PIERRE NOEL,
289 Arago — Tél.: 5-6577

SEULE LA BIÈRE CARLING *Red Cap* EST TOUT À LA FOIS LÉGÈRE ET FORTE ET ELLE L'EST PARFAITEMENT!

Faites-en l'essai!



DEMANDEZ UNE CARLING



Avis de vente

Le signataire acceptera les soumissions pour l'achat de l'édifice de l'école protestante et du terrain environnant, située sur la rive nord de Petite-Rivière. Aucune soumission ni la plus haute ne sera nécessairement acceptée. Les soumissions seront reçues jusqu'à midi le 15e jour d'octobre à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Le secrétaire-trésorier:
James-M. Gillespie

La Commission scolaire protestante de Petite-Rivière.

138 boulevard Hamel, Québec-Ouest.



COLETTE et ROLAND



CHRC
Ce soir
mardi et jeudi
à 7 h. 30 P.M.

Présenté par McCORMICK'S JERSEY CREAM SODAS

Nous aimerions vous parler

Si...

Vous êtes un homme intègre

Vous possédez une éducation au-dessus de la moyenne

Vous êtes un homme qui réussit

Vous êtes prêt à étudier diligemment

Vous voulez appartenir à la classe des "haut-salariés"

Vous aimez le public et savez vous rendre sympathique

Notre Compagnie vous offre

Un cours d'instruction des plus pratique

Un revenu immédiat pendant votre période de formation

Un intérêt personnel à votre succès

Un plan de prévoyance comportant des rentes de retraite, des bénéfices d'assurance collective-vie, accidents et maladie et hospitalisation

Si vous remplissez nos conditions, nous saurons certainement remplir les vôtres.

Pour vous ménager une entrevue, écrivez ou téléphonez à:

JEAN LAMARCHE, gérant de succursale
400, Boulevard Charest
Québec, P. Q. Téléphone: 4-3571

The GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL — WINNIPEG



"CÔTELETTES" DE FROMAGE CHATEAU

(MERVEILLEUX! de voir comme le Chateau relève la saveur d'un plat maigre!)

Ces délicieuses Côtelettes de Fromage Chateau ont une saveur "parfaite" que leur donne le mélange spécial du Chateau—des fromages Cheddar Canadiens et de la crème riche et dorée. Une bouchée de ce fromage moelleux et doux vous convaincra que c'est le meilleur que vous puissiez acheter!

Essayez ces Côtelettes de Fromage Chateau aujourd'hui:

- 1 paquet de ½ livre de Chateau, en dés
- 4 cuillerées à soupe de beurre, amolli
- 2 cuillerées à thé de moutarde préparée
- 2 oeufs, battus
- 1⅓ tasse de miettes de crackers (env. 20 crackers) ou 1 tasse de chapelure fine
- ¼ cuillerée à thé de poivre
- 1 cuillerée à thé de sel
- 1 cuillerée à thé de persil ou de ciboulette finement hachés

Mélangez tous les ingrédients (le Chateau fond aussi bien qu'il s'étale et se tranche). Donnez au mélange la forme de côtelettes. Faites frire à feu doux jusqu'à ce que légèrement dorées des deux côtés. Servez avec de la sauce au raifort, une sauce créole ou une sauce à la viande. (Fait 6 côtelettes).

Achetez le paquet pratique de Chateau de ½ livre. Le Chateau n'étant *pas* un fromage en tranches—vous n'avez pas besoin d'exposer le paquet entier pour quelques tranches . . . il reste couvert, il reste frais!

La saveur délicieuse de tous les Bons Fromages Borden's (résultat de l'expérience acquise dans la fabrication des fromages depuis un demi-siècle) fait qu'il est traditionnel, pour les amateurs de fromage, de dire, "Du Fromage Borden's, s'il vous plaît!"

Les autres Fromages Borden's comprennent: Vera-Sharp (pour le connaisseur), Chateau Pimento, Râpé Borden's, Fromage Tiny.



CANABEC—Un fromage au goût de Roquefort
OLD VINTAGE—Traité au vin
OLIVE-PIMENTO—L'un des six fromages à étaler Borden's
BAUMERT—Fromage à la Crème—Nature, pimento, relish au chive

Bons Fromages Borden's
SI C'EST DU BORDEN'S, IL FAUT QUE CE SOIT BON!
ELSIE

Résultats
LA JOURNÉE MÊME
ESSAYEZ VOTRE CHANCE!
Une petite annonce publiée dans
L'EVENEMENT JOURNAL
le matin produira des résultats le jour de sa publication
SIGNALEZ: 5-5133

L'Evenement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée. Henri Gagnon, président et directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.

Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

L'EVENEMENT-JOURNAL des annonces classées TARIF AU COMPTANT TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, $0.35; 3 insertions pour le prix de cinq, 24 insertions pour le prix de 18.

Annonce classée avec titre en gros caractère 10 points (chaque titre compitant pour une ligne) .35

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, $0.03. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion, suivant la formule.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de la facturation.

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evenement-Journal": Québec, Lévis, Sillery et livraison à domicile: 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Etats-Unis: un an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50; un mois $1.00.

Ailleurs au Canada: un an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, un mois $1.00.

AGENTS

AGENTS DE CARTES DE NOEL demandés pour vendre nos magnifiques assortiments en anglais et en français. Ecrivez pour échantillons sur approbation. Monarch Greeting Cards, DEPT 9, HAMILTON, Ontario.
SSSS-6—H91157—E

APPARTEMENTS A LOUER

FLAT 2 PIECES meublé, chauffé, eau chaude. Pour couple. 63 ST-REAL.
10—H92631—E

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, Commercial Finance Corp., Ltd. 61 RUE D'AUTEUIL. Tél.: 2-6688 ou 3-0450.
COS-13—H88434—E

ARGENT obtenu première hypothèque ville, campagne, confidentiel. Ecrire 6628 Blvd ST-LAURENT, Montréal. VI-4601.
13—H92571—C

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER
2 BUREAUX à louer, angle de la Couronne et Ste-Hélène. S'adr.: 72 STE-HELENE, TEL.: 5-9852.
CAS-30—H91995—E

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE BOUDOIR, chauffée, garde-robes, réparée, déjeuner désiré, prix raisonnable. N.-D. CHEMIN, 384 ST-CYRILLE.
40—H92554—C

COMMERCE A VENDRE

STATION DE SERVICE et garage à vendre, prix 25,000.00. Outillage moderne, comptant 15,000.00. Localité dans les environs de Québec. Ecrire CASIER 757 L'EVENEMENT-JOURNAL.
YS-54—H91576—E

HOMMES DEMANDES

OCCASION EXCEPTIONNELLE pour voyageur expérimenté dans la vente directe au client. Vendez les fameuses chemises Stetson, faites sur mesure. Commissions généreuses. Commandes répétées. Ecrivez à: Stetson Shirt Company, Station postale C, Montréal.
89—H84798—E

HOMME ET FEMME

AGENTS demandés, hommes et femmes demandés pour offrir un nouveau produit. Forte commission. Echantillon et détails complets 15. Rosario Lussier, St-Denis sur Richelieu.
90—H92570—E

MALADIES

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladie vénériennes, 5½ ST-JOSEPH. TEL.: 4-4061.
CAS-CDR—H87716—E

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE GENERALE, références exigées, gros lavage en dehors, chambre seule. S'adr.: 140 AVE HOLLANDE. 7-3815.
159—H92560—C

TERRAIN A VENDRE

20 ARPENTS, bois, pommiers, maison hiver, 5 appts, meublés, cuisine d'été, grand hangar, poulailler pittoresque, autobus MAGNAN, 5ème RANG, St-Augustin
162—H92672—C

$200 et les frais pour le pseudo médecin

Pour pratique illégale de la médecine, "en donnant des consultations, faisant des diagnostics et donnant des traitements", Euclide Drouin, 37 ans, de 179, 12e Rue, a été condamné hier à payer une amende de $200 et les frais ou à passer 60 jours en prison.

C'est la cinquième fois que cet inculpé est condamné pour le même délit. Il a admis hier, à son procès devant M. le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, une condamnation en 1948 pour une "troisième offense", et une nouvelle condamnation en 1949.

Devant le tribunal, l'accusé a déclaré qu'il ne travaille pas "dans le moment". Son épouse a déclaré qu'il ne travaille pas "depuis quatre ans".

Le juge l'a condamné au maximum de la peine.

Procès pour un vol

Emile Jeffrey, 32 ans, de 251 rue Giguère, Québec-Ouest devra subir son procès aux Assises criminelles sur l'accusation d'avoir, en juin et juillet, volé des meubles, un poêle, de la vaisselle, des ustensiles, de la lingerie, un complet, un paletot, des fanaux, des outils, un tricycle, des articles de maison, le tout d'une valeur d'environ $1,000, propriété de M. Henri Maillé, de Québec.

Trois jeunes gens ont témoigné, hier, à l'enquête préliminaire, qu'ils s'étaient rendus au chalet de M. Maillé, à Stoneham, en compagnie de l'accusé Jeffrey leur avait dit qu'il devait déménager. Les meubles rapportés à Québec ont été placés au deuxième étage du hangar sis à l'arrière de la résidence de l'accusé.

L'enquête a été présidée par M. le juge Thomas Tremblay, juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix.

La graine de trèfle rouge

Dans un message spécial aux cultivateurs et plus spécialement aux producteurs de graine de trèfle, M. André Auger, directeur du Service de la grande culture, souligne que le marché est bon et la demande très forte pour la graine de trèfle; aussi engage-t-il tous les cultivateurs à récolter de la graine de trèfle rouge.

Voici quelques conseils relatifs à cette récolte. Sur nombre de ferme, fait observer M. Auger, la luxuriance des pâturages a été telle que les regains de trèfle ont été conservés presque intacts. Belle opportunité, déclare-t-il, pour faire de la graine de trèfle lorsque la fécondation est bonne et la maturité suffisante. Cependant, pour ne pas s'exposer à travailler inutilement, il est bon de s'assurer: 1o—que le trèfle a atteint une maturité suffisante, 2o—qu'un nombre suffisant de fleurs ont été fécondées.

La maturité du trèfle, cet automne, est très inégale en raison des pluies fréquentes. Aussi, dans bien des cas, récolter du trèfle pour la graine présentement serait s'exposer à des déboires, à moins que la maturité soit bonne. Mieux vaudrait attendre une période froide et sèche, lorsque le sol sera gelé; mais avant la chute des premières neiges. Cette façon de procéder aura peut-être l'inconvénient de faire perdre un certain percentage de têtes qui ne pourront être atteintes par la faux, mais d'autre part, la graine récoltée sera de meilleure qualité parce que plus uniformément mûre. A noter que l'on dit choisir une température sèche pour le battage du trèfle.

Décès de madame Elie Racine

On apprendra avec regret la mort de Mme Elie Racine, née Florence Desrochers, survenue hier, à l'âge de 48 ans.

Mme Racine laissera pour pleurer sa perte, outre son époux, ses fils, MM. Lucien, André et Robert Racine, ses filles, Mme Clément Tremblay, (Jeannette), Mlles Denise et Marthe Racine, son gendre, M. Clément Tremblay, ses petits-enfants, Mlle Lise Tremblay, MM. Pierre Tremblay, Paul Tremblay, sa mère, Mme veuve Albert Desrochers, ses soeurs, la Rév. Soeur St-Albert Marie, de la Congrégation Notre-Dame, Mme Charles Lemay, (Stella) Mlle Irène Desrochers, Mme Jérôme Mayrand, (Monique), ses beaux-frères, et belles-soeurs, MM. Charles Lemay, Jérôme Mayrand et MM. et Mmes Antonio Racine, Léopold Racine, Marcel Racine, Maurice Racine, Roland Racine, René Racine, Armand Allard, M. Paul Beaulac, M. et Mme Cléophas Belleau; ces beaux-parents: M. et Mme Joseph Racine.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 252 d'Aiguillon.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de St-Vincent de Paul et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Moins de chaussures

Ottawa. — La production de chaussures de cuir diminue en juillet et se chiffre par 1,901,766 paires, en comparaison de 2,590,460 le mois précédent, et de 2,026,975 au cours du mois correspondant l'an dernier. La diminuttion au regard de juin provient de la fermeture temporaire de plusieurs établissements pendant les vacances du personnel. Des augmentations mensuelles de janvier à mai portent le total de la production des sept premiers mois de l'année à 20,149,422 paires, contre 18,794,462 au cours de la période correspondante de 1950.

Notules sur la Bourse de Montréal

INTERNATIONAL UTILITIES

International Utilities Corporation vient d'annoncer à la Bourse de Montreal qu'au cours de septembre 6,165 actions ordinaires ont été émises sur conversion d'obligations convertibles à 3½%, au montant de $137,000, échéant le 1er mai 1965.

Le 1er octobre 1951, des obligations faisant partie d'un capital de $1,000,000 ont été appelés pour conversion, et sur le montant de $137,000 plus haut mentionné, ces obligations représentaient la somme de $22,000.

Au 30 septembre, un solde de $3,455,000 en obligations et 810,604 actions ordinaires étaient en cours.

DECALTA OILS

Le Curb de Montreal a appris de Decalta Oils Limited qu'Equitable Securities of Canada Limited a exercé son droit d'option, échéant le 1er novembre, relatif à 100,000 actions de capital à 30 cents l'unité.

La prochaine option de 100,000 actions à 35 cents est échéant le 1er février 1952. On relève 3,667,000 actions en circulation et 333,000 au Trésor.

LONG ISLAND PETROLEUMS

Long Island Petroleums Limited a fait savoir au Curb de Montreal qu'Owen Investors Limited a fait valoir son option de 200,000 actions de capital à 30 cents. Prochaine option: 100,000 actions à 35 cents échéant le 1er mai 1952. La Compagnie compte 3,300,000 actions en cours et 700,000 en solde au Trésor.

WESTERN HOMESTEAD

Western Homestead Oils Limited annonce au Curb de Montreal qu'Owen Investors Limited a levé et libéré 100,000 actions de capital à 25 cents, en vertu d'un contrat d'option et de garantie en date du **31 juillet 1951.** Prochaine option: 100,000 actions à 35 cents échéant le 1er avril 1952.

Aux termes d'une entente datée du **15 septembre 1951,** la même firme a levé et libéré 50,000 actions à 50 cents. La prochaine option porte sur 50,000 actions à même prix échéant le 15 décembre 1951.

TOR AMERICAN

Les 3,500,000 actions autorisées, d'une valeur au pair de $1.00 de Tor American Oils Limited ont été mises sur le marché du Curb de Montreal.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.
Séance du 10 Octobre 1951

Titres	Off.	Dem.
Anglo can tel A	11¾	12½
Baillargeon J B pfd	17¼	
Banque d'Economie	27	30
Banque d'Epargne mil	44	46
Beauharnois light & power	26	28
Beauharnois power	10	13
Canadian arena	70	..
Canada Life ass	75	..
Cooksville co A	17	19
Cooksville co B	11	13
Cuban canadian sugar	9	..
Dupuis frères pfd	20	23
Guarantee co of na	385	..
Interprovincial brick a pfd	90	..
Interprovincial brick a pfd	48	..
Lapratrie co com	13	..
Lapratrie co pfd	103	..
La Prévoyance cie d'ass	18	..
Prévoyants du Canada	102	..
Provincial bank of can	15½	16½
Prudential trust	13½	..
Quebec apartments	49	..
Quebec tel & power b	4	..
St. Lawrence brick	50	..
Sun Life ass co	190	205
Soc d'admin	39	43

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montreal.
132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006
10 octobre 1951

	OFF.	DEM.
Amal. Kirk	3½	4½
Annamaque	4	5
Bright Red L.	1¾	2¼
Columbiere	2¼	3
Cons. Chib	18	21
Crabbe	5	7
Halden R. L.	2	4
Insco	11	14
Kenbar	4½	6
Kenda	3	5
Lake Expanse	4	5
Martin Bird	2	3
Major Oil	7	8
Mate Yellowknife	4	5
Normar	2	3
New Augerita	6	8
New Malartic	2	3
Norbeau	72	80
Obalski-45	28	31
Obalski	4	6
Opem Copper	65	68
Ortona	6	8
Pascalis	10	8
Pascalis	10	12
Presdor	1	2
Rand Malartic	7	9
Richgroup	7½	9
Saimita	52	54
Sepha	1	1½
Scott Chib	3	5
Young David	15	18

Bourse de Londres

Séance du 10 octobre 1951
Cours fournis par la Presse Associée

Titres	Ferm.
Anglo-Amer. of So. Africa	168s 9d
Anglo-Dutch	98 6d
Anglo-Iranian	112s 6d
Anglo-Newfoundland Dev.	105s
Associated Electric Ind.	91s
Babcock & Wilcox	80s 6d
Boots Pure Drug	26s 1½d
British-Amer. Tobacco	110s 7½d
British Celanese	42s 6d

NETTOIE Batteries de CUISINE en VERRE
SODA A PÂTE COW BRAND

Cours des huiles

Cours fournis par J. Richardson & Sons
Séance du 10 Octobre 1951

	Off.	Dem.
Admiral	28½	29
Alb pac	52	53
Am leduc	145	147
Anaconda	17	17½
ang can	715	..
Atlantic	700	725
C'mont	152	159
C'North	65	66
Can leduc	270	275
C'mand	106	..
C'w'lth	340	..
Con oil	73½	75
D'housie	51	51½
Davies	43	46
Decalta	37	40
Delrio	165	175
E Crest	23½	24½
Fed pete	800	..
Flank	44	46
Fortune	..	100
Manna	17¾	18½
Hargol	13	14
Highw'd	26¾	27
Jup oil	255	260
Kroy	160	170
Led cal	76	81
Led cons	46	47¼
L I pete	55	58
Mcd segur	33¼	34½
Mercury	30	31
Mill city	35	36
Model	250	255
Nat pete	300	320
N & dom	220	..
N Cont'l	7½	8
Okalta	285	290
Pac pete	10¾	11
R Lease	38	39
Richfield	28½	29
Roxana	30	34
Roy can	19	19½
Royalite	$18¾	$18¾
Share	17½	18
S brae	12½	13
Spooner	47	49
Sunset	43	44
Superior	160	165
Tc emp	425	440
Turner	33	..
United	85	91
Vulcan	109	..

Fonds mutuels

Cours fournis par A.M. Kidder & Co.
Séance du 10 Octobre 1951

	Off.	Dem.
X Affiliated funds inc com	4.79	5.18
X American business shares	4.21	4.56
Balanced fund	17.36	19.08
X Boston fund inc	24.39	26.37
X Bullock fund ltd	25.56	28.00
Canadian investment fund	..	..
Commonwealth intern corp	5.66	6.20
Corporate investors	6.06	6.55
X Dividend shares	1.94	2.13
X Eaton & Howard bal fund	32.00	34.21
X Fundamental investors inc	20.57	22.94
X Group secs - auto shares	8.17	8.95
X Group secs - rail shares	6.97	7.64
X Group secs - steel shares	7.88	8.64
X Incorporated investors	34.53	37.33
Investors mutual of Canada	6.79	7.34
X Keystone custodian, b-4	11.08	12.09
Leverage fund	4.18	4.59
X Mass investors trust	39.07	42.24
X Mass Investors 2nd fund inc	19.16	20.71
Ressources of Canada	6.59	7.24
Timed invest fund	4.65	5.11
X Wellington fund inc	20.55	22.41

Compagnies de placement

X Independent trust shares	2.16	2.47
X North amer trust shares (1955)	5.06	..
X North amer trust shares (1956)	2.53	..
United bond & share	16	..

X en argent américain.

C.K.C.V.
Ce soir à 7 hres
L'ODYSSEE D'UN CONQUERANT
LE PLUS GRAND DRAME RADIOPHONIQUE MISSIONNAIRE
Un programme "Nos Missions sur les Ondes" présenté par le Secrétariat national de l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi, 3 Place Jean-Talon, Québec.



l'hôtesse parfaite . . .
Elle sait qu'un plat prépare avec du saumon "Gold Seal" est toujours succulent . . . et ne coûte pas cher!
le saumon GOLD SEAL

CESSEZ DE PAYER DES PRIX EXAGÉRÉS POUR VOTRE CIRE À PLANCHER

Aerowax est cette excellente cire qui a tous les avantages désirés et vous fait ÉCONOMISER 20¢ par chopine!



Envisageons carrément les faits. Les millions de ménagères économes qui emploient régulièrement AEROWAX *ne peuvent se tromper.* Elles *savent* ce qu'AEROWAX peut faire pour leurs planchers et linoleums . . . elles savent que cette cire donne *toujours* le *même* beau lustre . . . la même durabilité. Elles savent qu'AEROWAX *reluit automatiquement,* et d'une façon durable, sans fastidieux frottage ou polissage.

De fait, la cire AEROWAX est de qualité si uniforme qu'elle est garantie par les fabricants donner entière satisfaction *sous peine de remboursement.*

Oui...AEROWAX est une excellente cire—et *n'oubliez pas* que vous pouvez économiser 20¢ par chopine sur le prix d'autres marques populaires.

Y a-t-il une cire à plancher plus avantageuse? Procurez-vous AEROWAX aujourd'hui même, et ECONOMISEZ.



Voici comment vous économisez avec la Cire Aerowax de Haute Qualité!

AEROWAX		AUTRES MARQUES CONNUES	CE QUE VOUS ECONOMISEZ
CHOP.	43¢	63¢	*ECONOMIE DE* 20¢
PINTE	79¢	$1.10	*ECONOMIE DE* 31¢

AEROWAX
Se vend en bidon bleu et blanc
dans les grands magasins, partout

DEMANDES IMMÉDIATEMENT
MODELEURS (PATTERN-MAKERS)
Devront être expérimentés sur modelage en bois très compliqué.
MOULEURS
expérimentés sur moulage d'acier et de fonte.
NOYAUTEURS (COREMAKERS)
expérience absolument nécessaire.
Bonnes conditions de travail et bon salaire pour personne qualifiée.
Ecrire donnant qualifications et salaire demandé à CASIER 5087, "LE SOLEIL"

Demandez d'Abord...
Haig & Haig
SCOTCH WHISKY
La plus vieille marque de Scotch - Renomme depuis 324 ans
EF28



Nous sommes convaincus que
LA NOUVELLE CIRE AEROWAX AMELIOREE EST LA MEILLEURE QUI SOIT SANS EGARD AU PRIX!

Maintenant! Une cire en pâte de qualité supérieure à un prix d'aubaine! Cette nouvelle cire en pâte améliorée AEROWAX est le résultat d'une excellente technique de fabrication moderne et de longues recherches de laboratoire. La cire en pâte AEROWAX est **si bonne** qu'elle enchantera toute ménagère économe qui se fait gloire d'embellir son foyer. Employez régulièrement la cire en pâte AEROWAX pour les meubles, boiseries, planchers de bois dur, articles en cuir, stores vénitiens et presque toute outre surface dure, à l'intérieur ou aux abords de la maison. Pour avoir la meilleure qualité au plus bas prix . . . achetez la CIRE EN PATE AEROWAX! En vente partout!

NOUVELLE AMÉLIORÉE

EPARGNEZ JUSQU'A **26¢** *PAR LIVRE!*

ALLÉGEZ VOTRE TÂCHE À L'AIDE DE AEROWAX
PRODUIT DES FABRICANTS DE LA CIRE A VITRE WIZARD
BOYLE-MIDWAY (CANADA) LIMITED, TORONTO, ONTARIO

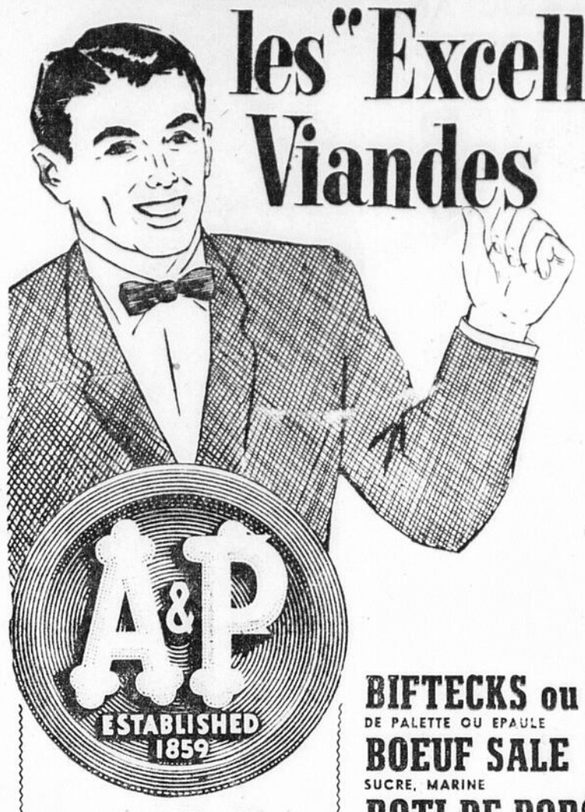
Une Meilleure Valeur en Fait de Viandes? Quelque Chose de Meilleur? ACHETEZ..

les "Excellentes" Viandes

PARÉES avant d'être PESEES !

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 13 octobre

Préparée avant la pesée veut dire plus de viande pour votre argent. Les portions marquées d'un X montrent comment ces portions moins désirables d'un bifteck de porterhouse sont bien enlevées — Rappelez-vous que le boeuf de A&P est le plus beau du Canada, soit les marques Rouge et Bleu seulement.





A&P ESTABLISHED 1859

BIFTECKS ou ROTIS - - - - - - lb **73¢**
DE PALETTE OU EPAULE

BOEUF SALE - - - - - - - - lb **53¢**
SUCRE, MARINE

ROTI DE PORC FRAIS - - - - - lb **45c**
SANS JARRET GENRE PICNIC

PORC HACHE FRAIS - - - - - - lb **59¢**
HACHE SUR DEMANDE

SOC DE LARD - - - - - lb **55c**
VIANDEUX, ROTI OU TRANCHE

VENTE COMBINAISON

FOIE de PORC TRANCHE lb **40¢** les 2 pour **75¢**
BACON à déjeuner tranché ½ lb **35¢**
FILETS FUMES DORES - - - - - lb **37¢**
HUITRES EN ECAILLES DE CHOIX douz. **67¢**

Le Coin du Client

Tous n'ont pas les mêmes problèmes de magasinage.

Voilà pourquoi cela nous aide beaucoup d'entendre les différentes classes de gens qui achètent à l'A&P.

Plusieurs milliers d'hommes et femmes de toutes les classes ont écrit au Dépt des Relations du Client afin de faire connaitre leurs opinions à propos des magasins, des aliments et du service de l'A&P.

Nous sommes heureux d'apprendre que nous avons tant de clients satisfaits. Et nous sommes aussi contents d'avoir reçu de si nombreuses suggestions pour rendre l'A&P une meilleure place pour magasiner.

Rappelez-vous que nos employés loyaux donnent toujours leur plus haute consideration à vos commentaires.

S.V.P. écrire au
DEPT DES RELATIONS DU CLENT,
MAGASINS D'ALIMENTS A&P,
Casier No 9, B.P. St-Henri,
Montréal, Québec.

SACS DE THE - - - - - PQT DE 30 **29¢**
MELANGE SPECIAL A&P

BEURRE D'ARACHIDES JARRE 16 OZS **29¢**
SULTANA

CONFITURE aux PRUNES JARRE 24 OZS **31¢**
IONA (avec pectine)

JUS DE TOMATES - **2** BTES 20 OZS **29¢**
DE FANTAISIE

PECHES - - - - - BTE 28 OZS **35c**
DE CHOIX "CROPP'S"

MAÏS STOKELY - - - **2** BTES 15 OZS **35¢**
GENRE CREMEUX

PAIN AU LAIT pain 16 oz Tranché **11¢** pain 16 oz Non tranché **10¢**
TRANCHE, BLANC OU BRUN ANN PAGE

CAFE BOKAR - - - - - - LB **96¢**
MOULU SUR DEMANDE

SOUPE aux TOMATES 2 BTES 10 OZS **25c**
CAMPBELL

JUS de TOMATES 2 BTES 20 OZS **29c**
CLARK

FRUITS et LEGUMES A&P

POMMES - - - - - - PANIER 6 PTES **45¢**
McIntosh No 1—Excellentes pour la table et cuisson

PATATES - - - - **2** LBS **25¢**
Sucrées No 1—Importées

CHOUX - - - - - - - - LB **7¢**
Verts, frais, cuture du pays

CELERI - - - - - - **2** POUR **17¢**
Pascal, gros pieds—Culture du pays

EPINARDS - - - - - PQT 10 OZS **19¢**
Culture du pays—Empaq. cello—Lavés et préparés—Prêts pour cuisson

OIGNONS - - - SAC 10 IBS **55c**

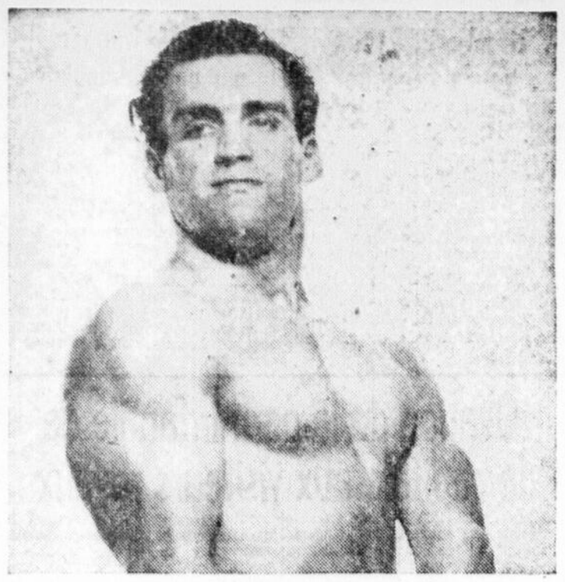
A&P Super Markets
THE GREAT ATLANTIC AND PACIFIC TEA COMPANY LTD

Gâteau aux fruits - rond 3 lbs 1.43
Ann Page
Gâteau étagé - - - cha. 39c
Spécial
Roules à la gelée - - cha. 29c
Brioches - - - - - pqt 27c
au raisin

Pois de choix - - - hte 20 ozs 18c
Non classés A&P
Sodas Christie - - pqt 1 lb 31c
Premium
Gruau - - - - - pqt 48 ozs 36c
Robin Hood
Swift'ning - - - - lb 41c
Shortening de Swift
Fromage en pain - lb 45c
Ordinaire
Toffee - - - - - sac 7 ozs 24c
Gaiety de Macintosh

MELANGES A GATEAU
PURITY
Chocolat ou blanc pqt **32c**

Fromage Château - ½ lb 33c
Ordinaire
Old Dutch - - - - bte 13c
Nettoyeur
Ketchup - - - - - btle 13 ozs 22c
Ann Page
Bologne - - - - - bte 12 ozs 47c
Marque York
Boulettes de viande - bte 15 ozs 53c
Burns
Lait évaporé - - 3 btes hautes 46c
A&P
Pêches - - - - - bte 20 ozs 23c
Iona
Jus d'oranges - - 13c
de fantaisie
Soupe aux tomates 2 btes 10 ozs 25c
Heinz
Sauce Chili - - btle 12½ ozs 37c
Heinz
Ketchup - - - - - btle 13 ozs 28c
aux tomates Heinz
Spaghetti - - - 2 btes 15 ozs 31c
Heinz (avec fromage)
Dîner Kraft - - - 2 pqts 29c
Un repas pour quatre
Ampoules Solex - - chacune 20c
40-60
Me[illegible] - - - - 2 btes 33c
du D[illegible]



Paul Baillargeon le puissant athlète de la famille d'hommes forts du même nom, prêtera main forte à ses frères Jean et Lionel dans l'une des deux finales par équipes au programme de George Gagney lundi soir, à l'Ancien Colisée. Les trois frères Paul, Bob et Ray Lortie seront opposés aux Baillargeon dans le dernier match d'une soirée de lutte au cours de laquelle le prix de presence consistera en une Pontiac 1951, modèle de luxe 5 passagers. (—)

Les trois Baillargeon contrea les trois Lortie dimanche à St-Damien

Un match de lutte par equipe qui commença dans une arene de la métropole connaitra sa phase finale, dimanche après-midi, à l'arena de St-Damien, alors qu'une equipe formée des frères Paul Baillargeon, Jean et Antonio Baillargeon, rencontrera les trois frères Lortie, Paul, Bob et Ray.

Il entrait dans les vues du promoteur local Jacques Brulotte de presenter cette rencontre afin de continuer ce qui semble établi comme une tradition à l'arena de St-Damien, c'est-à-dire de ne presenter que des attractions de premier plan.

Les peripéties des rencontres entre ces lutteurs à Montréal ont donné lieu à certains incidents qui menaçaient de prendre une tournure pour le moins tragique lorsque le promoteur Brulotte survint au bon moment dans le milieu de tout ceci pour calmer tous les esprits et décider tous les intéressés à régler leurs différends dans l'arène de l'arena de St-Damien dimanche après-midi.

Les adversaires des freres Baillargeon se plaignent du fait que ces derniers les déprécient aux yeux du public sportif en exagerant outremesure leurs victoires et en se vantant à tous les vents d'une supériorité que les frères Lortie considèrent comme fort douteuse. Il a fallu cependant au promoteur Brulotte déployer de grands efforts de persuasion pour bâcler ce match qui promet de faire époque à St-Damien dimanche. Une autre intéressante nouvelle que le promoteur tenait à nous communiquer à son retour de la métropole est qu'il a réussi à décider Victor Delamarre jr à rencontrer Bob Marion dans une finale de 2 de 3 limitée à 45 minutes. Marion est très dur et avec un adversaire de la taille de Delamarre, il trouvera matière à déployer tous les talents que tous lui connaissent. Delamarre ne compte plus ses victoires et son vaste répertoire de prises les plus diverses mettra à une dure epreuve le lutteur montréalais qui ne semble pas encore avoir connu le plus haut degré de force qu'il peut déployer. Un autre match important sur cette carte de dimanche sera le choc entre Elsantos Zebbra et Paul Moore de Frampton, deux lutteurs très forts, rusés et capables des plus violentes sorties au moment le plus inattendu. Et voilà pour les intéressantes nouvelles que nous sommes heureux de communiquer à tous nos lecteurs en marge de ce grand gala de lutte de dimanche à St-Damien. (—)

Les As écrasent T.-Rivières, 8-1

Alors que Jean Béliveau et Martial Pruneau comptèrent chacun trois buts, les As de Québec, de la ligue de hockey Senior du Québec, ont facilement défait les Reds de Trois-Rivières, de la ligue Junior "A" Provinciale, par 8-1, lors d'une intéressante exhibition jouée hier soir, au Colisée, devant moins de 1,000 personnes.

Béliveau eut en plus un assist sur le but de Marcel Bonin, tandis que Frank King obtint l'autre. Pour les perdants, John Saraceno fut le seul compteur.

Les As menaient 2-1 après la première période, mais ils ajoutèrent quatre buts à la seule deuxième reprise pour mettre le verdict dans le sac.

Première période
1—Québec, Béliveau (Leyte) 0.38
2—T.-Rivières, Saraceno, (Bernaquez-Leclerc) 7.45
3—Québec, Pruneau, (Bennett, Hamilton) 8.21
Punition: Bonin.
Deuxième période
4—Québec, Bonin, (Béliveau, Malone) 4.46
5—Québec, Béliveau (Redmond) 6.35
6—Québec, Pruneau (Leclair) 11.55
7—Québec, Béliveau, (Bonin, Leyte) 15.51
Punition: Tremblay
Troisième période
8—Québec, Pruneau (Leclair, Hamilton) 9.04
9—Québec, King, (Fitzpatrick, Leblanc) 10.37
Punition: Lahaie.

— SPECIAUX —
VENDREDI et SAMEDI

BEURRE No 1, lb .64
STEAK HACHE la livre .49
STEAK RONDE lb .90
STEAK surlonge, lb .90
T-BONE STEAK lb .75
SAUCISSON à l'ail frais, lb 45
JAMBON CUIT la livre .90
COTTAGE roulé, lb .65
BOEUF haut-côte, lb 55
FOIE LARD la livre 39
CHOP DE LARD lb. .55
LARD FRAIS 2oc, lb .45
LARD FESSE 5 à 10 lbs .55
POULES "A", la livre 49
DINDES 10 à 20 lbs, lb .65
PATATES la poche 1.25

Livraison à domicile
EPICERIE-BOUCHERIE de Québec Enr.
53 St-Dominique Té: 4-0000
BIERE ET PORTER

ALCALISE-SOULAGE la CONSTIPATION
PRENEZ DU LAIT DE MAGNÉSIE PHILLIPS' CE SOIR
RÉVEILLEZ-VOUS PLEIN D'ENTRAIN!
GENUINE PHILLIPS' MILK OF MAGNESIA

EXIGEZ Food-Saver
CE PAPIER CIRÉ, PLUS ÉPAIS, GARDE LES ALIMENTS PLUS FRAIS
Pour vos tablettes, exigez le fameux papier PARKDALE d'Appleford
FABRIQUÉS DANS LE QUÉBEC



Ouverture de la ligue Nationale, ce soir

Montréal, 11 (P.C.). Les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago se rencontrent ici ce soir dans la joute d'ouverture de la ligue Nationale de hockey. Dans une autre partie, les Bruins de Boston rencontrent les Red Wings.

Les Canadiens et les Hawks apparaissent sur papier des clubs plus puissants que ceux qui terminèrent quatrième et sixième respectivement, l'an dernier.

Un K. O. technique par Baillargeon

L'attraction principale au programme de lutte de dimanche dernier à St-Damien consistait en la présentation d'une rencontre finale entre Don Kindred, l'ancien entraineur de Joe Louis contre Paul Baillargeon dans un combat de 10 rondes. Devant 2,500 amateurs présents, Paul Baillargeon remporta la victoire à la quatrième ronde alors que l'officiel arréta les hostilites devant le fait que Don Kindred s'etait foulé le poignet droit en voulant porter le prétendu coup final devant lui assurer la victoire. Personne n'alla au plancher au cours de cette rencontre entre poids lourds. Ce fut une bataille entre la rapide droite de Baillargeon et les gauches au corps portées par Kindred. En voulant porter le coup décisif, Kindred frappa l'un des poteaux de l'arène et c'est ainsi que survint l'accident qui devait mettre un terme à la rencontre.

Dans les autres combats à l'affiche, Charles Baillargeon l'emporta après 28.17 à la suite d'une solide prise de tête sur Q.-Ball Rush tandis que dans la deuxième rencontre de cette matinee sportive, l'Ange italien débuta en prenant les honneurs de la première chute aux dépens de Paul Lortie. Mais ce dernier revint aussitôt à la charge pour faire subir une série de coups très durs à l'Ange. Lortie s'empara de cette deuxième chute par ruse en tapant dans le dos de son rival qui a cru que c'était le signe de la victoire de la part de l'officiel Garrett. Mais Lortie se précipita soudainement sur l'Ange italien pour lui river les épaules en 21.19. La troisième chute alla également à Paul Lortie en 14.13 et les coups les plus illégaux ne cessèrent de pleuvoir de toutes parts.

QUILLES

CHEZ BOB & JOS CLARK"

La ligue de petites quilles "Chez Bob & Jos. Clark" a présenté son recond programme, jeudi le 4 octobre, au Centre Durocher. Le Rest. Chez Bob a eu raison du J.-W. Dubois, Inc., 4 à 0. Citadel Sporting Goods a défait Pharmacie Royale 4 à 0. Jos. Clark a défait la Boucherie Robert Côté 4 à 0. Ray. Genest a roulé un triple de 441. Voici les rencontres de jeudi, le 11 octobre à 10 heures: Jos. Clark vs Citadel; Boucherie Robert Côté vs J.-W. Dubois, Inc.; Pharmacie Royale vs Rest. Chez Bob.

Manche . . .

(Suite de la page 13)

joue le lancer de Raschi pour enregistrer un simple de champ intérieur. Dark se rendant au second sac, Stengel se rend au monticule pour conférer avec Raschi et Berra. Irvin frappe un coup rebondissant et il est retiré McDougald à Mize.

Un point, deux coups sûrs, aucune erreur, deux coureurs laissés sur les sentiers.

Yankees : Woodling frappe un roulant vers le monticule mais Koslo relaye immédiatement à Lockman pour le retrait. Raschi est passé sur quatre balles. Rizzuto frappe un roulant à gauche du deuxième but mais Stanky reçoit la balle à temps pour retirer Raschi et relayer à Lockman qui retire Rizzuto pour compléter le double-jeu.

Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur, aucun homme laissé sur les buts.

SIXIEME MANCHE

Giants : Thomson obtient un but gratuit au cinquième lancer. Raschi en est à son cinquième. Rizzuto ramasse le roulant de Thompson en arrière du monticule, touche au deuxième sac pour forcer Thomson à se retirer, et lance à Mize pour enregistrer un double-jeu. Les Yankees en sont à leur dixième double-jeu, égalant le record établi par Washington contre les Giants en 1924. Westrum cogne une fausse balle à Berra.

Aucun point, aucun coup sûr, aucune erreur, aucun coureur laissé sur les sentiers.

Yankees : Coleman est retiré au bâton sur une troisième prise appelée par l'arbitre. Berra frappe un simple dans la droite et pendant que Thompson jongle avec la balle il passe au deuxième sur l'erreur. DiMaggio reçoit un but sur balles intentionnel. Avec deux "strikes", McDougald, Koslo fait un mauvais lancer qui permet aux deux coureurs d'avancer. Thomson court à sa gauche et saisit un "liner" de McDougald comme les coureurs restent à leur place. Mize reçoit un but sur balles, puis Bauer suit avec un solide coup sur la clôture de gauche pour un triple et les Yankees mènent 4-1. Woodling est retiré de Stanky à Lockman.

Trois points, deux coups sûrs, une erreur, un coureur laissé sur les buts.

SEPTIEME MANCHE

Giants : Joe Collin remplace Mize au premier but pour les Yankees. Mays réussit un simple dans la droite. Billy Rigney, un frappeur droitier, cogne pour Koslo, et obtint un simple dans la droite, Mays arrêtant au deuxième. Stengel sort en vitesse du "dugout" pour conférer avec Raschie. C'est la fin pour Vic, car Johnny Sain est appelé au monticule. Stanky frappe un ballon dans le gant de Bauer dans la droite. Après avoir manqué un coup de circuit par une dizaine de pieds sur un long "foul", Dark est retiré au bâton. Lockman frappe dans les mains de Joe DiMaggio sur le premier lancer.

Aucun point, deux coups sûrs, aucune erreur, deux hommes laissés sur les buts.

Yankees : Jim Hearn, un droitier est maintenant le lanceur des Giants. Sain frappe le premier lancer de Hearn sur le sol en direction de Dark qui le retire facilement au premier. Rizzuto est sauf sur un simple à l'intérieur en dépit d'un bel arrêt de Dark. Coleman expire sur un "pop fly" à Lockman. Berra est retiré de Stanky à Lockman.

Aucun point, un coup sûr, aucune erreur, un homme laissé sur les buts.

HUITIEME MANCHE

Giants : Irvin est retiré après une belle course du champ gauche Woodling. Thompson est retiré sur un faible ballon à McDougald. Thompson est passé gratuitement. Westrum tente de retenir son bâton mais réussit tout de même un simple dans la gauche. Thompson arrêtant au deuxième. Dave Williams vient courir pour Westrum.

Les buts se remplissent avec un but sur balles. Ray Noble vient frapper pour Hearn et est retiré au bâton.

Aucun point, un coup sûr, aucune erreur, trois hommes de laissés sur les buts.

Yankees : Larry Jansen, un droitier, devient le troisième lanceur des Giants, tandis que Noble est maintenant le receveur. DiMaggio cogne un long double entre Mays et Thompson. McDougald frappe un coup retenu dans la ligne du troisième et DiMaggio est retiré au troisième sur un jeu magnifique de Jansen qui lance à Thomson pour le retirer. Collins est retiré à Irvin. Bauer reçoit une longue ovation comme il vient au bâton, mais n'a pas le temps de frapper quand McDougald est pris en défaut en voulant voler le deuxième.

Aucun point, un coup sûr, aucune erreur, aucun homme laissé sur les buts.

NEUVIEME MANCHE

Giants : Stanky place un simple à l'intérieur de la ligne du troisième. Dark suit avec un "bunt" parfait pour un simple. Stanky avançant au deuxième. Lockman y va d'un simple dans la droite pour remplir les sacs avec aucun homme de retiré. C'était tout pour Sain, et Bob Kuzava, un gaucher, vient lancer pour les Yankees. Irvin frappa un long ballon à Woodling qui permet à tous les coureurs d'avancer d'un but après le "catch". Le score devient 4-2. Thomson ne peut faire mieux qu'un long ballon à Woodling également, mais Dark compte pendant que Lockman reste au deuxième. Sal Yvars vient frapper pour Thompson. Son coup est en direction de Bauer qui doit faire une belle course avant de s'emparer de la balle et mettre fin à la joute.

Deux points, trois coups sûrs, aucune erreur, un homme laissé sur les buts.

NEW-YORK (N)

	AB	P	CS	R	A
Stanky, 2 b.,	5	1	1	3	4
Dark, s. c.,	3	1	1	1	2
Lockman, 1 b.,	5	0	3	10	0
Irvin, c. f.,	4	0	0	3	0
Thomson, 3 b.,	4	0	1	2	0
Thompson, c. d.,	3	0	1	0	0
C-Yvars	1	0	0	0	0
Westrum, rec.,	3	0	1	3	0
B-Williams,	0	0	0	0	0
Jansen, lanc.,	0	0	0	0	1
Mays, c. c.,	3	1	2	2	0
Koslo, lanc.,	2	0	0	0	0
A-Rigney	1	0	1	0	0
Hearn, lanc.,	1	0	0	0	0
Noble, rec.,	1	0	0	0	1
Totaux	35	3	11	24	9

A-Un simple pour Koslo à la 7e manche.
B-Court pour Westrum à la 8e manche.
C-Retiré sur un ballon pour Thompson à la 9e manche.

NEW-YORK (A)

	AB	P	CS	R	A
Rizzuto, s. c.,	4	0	1	4	4
Coleman 2 b.,	4	1	1	2	1
Berra, rec.,	4	1	2	4	0
DiMaggio, c. c.,	2	1	1	1	0
McDougald, 3 b.,	4	0	0	1	2
Mize, 1 b.,	2	1	1	6	0
Collins, 1 b.,	1	0	0	0	0
Bauer, c. d.,	3	0	1	4	0
Woodling, c. g.,	3	0	0	5	0
Raschi, lanc.,	1	0	0	0	0
Sain, lanc.,	1	0	0	0	0
Kuzava, lanc.,	0	0	0	0	0
Totaux	29	4	7	27	7

New-York (N)	000	010	002	3
New-York (A)	100	003	00x	4

Erreur : Thompson; Points produits : McDougald, Stanky, Bauer 3, Irvin, Thomson; Deux-buts : Lockman, Berra, DiMaggio; Trois-buts : Bauer; Doubles-jeux: Rizzuto et Mize 2; Rizzuto, Coleman et Mize; Dark, Stanky et Lockman; Laissés sur les buts : New-York (N) 12; New-York (A) 5; Buts sur balles : Koslo 4 (DiMaggio 2, Raschi, Mize); Raschi 5 (Westrum, Dark 2, Irvin, Thomson); Sain 2 (Thompson, Mays); Retraits au bâton : Raschi 1 (Dark); Sain 2 (Dark, Noble); Koslo 3 (Raschi, Bauer, Coleman); Coups sûrs contre : Koslo 5 en 6 manches; Hearn 1 en 1 manche; Jansen 1 en 1 manche; Raschi 7 en 6 manche (aucun retrait à la 7e); Sain 4 en 2 (aucun retrait à la 9e); Kuzava 0 en 1 manche; Mauvais lancer : Koslo; Balle passée : Berra; Lanceur gagnant : Raschi; Lanceur perdant : Koslo; Arbitres : Lee Ballanfant (LN) au marbre; Joe Paparella (LA) 1er but; Al Barlick (LN) 2e but; Bill Summers (LA) 3e but; Art Fore (LN) champ gauche; John Stevens (LA) champ droit.; Temps: 2 heures et 50 minutes; Assistance : 61,711 personnes; Recettes : $303,926.10.

IN MEMORIAM

BERNIER — A Chicoutimi, le 7 octobre 1951, sont décédés accidentellement M. Dr Florent Bernier médecin à Carleton Co., Bonaventure et son épouse Mme Bernier née Marie-Ange Landry, et demeurant à 77 rue Vitré, Québec.

Les funérailles auront lieu conjointement vendredi le 12 octobre à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 1187 1ère Avenue, à 8 heures 45 pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

11 oct. 2 fs—H92402—E

GAUCHER — A Chicoutimi, le 7 octobre 1951, à l'âge de 49 ans, est décédé accidentellement Charles-Auguste Gaucher, fils de feu Arthur-A. Gaucher et de dame Amina Lortie, demeurant au No 1139, rue Vimont.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire Adélard & Gustave Lépine Inc., No 42 chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

10 oct. 2 fs—H92524—E

GOSSELIN — A Québec, le 10 octobre 1951, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédée dame Emma Boisvert, épouse de feu M. Napoleon Gosselin

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 13 octobre, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 206, rue Aqueduc, à Québec, à 9 heures, pour l'église de Ste-Croix de Lotbinière et de là au cimetière paroissial

11 oct. 2 fs—E

ROY — A Québec, le 9 octobre 1951, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Berthe Roy, épouse de M. Hector Roy.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire Germain Lépine Ltée, No 283 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

10 oct. 2 fs—H92526—E

VALLERAND — A Québec, le 8 octobre 1951, à l'âge de 40 ans, est décédée dame Rose-Alma Colin (Moreau) épouse de Sieur Albert Vallerand 39, rue Napoléon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15.

Départ de la maison mortuaire J.-Wilfrid Dubois Inc., No 2, rue Durocher, à 9 heures pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

10 oct. 2 fs—H92544—E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les Yankees . . .

(Suite de la page 12)

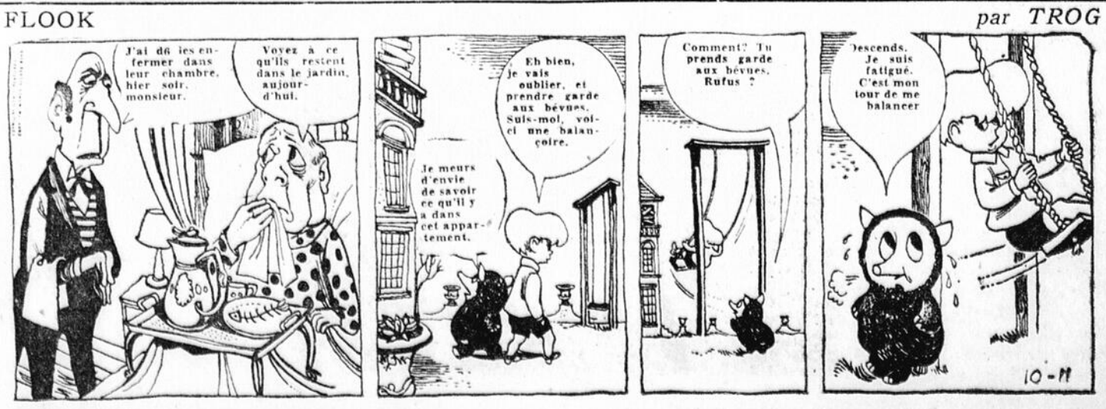
capable de saisir en temps, en dépit d'un vaillant effort. Quand Lockman frappa la balle dans le champ-droit, les Giants avaient des coureurs sur chaque but et la foule commença à réagir.

Tout le monde cria quand Stanky croisa le marbre et ce fut la même chose quand Dark compta. Yvars était en position de devenir un héros de la série mondiale dont on se serait rappelé longtemps. Mais il ne réussit pas et lui et ses coéquipiers devront se contenter de la deuxième argent.

L'arrêt de Bauer

L'arrêt réussi par Hank Bauer fut-il vraiment un coup difficile? C'est une question très discutable. Certains experts prétendent que oui tandis que d'autres disent que ce fut une affaire de routine sur un coup qui tombait rapidement. Mais une chose certaine, c'est que Bauer étaient pratiquement assis sur le gazon quand il s'empara de la balle Il ne prit aucune chance.

FLOOK par TROG



Tout Hull acclame Elizabeth et Philip de passage en cette ville

Hull, Québec, 11. (PC) — La population canadienne-française de Hull a acclamé la princesse Elizabetr et son mari, le duc d'Edimbourg, qui ont visité hier cette ville sise en face de la capitale canadienne, de l'autre côté de la rivière Outaouais.

"La ville de Hull", a dit le maire intérimaire David Joannisse dans un bref discours de bienvenue, "renferme surtout une population ouvrière canadienne-française et nous sommes heureux du privilège que nous accordent Nos Souverains".

Le maire Joannisse, contremaître au ministère des Travaux Publics du gouvernement fédéral, a parlé en langue française.

La cérémonie s'est déroulée dans la chambre du conseil de l'hôtel de ville. Le maire Joannisse, qui occupe le poste depuis la mort récente du maire Alphonse Mousette, a rencontré le couple royal à l'entrée de l'hôtel de ville et l'escorta aux deuxième étage de l'immeuble.

La princesse et le duc ont pris place sur des chaises capitonnées sous un dais tandis que le maire a lu son discours. Puis il a offert à la princesse un volume relié de cuir de l'histoire de la ville de Hull, écrite par Lucien Brault. Cette oeuvre a été publiée l'an dernier à l'occasion des fêtes du centenaire de Hull; à l'époque, le défunt maire Moussette et les membres du conseil l'avaient autographiée.

La princesse inclina la tête et sourit en remerciant le maire; elle se tourna ensuite pour signer le livre rouge des visiteurs. Et le duc signa à son tour.

Les conseillers municipaux et leurs femmes et les principaux citoyens de la ville furent alors présentés au couple royal. Puis, les visiteurs quittèrent la salle du conseil, suivis de près par la foule qui voulait les voir une dernière fois.

Les rues suivies par le cortège royal étaient bondées de citoyens de Hull qui agitaient des drapeaux et souhaitaient la bienvenue aux visiteurs en anglais et en français.

Retour au travail au Parlement

Les hommes publics et les employés civils ont repris leurs occupations habituelles hier matin, après la journée fébrile que la population de notre ville a vécue mardi à l'occasion de la visite de Leurs Altesses royales la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg.

L'honorable Maurice Duplessis et ses ministres se sont remis à leur besogne quotidienne et hier matin ils s'assemblaient en conseil pour régler les affaires du gouvernement et continuer de préparer les lois que le gouvernement placera à l'ordre du jour dès les premiers jours de la session de la Législature, le 7 novembre

Le pain Richelieu vendu au maire

Des membres du Club Richelieu se sont rendus en délégation à l'hôtel de ville hier, pour présenter au maire le premier pain symbolique de la campagne du club. La présentation du pain a été faite par M. André Dorion, président de la campagne de vente du pain. On remarquait dans l'assistance M. Roger Paquet, président du Club et M. Roger Lemire, chef de police, président de l'organisation de la parade de la semaine Richelieu. Les recettes de la vente du pain Richelieu doivent servir à soulager l'enfance malheureuse.

Fillette frappée par une automobile

Une fillette de cinq ans, Lise Marmon, fille de M. Jacques Marmon, demeurant à 37 rue Bourdon, souffre d'une fracture du crâne après avoir été heurtée par une automobile conduite par M. Adrien Emond, employé du stade municipal. L'enfant a été blessée vers midi comme elle traversait la rue. Elle a été transportée à l'hôpital St-François d'Assise par la voiture no "25" de la Radio-Police. Les constables Boutet et Robitaille, du poste no "5", ont fait les constatations d'usage. Le détective Bruneau poursuit l'enquête du service de la circulation.

Ovation de la gent infantile de la capitale aux visiteurs royaux

Ottawa, 11. (PC) — Les enfants d'Ottawa ont accueilli la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg avec enthousiasme hier, par des chants, des vivats et en agitant des milliers de petits drapeaux.

Les rues, les parcs et mêmes les pelouses du parlement étaient bondés de jeunes, à partir des bambins jusqu'aux adolescents.

Pour les petits, la meilleure partie du spectacle s'est déroulée au parc Landsdowne. Ils étaient plus de 14,000 occupant la grande estrade et même les estrades populaires autour du terrain de football et de baseball.

Le couple ne devait arriver qu'à 10.45 a.m., mais nombre d'enfants étaient partis de chez eux depuis 6 a.m., malgré cela, pas un seul ne semblait fatigué et on a remarqué seulement une fillette qui pleurait.

La bambine, Sheila Lynn Hamilton, âgée de trois ans et fillette du conseiller municipal Wilbert Hamilton, avait été choisie pour offrir un bouquet à la princesse.

Effrayée par les cris des enfants et intimidée par les trois contrôleurs de la ville en habit de cérémonie et hauts de forme, la petite Sheila éclata en sanglots juste au moment où la limousine du couple royal approchait de l'entrée du parc.

Oubliant la dignité de ses fonctions officielles, le "maire" Charlotte Whitton, d'Ottawa, entoura la fillette de ses bras et la serra contre elle.

"Ne crains rien", lui dit-elle. La maman de la bambine accourut aussitôt pour sécher les pleurs de Sheila alors que l'auto royal arrivait près du groupe.

Les enfants entonnèrent alors le "Dieu protège le roi" et "O Canada", chantant d'abord en anglais, puis en français. Le premier ministre le très hon. M. St-Laurent, qui accompagnait le couple royal, se joignit à la foule pour chanter la version française.

Tandis que l'auto royale faisait le tour du terrain, le "maire" Charlotte Whitton déclara à un journaliste que la princesse s'était vivement intéressée au grand nombre d'écoliers présents et avait manifesté son étonnement en apprenant que 4,000 d'entre eux étaient venus de plusieurs milles à la ronde à l'occasion de sa visite.

Plus tard, à la porte de la résidence du gouverneur général, les deux visiteurs ont été l'objet de nouvelles acclamations, cette fois de la part de 2,000 scouts et guides.

La princesse, elle-même une guide autrefois, se pencha vers l'avant de sa voiture découverte et agita joyeusement la main.

Léger retard de M. St-Laurent

Ottawa, 11 (PC). La princesse Elizabeth et le prince Philip sont arrivés en automobile devant le parlement, à Ottawa, croyant que le premier ministre St-Laurent serait là pour les accueillir.

Mais M. St-Laurent n'était pas là.

Il faut dire que la princesse et son mari sont arrivés 10 minutes plus tôt que prévu de leur visite à Hull, de l'autre côté de la rivière Ottawa, en face de la capitale canadienne.

On téléphona donc en hâte à la demeure du premier ministre où l'on répondit que M. St-Laurent était déjà en route. On s'empressa d'aller chercher le président de la Chambre des Communes, l'hon. Ross Macdonald, qui arriva à la porte juste au moment où la princesse et son mari commençaient à gravir les marches de pierre conduisant à l'entrée principale.

Le président de la Chambre, voyant que M. St-Laurent n'était toujours pas là, commença à faire visiter les édifices du Parlement aux visiteurs royaux.

Fort cautionnement pour A. Rochette

Un cautionnement de $35,000 a dû être souscrit hier pour remise en liberté provisoire d'Armand Rochette, 46 ans, courtier de Montréal accusé d'avoir fraudé de $375,000 les actionnaires de la Traverse de Lévis Ltée et de leur avoir volé $291,000 alors qu'il était président de cette compagnie, entre le 15 décembre 1950 et le 25 juillet 1951.

Envoyé aux Assises criminelles pour y subir son procès sur les deux accusations telles que portées le 31 juillet dernier, Rochette devra comparaître lundi en Cour du Banc du Roi. Le renvoi aux Assises a été prononcé hier par M. le juge Thomas Tremblay, juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix, après que le procureur de l'accusé eut déclaré n'avoir pas de témoin à faire entendre à l'enquête.

Le cautionnement fixé à $20,000 lors de la comparution du prévenu, a été porté à $35,000 par le président du tribunal à la suite de recommandations du procureur de la Couronne qui a soumis que, étant donnés les chiffres en jeu dans cette affaire, un cautionnement de $50,000 ne serait pas exagéré. Le juge a cependant accepté comme caution la même personne qui avait souscrit le premier cautionnement, Mme veuve Wilfrid Nadeau, de Montréal, née Marie-Anne Canac-Marquis. Après avoir interrogé la caution, le juge a accepté comme garantie les deux mêmes immeubles qui avaient servi à couvrir le cautionnement de $20,000; leur valeur réelle dépasse $50,000.

Réunions et Conférences

La I.I.C. — Séance d'étude à l'Institut Canadien à 8 h. 30 a.m.
Tournaux canadiens. — Cinquième journée du congrès au Château Frontenac.
Club Kiwanis. — Déjeuner au Château Frontenac à midi et demi. Causerie de M. Luc Moise.
Vente-Publicité. — Dîner au restaurant Marino à 6 h. p.m.
Pratique Oratoire. — Réunion de ce comité du Jeune Commerce de Québec à 8 h. p.m.
Photo-club. — Réunion à la maison Louis Jolliet à 8 h. 15 p.m. Analyse de transparents en couleurs. Causerie de M. William Joseph.

BUVEZ Coca-Cola 7¢ GLACÉ 7¢

BARBIERS et COIFFEUSES
d'expérience demandés au
SALON BELVEDERE
CARY PELLAND, prop.
90 Belvédère, Tél.: 7-4127

STENOGRAPHE BILINGUE
demandée pour bureau de comptables agréés. Expérience nécessaire. Bon salaire pour personne qualifiée. S'adresser à
80, rue ST-PIERRE, Suite 46
TEL.: 4-6965

A LOUER
à 173 rue St-Jean, 1er étage, logement de 10 pièces, très propre, chauffé, chambre de bain, eau chaude et froide dans les chambres, meublé ou non. Pour autres informations s'adresser sur les lieux. Tél.: 2-5027.

REPARATION DE BRIQUETS de toutes marques, 48 h.
REÇUS numérotés et donnés
DEVELOPPEMENT et IMPRESSION de films, 24 h.
EMISSION de MANDAT-EXPRESS
BILLETS d'AUTOBUS de SILLERY
TABAGIE CARTIER ENR.
angle FRASER et CARTIER

Sa qualité exceptionnelle en a fait le thé le plus en demande au Canada.
THÉ "SALADA"

CLUB VENTE-PUBLICITÉ
CE SOIR, 6 hrs p. m.
Restaurant "CHEZ MARINO"
36 rue Dauphine
Reprise des activités du club, élaboration du programme de l'année et présentation d'un film :
"LA CLEF MAGIQUE"
Cordiale invitation à tous les membres.

NATIONAL UNION OF OPERATING ENGINEERS
OF CANADA
LOCAL 10
Convoque ce soir
Les mécaniciens de machines fixes de Québec et district à une assemblée. Tous ceux qui désirent des renseignements sont bienvenus au
PALAIS MONTCALM
chambre 38 à 8 h.
P. DESSUREAULT agent d'affaires
N.U.O.E.C.

ÉPARGNEZ 1/3
avec
NOXZEMA
En gros pot de 6 onces, seulement
98¢



Donnez à vous-même et à votre famille le nouveau traitement de beauté et le confort de l'épiderme — en épargnant 1/3 !

● Actuellement, voici votre chance d'obtenir Noxzema en épargnant ! Pendant une période limitée seulement, vous pouvez obtenir le gros pot de 6 onces de crème de beauté Noxzema, pour 98c seulement et *épargner 1-3 sur les formats plus petits !*

Vous réaliserez la valeur de cette occasion lorsque vous constaterez les nombreux usages de Noxzema pour vous et votre famille. Vous découvrirez un très grand nombre d'usages pour cette crème de beauté *non-graisseuse* et *médicamentée* qui est déjà un produit établi dans des millions de foyers canadiens.

N'attendez pas et approvisionnez-vous dès maintenant! Obtenez votre pot de Noxzema aujourd'hui même à toutes pharmacies et comptoirs de cosmétiques. Adoptez le gros pot de 6 onces pour 98c seulement et épargnez 1-3 au cours de cette offre pour une période limitée !



Crème de beauté pour tout usage. Pour obtenir un teint plus doux et plus joli, adoptez les nouveaux soins Noxzema pour le visage. Appliquez Noxzema le matin et le soir. Ensuite, à l'aide d'une serviette mouillée, lavez-vous comme avec du savon et de l'eau. La crème Noxzema est **non-graisseuse** et lave en même temps qu'elle s'enlève avec l'eau ! Employez aussi cette crème comme base pour le maquillage. Elle rend votre épiderme si naturel ! Employez-la aussi comme crème pour la nuit !



Peau Gercée. La peau rouge, rude et gercée est aussi douloureuse que désagréable. Cependant, il existe un soulagement prompt pour vous et votre famille au moyen de votre pot de Noxzema ! Cette crème **médicamentée** adoucit rapidement la peau rude, sensible et gercée. Elle aide à cicatriser les petites coupures et les irritations. Elle fournit une couche protectrice rafraîchissante formée d'huile et de moiteur à la surface de l'épiderme. De plus, cette crème est **non-graisseuse** !

Soulagement pour les malaises de la peau. Noxzema est **médicamentée** pour aider la cicatrisation des marques et des légères irritations sur l'épiderme. Elle soulage et fait du bien dans les cas de brûlures causées dans la cuisine . . . et elle apporte un grand bienfait à la peau rougie, irritée et endolorie par le vent et le soleil. Les femmes apprécient Noxzema pour adoucir la peau rude aux coudes et aux genoux. Constatez comment cette crème aide à adoucir et soulager l'épiderme sensible et irrité. Employez-la pour toutes les moindres irritations de la peau.



Peau des Bébés. Noxzema est une crème idéale pour la peau tendre et délicate des bébés parce qu'elle est si légère et pourtant si efficace. Elle soulage rapidement et sûrement les gerçures et les irritations douloureuses aux mains et au visage. Chaque fois que la peau des bébés devient ainsi irritée, Noxzema lui aide à retrouver rapidement le confort et le bien-être. Et Noxzema est une crème **non-graisseuse** qui ne tache pas les vêtements. Gardez-en toujours un pot sous la main !



CHEZ MOZART
AUCUN ACOMPTE
Livraison immédiate
Ouvrez un COMPTE-COURANT
COMMANDEZ PAR LA POSTE

PALETOTS D'HIVER
et "STATION-WAGON"

Les PALETOTS :
Drap Elysien 100% laine. Modèles nouveaux à double-croisure à un ou deux boutons. Tous les tons en vogue.



RÉG. $59.50
Les PALETOTS "STATION-WAGON"
Confection de gabardine de qualité, coupes nouvelles. Tons populaires, de : beige, marine, gris, etc.



$39.50

150 TRENCHES "HOLLYWOOD"
Du genre de l'illustration, confection experte de gabardine rayonne. Tous les tons en vogue. Grandeurs 34 à 44
RÉG. $29.50
SPÉCIAL
$19.95



400 COMPLETS
DEUX PANTALONS
nouveaux pour l'Automne et l'Hiver



Deux pantalons, de coupes absolument nouvelles. A simple ou double-croisure. Tissus importés, dont : Yarn Dyes, worsted d'importation britannique.

Gabardine, etc. Tous les tons en vogue pour l'automne et l'hiver, incluant marine et nuances pastelles. Modèles pour tous les types. Grandeurs 34 à 44.

RÉGULIERS $85.00
$59.50

MOZART LTÉE - 310, ST-JOSEPH